LES SPLENDEURS DE LA FOI

ACCORD PARFAIT DE LA RÉVÉLATION ET DE LA SCIENCE
DE LA FOI ET DE LA RAISON

Par M. l'abbé MOIGNO

CHANOINE DE SAINT-DENIS

Fondateur-Directeur du Journal ΚΟΣΜΟΣ-LES-MONDES

Il faut que LUI croisse, *moi* que je diminue ! (*Saint Jean*, ch. III,, ✠ 5.)

TOME V

LE MIRACLE AU TRIBUNAL DE LA SCIENCE

Actes des procès de Béatification et de Canonisation

de Saint Benoît-Joseph Labre.

PARIS

BLÉRIOT ET GAUTIER, LIBRAIRES-ÉDITEURS

55, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 55

1882

LES SPLENDEURS DE LA FOI

V

ABBEVILLE. — TYP. ET STÉR. GUSTAVE RETAUX.

APPROBATION

Par suite de la sollicitude paternelle de son Éminence le Cardinal Pitra, devenu mon plus insigne bienfaiteur, j'ai été amené à demander à Rome, par l'organe du R. P. Torquato Armellini, un des consulteurs de la sacrée Congrégation des Rites, l'examen de mon volume sans précédent, de ma Préface qui touche à des questions très délicates, et voici que j'ai reçu l'*imprimatur* désiré.

De mon volume le savant consulteur dit : « J'AI PARCOURU LE CINQUIÈME volume des *Splendeurs de la Foi*, le sujet dont il traite tend spontanément à compléter la thèse de tout l'ouvrage. Il démontre l'amour de la vérité dont est animée la sainte Église, et qu'elle ne craint pas la vérité. J'aurais aimé à trouver à la fin le jugement de quelque médecin Français éminent ; mais je ne vois rien qui s'oppose à sa publication tel QU'IL EST. » 17 juillet 1882.

De ma Préface : « JE ME réjouis de cœur avec vous de votre belle Préface qui répond parfaitement à mon désir. Si je l'avais eue sous les yeux, avant de vous écrire mon sentiment je n'aurais rien ajouté en dehors de mes plus cordiales congratulations. L'admirable Saint que vous avez si bien glorifié vous viendra en aide sans faute par sa puissante intercession. »

23 avril 1882.

PRÉFACE

Dans ma pensée les SPLENDEURS *de la Foi* ont toujours formé 6 volumes : La Foi, 1 vol., la Révélation et la Science, 2 vol., la Raison et la Foi, 1 vol., le Miracle et la Science, 2 vol. Ce plan m'était imposé par les *libres penseurs* du dix-neuvième siècle, qui opposent si brutalement la *raison à la* FOI, *la science au* MIRACLE, quand cependant rien n'est plus raisonnable, ou même rien n'est parfaitement raisonnable que la Foi ; quand rien n'est plus scientifique ou plus savamment démontré que le miracle.

Dans ma pensée aussi, vieille de plus de quarante ans, le premier des deux volumes, le MIRACLE ET LA SCIENCE, devait être la reproduction exacte et aussi complète que possible des Procès de Béatification et de Canonisation d'un grand serviteur de Dieu. Ces procès, en effet, ne sont pas autre chose que la comparution du miracle au tribunal de la science (la science médicale dont il ressort, et les sciences accessoires, la physique, la chimie, l'anatomie, la physiologie, la pathologie, la médecine, la chirurgie), comparution aboutissant à un jugement solennel, irrécusable, qui approuve ou confirme, et comme fait éclatant certainement accompli, et comme miracle, la guérison instantanée, parfaite, sans récidive, de maladies déclarées incurables par les forces de la nature et les ressources de l'art.

Le tribunal appelé à prononcer ce jugement solennel, la SACRÉE CONGRÉGATION DES RITES, est le tribunal le plus auguste que l'on puisse imaginer. On ne rencontrera chez aucun peuple civilisé, ni cour d'Appel, de Cassation, d'Assises, de Hautejustice, etc, ni Aréopage, ni Sénat, etc., qui présente autant de garanties de moralité, de science, d'indépendance, de désintéressement, etc., etc. Ses membres, ou juges du premier ordre, sont tous des cardinaux, la gloire la plus pure et la plus grande de la sainte Église Catholique, Apostolique, Romaine. Aujourd'hui au nombre de vingt-six, ces juges ont à leur tête un Préfet ou Président perpétuel ; et, dans chaque procès particulier, le Souverain Pontife nomme lui-même l'un d'eux à l'office de Patron et de Rapporteur de la cause. A ces Juges de premier ordre se joignent vingt-sept consulteurs, ou juges du second ordre, choisis ordinairement parmi les gloires du clergé ou des congrégations religieuses renommées par leur science, les dominicains, les mineurs, les barnabites, les servites, les jésuites, etc. ; et chaque consulteur a le droit de se faire assister par deux Théologiens ou Canonistes.

En outre de ses Consulteurs, ou Juges de premier et de second ordre, la congrégation des Rites a ses Officiers ou son ministère public. C'est d'abord le Promoteur de la foi, qui fait fonction de procureur ou d'avocat général, qui formule les difficultés, ou observations critiques, qui soulève les objections, et ne s'arrête, après une, deux, et quelquefois trois luttes acharnées, que quand les derniers nuages sont dissipés, et qu'à bout d'arguments, il se voit forcé de se déclarer vaincu ou satisfait. Alors, et alors seulement, il dépose sa verge de Censeur, et conclut ou vote en faveur de la cause.

Après le promoteur viennent le vice-promoteur, qui le remplace au besoin, le secrétaire, qui dresse tous les procès-verbaux, le notaire, qui minute tous les actes, les

procureurs et avocats consistoriaux, les Experts et les interprêtes, des médecins, des physiciens, des mathématiciens même, dans les circonstances qui l'exigent. Tous ces officiers sans exception sont pris parmi les membres les plus distingués des corporations auxquelles ils appartiennent, et ils sont toujours choisis par couples de deux, chargés l'un de défendre, l'autre d'attaquer.

En outre, toutes les plaidoiries, pour ou contre, sont écrites : tout est plaidé sur mémoires déposés ; rien n'est laissé au hazard de l'improvisation ou à la surprise d'une parole habile, éloquente, insidieuse. Chaque juge a sous les yeux ces plaidoiries imprimées, et peut les relire aussi souvent qu'il lui plaît. Quelle différence encore avec les cours de justice humaine, quelle incontestable supériorité !

Il ne s'agit pas, non plus, d'arrêts rendus après une ou deux audiences de quelques heures chacune. Les procès de béatification et de canonisation durent des années, de longues années, un demi-siècle, en général, et supposent des centaines, des milliers de séances particulières ou générales. Il ne s'agit pas, enfin, de l'audition, une fois pour toutes, d'un petit nombre de témoins plus ou moins éclairés, plus ou moins désintéressés, plus ou moins indépendants. Il s'agit d'enquêtes nombreuses, publiques, presqu'universelles, ouvertes dans un lieu sacré, de témoins appelés par une autorité sainte et souveraine etc., etc.

Pour mieux faire connaître ce que sont ces enquêtes, ces interrogatoires et ces témoins, nous dirons, dans un récit rapide, ce qu'ils ont été dans les procès de Béatification et de Canonisation de notre héros, saint Benoît-Joseph Labre.

Benoit Joseph était un étranger, un inconnu, un pauvre dénué de tout, mais jamais le suffrage populaire ne s'était

exprimé d'une manière plus imposante, jamais la voix des miracles ne s'était mieux unie à l'héroïsme des vertus; aussi le Recteur de l'Église Notre-Dame-des-Monts, le père Gaëtan Palma, n'hésita pas à prendre, contrairement aux usages, ou même aux règles de la sainte Église romaine, l'initiative de la demande d'ouverture du procès de sa béatification, un mois après sa mort. Le cardinal Vicaire, Marc-Antoine Colonna, accueillit favorablement sa demande, et le nomma postulateur de la cause. Son premier acte fut de réclamer la constitution du tribunal appelé à recueillir les informations relatives à la cause. Mgr Jérôme Volpi, archevêque de Néocésarée, fut nommé juge, et Dom Coselli Promoteur. SOIXANTE QUINZE témoins pour furent cités par le Postulateur, le Promoteur en appela VINGT-SIX contre. On distribua à chacun une série de questions écrites, au nombre de CENT TRENTE-DEUX, auxquelles tous avaient à répondre en conscience. Aux questions écrites succédèrent les interrogatoires, qui prirent QUATRE CENT-DEUX SÉANCES, et durèrent plus de DEUX ANS. Commencée le 6 juin 1783, cette longue investigation se termina le 22 septembre 1785. Les volumes qui les recueillirent comptent TROIS-MILLE-TROIS-CENTS PAGES; le sommaire imprimé par ordre de la Congrégation des rites compte à lui seul CINQ CENTS PAGES grand in-4°.

En même temps, et dès le 16 mai 1783, une Commission épiscopale avait chargé le curé et le vicaire d'Amettes de procéder à une enquête sur les circonstances de la jeunesse de Benoît Joseph; de très nombreux témoins, parmi lesquels son père, sa mère, ses maîtres, etc., furent entendus.

Le 28 juin de la même année, le Postulateur pressa l'évêque de Boulogne, le savant et pieux Mgr de Pressy, de commencer, dans son diocèse, la double information réclamée par les décrets d'Urbain VIII, pour constater la renommée publique des vertus et des miracles du serviteur

de Dieu, et, en même temps, qu'il ne lui a été rendu aucun culte public. Monseigneur l'évêque de Boulogne institua, le 28 janvier 1784, le tribunal devant lequel devaient s'instruire ces informations. Ouvertes au commencement de mars, elles durèrent un mois, et occupèrent TRENTE-SEPT séances, aussi bien remplies qu'édifiantes. Dans le procès verbal signé le 2 juin les informateurs font cette déclaration importante. « Nous n'avons rien aperçu dans aucun témoin qui puisse nous faire conserver des soupçons sur sa sincérité ; tout, au contraire, dans leur air et dans leur maintien, nous a fait connaître que, pénétrés de la religion du serment qu'ils avaient prêté, ils avaient véritablement à cœur d'en remplir les obligations.

Mgr de Pressy se hâta d'adresser à Rome le résultat des graves études du tribunal qu'il avait institué. En même temps qu'à Rome et à Boulogne, des enquêtes semblable avaient lieu à Lorette, où Benoît Joseph venait souvent en pèlerinage, ainsi qu'à Paray le Monial et à l'abbaye de Sept-Fonds.

Elles étaient à peine terminées, que, de toutes parts parvenaient à Rome des supplications ardentes, demandant que le nom du vénérable fut bientôt inscrit dans les fastes de l'Église.

Aussitôt que les volumineux dossiers de ces enquêtes furent entre ses mains, l'avocat, Jean-Baptiste Allegani, commença son plaidoyer en faveur de l'introduction de la cause. Imprimé à Rome, en 1787, ce plaidoyer ne compte pas moins de CINQ CENT TRENTE-TROIS pages, in-4°. Ce n'était pourtant qu'un exposé sommaire, et la discussion ne devait s'établir qu'après les observations critiques du Promoteur de la foi. Rédigées par M. Charles Erskine avec vivacité, avec violence même, en soixante-trois pages in-4°, auxquelles on eut soin d'ajouter plus de cent pages d'objections empruntées aux ennemis les plus acharnés de la Cause,

elles parurent en 1791. La réponse ne se fit pas attendre. L'avocat Alegiani la composa avec une ampleur de discussion, une vigueur de polémique, une finesse d'aperçus, qui font de cette réplique un véritable chef-d'œuvre.

Le rapport présenté à la Sacrée-Congrégation des Rites, juge de ce premier conflit, par son illustre Préfet, en même temps Rapporteur de la cause, le cardinal Léon Archinti, fut favorablement accueilli et adopté par elle. Elle soumit à son tour son jugement au souverain pontife, Pie VI, le 31 mars 1792, lui demandant de procéder à l'enquête générale et officielle, qui devait aboutir à la Béatification. Cette requête fut agréée par le Pape; le serviteur de Dieu fut dès lors proclamé vénérable, et le procès apostolique était inauguré.

La Commission apostolique, définitivement constituée en mai 1792, informa d'abord sur la réputation de sainteté, puis sur les vertus et les miracles. Les procès-verbaux de ses TRENTE-SIX SÉANCES, discutés au sein de la Congrégation des Rites et approuvés par une sentence favorable, furent sanctionnés par le souverain pontife, le 19 février 1794. Ce même procès apostolique aurait dû se poursuivre en France, à Boulogne comme à Autun, mais la Révolution avait tout bouleversé.

Il s'instruisit cependant à Lorette dans les derniers mois de 1792. En même temps, à Rome, dans une enquête complémentaire, de la fin de mars 1792 à la fin de juin 1796, on entendit QUATRE-VINGT NOUVEAUX TÉMOINS. Après quoi, les juges, suivant l'usage, ordonnèrent la visite du tombeau et la reconnaissance du corps. Le nouveau Cardinal Vicaire voulut lui-même y assister avec tout le tribunal, deux médecins et deux chirurgiens assermentés, Quoique dans une dissolution très avancée, les restes du cadavre ne donnaient aucune mauvaise odeur. Le rapport des quatre experts fut lu dans une nouvelle séance

du 11 juillet, et, ce jour là même, le postulateur demandait la publication du procès, qui fut ordonnée par un décret des Juges. L'ensemble de tous les actes compte TROIS MILLE NEUF CENT SOIXANTE-DIX-NEUF PAGES : La collation de la copie avec l'original ne nécessita pas moins de CINQUANTE-CINQ SÉANCES de plusieurs heures chacune ; elle fut déposée aux archives du Vicariat, le 20 juillet : ce fut le jour de la clôture des informations de Rome qui avaient exigé en tout CINQ CENT SOIXANTE-TROIS SÉANCES.

Ce volumineux dossier fut transmis tout aussitôt à la Sacrée Congrégation. Le dépôt fait, il suffisait d'une autorisation du Souverain Pontife, avec dispense des cinquante ans, pour que la discussion des vertus et des miracles commençât.

Mais l'heure de la persécution avait sonné pour l'Église de Rome, comme pour l'Église de France, et la tempête révolutionnaire agitait violemment la barque de saint Pierre. Pie VI et Pie VII furent successivement enlevés de Rome et traînés en exil.

Ce ne fut qu'en 1828 que la question de l'héroïcité des vertus fut définitivement abordée par la Congrégation des Rites. Elle prit d'abord connaissance des plaidoyers de Louis Alegiani, des observations critiques du Promoteur, Vincent Pescatelli, de la réplique de l'avocat Hyacinthe Amici qui n'a pas moins de TROIS CENTS PAGES, et se terminait ainsi : « Au flambeau des actes du procès et par la voix concordante de CENT SOIXANTE TÉMOINS, la plupart illustres par leur foi, par leur caractère, par leur doctrine, Dieu a convaincu de mensonge ceux qui ont balbutié qu'il ne constait pas de la sainteté de Benoît-Joseph Labre ; notre Censeur a été lui-même forcé d'avouer que, s'il a suivi héroïquement les voies de la pénitence, il a conservé jusqu'à la fin l'innocence du baptême. » Le cardinal Rapporteur admit ces conclusions et la Sacrée Congrégation

les sanctionna par son vote. Le moment était venu pour le Souverain Pontife de prononcer solennellement, et en dernier ressort, après trois consistoires ou Réunions solennelles.

Dans la première, *Anti-préparatoire*, en présence du Collége entier des cardinaux, le président de la congrégation dès Rites fit son rapport et lut son jugement. Chaque cardinal, à qui le secrétaire avait distribué d'avance un abrégé de la vie, des vertus et des miracles du serviteur de Dieu, donna son avis librement et indépendamment.

Dans la seconde, la *Réunion préparatoire*, tenue le 22 mars 1836, en présence du sacré Collége, de tous les évêques présents à Rome, des consulteurs et des officiers de la congrégation des Rites, des dignitaires de la cour romaine, des députés des villes ponficales, des Ambassadeurs des puissances catholiques, un Avocat consistorial célébra les mérites de Benoit-Joseph Labre.

Dans la troisième enfin, *Réunion plénière*, le 3 août 1841, le Souverain Pontife Grégoire XVI, après avoir entendu les savantes discussions des avocats et du Promoteur, soumit une dernière fois à l'appréciation du Sacré-Collége et des Évêques présents à Rome la vérité des vertus héroïques du serviteur de Dieu; puis, après avoir employé DIX MOIS ENTIERS à étudier, à réfléchir et à prier, il promulgua enfin, le 22 mai 1842, le décret qui proclame l'héroïcité des vertus du vénérable Benoît-Joseph Labre. Enfin, quelques jours plus tard, le jour de la très sainte Trinité, après avoir longtemps imploré le secours d'en haut, après avoir célébré les saints mystères, sa Sainteté fit appeler au Vatican le cardinal Pedicini, préfet de la Congrégation des Rites, le cardinal vicaire Patrizzi, Rapporteur de la cause, le R. P. Frattini, Promoteur de la foi, le secrétaire Fatari, et leur déclara, selon la formule reçue, que LE VÉNÉRABLE BENOIT-JOSEPH LABRE AVAIT ÉVIDEMMENT PRATIQUÉ LES VERTUS THÉOLOGALES ET LES VERTUS CARDINALES AU DEGRÉ HÉROÏQUE.

Restait le procès, plus immense encore, de la constatation des miracles. Le Postulateur de la cause, l'abbé François Virili, de la congrégation des missionnaires du Précieux Sang, fut sommé par la congrégation des Rites de soumettre trois miracles à son approbation. Celui-ci proposa :

1° La guérison instantanée et parfaite de Marie-Rose de Luca, d'une phthisie confirmée, au dernier degré.

2° La guérison instantanée et parfaite de Thérèse Tartufoli d'un ulcère invétéré de la gorge, fistuleux, sinueux, à bords calleux.

3° La guérison instantanée et parfaite de sœur Angèle-Joséphine Marini d'une obstruction ancienne, squirreuse ou pierreuse de la rate, aggravée de symptômes très alarmants d'autres maladies.

Dans l'information relative à Marie-Rose on entendit jusqu'à SOIXANTE-SEIZE TÉMOINS. Dans l'information relative à Marie Thérèse, survenue au sein d'un couvent, on se contenta de SEIZE TÉMOINS oculaires. La première information, en 1824, sur la guérison de sœur Angèle Marini, amena la comparution de neuf témoins, et exigea TRENTE-TROIS INTERROGATOIRES ; dans la seconde, DOUZE nouveaux témoins furent entendus.

Dès que les pièces des procès furent parvenues à Rome, le Postulateur en demanda la vérification, qui lui fut accordée en avril 1848. Alors commença le travail de l'avocat de la cause et celui du Promoteur de la Foi sur les trois miracles présentés. Ils furent soumis aux investigations les plus minutieuses ; ils furent habilement attaqués par le promoteur André Frattini, mais victorieusement établis par les réponses magistrales de l'avocat François Mercurelli, qui ont quelquefois jusqu'à 300 pages, petit in-f°. Ce travail considérable ne fut publié qu'en 1853.

Immédiatement après, le R.P. Virili demanda la réunion de l'assemblée Anti-préparatoire, qui se tint chez le car–

dinal Patrizzi. Les guérisons de Thérèse Tartufoli et de sœur Angèle Marini furent unanimement reconnues miraculeuses. Mais la guérison de Marie-Rose de Luca fut renvoyée à l'examen de deux nouveaux médecins experts. L'un, Jean-Baptiste Girelli, conclut sans aucune hésitation au miracle ; l'autre, Charles Maggiorani, maintint que l'on ne pouvait point exclure de cette guérison les causes naturelles, tout en y voyant quelque chose d'extraordinaire. C'en était assez pour réclamer une contre-expertise confiée au docteur Valentini, professeur de clinique à l'université de Rome ; celui-ci conclut absolument au miracle.

Dès lors, l'assemblée Préparatoire put se tenir ; elle eut lieu au Vatican, le 15 septembre 1857, et les consulteurs confirmèrent les miracles par leur suffrage unanime. Restait l'assemblée générale; elle fut tenue, le 15 mars 1859, au Vatican, en présence de sa Sainteté Pie IX. Après le rapport du Cardinal Rapporteur, les Cardinaux présents et les Consulteurs affirmèrent de nouveau unanimement, par leur vote, la vérité des trois miracles.

Pie IX, après avoir réclamé et attendu de nouvelles prières, après de mures réflexions, et aussi des supplications ferventes, rendit son jugement solennel et définitif, le jour de l'Ascension 1859.

Lorsque le Saint Père fut monté sur son trône, le révérend père François Virili célébra dans un éloquent discours les vertus et les miracles de Benoît-Joseph.

Le Souverain Pontife, prenant alors la parole, fit l'éloge du serviteur de Dieu, exaltant l'humilité et la pauvreté qui ont jeté sur lui un si grand éclat.

Vint ensuite la supplique par laquelle l'avocat Mercurelli, au nom du Postulateur Virili, et en son propre nom, réclama pour son illustre client les honneurs de la béatification : nous ne pouvons nous défendre de rappeler ici son admirable péroraison. « La France entière, où le serviteur de Dieu

a reçu le jour, les pays qu'il a parcourus et ceux où la renommée de sa sainteté a retenti, Rome avant tout, et, dans Rome le quartier où il a passé ses derniers jours et rendu le dernier soupir, réclament très humblement de votre Sainteté que le nouvel habitant du ciel, proposé bientôt à la vénération des fidèles, et devenu l'objet de leur vénération, leur apprenne de nouveau par ses exemples que les moyens d'acquérir la véritable félicité ne sont ni la richesse, ni le faste, ni les voluptés, mais le mépris de ce qui passe et le désir de ce qui demeure, joint à l'humilité et couronné par la mortification. » Le Promoteur Frattini, à son tour, déposant sa verge de Censeur et de Critique, se joint à son adversaire, réclamant l'exaltation de celui qui s'était humilié dans la plus extrême pauvreté et le plus absolu dénûment.

Enfin, après la Bénédiction *Urbi et Orbi* donnée du haut du belvédère de la tribune de la basilique du Vatican, Pie IX se rendit à la Sacristie des Chanoines, et là, entouré de tous ses prélats, sa Sainteté proclama le décret de Béatification du vénérable serviteur de Dieu, Benoît-Joseph Labre, protestation solennelle CONTRE LE SENSUALISNE IMPIE, QUI A ENVAHI LA SOCIÉTÉ MODERNE, ET QUI NE SAURAIT ÊTRE ÉNERGIQUEMENT ET FRUCTUEUSEMENT COMBATTU QUE PAR LA PRATIQUE DE LA PAUVRETÉ SI AMOUREUSEMENT AIMÉE DU BIENHEUREUX BENOIT-JOSEPH LABRE.

Un an s'était à peine écoulé que l'infatigable Postulateur sollicita la reprise de la cause, en vue de la Canonisation. L'avocat Mercurelli se fit l'interprête inspiré de l'Église, et le Souverain pontife lui donna gain de cause en mars 1866. Le Postulateur fit aussitôt choix de deux nouveaux miracles survenus l'un à Rome même, l'autre au mont Falisque.

A Rome, Thérèse Massetti fut guérie subitement, dans l'église du Vatican, le jour de la solennité de la Béatification,

au moment précis où l'on découvrit l'image du bienheureux, d'un squirre cancéreux au sein gauche.

Au mont Falisque, sœur Marie Thérèse de l'Immaculée Conception, religieuse professe du monastère du Divin Amour, fut guérie subitement et parfaitement d'un cancer ulcéré de l'estomac.

Une commission composée de trois évêques fut chargée d'informer sur le miracle de Rome; DIX-HUIT TÉMOINS comparurent avec la miraculée elle-même. L'avocat Hilaire Alibrandi, défendeur de la cause et le promoteur de la foi furent entendus CHACUN TROIS FOIS, et, après une très savante étude du docteur Alexandre Ceccarelli, la Sacrée congrégation des rites se prononça en faveur du miracle.

Après SIX ANNÉES de discussion, commençée presque en même temps que celle de Rome, après un long débat sur les questions que les rapports des médecins experts soulevèrent, après une très remarquable consultation médicale du docteur Vincent Diori sur le cancer de l'estomac, qui a CENT DIX PAGES, grand in-4°, la congrégation préparatoire put avoir lieu au Vatican, le 23 avril 1872; la promulgation solennelle du décret approbatif des miracles, le 29 décembre; l'approbation définitive des deux miracles, donnée à l'unanimité des membres de la Sacrée congrégation, le 14 janvier 1875; le décret *de Tuto*, autorisant à procéder à la solennité, le 9 février de la même année.

Ce ne sont là encore que des préliminaires! Il est un Jugement Suprême à prononcer, qui n'a aucun analogue dans les CAUSES de la terre, et doit tomber de la bouche du représentant direct de CELUI dont la voix du père céleste descendant des cieux disait: Voici mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances, écoutez-le.

Quand l'heure du décret de canonisation a sonné, et que le représentant de Jésus-Christ a pris place sur son Trône,

le Postulateur de la cause demande *instamment* d'abord, *plus instamment* ensuite, *très instamment* enfin, de donner au nouveau saint sa place définitive parmi les protecteurs et les patrons du monde catholique.

A la première postulation, le Secrétaire des brefs répond au nom du très Saint Père : Prions. Le très Saint Père se lève et s'agenouille devant l'autel pour réciter les Litanies des Saints. C'est comme une invocation suprême, une dernière supplication, appelant les lumières de l'Esprit-Saint et l'assentiment de la cour céleste, avant l'admission du nouvel élu au nombre de ceux que l'Église peut et doit invoquer.

Après le chant des Litanies, le Pape remonte sur son trône, et le Postulateur redouble son instance. Le secrétaire des brefs répond une seconde fois, Prions ! On entonne le *Veni Creator*. Et pendant que le Postulateur resté à genoux supplie une dernière fois, très instamment, le Pape, la Tiare en tête, comme docteur infaillible et chef de l'Église universelle, prononce le décret suivant.

« Pour l'honneur de la sainte et indivisible Trinité, pour l'exaltation de la foi catholique et le développement de la Religion chrétienne, par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et par la Nôtre, sur le conseil entendu de nos vénérables Frères, les cardinaux de la sainte Église romaine, les patriarches, les archevêques et évêques, nous définissons que le bienheureux Benoît-Joseph Labre est dénommé SAINT, et nous insérons son nom dans le catalogue des Saints. Nous statuons en outre que sa mémoire devra être honorée chaque année, avec une pieuse dévotion, par l'Église universelle, le 16 avril. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Tout est consommé.

Voilà le tribunal ou les tribunaux, voilà les juges, voilà

les jugements ! Si l'on n'admettait pas qu'un arrêt prononcé dans ces conditions de lenteur, de maturité, de sévérité, de sollicitude d'inquisition, hors de l'influence de toute pression humaine, en présence et sous l'inspiration de Dieu, est nécessairement infaillible, et l'expression manifeste de la vérité absolue; que, par conséquent, les cinq faits éclatants de guérison qui en ont été la base essentielle et indispensable, sont des miracles incontestablement divins, il faudrait non-seulement croire, mais proclamer, comme certain, que tous les jugements rendus par les tribunaux humains, en matière criminelle, correctionnelle ou civile, non-seulement peuvent, mais doivent être considérés comme incertains, et, par conséquent, comme injustement rendus ! Cette conclusion est effrayante, mais elle est rigoureuse, inévitable, et l'on ne saurait lui échapper.

Il ne s'est agi jusqu'ici que d'une sorte de certitude extrinsèque, fondée sur l'excellence du tribunal, des procédures, des jugements. J'ose ajouter que la certitude intrinsèque fondée sur la netteté, la rigueur magistrale des arguments et des preuves invoqués à l'appui de la vérité de chacun des miracles proposés pour la béatification et la canonisation des saints en général, de saint Benoît-Joseph Labre, en particulier, ne laisse absolument rien à désirer, que toutes les plaidoiries entendues au sein de la Congrégation des Rites sont à la hauteur des plaidoyers les plus admirés des tribunaux et des barreaux humains, dans l'antiquité et dans les temps modernes. J'ai lu, pendant de longues années, les thèses de Doctorat, d'Aggrégation, de Professorat, de l'Ecole de médecine de Paris, thèses qui ont rendu glorieux les noms d'un grand nombre de lutteurs intrépides, les Jules Guérin, les Michon, les Bouvier, les Malgaigne, les Bouchardat, les Guérard, etc., etc., et je n'hésite pas à dire qu'aucune ne m'a plus satisfait, plus

ravi, que les réponses éloquentes de François Mercurelli aux observations critiques du Promoteur de la Foi.

Et cependant, le dirai-je, ces plaidoieries étaient de grandes et regrettables inconnues. Personne encore n'avait pu prendre connaissance de l'ensemble des pièces d'un seul procès de béatification ou de canonisation. Les actes d'un même procès, n'avaient été réunis que très accidentellement, de sorte que la démonstration complète de la vérité d'un seul miracle n'était pas faite pour le public, puisque tous ses éléments, exposé, discussion, objections, réponses, jugements, n'avaient pas été condensés en un seul tout indivisible. Il y a plus, Urbain VIII avait cru devoir défendre que ces procédures si admirables fussent imprimées. C'est qu'en effet, dans les âges bienheureux de foi simple et vive, il y eût eu peut-être quelque danger, ou du moins quelqu'inconvénient, à faire connaître aux fidèles combien d'objections, et quelles objections ! on pouvait soulever contre des faits éclatants, palpables, dont la possibilité était un dogme de foi, qui se reproduisaient si souvent et partout sous les yeux de tous. Cette défense a été levée depuis, mais ces actes ont toujours été imprimés en peti nombre avec la signature du promoteur ; ils sont le plus souvent restés entassés dans les archives de la Sacrée Congrégation des Rites ou du Vatican.

Ces procédures admirables, j'en avais une idée vague, par ce qu'en disait la renommée publique, mais je ne les connaissais réellement pas, quand, il y a près de trente ans, sous une inspiration que j'aime à croire sainte et providentielle, je pris la résolution d'en publier une aussi complètement que possible. La démonstration scientifique de la Possibilité du miracle par sa Réalité est aujourd'hui absolument nécessaire, or cette démonstration scientifique n'est faite que dans et par les actes des procès de Béatification ou de Canonisation.

Sa Sainteté Léon XIII a daigné déclarer et prouver, par des arguments trop honorables pour moi, dans ses belles lettres pontificales du 3 juillet 1879, que j'avais eu mission spéciale pour publier mes Splendeurs de la Foi: je suis, par la même autorisé à croire que j'avais mission, non moins spéciale, pour publier les Actes d'un procès de béatification et de canonisation, puisque cette publication entrait pour une part essentielle dans le plan de mes Splendeurs.

Lorsque le moment fut venu, et que je demandai à la Sacrée congrégation des Rites, par l'intermédiaire de mon savant et vénérable ami, Mgr Fabiani, chanoine de Sainte Marie Majeure, l'autorisation de publier les procès de béatification et de canonisation de saint Benoît-Joseph Labre, et, par conséquent, la livraison, ou mise en main, de toutes les pièces essentielles de ces procès, j'ignorais complètement, je le répète, la valeur intrinsèque des actes de ces procédures sans rivales. Je ne m'en étais pas encore fait une idée, quand je les confiai à mon très savant ami, M. l'abbé Gainet, auteur de la Bible sans la Bible, mon compagnon de route à Rome, qui eut avec moi l'honneur et le bonheur de se prosterner aux pieds de l'immortel Pontife Léon XIII, pour qu'il les fit traduire, sous sa direction, par ses plus savants confrères du diocèse de Reims. Je ne les ai connues que lorsque je les ai lues, en épreuves, et qu'il s'est agi de donner à la traduction son dernier degré possible de fidélité, d'exactitude, d'élégance. Mais, à partir de ce moment, quoique cette révision et ces corrections aient été un travail excessif et difficile à l'excès, mon admiration a été grande, et elle n'a pas cessé de croître jusqu'à la fin. Je dois même dire que ces exposés et ces plaidoyers ont eu pour moi un charme immense, tant ils sont vrais, éloquents et victorieux, tant ils apportent de satisfaction à l'esprit et de soulagement au cœur.

Je ne suis pas médecin, mais, dans l'espoir que je serais appelé un jour aux Missions de la Chine, j'ai quelque temps étudié la médecine sous des maîtres éminents, Récamier et Roux, l'un médecin en chef, l'autre chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris. Plus tard mes devoirs de journaliste encyclopédique m'ont mis dans l'heureuse nécessité de lire le plus grand nombre des journaux de médecine et de chirurgie, la Gazette médicale, l'Union médicale, la Gazette des hôpitaux, le Moniteur des hôpitaux, les Mémoires de médecine et de chirurgie, les Mémoires de la chirurgie militaire, etc., de les dépouiller, la plume à la main, de traiter un nombre considérable de questions d'étiologie, de diagnostic, de thérapeutique, etc., de manier chaque jour les dictionnaires de médecine de chirurgie, et de thérapeutique, etc., etc. Je ne suis donc pas médecin, mais, et ne m'est-il pas permis d'y voir un indice nouveau d'une mission spéciale, tant de connaissances acquises m'ont fait plus que médecin, en quelque sorte, et elles m'avaient surabondamment préparé à mener à bonne fin l'immense publication que j'achève aujourd'hui. En l'absence de cette science encyclopédique, j'aurais été forcé d'accepter la collaboration d'un médecin, ou plutôt de confier ce travail presque en entier à un médecin que j'aurais cherché partout, sans le rencontrer nulle part, qui n'aurait pas compris l'état réel de la question, qui aurait fait à chaque instant fausse route, et ne serait jamais arrivé au but. Il faut que j'en fasse la confidence, j'ai tenté dans cette direction un essai de quelques jours, qui a pensé tout compromettre. Si mon travail laisse à désirer, ce ne sera pas la science médicale qui m'aura fait défaut, d'autant plus que j'ai pu, quand il était nécessaire, recourir non-seulement aux sources, mais à des médecins savants et amis, très expérimentés.

Je me fais illusion peut-être, mais j'espère que le très

grand nombre des médecins qui consentiront à lire mon livre seront, bon gré, malgré, amenés à reconnaître que, les cinq miraculées de Saint Benoît-Joseph Labre, qui bénira et fécondera leur lecture, ont été incontestablement guéries, en dehors de toutes les forces de la nature et des ressources de l'art : Marie-Rose de Luca d'une phthisie confirmée, au dernier degré ; Thérèse Tartufoli, d'un ulcère invétéré de la gorge, fistuleux, sinueux, à bords calleux : Angèle-Joséphine Marini, d'une obstruction ancienne squirrheuse ou pierreuse de la rate ; Thérèse Massetti d'un squirrhe cancéreux au sein ; Marie Thérèse de l'Immaculée Conception, d'un cancer ulcéré de l'estomac.

Le poumon, la gorge, la rate, le sein, l'estomac ce sont des organes essentiels ; ces maladies forment un ensemble remarquable ; et quel précieux fond d'instruction cet ensemble apportera à ceux, prêtres ou laïques, qui liront ce volume.

Voilà le sentiment qui m'inspirait, quand je demandai à la sacrée congregation des Rites, pour les reproduire, les pièces du procès de béatification et de canonisation de l'avant dernier des saints placés sur les autels.

Il me reste à dire, aussi brièvement que possible, pourquoi, ayant à choisir entre TRENTE-QUATRE procès de béatification et de canonisation, jugés par la congrégation des rites, d'après les règles si savamment et si sagement formulées par Benoît XIV, je me suis arrêté à saint Benoît-Joseph Labre, le dernier de tous.

Je réponds sans hésiter, par vénération et par amour pour Pie IX. Ce grand et pieux Pontife daigna avoir de l'affection pour moi, il me l'a souvent témoignée par l'intermédiaire de son Eminence la cardinal Bonaparte, et il m'a donné de son affection une preuve éclatante. Or, l'acte le plus surnaturel, le plus courageux, le plus glorieux du

pontificat de Pie IX fut la béatification de saint Benoît-Joseph Labre, le pauvre des pauvres, béatification que l'impiété, la libre pensée, la Franc-maçonnerie, l'enfer accueillirent avec tant de rage, une rage qui ne s'éteindra jamais.

Voilà le motif premier de mon choix ; voici le second.

Benoît-Joseph a voulu être le dernier des saints ; aucun saint ne s'est fait aussi humble aussi petit, aucun ne s'est plus anéanti ! Il a été au plus haut degré un de ces riens humains, qui, échangeant leur néant contre la toute puissance divine, sont seuls capables de confondre les plus forts. Et j'ai voulu qu'il fut le premier à nous apporter la démonstration scientifique du miracle, moyen, peut-être le plus efficace, de ramener à la foi ceux des incrédules du dix-neuvième siècle qui n'ont pas péché contre le Saint-Esprit, c'est à dire qui ont gardé une certaine bonne foi, qui ne repoussent pas de parti pris la vérité démontrée et reconnue comme vérité.

Saint Benoît-Joseph en outre est un saint tout à fait extraordinaire, qu'aucun lien, même infiniment petit, ne tenait attaché à la terre, qui était toujours en prière, toujours prêt à entrer en extase, ou mieux, toujours en extase, toujours prêt à monter vers le ciel, faisant sans cesse des actes héroïques d'amour de Dieu et du prochain.

Des milliers de personnes l'ont vu, les bras croisés sur la poitrine, le corps soulevé de terre et comme suspendu en l'air, le visage enflammé, resplendissant d'une vive lumière depuis les pieds jusqu'à la tête. Chaque jour, pendant huit longues années, il passa toutes ses matinées aux pieds de la madone de Notre-Dame du Mont, à genoux, mais touchant à peine, ou même ne touchant pas la terre, immobile sous les yeux de Marie, tout occupé d'elle, se consumant d'amour, laissant échapper à demi voix ces invocations tendres : Ma mère ! oh ! Marie ! oh ! ma mère !

Le miracle est en permanence et brille de tout son éclat aux lieux de pélerinage, dans les sanctuaires bénis consacrés par l'apparitions de la très Sainte Vierge, d'un archange, d'un ange, par le berceau, la demeure, le tombeau des grands serviteurs de Dieu ; etc. Or, saint Benoît Joseph Labre fut le pèlerin des pèlerins, sa vie ne fut qu'un long pèlerinage. De Parray-le-Monial, où il vint tout d'abord apprendre plus parfaitement à être pauvre d'esprit, doux et humble de cœur, il s'élança vers Notre-Dame-de-Liesse, le Mont-Saint-Michel, Lorette, Rome, le Mont-Gargan, Bari, Saint-Jacques de Compostelle, etc., etc. Si La Salette, Lourdes, Pont-Main, la Basilique du Vœu National, avaient existé ; il serait venu à la Salette, à Lourdes, à Pont-Main, à Montmartre. Et j'aime à croire, que sa vocation, fut de condenser en sa personne la vertu de tous les miracles ! c'est donc bien à lui qu'il fallait demander la démonstration solennelle du Miracle.

Saint Benoît-Joseph Labre enfin est le plus merveilleux peut-être des thaumaturges. Le nombre de ses miracles authentiquement recueillis a dépassé de beaucoup le chiffre de deux cents ; et le plus éclatant, le plus incompréhensible de tous les miracles, la multilocation, ou la présence à la fois en plusieurs lieux, qu'on rencontre très rarement dans les Annales de l'Église, qui ne se produisit qu'une ou deux fois dans la vie des saints illustres qui en furent favorisés, était presque habituelle à Benoît-Joseph Labre. Qui pourrait dire combien de fois il fut en même temps, et dans l'hospice Mancini, où il rentrait chaque soir, et aux pieds du Saint-Sacrement, dans celle des églises de Rome où se célébraient les quarante heures ? Qu'on me le pardonne, saint Benoît-Ioseph était plus qu'un saint, plus qu'un ange ordinaire: c'était un séraphin, ou mieux une sorte d'incarnation divine, un autre Jésus-Christ. Rien de lui ne vivait en lui, Jésus-Christ seul

était sa vie! A son souvenir, comme saint Jean Chrysostôme au souvenir du Grand Paul, je reste confondu, stupéfait, anéanti; j'admire et j'admire encore, je vénère et je vénère encore, je prie et je prie encore, j'aime et j'aime encore. Dans ces conditions, c'était comme un acte de justice distributive, que les premiers procès publiés de béatification et de canonisation fussent ceux du saint dont la vie toute entière fut un miracle incessant et éclatant, un miracle de premier ordre.

Voilà le second motif qui m'animait, quand je demandai à la sacrée congrégation des Rites la collection des pièces de la Cause de l'illustre mendiant.

Plus tard cependant j'eus un scrupule qui m'arrêta presque court. Les cinq miraculées de saint Benoît-Joseph Labre sont des femmes, et il entrait dans mon programme que le sujet de l'un au moins des miracles fut un homme! C'était, je l'avoue, un léger manque de foi, auquel je n'attachais pas d'ailleurs une grande importance, mais que je crus devoir soumettre à l'appréciation de sa Sainteté Léon XIII, au beau jour de l'Audience particulière qu'elle daigna m'accorder. Mais j'avais à peine ouvert mon cœur que le grand Pontife me rassura. « Oh! non, ne changez pas! Votre choix est excellent! Restez fidèle à saint Benoît-Joseph et à Pie IX! Quand il s'agit de miracles féminins, comme il vous plaît de les appeler, la Sacrée congrégation des Rites est encore plus sur ses gardes et plus sévère; elle exige une surabondance de preuves extraordinaire, et, s'il était possible, le miracle serait rendu encore plus certain.

Et en effet, dès que je me mis à l'œuvre, je constatai sur le champ que, par celà même qu'il est féminin, le miracle fait la partie incomparablement plus belle au Promoteur de la Foi, à l'avocat du diable, qui ne manque jamais de donner une place énorme à l'hystérie, à la névrose, et leur fait jouer un rôle immense; dans la maladie

pour dissimuler sa gravité, dans la guérison pour lui enlever tout ce qu'elle pouvait présenter de miraculeux, pour en faire un effet, ou même un jeu de la nature. Mes lecteurs seront heureux de constater par eux mêmes la profonde sagesse du jugement porté par le très saint Père.

Je suis donc resté fidèle à Benoît-Joseph, à Pie IX! Cette fidélité sera la gloire et le bonheur de ma vie! Quelle gloire et quel bonheur, en effet, que d'avoir été appelé le premier à combler une lacune infiniment regrettable, à faire briller une des splendeurs les plus éclatantes de la sainte Église catholique, apostolique, romaine, admirable surtout, comme Dieu, dans ses saints, dans les saints innombrables qu'elle engendre, et qu'elle engendre seule, parce que seule elle est divine! MIRABILIS DEUS IN SANCTIS SUIS.

M. Renan a fait, dans la préface de sa vie de Jésus-Christ, cet aveu étrange, mais précieux : « Si le MIRACLE A QUELQUE RÉALITÉ, mon livre est un tissu d'erreurs. Si, au contraire, LE MIRACLE EST UNE CHOSE INADMISSIBLE, j'ai eu raison d'envisager les livres qui contiennent des récits miraculeux, comme des légendes pleines d'incertitude et d'erreurs de parti pris. » Enchérissant sur son émule, M. Ernest-Havet a osé dire : « Non seulement Jésus n'a jamais fait de miracles, mais j'ajoute hardiment qu'on n'a pas pu dire, qu'on n'a pas pu croire cela! CE N'EST QU'A DISTANCE, et longtemps après, qu'on a imaginé de pareilles choses! Quand la critique refuse de croire au miracle, ELLE N'A PAS BESOIN D'APPORTER DE PREUVES à l'appui de sa négation. CE QU'ON RACONTE EST FAUX, SIMPLEMENT, PAR CE QUE CE QU'ON RACONTE N'A PAS PU ÊTRE. »

Et voici que, pour la première fois, j'apporte, la démonstration rigoureuse et complète par la science la plus avancée, la consécration éclatante par le tribunal le plus auguste et le plus éclairé de l'univers, de cinq miracles,

en tout semblables aux miracles de l'Évangile, opérés de nos jours, en pleins dix-huitième et dix-neuvième siècles! L'incrédulité, débusquée de son avant-poste, l'Impossibilité! est donc ramenée forcément sur le terrain du Fait. Or, le plus grand des miracles, si ce n'était pas la plus monstrueuse des absurdités, serait que CE QUI EST NE FUT PAS!

O médecins, car c'est à vous surtout que s'adresse mon livre, vous dont la sainte Écriture a dit : « La science du médecin lui fera porter haut la tête, et lui vaudra les louanges des grands. » « Le Très-Haut a donné au médecin la science, par laquelle la vertu des médicaments arrive jusqu'à lui, et cette science le fera honorer. » Voici que je vous offre une occasion unique de remplir une mission de salut, d'exercer une influence éminemment bienfaisante. J'ai mis sous vos yeux, avec les preuves les plus irrécusables à l'appui, cinq guérisons certainement miraculeuses, de maladies incurables par les forces de la nature ou les ressources de l'art, de maladies que vous n'avez jamais guéries subitement, complètement, irrévocablement. Or si, comme je n'en doute pas, après m'avoir lu, votre conviction est faite, vous faisant à votre tour juges de faits que vous aurez examinés à fond, exprimez-la par ce simple mot, avec votre signature, CONSTAT, il conste! Votre adhésion n'est nullement nécessaire à la constatation de la vérité, mais, si vous me l'accordez, elle aura une portée immense. Prononcé par cent ou deux cents médecins seulement, ce CONSTAT produira des effets merveilleux ; il fermera la bouche à l'incrédulité, et contribuera puissamment au retour à la Foi dans notre belle et chère Patrie. J'ai fini.

Oh PETIT GRAND SAINT! je vous ai appartenu uniquement dans ces deux dernières années de ma vie. Le travail de rédaction et d'impression de cet énorme volume m'a absorbé tout entier. Daignez le bénir et assurer son succès. Ouvrez

les yeux et touchez le cœur de ceux qui le liront. Des circonstances indépendantes de ma volonté, ménagées sans doute par l'éternel ennemi de Dieu et le vôtre, qui ne voulait à aucun prix de la démonstration scientifique du miracle, ont rendu mon travail tellement difficile, qu'il est resté forcément imparfait au point de vue, secondaire heureusement, de la distribution et de la correction typographiques. Jetez un voile sur ces défauts, faites qu'ils passent inaperçus, afin que le succès de cet ouvrage, entrepris uniquement pour la gloire de Dieu et la vôtre, ne soit pas trop amoindri. Votre devise est la mienne : LUI, Jésus-Christ, IL FAUT QU'IL CROISSE, *moi, il faut que je diminue !* Je lui ai été assez fidèle pour me sentir capable de supporter sans trop de peine l'humiliation que les imperfections dont je parle doivent m'attirer. Mais vous, saint Benoît-Joseph, vous lui avez été fidèle jusqu'à l'héroïsme ; elle a été le mobile de votre vie toute entière. Depuis le berceau jusqu'à la tombe, vous n'avez pas cessé un instant de diminuer volontairement, incessamment, indéfiniment, pour faire croître Jésus-Christ en vous et hors de vous, partout et toujours ! Et c'est ainsi que vous êtes parvenu à vous anéantir au point qu'il n'y avait plus en vous rien de vous, que Jésus-Christ vivait seul en vous ! Comme récompense de ma bonne volonté, je ne vous demande qu'une grâce : obtenez que ce bienheureux anéantissement s'opère aussi en moi ! J'aurai alors à mon tour échangé ma faiblesse contre la force divine ; je confirmerai mes frères dans la Foi !

15 avril 1882, jour où je suis entré dans ma soixante-dix-neuvième année !

F. MOIGNO.

P. S. — Qu'il me soit permis d'exprimer ma reconnaissance à M. l'abbé Menin, mon collaborateur aux Mondes,

aumônier des Dames carmélites de Saint-Denis, qui m'a tant aidé dans la coordination des innombrables matériaux que j'avais à mettre en œuvre, et dans la correction des épreuves. Sans lui, que de fois je me serais perdu dans un labyrinte sans fin.

Je dois aussi de grands remerciements à M. l'abbé Deramecourt, professeur au petit Séminaire d'Arras. Son histoire de la Canonisation du bienheureux Joseph Labre (Arras, Pradier 1881. In-18, 160 p.) pouvant seule me fournir les noms, les dates et les nombres sans lesquels cette Préface eut été impossible, et qui lui donnent tant d'intérêt.

F. M.

LES

SPLENDEURS DE LA FOI

LE MIRACLE ET LA SCIENCE

RÉSUMÉ

Très-abrégé de la doctrine de Benoît XIV sur la béatification et la canonisation des Saints.

§ 1. — CANONISATION ET APOTHÉOSE, CONFUSION QUE L'ON A QUELQUEFOIS FAITE DE CES DEUX MOTS SI DIFFÉRENTS.

Benoît XIV commence son grand traité par une réfutation du rapprochement que l'on a voulu faire entre la canonisation et l'apothéose. Les hérétiques osaient affirmer que la canonisation des Saints, dans l'Église catholique, est une dérivation de l'apothéose chez les païens, cérémonie dont Hérodien, Dion, etc., nous ont laissé la description détaillée, et qui avait pour but d'élever un simple mortel (souvent quel mortel!) au rang des dieux. La différence est cependant énorme.

1° La canonisation des saints repose : sur la solide affirmation de nombreux témoins, attestant les vertus héroïques des grands serviteurs de Dieu, et les miracles qu'on leur attribue; sur des faits et des dépositaires multipliées et minutieusement discutées, etc. Chez les païens, au contraire, la déification de certains personnages comme Romulus, Octave, Drusille, etc., avait lieu par l'acclamation intéressée ou enthousiaste d'une seule personne.

2° Chez les païens, les honneurs de l'apothéose n'étaient

décernés qu'à des empereurs, des princes, des princesses, des grands hommes, personnages souvent impies et corrompus. Chez les chrétiens, la canonisation est accessible à toutes les classes d'individus sans distinction de dignité ou d'illustration dans le monde, sans autre motif déterminant que la vertu éminente du saint, ou le martyre intrépidement enduré pour la foi de Jésus-Christ.

3° L'apothéose élevait un homme souvent souillé de crimes au rang des dieux ; l'Église, au contraire, ne présente, par la canonisation, à la vénération des fidèles qu'un homme orné de toutes les vertus, un ami de Dieu; elle ne l'invoque qu'en cette qualité ; et quoiqu'il soit permis de lui adresser des prières comme à un intermédiaire gracieux entre Dieu et les hommes, il reste, malgré la sublimité des vertus qu'il a pratiquées, à une distance infinie de la majesté divine.

§ 2. — LA CANONISATION DANS LES PREMIERS SIÈCLES DE L'ÉGLISE.

De tout temps et dès les premiers siècles, l'Église a recueilli avec soin les actes des martyrs, et les récits constatant les vertus éminentes des confesseurs dont elle inscrit les noms au catalogue des saints.

Le zèle, dans cette direction, des évêques de la primitive Église nous est manifesté dans le livre des pontifes romains (*Liber Pontificalis*). Nous y lisons que saint Clément avait constitué dans les différents quartiers de Rome sept notaires chargés de collectionner la série des actes véridiques des martyrs, et ces actes devaient être gardés fidèlement dans les archives de chaque église.

Les chrétiens se les procuraient de deux manières : d'abord en offrant une rétribution aux notaires païens, pour en avoir une copie ; ensuite en s'aidant de chrétiens zélés qui exerçaient ce notariat au milieu des gentils, lorsque les martyrs paraissaient devant leurs juges.

Ces actes étaient lus dans l'assemblée des fidèles, après avoir reçu l'approbation de l'autorité compétente. Ce fait nous est attesté par le pape Gélase, et par le pape Adrien dans une lettre à Charlemagne citée par Mabillon.

Il y avait dans chaque Église un tribunal chargé d'examiner les actes des martyrs, de mettre en garde contre

l'exagération et de porter un jugement sur les faits. Ce jugement appartenait à l'évêque du diocèse; dans l'Église d'Afrique, il était même réservé au seul Primat de Carthage. Ce n'est qu'après ce jugement qu'on renfermait dans les autels la relique des martyrs.

Le vocabulaire de la primitive Église avait un mot consacré pour désigner le martyr dont les reliques pouvaient être exposées à la vénération des fidèles. On les appelait *Vindicati*, donnant à ce mot la signification attribuée aujourd'hui aux *Béatifiés*.

Ainsi on trouve dans Optat de Milet, que l'archidiacre Cécilien reproche à Lucille de baiser des ossements d'un martyr qui n'était pas au rang des *Vindicati*.

Il importe grandement d'insister sur ce point, et de bien faire sentir la haute importance que l'Eglise catholique a attachée de tout temps à établir sur des faits historiquement inébranlables le culte qu'elle a permis de rendre aux personnes d'une vertu éclatante, surtout aux martyrs.

Ce n'était pas assez encore que ce jugement des églises particulières pour établir la vérité historique du culte des saints; par l'intermédiaire d'un contrôle général centralisé dans Rome, on envoyait, d'une église à l'autre, les noms et les actes des martyrs, afin que leur culte fût connu et consenti par tous les évêques de la chrétienté. De là les lettres encycliques, les calendriers, les martyrologes, etc. Un grand nombre d'auteurs anciens certifient ce fait, comme on peut le voir dans Avezedo, abréviateur du grand traité de Benoît XIV.

Ces rapports des diverses églises avec l'Eglise romaine et les souverains pontifes sont attestés par les lettres de saint Cyprien à Moyse et aux autres confesseurs détenus dans les prisons de Rome; par l'épître de saint Ignace martyr aux Romains; par les actes de saint Denys l'Aréopagite, par la lettre des martyrs de Lyon au pape Eleuthère; par les actes de saint Vigile, évêque de Trente, envoyés à Rome (Bolland. 6 juin), etc. Saint Grégoire de Tours nous apprend qu'un évêque ne put consacrer une église en l'honneur de saint Patrocle qu'après avoir obtenu d'Italie les actes de son martyre, etc.

§ 3. — CANONISATION DES SAINTS DANS LES TEMPS MODERNES ET ACTUELS.

1. *Congrégation des Rites. Membres de cette Congrégation; ses assemblées; questions proposées.* — Parmi les quinze congrégations de cardinaux instituées par Sixte V, la cinquième est celle des Saints-Rites, à laquelle sont dévolues les causes de béatification et de canonisation des serviteurs de Dieu. Elle fut d'abord composée de cinq cardinaux, mais dans la suite on en trouve quelquefois jusqu'à sept et même neuf. Aujourd'hui elle comprend vingt-six cardinaux, et parmi eux les plus grandes illustrations de l'Eglise. Ces prélats ont à leur tête un préfet ou président perpétuel, et, dans chaque procès de béatification, le pape nomme l'un d'eux à l'office de Rapporteur.

Les juges de second ordre, aujourd'hui au nombre de vingt-sept, portent le nom de Consulteurs ; ils sont nommés par le pape, mais, pour plusieurs officiers de la Curie romaine, ce titre est attaché à leur charge. Le maître du sacré palais, le sacristain de la chapelle pontificale, l'auditeur et l'assesseur de l'inquisiteur sont consulteurs de droit, de même que les trois plus anciens auditeurs de rote : ceux-ci ont conquis ce privilége le jour où les causes de béatification ont passé du tribunal de la Rote à celui de la Congrégation des Rites. Ces auditeurs d'office ont en outre le droit de se choisir un conseiller comme les cardinaux; tandis que les autres consulteurs ne peuvent le faire qu'avec dispense.

Les Dominicains, les Mineurs, les Barnabites, les Servites, les Jésuites fournissent également quelques membres à ce tribunal si auguste.

La Congrégation des Rites a en outre ses officiers. Les uns, dignitaires d'ordre plus élevé, ont droit de suffrage et rang de consulteurs, tels sont : 1° Le promoteur de la foi, dont les fonctions sont l'équivalent de celles de procureur ou d'avocat général dans nos cours souveraines, c'est lui qui représente le ministère public, il élève des doutes et suscite des difficultés qu'il faut résoudre, il opine néanmoins comme juge, même contre le sentiment qu'il a exprimé comme promoteur, quand le droit et les faits sont

suffisamment éclairés. 2° Le secrétaire de la Congrégation; il est chargé de notifier aux prélats qui la composent le jour des assemblées et les matières dont on doit traiter. 3° Le protonotaire apostolique, qui remplissait autrefois la charge de secrétaire, et qui le fait encore en son absence.

Les officiers d'ordre inférieur sont: 1° Le sous-promoteur, conseil et suppléant absent du promoteur de la foi, il fait l'extrait de la procédure et des mémoires, il en signe les minutes et les copies, imprimées et manuscrites, il est présent à toutes les informations, vérifications ou reconnaissances d'écritures; 2° le notaire de la congrégation, qui dresse tous les actes authentiques et veille à la garde des archives enfermées au Vatican : il en tire copie, par ordre du cardinal rapporteur, ou à la demande du promoteur, des anciennes procédures de canonisation; autrefois on les communiquait aux procureurs en original, mais à présent on n'en délivre que des copies; 3° les procureurs du sacré Palais qui peuvent seuls écrire dans les causes de béatification ou de canonisation; 4° les avocats consistoriaux qui traitent dans ces procès les questions de droit et dressent les mémoires, c'est du corps des avocats consistoriaux qu'on tire toujours les promoteurs de la foi, ils sont au nombre de douze et remplissait d'ordinaire certaines autres fonctions; aussi, la congrégation des rites les fait-elle suppléer par d'autres avocats qu'elle approuve; 5° viennent enfin les interprètes pour les actes dressés en langue étrangère, les médecins, les physiciens, les mathématiciens et autres savants quand les circonstances l'exigent.

Toutes les procédures d'une béatification ou d'une canonisation ne s'accomplissent pas au sein de la congrégation des rites. Les procédures préliminaires ont lieu dans le diocèse du serviteur de Dieu, sous la direction de l'évêque chargé de s'enquérir minutieusement de ses vertus, de sa réputation de sainteté et de fournir la preuve qu'il n'est l'objet d'aucun culte public, preuve qu'on appelle « attestation de non culte ».

Toute personne qui remplit un office dans les procès de béatification ou de canonisation est tenue, sous la foi du serment au secret le plus rigoureux; la même obligation pèse sur les témoins.

Voici en quels termes les juges prêtent serment :

« Je jure et promets sur les saints évangiles de remplir « fidèlement la commission qui m'est confiée de dresser les « procédures nécessaires à la béatification ou canonisation « du serviteur de Dieu N., selon la formule ordonnée « par les décrets de la sacrée congrégation des rites, et « spécialement par ceux que N. S.-P. le Pape Innocent XI « a confirmés. Je jure et promets en outre de garder reli- « gieusement le secret, tant sur le contenu des interroga- « toires que sur les réponses des témoins, et de n'en con- « férer avec personne qu'avec les juges, le notaire et le « sous-promoteur députés dans la cause, et ce, sous peine « de parjure et d'excommunication (*latæ sententiæ*) dont « je ne pourrai me faire absoudre que par le Pape en « personne, à l'exclusion même du grand Pénitencier. « Ainsi je jure et promets : Dieu me soit en aide et ses saints « Évangiles ».

Les juges délégués, le vice-promoteur et le notaire prêtent à leur tour serment (dans les mêmes termes) devant les consulteurs.

La formule du serment imposé aux témoins, est quelque peu différente :

« Je jure et promets sur les saints Évangiles de dire la « vérité tant sur les interrogations que sur les articles qui « me seront proposés, et aussi de garder inviolablement le « secret sur les dits interrogatoires et articles, comme sur « mes réponses et dépositions, sous peine de parjure et « d'excommunication (*latæ sententiæ*) dont je ne pourrai « être absous que par le Pape en personne, à l'exclusion « même du grand Pénitencier, excepté à l'article de la « mort. Ainsi, je jure et promets : ainsi, Dieu me soit en « aide et ses saints Evangiles. »

La congrégation des rites constitue donc une véritable Cour de Haute Justice, et de quelles sages précautions on a entouré l'exercice de son autorité ! On ne trouvera, chez aucun peuple civilisé, une cour d'assises, une cour suprême, même exceptionnelle, qui présente les mêmes garanties ?

Pour qui connaît la nature humaine le plus difficile à faire, dans l'appréciation des vertus d'un homme, c'est de savoir se tenir en garde contre les idées de la foule. L'opinion populaire en effet est bien souvent trop peu consciente

de ce qu'elle affirme. Si on ne donne un frein à la rumeur publique, elle peut défigurer la vérité au point de la fausser. C'est du jugement du peuple que le proverbe a dit : « *Crescit eundo* ».

Aussi, qui n'admirera les précautions si profondément sages prises par la Cour romaine dans l'instruction d'un procès de béatification ou de canonisation?

Au début, l'enquête est confiée à l'évêque du lieu de naissance, et sa première démarche est de s'assurer qu'on n'a pas donné le titre de saint, qu'on n'a pas rendu un culte au pieux personnage, au vénérable, dont on instruit la cause, et cela sous les peines les plus sévères. C'est un crime aux yeux de l'Église d'invoquer publiquement celui dont elle n'a pas mûrement discuté et consacré les titres de sainteté. La seconde précaution à prendre c'est de garder le silence le plus rigoureux, devant le public, sur les renseignements que l'on a fournis comme témoin, et de ne chercher en aucune manière à connaître ce qu'ont attesté les autres témoins. Ajoutons qu'après l'audition des témoins, apres les explications des médecins, après le contrôle et les épreuves contradictoires des juges de la haute congrégation, elle ordonne un sursis dans la marche de l'affaire et de la procédure avant de conclure définitivement sur le procès de béatification ou de canonisation.

Aucune cour judiciaire ayant à prononcer sur les intérêts les plus graves de l'ordre purement temporel, ne s'est entourée de précautions aussi minutieuses pour arriver à une connaissance parfaite de la vérité. Le temps consacré, le nombre des juges et la diversité de leurs fonctions, le nombre et la variété des contrôles, les moyens que l'on emploie pour s'assurer de la véracité des témoins : tout se réunit ici pour fermer tout accès à l'erreur.

La Congrégation des rites se réunit tous les mois, dans le palais pontifical, en assemblée ordinaire à laquelle sont convoqués seulement les cardinaux, le promoteur de la foi, le protonotaire, le maître de cérémonies et le secrétaire. C'est généralement dans les assemblées extraordinaires que se traitent les questions les plus importantes que soulèvent les procès de béatification ou de canonisation. Ces congrégations extraordinaires sont de trois sortes : antépréparatoires, préparatoires et générales.

La Congrégation antépréparatoire se tient dans le palais du cardinal rapporteur ; elle a pour but de le mettre plus parfaitement au courant de l'instruction dont il est chargé. Les consulteurs lui donnent tour à tour leur avis ; sans qu'il fasse connaître sa propre opinion.

La Congrégation préparatoire, réunie dans le palais pontifical, a pour objet d'instruire des circonstances et des difficultés de la cause tous les cardinaux du sacré tribunal. Chacun des consulteurs donne son avis ; mais Leurs Éminences réservent leur opinion.

La Congrégation générale est honorée de la présence du Souverain Pontife. Les consulteurs y parlent debout, ils sortent aussitôt, mais ils se tiennent dans l'antichambre, tout prêts à rentrer, s'ils sont rappelés. Les cardinaux disent ensuite leur avis.

Dans les assemblées extraordinaires, on discute quatre sortes de questions appelées DOUTES. Les unes sont des préliminaires, les autres sont des résolutions définitives.

Voici ces questions : 1° La qualité requise des vertus chrétiennes est-elle bien attestée? Premier doute préliminaire. 2° Les miracles sont-ils en nombre compétent? Sont-ils suffisamment prouvés? second doute préliminaire. 3° Est-il expédient de procéder à la béatification ? C'est le premier doute résolu d'une façon définitive. 4° Après la béatification et la reprise d'instance, on demande s'il faut procéder à la canonisation : c'est le quatrième doute et le deuxième définitif, pour cet objet.

2. *Des formalités anciennes.*—Jusqu'à Urbain VIII, c'était généralement dans un Concile œcuménique qu'on prononçait l'arrêt définitif de la canonisation. On y lisait la vie du serviteur de Dieu avec le récit et les preuves de ses vertus. On ajoutait les dépositions authentiques des témoins oculaires attestant les miracles, et le concile décidait si on devait inscrire au catalogue des saints le serviteur de Dieu.

Les Souverains Pontifes avaient cru devoir prendre des précautions encore plus rigoureuses pour proposer à la vénération des fidèles les vertus héroïques du serviteur de Dieu.

1° La Cour de Rome sollicitée par des personnes graves, demandant un jugement de canonisation, prenait un délai

suffisant pour apprécier à fond la validité des témoignages apportés.

Ce temps écoulé, le Pape, dans un consistoire secret, communiquait aux cardinaux les requêtes présentées et les raisons dont on les appuyait. Sur l'avis favorable du consistoire, il ordonnait à quelques évêques, voisins des lieux, de soumettre à une information juridique le bruit général de la sainteté de ceux qu'on lui recommandait, et la renommée publique des miracles opérés par leur intercession. Cette procédure était ensuite examinée dans un second consistoire secret. Si le pape et les cardinaux étaient satisfaits, on donnait une commission nouvelle aux premiers délégués ou à d'autres, avec mission d'informer, non plus seulement d'une manière générale sur la renommée des miracles et de la sainteté, mais encore sur la vie tout entière du serviteur de Dieu, sur chacune des vertus en particulier et sur chacun des miracles qui avaient été proposés.

Troisièmement : Ces enquêtes terminées, on en adressait au Souverain Pontife les procès-verbaux authentiques, et Sa Sainteté les confiait à des hommes habiles, à ses chapelains, à ses auditeurs de rote, etc. pour les résumer, et en faire l'objet d'un rapport. Ces examinateurs traduisaient les preuves en questions sommaires qui devaient être jugées par des cardinaux. Quatrièmement : Quand tous les doutes avaient été levés à l'avantage des solliciteurs de la cause, sur les rapports d'un évêque, d'un prêtre et d'un diacre, tous trois membres du sacré collège, on tenait un consistoire public où tous les cardinaux évêques étaient appelés; et l'on chargeait une commission ordinairement formée de sept ou huit de ces prélats de faire l'exposition détaillée de la cause. Enfin, le Souverain Pontife, après avoir demandé le secours du Saint-Esprit, indiquait un jour pour la canonisation.

3. *Formalités prescrites par la Congrégation des Rites depuis le décret d'Urbaïn VIII.* — Les premières enquêtes sont faites sur les lieux par l'évêque diocésain, juge absolu dans les deux questions préliminaires. 1° Opinion sérieuse de sainteté s'attachant au serviteur de Dieu. 2° Attestation qu'aucun culte public n'a été adressé au personnage vénéré.

Ces enquêtes et les jugements de l'évêque sont portés à la Cour du Pape et déposés chez le notaire de la Congrégation des Rites. Les solliciteurs de la cause en demandent l'ouverture, par une requête présentée en séance ordinaire, et l'on déclare la procédure ouverte. Cette ouverture se fait en présence du Cardinal Préfet de la Congrégation,

On demande alors au Pape de nommer un cardinal Rapporteur et des Traducteurs interprètes, s'il en est besoin. On examine les écrits du vénérable (s'il y en a). Le pape signe ensuite la « Commission, qui permet à la Congrégation des Rites de procéder à l'instruction du Procès de béatification : mais dix années doivent s'être écoulées depuis que la supplique de l'évêque du lieu a été déposée.

Après décret d'attribution ou de pouvoir pour informer sur chaque vertu particulière et sur chacun des miracles; une seconde procédure, faite avec le même soin que la première, commence et se poursuit sous le nom de procédure apostolique.

Les procès verbaux une fois terminés, on les porte à la Congrégation des Rites qui les soumet à un examen attentif. Si la Congrégation trouve que la procédure a été faite selon les formes prescrites, elle passe à la discussion particulière des vertus et des miracles. Il ne doit rester aucun doute, aucun point obscur; tout doit être éclairci.

La décision définitive sur les vertus héroïques d'un serviteur de Dieu ne peut être prononcée à Rome que cinquante ans après le décès du vénérable. C'est alors seulement qu'ont lieu les trois assemblées définitives (antépréparatoire, préparatoire et générale) dans lesquelles on prononce irrévocablement sur les doutes soulevés. Si les avis sont favorables, on songe à fixer le jour solennel de la béatification.

§ 4. — AVEC QUELS SOINS PARTICULIERS, L'ÉGLISE EXAMINE LA SAINTETÉ DE LA VIE ET L'HÉROISME DES VERTUS.

Voyons maintenant de plus près comment, dans la pratique, on procède à ces divers examens. L'Église se préoccupe davantage de la sainteté de la vie et du degré héroïque des vertus des serviteurs de Dieu que des miracles. Elle est le meilleur juge du vrai héroïsme. L'É-

vangile et la vie sublime de Jésus-Christ lui fournissent le type parfait d'un héros digne du nom de saint. Une vertu médiocre n'entrera donc jamais en possession d'un culte public. On peut avec des vertus ordinaires gagner le ciel, mais ce n'est pas assez pour devenir l'objet de la vénération des fidèles. Pour être placé dans les diptyques sacrés, la sainteté doit se révéler sur tous les points et embrasser la vie entière, c'est-à-dire la pratique de toutes les vertus, vertus théologales, vertus cardinales et toutes les vertus morales. La moindre défaillance attestée sur un seul de ces points suffit pour faire interrompre le procès et rejeter pour toujours l'examen de la cause.

1. *Examen des écrits des serviteurs de Dieu dont la cause est appelée en Cour de Rome.* — Soit que ces écrits aient été publiés, soit qu'ils se trouvent encore en manuscrit, il faut qu'on s'assure qu'ils ne renferment aucune erreur soit sur le dogme, soit sur la morale.

Le Cardinal rapporteur préside à cette révision des ouvrages. Il choisit des théologiens habiles et en nombre suffisant ; ces examinateurs donnent leur avis par écrit. Ils dressent le catalogue des ouvrages, leur plan et leur objet, l'analyse raisonnée de la doctrine et la manière dont ils sont rédigés. Si certains passages donnent lieu à des doutes, le procès reste en suspens jusqu'à l'éclaircissement complet de toutes les difficultés. Cette enquête se fait sous le sceau du secret ; les solliciteurs de la cause, surtout, ne doivent avoir connaissance du jugement des examinateurs qu'après la béatification décrétée.

L'examen préliminaire des vertus et des écrits est le fondement de toutes les procédures subséquentes.

2. *Commission apostolique.* — La nomination de la commission apostolique suit toujours de près l'approbation des ouvrages et l'examen des vertus. Par cette commission, le Pape donne pouvoir à la Congrégation des Rites de travailler à l'instruction du procès proposé. C'est en conséquence de cette permission que les juges sont délégués, qu'ils informent sur les lieux, et que leurs enquêtes sont examinées d'abord dans les séances ordinaires. Cette commission est nommée après une requête motivée sur les actes

de l'évêque diocésain, et revêtue de l'approbation de la Congrégation. Le promoteur prend connaissance de la requête avant sa présentation à la signature. Il ne manque jamais d'opposer des difficultés que les consulteurs sont chargés de résoudre. Dans la rigueur stricte du droit, on ne devrait faire cette demande qu'en assemblée générale ; dans la pratique on sollicite ordinairement une dispense du Pape, et la Congrégation ordinaire décide.

Quand les cardinaux ont jugé que les commissions peuvent être expédiées, le procureur lui-même en dresse la formule; le secrétaire la porte contresignée à son promoteur. Le Pape approuve par ce mot, écrit de sa main signé de la première lettre de son nom propre, « placet » il nous plaît.

Pour que le Pape accorde cette expédition importante, neuf conditions essentielles doivent avoir été remplies :

1° Il faut que les demandes des solliciteurs soient appuyées par des lettres et les instances souvent réitérées de prélats ou autres personnes constituées en dignité.

2° L'ordinaire du lieu doit avoir mené à bonne fin sous son autorité propre l'enquête locale dont nous avons parlé.

3° Les actes de cette enquête présentés à la Congrégation doivent être déclarés réguliers et sans défauts essentiels, de fond ou de forme.

4° Dix années doivent s'être écoulées depuis le dépôt de ces actes entre les mains du secrétaire de la Congrégation.

5° Tous les traités, lettres, méditations et autres écrits des personnes proposées, exigent une approbation solennelle, après sérieux examen.

6° La renommée de sainteté doit toujours être bien constatée.

7° La requête présentée pour obtenir la signature doit avoir été visée par le promoteur, et débattue en Congrégation générale, à moins d'une dispense du Pape.

8° Il ne doit se trouver aucun obstacle, aucune opposition considérable contre l'introduction de la cause.

9° L'évêque diocésain doit certifier par ses lettres que la bonne odeur des vertus et le bruit des prodiges n'a fait que croître de plus en plus depuis les dix années écoulées.

Telles sont les règles inviolables dont l'exécution est confiée au promoteur. Quand toutes ces conditions sont remplies, et alors seulement, commence réellement le procès apostolique.

3. *Comment les commissaires apostoliques procèdent pour mettre en marche les procédures ordonnées par la Cour suprême des rites.* — C'est à la Congrégation des Rites qu'appartient le droit de nommer les juges délégués par l'autorité pontificale pour dresser sur les lieux la dernière information qui sert de point de départ à toutes les discussions des médecins et des juges, soit pour approuver les faits surnaturels, soit pour les repousser comme insuffisamment prouvés. Ceux qui poursuivent la cause sollicitent le décret d'Attribution ou de Qualification par une requête dans laquelle ils doivent désigner parmi leurs voisins les évêques qui leur paraissent les plus propres à bien s'acquitter de cette commission. Le promoteur peut récuser les prélats indiqués et s'en faire proposer d'au res. Toutes ces formalités remplies, le procureur de la cause rédige le programme des questions qui doivent diriger l'instruction du procès ; il range sous différents titres les faits qu'il faudra constater pour mettre en évidence les vertus principales et les miracles qu'on a dessein de faire valoir comme preuves de sainteté. Ces faits, questions ou positions (*positiones* comme on les appelle) servent à diriger l'interrogatoire des témoins. Le promoteur qui prend connaissance de toutes ces écritures préparatoires, rédige sur le même sujet un grand mémoire sous forme épistolaire pour celui qu'il destine à tenir sa place sur les lieux. On appelle celui-ci vice-promoteur ; ses fonctions sont très-importantes. Les serments que doivent prêter les juges, les officiers et les témoins sont joints à cette lettre commissive, enfermés sous une même enveloppe, avec le décret d'attribution signé du notaire de la congrégation, du protonotaire, du président et du secrétaire, et la copie des articles rédigés par le procureur.

Les originaux de toutes ces pièces restent dans les archives de la Congrégation, et le notaire a soin de cacheter le paquet qui contient toutes les pièces expédiées.

Les commissaires apostoliques sont ordinairement trois

évêques. Parmi eux figure le plus souvent l'évêque du lieu de la Sépulture du serviteur de Dieu. Si l'un des évêques venait à manquer, on le remplacerait par deux chanoines de l'église cathédrale. Un vicaire général peut seul jouir en cette qualité, du privilège de représenter son évêque.

Les juges délégués commencent leur entrée en fonctions par l'ouverture du décret d'Attribution. Vient ensuite le serment qu'ils prêtent eux-mêmes d'abord, et qu'ils reçoivent ensuite de tous ceux qui sont placés sous leurs ordres, c'est-à-dire du vice-président, du notaire apostolique (servant de greffier), de celui qui rédige, collationne ou transcrit les procédures, enfin du procureur de la cause.

On n'admet à tous ces emplois que des ecclésiastiques, dont le caractère sacerdotal doit être établi, les laïques sont rigoureusement exclus de ces fonctions.

Les commissaires apostoliques reçoivent les dépositions des témoins, au jour, à l'heure, et dans le lieux désignés par les assignations. On choisit toujours une église, une chapelle, ou tout au moins une sacristie, pour entendre les dépositions, dans le but, sans doute, d'inspirer aux témoins un plus grand respect du serment. Les autres actes judiciaires s'expédient dons la salle d'audience qui sert à la justice contentieuse de l'ordinaire. Après la prestation du serment, on interroge chacun des assermentés sur les articles dressés par le Procureur. A la fin de chaque séance, on arrête et on signe les registres qui doivent être cachetés jusqu'à la prochaine assemblée. Toute pièce extra-judiciaire insérée dans le procès le rendrait nul d'après le décret d'Innocent XI. L'information terminée, les juges délégués apposent leurs signatures et leurs cachets. Puis on fait la visite et l'ouverture du tombeau. Un procès-verbal bien circonstancié de cette formalité est aussitôt dressé. Si le lieu de la sépulture est complétement ignoré, on doit en faire mention dans les pièces juridiques.

Les minutes de toutes les pièces sont conservées dans les archives de l'évêché ; on en fait copier un exemplaire bien libellé par n'importe quel copiste. Cet exemplaire doit être collationné devant les juges mêmes par le secrétaire de la commission et par un autre notaire apostolique ; les juges et leurs assesseurs le revêtent de leurs signatures et de leurs cachets : ce duplicata qui est ensuite porté à la

cour de Rome par un messager ayant prêté serment de s'acquitter fidèlement de sa commission. La vérification des signatures et des cachets se fait avec le plus grand soin en présence des membres de la Congrégation des Rites.

4. *Preuves et témoins à l'appui des vertus du serviteur de Dieu.* — Il faut qu'il y ait plusieurs témoins et non pas un seul, *testis unus, testis nullus*; et que ces témoins ne soient guidés dans leur déposition par aucun intérêt personnel. Les témoignages suspects ou peu concluants ne peuvent pas être invoqués en faveur d'une déclaration de sainteté. Cette pratique si sage est basée sur l'importance de la matière, et sur le préjudice que porterait à la religion un jugement mal fondé. Entrons dans quelques détails sur ce que l'on exige des témoins. Les témoins doivent être deux ou trois au moins pour affirmer le même fait avec ses circonstances accessoires. Les personnes interrogées ne doivent dire que ce qu'elles ont vu de leurs yeux ou entendu de leurs oreilles. On n'écoute que rarement les témoins par « ouï-dire » ; et ces sortes de témoignages ne sont jamais acceptés pour la preuve des miracles. Enfin, on veut dans les témoins l'âge, les qualités et les connaissances acquises que prescrivent les règles du droit ecclésiastique et civil. On exige enfin qu'ils soient catholiques, et qu'ils sachent faire le discernement des vertus et des miracles. Dans tous les cas, leurs dépositions sont soumises à un examen sévère. On ne se sert des données des historiens que comme documents complémentaires.

On voit avec quelle intelligente circonspection agit la Cour de Rome. La procédure des commissaires renfermant toutes les pièces de conviction, est examinée d'abord au point de vue de la forme dans les assemblées ordinaires de la congrégation. Puis, on fait de tous les actes principaux des sortes de Sommaires (*Summarium*), qui seront discutés dans les assemblées extraordinaires.

La Congrégation des Rites procède avec une lenteur, sage jusqu'à l'excès. Ses jugements ne sont rendus qu'au bout de dix, vingt, trente années. Rome ne formule un décret de béatification ou de canonisation que quand la vérité a brillé de tout son éclat. Le nombre des témoins entendus est très considérable ; et l'on pousse l'exigence jusqu'à

l'extrême dans l'appréciation des personnes appelées à déposer quand il s'agit de discerner les vrais miracles d'avec ceux qui ne le sont pas.

5. *Nature et caractères distinctifs des miracles vrais et faux.* — 1° Le vrai miracle ne doit pouvoir être attribué scientifiquement qu'à Dieu et non à l'art ou à la nature; 2° sa production doit surpasser les forces de la nature; 3° il ne consiste pas dans la seule force des paroles, comme la transsubstantiation dans l'Eucharistie, où l'effet reste invisible, son effet doit au contraire être visible et constant; 4° il doit avoir pour but ou pour conséquence la confirmation d'un point de doctrine ou la manifestation de la sainteté d'un serviteur de Dieu.

Les miracles vrais diffèrent des faux miracles d'abord par l'efficacité: ils opèrent ce qu'ils montrent. Exemple: l'illumination d'un aveugle, la résurrection d'un mort. Le miracle qui ne laisse rien après lui qui soit un témoignage de son efficacité, est un faux miracle: c'est ce que l'on a vu dans les jongleries du diacre Paris. 2° Le vrai miracle subsiste et persévère dans son effet merveilleux; il porte avec lui sa pièce de conviction; les prestidigitations qui simulent les miracles ne laissent rien après elles. 3° Le vrai miracle a pour mobile ou pour but la gloire de Dieu; le faux miracle n'a pour objectif que la vanité ou l'illusion. 4° Le vrai miracle s'obtient par la prière, la mortification et la confiance en Dieu; les faux miracles sont réalisés ou par ruse, ou par forfanterie, en tous cas par des moyens qui ne dépassent pas les forces humaines.

Un fait par lui-même miraculeux, c'est que l'Eglise catholique seule ait gardé le précieux pouvoir de faire des miracles. Dieu en effet ne peut permettre la réalisation de prodiges qui seraient le triomphe de l'erreur. Cette vérité à trouvé sa confirmation éclatante dans le grand schisme d'Occident. L'Eglise était hésitante à reconnaître le vrai pape entre plusieurs concurrents; et il plut à Dieu de faire voir qu'on pouvait s'attacher à chaque obédience de bonne foi, sans s'égarer. En voici la preuve; il y a eu des saints à canoniser dans chacune des obédiences, et par conséquent des miracles en confirmation de leur sainteté. Mais, ni chez les luthériens, ni chez les calvinistes,

ni chez les autres hérétiques ou schismatiques, on ne retrouve le privilège absolument divin du miracle. Les libres-penseurs croient expliquer ainsi ce fait écrasant : le miracle a disparu avec la superstition. Mais cette assertion gratuite ne dément pas les innombrables miracles dont s'honore l'Église de Jésus-Christ, miracles dont ce volume apporte la démonstration irréfragable.

6. *Examen des doutes relatifs aux miracles. Nombre des miracles exigés.* — Le premier doute peut venir des témoins qui l'attestent. Ils peuvent n'avoir pas les qualités de bonne foi ou d'intelligence voulues, ou bien ils peuvent avoir été conduits par des considérations d'amour-propre et d'intérêt personnel.

Le second doute tient au fait lui-même. Bien que possédant toutes les qualités qui constituent un fait, on a pu se tromper sur la cause qui l'a produit. Surpasse-t-elle ou ne surpasse-t-elle pas les forces de la nature?

Le troisième doute vient des illusions que peuvent se faire les témoins par suite des dispositions particulières de leur esprit.

Les miracles sont de premier, de second ou de troisième ordre.

Un miracle est de premier ordre lorsqu'il est contraire aux lois de la nature, qu'il y a création de substance, ou que la substance du fait accompli est l'objet même du miracle. A cette classe appartiennent la fécondité et l'enfantement de la glorieuse vierge Marie.

Le miracle est de second ordre quand le fait accompli dépasse seulement les forces de la nature, comme la guérison du paralytique, du boiteux, de l'aveugle-né.

Le miracle de troisième ordre est celui dans lequel le mode seul de la production du fait est au-dessus des forces de la nature, en ce sens que la nature opère les mêmes effets, mais dans de tout autres conditions. Exemple : sainte Scholastique voulant empêcher son frère saint Benoît de retourner à son couvent fit tomber une pluie torrentielle par un ciel entièrement serein. Il pouvait certainement pleuvoir ce jour-là, mais pas sans un miracle à l'heure précise où l'horizon était tout à fait sans nuages, et en concomitance avec la prière de la sainte.

Les miracles de premier ordre ne perdent rien de le
force pour n'être pas faits instantanément, parce que
preuve du surnaturel reste assurée daus le fait mên
celui, par exemple, de la résurrection d'un mort.

Il faut deux miracles au moins pour la béatification, e
deux autres, survenus après la béatification prononc
pour obtenir la canonisation. Les miracles de deuxième
môme de troisième ordre suffisent, parce qu'ils donne
la certitude entière et absolue de l'intervention divine.

7. Conditions et caractères d'une guérison vraiment
miraculeuse — Toute guérison, pour être vraiment mi-
raculeuse, exige impérieusement le concours de plusie
circonstances1° Il faut que

« avancé du mal, dont ils entreprirent le traitement par les
« moyens déjà employés dans le premier squirrhe, c'est-
« à-dire par des sirops, des onctions locales avec la
« pommade de belladone, en y ajoutant un cautère au bras
« gauche, et cela pendant plusieurs mois, certainement
« dans la pensée qu'elle pourrait guérir. Mais il en
« arriva autrement ; le mal devint plus grave, plus dange-
« reux que le premier, malgré les nombreux médicaments
« employés ».

13. A tous ces arguments il est bon d'en ajouter un quatrième, particulier au cas présent, et très précieux, car les corps vivants le fournissent bien rarement. Il est tiré de l'opération chirurgicale elle-même. Grâce à l'extirpation subie par Thérèse dans le sein droit, on a pu étudier le cancer dans ses plus intimes racines. Cette étude faite, il ne pouvait subsister de doute sur la nature du mal affectant le sein gauche ; c'était bien une maladie du même genre, puisqu'elle offrait un caractère semblable, tout à fait identique. Très judicieusement, comme il convient à un homme savant et sage, le R. D. Nicolas Pittori fait le raisonnement suivant : « Il me semble que si l'on avait pu conserver quelque doute, il devait disparaître devant le témoignage de deux savants chirurgiens, comme M. Mascetti et Tancioni, et devant celui d'un médecin expérimenté comme le Dr Scalzaferri ; or ils ont déclaré qu'il s'agissait de deux squirrhes, et cela après un long examen, après une étude minutieuse du mal, et après l'extirpation du premier squirrhe. D'autant plus que non seulement on pût observer du regard la première tumeur sur le sein de la malade, mais que ce squirrhe, excisé et extirpé avec le fer, demeura entre les mains de l'opérateur, qui put l'examiner avec soin et l'analyser à loisir. Si ce second mal eut été d'une nature autre que celle du premier, il s'en serait certainement aperçu, et il aurait modifié son jugement, ce qu'il n'a pas fait ».

14. Au sujet de l'autopsie du premier squirrhe excisé, l'illustre Dr Mascetti s'exprime en ces termes : « Après
« l'opération, on voulut, pour se rendre compte des
« ravages causés dans la partie malade, disséquer la
« tumeur excisée, et on reconnut que la partie extraite était
« un squirrhe présentant en certains endroits des indices

« de dégénérescence, c'est-à-dire, passant au cancer. La « grosseur de la tumeur répondait à deux fois celle de mon « poing en largeur ; sa forme était irrégulière, sa surface « légèrement rugueuse, sa couleur quelque peu sombre, « sa dureté comme celle de la pierre. La tumeur ainsi « extirpée ne fut pas conservée. » Le professeur Tancioni qui assista à l'opération, et qui observa très attentivement la tumeur du sein gauche, déclare qu'il ne peut y avoir de doute sur l'identité des deux tumeurs : « Les « signes caractéristiques manifestés dans le sein gauche « étaient la dureté, le volume, l'irrégularité d'une tumeur « également cancéreuse, située profondément, dans le susdit « sein, sans aucune altération du tissu externe ; il était « donc impossible de douter que la nature de cette tumeur « fût d'un genre différent ».

Du reste il est superflu de s'arrêter davantage sur la similitude parfaite des deux tumeurs, nous l'avons longuement et suffisamment démontré au parag. 10.

15. Le caractère et la qualité de la maladie étant bien établis, il nous reste à parler de sa gravité. « *Le squirrhe*, (dit Monteggia cité plus haut), *devenu douloureux, et montrant tendance à dégénérer, prend le nom de cancer occulte.* » (Ouv. cit. Part. 1, chap. 13 § 1052.) Au sujet des cancers occultes, l'aphorisme d'Hippocrate est bien connu : « *Pour les personnes atteintes de cancer occulte, mieux vaut l'absence de traitement ; les remèdes tuent plus promptement ces sortes de malades ; l'absence de médication prolonge leur vie.* » Or, il est évident que le squirrhe de Thérèse était bien devenu un cancer occulte ; les douleurs lancinantes qui crucifiaient la malade, le témoignage du Dr Mascetti, cité plus haut au parag. 9, le prouvent clairement. Il est bon cependant d'écouter la patiente après sa guérison : « Certes, les douleurs éprouvées par moi au sein gauche « étaient plus cruelles que celles du sein droit ». Non « moins pertinemment s'exprime le second témoin : « C'était vraiment un squirrhe déjà cancereux, qu'accu- « saient les douleurs graves, aiguës, lancinantes. Il n'y « avait pas là simplement squirrhe, mais bien cancer, au- « trement, il n'y aurait pas eu de douleurs aussi intenses. »

En conséquence, le chirurgien qui donnait ses soins à la malade n'hésita pas à déclarer que : « *le second squirrhe*

« *était devenu un cancer occulte.* » « *En effet, il présentait,* « *sans aucun doute, les caractères du cancer occulte.* »

16. Et de plus, le squirrhe du sein gauche était d'une nature plus accentuée et plus grave. Nous en avons la preuve (on l'a vu au § 10) dans la plus grande violence des symptômes. Il ne pouvait pas en être autrement : après l'extirpation du premier, le second squirrhe devait être plus violent. « Le squirrhe du sein droit, (dit le chirurgien déjà « cité), ayant été enlevé, celui du sein gauche se développa « toujours davantage, et devint un cancer occulte d'une « nature plus dangereuse. » L'éminent praticien instruit par une triste expérience ne put conserver aucun espoir de guérison. « Je n'eus plus le courage, dit-il, d'entre- « prendre aucun traitement ; j'évitai même de le faire, car « j'avais vu, dans d'autres cas semblables, la reproduction « du squirrhe après l'opération, et sa dégénérescence en « cancer inguérissable. » Et cela n'est pas étonnant car (comme le rappelle l'habile chirurgien) « il est dans la na- « ture de ce mal, lorsqu'on a extirpé un premier squirrhe, « d'en voir apparaître un second avec des caractères de « violence plus intense. »

17. Outre ce caractère de malignité, cette tumeur du sein gauche avait un degré de gravité plus grande, parce qu'elle s'était développée plus longtemps dans l'organisme malade ; elle était, en effet, apparue peu de temps après la première. Thérèse nous le dit elle-même : « Je crois nécessaire, « dit-elle, de consigner ici que le squirrhe du sein gauche « s'est développé peu de temps *après celui du sein droit* ! » or, il subsista jusqu'au 20 mai 1860, c'est-à-dire, plus d'une année après l'extirpation de son frère jumeau. Comment décrire alors les ravages causés, tant dans le sein malade que dans tout l'organisme, par la diffusion du virus ? Sa couleur était livide, violacée, semblable à du sang extravasé. « *La couleur de la tumeur était... livide, et violacée, rouge sombre, et livide.* Son volume était considérable, celui, paraît-il, *d'un gros limon*. La veille du jour où le prodige eut lieu, la grosseur était inouïe. « Pour en donner une idée, « dit Thérèse après sa guérison, je puis dire que, le soir du « 10 mai 1860, qui précéda la béatification du Vénérable « Labre, étant au lit, je pris la coupe du Vénérable et l'ap- « pliquai sur le sein gauche, auquel elle s'adaptait parfai-

« tement. Or cette coupe de forme sémi-sphérique a, dans sa
« partie concave, un diamètre d'environ une demi-palme,
« et mesure, en profondeur, à peu près un quart de palme.
« J'ajoute, en outre, que le sein alors fortement gonflé,
« était parsemé, au centre, de plusieurs bosses dont une,
« plus grosse, en avant, avait le volume d'une noix. Ces
« bosses n'étaient pas contigues les unes aux autres, mais
« bien séparées. » Le plus léger attouchement était insupportable dans cette partie malade. « *La malade ne pouvait*
« *souffrir le plus léger frottement.* » Ce témoignage de la patiente est confirmé par les dépositions des autres témoins. « Le bras gauche ne pouvait faire aucun mou-
« vement, la douleur correspondait au dos. »

18. Le trouble des fonctions de l'estomac était dénoté par la dyspepsie et l'anorexie; l'excessive maigreur, dont tout le corps était atteint, indiquait le marasme. Jaune était la couleur du visage, véritable indice de cancer; la prostration des forces était très grande; la malade pouvait à peine dormir; de plus elle était sujette à des défaillances. Avec cet affreux ensemble pathologique, le mal cancéreux faisait des progrès. Ecoutons les divers témoignages sur ce point. « J'ai déjà dit combien grande était la faiblesse de
« mes forces, dit la malade. J'étais plus maigre que je ne
« le suis à présent, je n'ai jamais été bien grasse, mais j'étais
« alors beaucoup plus maigre. Le teint de mon visage était
« d'un jaune pâle. La nourriture me dégoûtait; je n'avais
« aucun appétit, je mangeais un peu de soupe et quelque
« autre petite chose; la vue de la viande m'était insup-
« portable. Dom Nicolas essayait de me préparer quelques
« petits mets inattendus, mais à peine en avais-je goûté,
« que je les faisais remporter. » « De plus, les fonctions de
« la digestion s'opérant difficilement, dit le Dr Mascetti,
« elle ne pouvait se nourrir suffisamment. »

19. Même langage dans la bouche d'un autre témoin:
« Cette fois l'état de choses était pire; la malade avait
« beaucoup moins de forces, et elle se plaignait plus vive-
« ment, en me disant qu'elle allait bien mal. Les symptômes
« externes répondaient à son état de souffrance; le teint
« était jaune, mais d'un jaune pâle, comme on le remarque
« chez les personnes travaillées par la fièvre et par un mal
« intérieur, quelquefois le visage affectait une couleur

« rouge, tachetée, livide; cela n'arrivait que momentané-
« ment, probablement lorsque les douleurs étaient plus
« poignantes. La prostration des forces était si grande,
« qu'elle pouvait à grand peine se remuer pour subir le
« plus petit traitement. » Un peu plus loin nous lisons :
« *elle pouvait à peine prendre la nourriture strictement*
« *nécessaire pour ne pas mourir.* » Aussi explicite est le
troisième témoin : « Les forces de ma tante diminuaient
« chaque jour, elle ne pouvait faire que bien peu de
« choses dans la maison, et avec une grande peine. Sa
« figure respirait la souffrance ; son visage était d'un jaune
« livide ; elle sortait un peu, allait à grand peine à l'Eglise,
« et faisait quelques petits tours dans les environs. » Et plus
loin : « Elle était pâle, jaune, elle souffrait horriblement
« et dépérissait à vue d'œil. » Et ailleurs : « La malade
« ne se mettait au lit qu'à contre-cœur..... parce que le
« lit lui était douloureux ; elle déclarait n'y pouvoir
« prendre aucun repos. »

20. Le cinquième témoin doit être cité, il dit : « L'aspect
« extérieur de la malade était mauvais, et décelait le mal
« dont elle souffrait ; elle allait tous les jours de mal en
« pis, elle perdait de plus en plus ses forces ; son amai-
« grissement était tel que sur la fin on ne lui voyait plus
« que la peau sur les os ; ce que je dis là s'applique aussi
« bien à la période du premier squirrhe qu'à celle du se-
« cond ; toutefois, dans cette dernière, elle était encore plus
« maigre, elle avait la pâleur d'une personne vraiment
« malade ; son teint était d'un jaune terreux. » Et ensuite :
« Auparavant, elle accomplissait dans la maison ce qu'elle
« avait à faire ; mais pendant ces maladies elle ne pouvait
« presque plus rien faire, surtout à mesure que le mal
« progressait ; il suffit de dire qu'elle ne pouvait ni
« marcher, ni se remuer qu'à grand peine, quoique le cou-
« rage ne lui manquât pas. Elle sortait difficilement, quel-
« quefois pour aller à l'église entendre la messe, les jours
« de fête, et faire quelques pas de promenade. Elle avait la
« poitrine oppressée, ce qui se remarquait surtout quand
« elle montait un escalier, la tumeur lui rendant la respi-
« ration très difficile. Elle souffrait aussi dans le lit, et je
« sais qu'elle n'y pouvait rester. Elle ne prenait certaine-
« ment pas la quantité de nourriture d'une personne bien

« portante. Il lui fallait des aliments tout particuliers, sans « cela elle n'aurait rien mangé ». De son côté, le seizième témoin s'exprime ainsi : « Je puis affirmer en toute certi- « tude que la malade était d'une faiblesse extrême, très- « amaigrie, d'un teint ordinairement pâle, et, comme on « dit souvent d'une personne hypochondriaque; parfois il « était cadavérique. Elle avait peu d'appétit, et la nourri- « ture lui occasionnait des nausées. » Enfin, le dixième témoin déclare que : « Avant le miracle, elle était sujette à des « troubles, à des dérangements organiques, et à des éva- « nouissements. » Je passe sous silence les autres témoignages de ce genre que l'on peut lire dans les pages du sommaire. Mais je ne puis taire l'observation des deux chirurgiens sur les signes de marasme. L'illustre Dr Gaëtan Tancioni disait déjà au mois de mai 1868 : « Il était bien facile de remarquer en elle un commencement de marasme. » L'illustre Dr Ange Mascetti avait également annoncé que telle devait être l'issue de la maladie, (si le miracle ne fut arrivé) : « Avec le temps, ce mal aurait fini par un marasme lent. »

21. En présence d'aussi solides preuves intrinsèques sur la gravité de la maladie, il devient pour ainsi dire inutile de citer les jugements des très savants experts qui ont déclaré cette maladie incurable, et devant amener fatalement la mort à courte échéance. Dans le nombre, cependant, il est bon d'en choisir quelques-uns, afin que ce genre de preuves extrinsèques ne fasse pas non plus défaut : « Humainement parlant, dit le Dr Scalzaferri, et « selon ma manière de voir, la guérison de madame Thé- « rèse était tout à fait désespérée, car le second squirrhe « ne pouvait se dissoudre de lui-même, ni par les forces de « la nature, ni par le secours de la médecine ; on ne pou- « vait non plus espérer aucun bon résultat de l'ablation, « laquelle, je le crois, pouvait hâter la mort de la patiente ». « Dans le cas, en question, ajoute l'illustre Dr Mascetti, le « squirrhe avait déjà revêtu une dureté pierreuse, la- « quelle, par suite de ses progrès, avait produit un cancer « occulte qui, à la fin, se serait ouvert. Or, les forces « de la nature sont impuissantes à faire disparaître les vé- « gétations cancéreuses externes. Cela se reconnaît à la « résistance que cette maladie, différente en cela de toutes

« les autres, oppose aux traitements médicaux. Ainsi, le
« mal vénérien, les humeurs herpétiques sont autant de
« virus délétères ; cependant, dans ces sortes de maladies,
« la nature, aidée par l'art, fournit des remèdes propres à
« faire disparaître ou à neutraliser les virus, ce qui n'a
« pas lieu pour le cancer ». Enfin le célèbre professeur
« Tancioni s'exprime ainsi : « Dans cet état si
« déplorable, je tiens pour certain que l'extirpation du
« second squirrhe, loin d'améliorer l'état de la malade,
« n'aurait fait qu'accélérer l'heure de sa mort. Devant des
témoignages aussi péremptoires, tout homme de bonne
foi reconnaîtra que non seulement cette maladie était grave,
d'une guérison très difficile, mais encore qu'elle portait en
elle les germes d'une mort à courte échéance, et qu'il n'y
avait pas lieu d'espérer un retour à la santé opéré par les
forces de la nature ou les ressources de l'art.

III. — Du moyen ou de l'invocation.

22. Pour que les Révérendissimes Pères puissent facilement prendre connaissance de tout ce qui concerne la substance du miracle, on a eu soin, dans les tables du sommaire, de diviser les témoignages selon qu'ils se rapportent à la maladie, à l'invocation, ou à la guérison. Or, quant aux témoignages relatifs à l'invocation, tous les témoins étant unanimes à déclarer la vérité du fait, il sera suffisant de rapporter la déposition de la personne guérie, dont l'autorité, en ceci, est, tous en conviennent, telle qu'il n'en est pas besoin d'autre pour établir la démonstration de l'invocation. « Avant l'exhumation, faite dans l'église de Notre-
« Dame des Monts, du corps du bienheureux Benoît Joseph
« Labre, je l'avais certainement entendu nommer plusieurs
« fois, mais j'y avais prêté peu d'attention ; ce fut autre
« chose quand il fut question de la reconnaissance du
« corps, quelque temps avant la sentence de Béatification;
« alors mon cousin D. Nicolas, curé de l'église annexe de
« Notre-Dame des Monts, m'apporta une coupe, dont me
« dit-il, s'était servi le bienheureux, qui n'était encore en ce
« moment que vénérable. A partir de ce jour, j'eus une

« grande confiance dans ce serviteur de Dieu ; je souffrais « alors d'un squirrhe au sein gauche, et je désirais beau- « coup éviter l'opération que je sentais bien ne devoir pas « êtreéloignée. Déjà les chirurgiens m'avaient extirpé un « squirrhe du sein droit, et le souvenir douloureux de « cette opération était trop présent à ma mémoire. »

Et dans un autre endroit : « Eprouvant toujours une « vive répugnance à me faire de nouveau opérer, je me re- « commandai bien au vénérable B.J.Labre, lui demandant « de ne pas être exposée à un si cruel traitement, objet « de mes craintes, car j'y avais déjà été soumise. Il n'y « avait aucune raison pour espérer, humainement parlant, « ma guérison, et, le 10 mai 1859, le Dr Mascetti, voyant que « les préparatifs de la béatification de B. J. Labre à Saint- « Pierre touchaient à leur terme, me dit, en sortant, que « si je ne voulais pas être opérée, il fallait me recomman- « der fortement au vénérable. »

Et un peu plus loin : « On peut dire que tout le monde « dans la maison avait confiance en l'intercession de ce « Bienheureux, et particulièrement le curé D. Nicolas qui fit « faire en l'honneur du bienheureux un *triduum* de prières, « les trois jours qui précédèrent la béatification. Je me « recommandais à lui continuellement, et à lui seul. Je « crois que dans ma maison on n'agissait pas autrement.

23. Les autres témoins nient aussi qu'on ait invoqué un autre bienheureux ou un autre saint : « Je ne sache pas, « dit le deuxième témoin, qu'elle ait invoqué à cet effet « directement d'autres saints ou bienheureux, ou quel- « qu'autre serviteur de Dieu. « Je ne l'ai entendue invoquer « que le seul vénérable B. J. Labre. J'étais parfaitement à « même de savoir si elle s'adressait à un autre saint ». Même déposition de la part du huitième témoin. « A l'ex- « ception du bienheureux Labre, il n'est pas à ma connais- « sance, que Thérèse ait invoqué d'autres saints ou saintes, « d'autres bienheureux ou bienheureuses, ou d'autres « serviteurs de Dieu.

« Toute la confiance de Thérèse et la nôtre, dit Dom Ni- « colas, reposait sur B. J. Labre ; s'il en eût été autrement, « je crois que je l'aurais su. La patiente attendait, ainsi que « nous, le jour de la Béatification, pour voir se réaliser notre « demande. Le vénérable pasteur disait souvent à Mascetti :

« *Attendons la Béatification.* » Même déclaration dans la « déposition du dixième témoin : « Tout ce que je puis dire, « c'est qu'elle s'adressa au seul vénérable ». Enfin le seizième témoin s'exprime ainsi : « Ma tante, répugnant « absolument à subir une seconde opération, se recom- « manda à l'intercession du Bienheureux Joseph Labre, et « certainement, à ma connaissance, elle n'a pas invoqué « d'autre saint, d'autre bienheureux, ou serviteur de Dieu ». Cette confiance ardente, pleine d'élan, de la pieuse dame Thérèse lui valut la réalisation du prodige qu'elle avait demandé. C'est ce qui ressort des témoignages divers que je vais mettre sous les yeux du lecteur.

IV. — De l'autre extrême du miracle ou de la guérison.

24. Dans le court récit qui a été fait de cette merveilleuse guérison arrivée le jour même de la Béatification solennelle de Benoît Joseph Labre, dans la basilique du Vatican, nous avons raconté comment la maladie de Thérèse disparut instantanément par un admirable prodige (voy. § 3) Il nous faut maintenant citer à l'appui les dépositions des témoins sur ce point. Ecoutons d'abord les paroles de la miraculée. Elle s'exprime en ces termes : « Je « craignais de ne pouvoir supporter une seconde opéra- « tion ; en conséquence je me recommandais continuelle- « ment au bienheureux, en le suppliant de m'en délivrer. « Je priai ensuite mon cousin de me faire porter à Saint- « Pierre le jour de la béatification de B. J. Labre ; j'y « allai, j'assistai à toute la cérémonie, et de là, nous al- « lâmes, avec ma nièce Anna-Maria Pittori, mon neveu « André, mon cousin D. Nicolas, et le D. Ciccolini, manger « dans la maison de Juvenal Pelami ; après le repas, « on retourna à Saint-Pierre où nous restâmes jusqu'à « l'Angelus. Nous revînmes dans la maison où jusqu'alors « j'avais demeuré. Pendant cette journée, je ne cessai de « me recommander au Bienheureux Labre, lui disant uni- « quement que je ne voulais pas être opérée. D'ailleurs « j'étais pendant ce jour comme hors de moi, ce qui fait que « je ne m'aperçus pas du moment où l'on découvrit l'image

« du Bienheureux. Ma nièce, dont j'ai parlé plus haut, me le
« fit remarquer, et c'est alors que je me mis à la regarder,
« sans pouvoir en détourner mes yeux. Pendant ce temps je
« ne sentais plus de douleurs, bien que jusqu'à ce moment
« j'eusse beaucoup souffert; j'avais beau presser la partie
« malade, je n'éprouvais aucune souffrance; pourtant je ne
« dis rien à personne, me réservant d'examiner le sein ma-
« lade à mon retour à la maison. Mais je me sentais si bien
« que, sortie de Saint-Pierre après l'Angelus, je marchais
« droite, et je courais, ce dont s'émerveilla M. Ariodante.
« Sans rien dire à personne, je rendais intérieurement grâce
« au Bienheureux, certaine que j'étais d'avoir obtenu ma
« guérison. Rentrée à la maison, j'examinai de suite la partie
« malade, et la trouvai parfaitement saine; le mal avait
« entièrement disparu. Je me mis alors à crier, à frapper
« sur ma poitrine; Dom Ariodante courut annoncer le fait
« à Dom Nicolas, qui était dans une maison voisine; mais
« celui-ci lui recommanda le silence pour ne pas attirer
« l'attention publique. »

25. La nièce qui accompagnait la malade parle ainsi son tour : « Le matin de la béatification, ma tante, accom-
« pagnée par moi, se rendit en voiture à Saint-Pierre. Elle
« put faire le voyage, quoiqu'elle fût dans un triste état,
« tant était grande la foi qui l'animait. En arrivant à la Ba-
« silique, elle souffrit beaucoup de se tenir debout, en at-
« tendant le moment de s'asseoir. Nous pénétrâmes avec nos
« billets dans la tribune réservée aux dames. J'étais si at-
« tentive aux cérémonies que je ne m'occupai pas beaucoup
« de ma tante qui se tenait près de moi. Lorsqu'on décou-
« vrit le tableau, au moment du *Te Deum*, elle me demanda
« avec étonnement si on avait déjà découvert l'image du
« Bienheureux? Elle ne s'était pas aperçu de ce qui s'était
« passé auparavant, ce qui me fait supposer qu'elle avait
« dormi; d'autant plus qu'elle me dit plus tard que je l'avais
« éveillée, ce dont je ne me souviens pas. A ce moment
« ma tante était guérie de son squirrhe, bien qu'elle n'en eut
« rien dit, et que je ne l'aie appris que le soir, lorsque nous
« fûmes rentrés à la maison. La cérémonie du matin ter-
« minée, nous allâmes à pied chez Pelami, au palais Co-
« rimboni, situé sur la place Saint-Pierre, à droite, en re-
« gardant la façade de l'église. Là nous dinâmes et nous

« retournâmes ensuite à pied à la Basilique, où nous nous
« assîmes sur des bancs, dans la grande chapelle. Le soir,
« nous revînmes à la maison, à pieds, jusqu'au pont Saint-
« Ange ; là nous montâmes dans une voiture que nous
« trouvâmes. Je ne savais pas que ma tante fût guérie, mais
« ensuite, en réfléchissant bien, je dois dire que, pendant
« cette journée, à partir du *Te Deum*, je ne lui ai plus en-
« tendu proférer de plaintes, il n'y avait plus en elle aucun
« signe visible de maladie; à la façon dont elle fit allègre-
« ment, à pied, la route pour revenir à la maison, il était
« visible qu'elle ne souffrait plus, et lorsque nous cher-
« chions une voiture pour la transporter, elle nous avait
« répondu que cela importait peu, qu'elle aurait pu faire le
« chemin à pied. Ajoutons à cela que, vers une heure de la
« nuit, ma tante ayant examiné sa tumeur, nous déclara net-
« tement qu'elle avait entièrement disparu. Aussitôt elle se
« mit à crier, toute joyeuse, qu'elle était parfaitement guérie;
« elle sautait avec aisance dans la maison ; elle se frappait
« très fort la poitrine avec la main, pour nous mieux prouver
« qu'elle n'avait plus rien ; elle nous raconta alors que la
« guérison avait eu lieu à Saint-Pierre au moment de la
« découverte de l'image du Bienheureux ; elle s'en était
« bien aperçu à ce moment, elle s'en était même assurée;
« en se touchant la poitrine, autant que ses vêtements le
« lui permettaient ; elle sentait parfaitement qu'elle avait
« recouvré la santé; si elle s'était abstenue d'en parler
« jusqu'alors, c'était pour s'assurer auparavant qu'il n'y
« avait ni erreur, ni illusion. » Les témoignages des autres
« personnes sont entièrement conformes à ceux-là.

26. Peu de jours après cette guérison, le chirurgien Mascetti visita la malade; ayant entendu de sa bouche le récit de sa guérison, il voulut explorer le sein. Le résultat de cet examen est consigné dans les paroles suivantes :
« Après le récit de dame Thérèse, je palpai le siége du mal,
« sans qu'elle y éprouvât aucune douleur, je l'examinai
« avec beaucoup de soin, je poussai le scrupule jusqu'à
« presser et serrer fortement. Elle ne proférait aucune
« plainte, quoique cette pression fût capable de causer de la
« douleur, même à une personne dont le sein n'aurait pas
« été malade. En poursuivant mon examen, je trouvai au
« centre de la glande mammaire une petite dureté indolente

« de la grosseur de la moitié d'une noix ordinaire. » Pour qu'on ne supposât pas que c'était là un reste du mal cancéreux, le chirurgien ajoute: « Cette dureté n'était qu'un « simple engorgement, sans aucune analogie avec le « squirrhe, autrement il se serait développé dans la suite et « aurait produit les effets du squirrhe disparu....Je ne puis « diagnostiquer la nature de cette dureté ou engorgement, « mais j'affirme qu'il n'y avait rien là de cancéreux. Quand « le sein gauche avait été affecté du squirrhe, la glande « mammaire était devenue dure comme de la pierre; mais « cette dureté, ou cette espèce de pétrification, n'existait « plus du tout, et je retrouvai certainement cette même « glande mammaire dans son état normal.

27. Il importe également, pour plus ample confirmation, de rapporter ici le témoignage de l'illustre professeur Gaëtan Tancioni qui, de concert avec le précédent chirurgien, examiné la miraculée: « La guérison, dit-il, de « dame Thérèse a été complète; c'est là un fait que je puis « attester, en connaissance de cause; car, quelque temps « après, m'étant rendu chez elle avec M. Mascetti, j'examinai « le sein gauche, et le trouvai dans son état normal, bien dif-« férent de l'état dans lequel il était autrefois. Je ne puis dire « (n'en ayant pas conservé le souvenir) si M. Mascetti fit un « nouvel examen du sein en ma présence, mais je me rap-« pelle très-bien qu'il considérait la guérison comme mi-« raculeuse. S'il est resté une dureté dans le sein, ce que « je n'ai pas vérifié, elle ne pouvait pas infirmer le prodige, « attendu que, si elle avait été une partie de la tumeur squir-« rheuse, le squirrhe, après six mois environ, se serait re-« produit avec plus de violence, et aurait certainement « été incurable. D'autre part, comme je l'ai appris, la dame « Thérèse n'a plus jamais été atteinte de squirrhes d'aucune « sorte. Etant donc admise l'hypothèse de cette dureté, elle « n'était certainement pas squirrheuse; elle ne pouvait « être qu'une dureté naturelle, congénitale, comme sont « les verrues, les nœvus, les taches de naissance, etc. »

28. Il n'est pas non plus sans utilité d'apporter ici le témoignage du D. Scalzaferri qui, peu de jours après la guérison, visita la miraculée. Il ressort de cet examen que tout vestige de squirrhe avait disparu. Lorsque ce grave praticien eut entendu de la bouche de Thérèse que *ce squirrhe avait*

disparu, il voulut se rendre compte du fait par lui-même. Voici son récit: « Je voulus en faire l'expérience, j'exami-
« nai, je palpai le sein gauche de la personne guérie, et je
« constatai qu'il n'y avait plus de squirrhe. Le tissu cellulaire
« était seulement affecté de turgescence, mais, je le répète,
« il n'y avait plus de trace de squirrhe. Je ne demandai pas
« à la malade guérie si elle n'avait point éprouvé une crise
« quelconque, et je ne pouvais pas le lui demander, parce
« que j'étais certain alors, comme je le suis présentement,
« que le squirrhe ne peut être guéri par aucune crise.
« J'affirme donc n'avoir trouvé chez dame Thérèse aucun
« symptôme morbide, la turgescence dont j'ai parlé ne
« pouvant être considérée comme telle, mais bien comme
« un simple empâtement du tissu cellulaire. J'ajoute que,
« en palpant le sein, il me fut bien facile de reconnaître
« que la glande mammaire était dans son état normal, et
« ne présentait aucun indice de squirrhe.

29. Cette horrible tumeur, origine et centre de toute la maladie, ayant disparu, les forces revinrent, et tous les symptômes pathognomoniques s'évanouirent. « Il ne resta en moi,
« dit Thérèse, aucune trace de maladie, et je ne souffris
« plus aucun des maux précédents. Les douleurs du dos, de
« l'épine dorsale, ne sont plus jamais revenues; je ne res-
« sentis désormais aucune souffrance, aucune incommodité
« dans les reins; en un mot, je me suis trouvée beaucoup
« mieux qu'avant le développement des deux squirrhes. »
« Et plus loin: « Depuis le miracle, je n'ai rien éprouvé
« qui pût m'empêcher d'agir, je devins agile et capable de
« faire ce qui m'était impossible autrefois. » Même langage de la part du second témoin: « Je trouvai Thérèse toute
« autre que par le passé. Elle se portait très-bien; elle
« passa la main sur sa poitrine, à l'endroit de la tumeur,
« en me disant qu'il n'y avait, et qu'elle ne ressentait plus
« rien. Elle n'était plus triste, abattue, mais au contraire
« on la voyait allègre, riante, avec le teint de la santé.
« Elle déclarait que l'inappétence avait disparu, et en effet
« je sais qu'elle mangeait de bon appétit. Peu à peu elle
« reprit de l'embonpoint, revenant à l'état naturel de sa
« complexion. A ce moment elle était très gaie, je voyais
« qu'elle était libre dans ses mouvements, forte et capable
« de tout faire, bien que je ne susse pas ce qu'elle avait

« fait. J'ai continué à la voir ensuite, et je puis attester
« que sa constitution physique était redevenue excellente;
« elle s'acquittait de tous ses travaux intérieurs avec une
« grande facilité et une entière liberté d'allures. » Tous
« les témoins affirment la même chose, comme on peut
« le voir dans leurs dépositions.

30. Aucune crise salutaire n'intervint; les témoins le déclarent à l'unanimité, et Thérèse elle-même appuie ces témoignages des paroles suivantes: «Ni avant ma guérison, ni encore moins au moment où je pus constater le miracle, je n'ai éprouvé de crise. » Est-il donc bien utile de retenir plus longtemps sur ce sujet l'attention des savants Juges ? Quelle crise salutaire pourrait-il donc survenir dans les maladies organiques? Quelle purgation, quelle évacuation pourrait rendre la santé dans les affections cancéreuses ? La dureté pierreuse qui constitue le squirrhe ne peut disparaître que par la force toute puissante et thaumaturgique de celui qui dit à Moïse: « Tu frapperas le rocher et l'eau en jaillira.» (Exod. XVII, 6.) Pour que cette dégénérescence, qui engendre la maladie dans les glandes conglomérées, fasse place à l'ancien état sain et normal de l'organe, aucune excrétion du virus morbifique ne peut être efficace, il faut une restitution du tissu primigènial qui a été vicié; de sorte que ce qui doit intervenir ici, ce n'est pas la force dissolvante, mais, pour ainsi dire, l'intervention de la puissance créatrice. Donc, la crise écartée, il sera plus intéressant de rapporter ici les jugements des hommes illustres qui rangent cette guérison au nombre des plus beaux miracles: « Je ne me suis jamais entretenu avec
« d'autres personnes de la guérison de madame Thérèse,
« dit l'illustre professeur Tancioni, mais j'ai entendu les
« autres en parler et la considérer comme un véritable et
« grand miracle; du reste, je la considère moi-même
« comme telle. »

31. Même opinion exprimée par le Dr Scalzaferri, qui nous rend certains de la pensée de tous à cet égard: « La
« miraculée, aussi bien que ses parents, et tous ceux qui
« ont connu sa maladie squirrheuse, en ont attribué la gué-
« rison à un véritable miracle, obtenu par l'intervention du
« Bienheureux Joseph Labre. Je partage entièrement cette
« manière de juger; il m'est impossible d'avoir aucun doute

« sur la réalité du miracle, après avoir vu et touché de mes « mains le premier squirrhe. » Enfin l'éminent Dr Mascetti, « chirurgien habituel de la miraculée, s'exprime ainsi : « Je « puis affirmer en toute certitude que, d'après les données « de la science, d'après mon expérience en ces matières, « la guérison du squirrhe, dont j'ai parlé n'est arrivée ni « par les forces de la nature, ni par les ressources de l'art; « et qu'il faut l'attribuer à une action surnaturelle. Tel « est mon jugement; je ne crois pas pouvoir m'avancer « plus loin, puisque, comme témoin, je ne dois rapporter « que des faits, et, comme chirurgien, je ne puis affirmer « que les principes de la science et les données de l'expé- « rience. Je le répète donc : la guérison de dame Thérèse « Massetti, atteinte d'un squirrhe déjà avancé et dégénéré « en cancer occulte, doit être certainement rangée parmi « les faits surnaturels. » Ce n'est donc ni par aveugle crédulité, ni par pieuse simplicité qu'on a attribué à un insigne miracle de Dieu la guérison de Thérèse Massetti. On y a été contraint par l'évidence des faits, par une logique sévère, appuyée sur les principes d'une science avérée, et confirmée par l'autorité des hommes les plus éminents.

CHAPITRE SECOND

Discussion du miracle.

ARTICLE PREMIER.

PREMIÈRES OBSERVATIONS CRITIQUES DU PROMOTEUR DE LA FOI.

§ 1er. — *Du premier terme du miracle ou de la maladie.*

1. Connaître une maladie est souvent chose assez difficile; la physionomie trompe fréquemment, même les hommes habiles en cette matière. C'est ainsi qu'un squirrhe peut facilement se confondre avec certains durillons qui, quoique de très vilain aspect, en diffèrent totalement, et peuvent disparaître par les seules forces de la nature. De l'avis des plus habiles praticiens, ce n'est que par le progrès de la maladie qu'on peut discerner le squirrhe véritable des autres tumeurs : dans celles-ci le corps dur se dissout, tandis que le squirrhe dégénère en un cancer patent. C'est ce qu'enseignait l'illustre Antoïne Trasmundus: (*Eléments de médecine externe*. t. II, vol. I, chap. XVIII, § 220.) « Ce à quoi, dit-il, on devrait sérieusement réfléchir, dans le diagnostic du cancer, si réel qu il soit, c'est qu'un certain nombre des symptômes caractéristiques du squirrhe sont communs à d'autres tumeurs chroniques, dures, indolentes des parties molles; de là souvent un sérieux embarras pour le médecin. » Et encore: (id. p. 210) « Toutes les duretés squirrheuses, ou de marbre, si l'on veut s'en tenir à l'étymologie rigoureuse, peuvent ne pas être des squirrhes, de même que toutes les ulcérations d'apparence cancéreuse peuvent ne pas être des cancers. »

2. C'est ce qui se présente surtout dans notre cas. On dit, en effet, que Thérèse Massetti a été atteinte d'un double squirrhe, l'un au sein droit, l'autre au sein gauche. Celui du sein droit a été enlevé par une opération chirurgicale, tandis

que l'autre aurait disparu par un miracle. S'il était absolument certain que cette masse dure comme la pierre enlevée au sein droit, fut un véritable squirrhe, il serait permis de soupçonner que celle du sein gauche était de même nature. Mais c'est ce qui précisément n'est point assuré. Ecoutez la guérie elle-même. Elle dit en effet: « Baruffi, (l'un des chirurgiens qui la soignaient, celui qui n'avait point pris part à la susdite opération) Baruffi jugeait que le mal n'était qu'un simple engorgement, et il ne cessait de s'étonner que j'eusse consenti à tenter l'extirpation chirurgicale du mal. »

3. Aussi ne comprend-on pas que, en présence d'une telle divergence d'opinions, on ait négligé ce qui aurait pu dissiper tous les doutes, c'est-à-dire le sérieux examen de la tumeur enlevée. Il fallait la disséquer, se rendre compte de sa composition intime, la soumettre à d'attentives observations avec le microscope, afin de s'assurer si elle renfermait quelques éléments du cancer. Mais tout cela ne s'est point fait. Le chirurgien Mascetti, qui a enlevé la tumeur droite, se borne à en signaler quelques caractères externes, et le médecin Scalzaferri, chargé du pansement, y a donné si peu d'attention qu'il avoue, dans le procès verbal, n'avoir pas même touché du doigt cette tumeur.

4. A défaut donc des expériences qui auraient dû être faites sur le corps extrait d'abord du sein droit, examinons de quelle nature a pu être la tumeur qui s'est déclarée au sein gauche. C'est en vain que nous nous adressons à ce sujet au médecin Scalzaferri qui « ne se souvient pas s'il a examiné ou même s'il a palpé la tumeur du sein gauche. » Interrogerez-vous la guérie? Mais elle vous dira qu'elle ignore même de quelle couleur était son sein gauche, et elle s'en rapporte au témoignage de sa nièce et de sa domestique. Or la nièce répond qu'elle n'a jamais vu la tumeur dont il s'agit. De son côté, la servante dit: « Bien que j'aie souvent, non-seulement palpé, mais encore vu le sein gauche de madame Thérèse, je ne me suis néanmoins jamais aperçue que cette partie eut une couleur extraordinaire. Il est certain pourtant qu'il faut tenir compte de la couleur extérieure dans le diagnostic du squirrhe. Quant à la grosseur de cette tumeur, on en peut juger par cette déposition d'Irène Amoti, dont voici les paroles, dignes de remarque: « Elle me disait (la malade) que tandis que dans le premier cas, c'est-à-dire dans le sein droit, le squirrhe atteignait le volume d'un tout petit pain, dans le second il ne dépassait pas celui d'une noix: il resta ainsi et ne diminua pas, malgré les espérances qu'on avait conçues, car jusqu'au moment de la guérison

miraculeuse, cette noix était restée la même, et je sais cela pour le lui avoir entendu dire. »

§ 2. — *Du second terme du miracle ou de la guérison.*

5. Mais la guérison dont nous parlons n'offre point le caractère d'une œuvre divine, laquelle est parfaite de sa nature, car elle n'a été complète ni dans le sein malade, ni dans les autres parties du corps. Le chirurgien Mascetti dit en effet: « Il est resté pendant quelque temps une petite dureté ou engorgement dans une partie de la glande mammaire, et je crois qu'elle a disparu d'elle-même dans la suite, n'en ayant plus entendu parler. » Ce chirurgien ajoute ; « Comme je n'ai qu'à exposer les faits et non à les juger, je n'ose pas dire que cette guérison ait été un miracle, à cause de cet engorgement. » Et si on lui demande comment était la petite grosseur, ou l'engorgement qui subsista, il répond qu'elle égalait bien la moitié d'une noix commune, ou qu'elle équivalait à la moitié de la grosseur qui existait avant la guérison. Or la guérie elle-même, comme nous l'avons vu, avait dit à Irène Amoti que la tumeur survenue à son sein gauche n'avait jamais dépassé le volume d'une noix.

6. La guérison ne fut pas non plus parfaite dans le reste de l'économie. Car, le soir même de la susdite guérison, Irène Amoti remarqua que Thérèse avait la même couleur qu'au temps de sa maladie, c'est-à-dire, qu'elle était un peu jaune. Une dame noble, la comtesse Negroni, ajoute : « Peu à peu elle se mit à reprendre de l'embonpoint, état qui était propre à sa complexion. »

7. Mais au moins le virus morbide disparut-il entièrement à la suite de cette guérison ? Nullement. Celle qu'on disait guérie, fut d'abord atteinte d'apoplexie et d'autres infirmités, et finit par succomber à une affection tuberculeuse des poumons, comme l'atteste le médecin De Mauro. Et pour qu'on ne puisse m'accuser de parler à la légère, écoutons les témoins. La nièce de Thérèse dit : « Environ deux ans après la guérison obtenue, ma tante a rendu par le bas une certaine matière noirâtre semblable à du sang caillé et battu. » Un autre témoin ajoute: « Depuis la même époque elle a souffert d'autres maux et spécialement d'une attaque trois fois répétée. » J'ai appris que le chirurgien Mascetti ne voulut pas délivrer une attestation. La dame Irène d'Orozi.., discourant autrefois avec moi, se montra incertaine du miracle, me disant que si la guérison de la dame Thérèse eut été un

vrai miracle, elle ne serait pas morte si promptement,et que, malgré cette guérison, il lui était resté intérieurement le principe du mal, lequel se développa et la conduisit à la mort. » Un autre témoin est du même avis.

8. Cet état subséquent de santé indique donc, si je ne me trompe, la guérison au sein gauche d'un simple engorgement, dont avait été déjà atteint le sein droit, de l'avis de Baruffi, lequel engorgement, attaqué longtemps par des dissolvants pharmaceutiques, finit par diminuer, et qui, disparaissant ensuite par voie de métastase, se répandit dans les autres parties du corps jusqu'à ce que, s'emparant des poumons, il fit succomber Thérèse à une affection tuberculeuse.

ARTICLE II

RÉPONSE AUX OBJECTIONS DU R. P. PROMOTEUR DE LA FOI.

§. 1. — *Premier terme du miracle, ou de la maladie.*

1. S'il s'agissait d'un squirrhe à son début dont aurait été atteinte Thérèse Massetti, l'objection proposée en premier lieu par le très illustre censeur, pourrait offrir quelque difficulté : il fait observer que « ce n'est qu'après le progrès de la maladie, que le squirrhe se distingue des autres duretés, parce que, dans ces dernières, la tumeur se dissout, tandis que, dans le squirrhe, elle se change en un cancer évident.» Quel est, je le demande, le signe certain du squirrhe changé en cancer ? C'est une douleur aiguë et lancinante. Cela est connu même des barbiers et des sages femmes. Or, mettant de côté les autres témoignages recueillis dans l'information, il me suffira de rapporter les paroles du chirurgien D. Angeli Mascetti. « Les douleurs lancinantes et aiguës augmentèrent tellement, que la malade ne pouvait plus supporter même le toucher de la main. »

2. Je passe sous silence les signes fournis par la teinte livide, la surface rude, et la mobilité qui diminue avec le temps ; puis le trouble de toutes les fonctions organiques décélant un virus s'étendant au loin, et les autres indices de la maladie que l'illustre Gaëtan Tancioni énumère d'une manière admirable « *A priori*, dit-il, on reconnaissait que la maladie de la patiente était un squirrhe déjà avancé,et cela, d'après les caractères certains et physiques de la maladie en

question, caractères qu'on peut résumer brièvement comme il suit : 1° Le mal s'est manifesté, sans que les symptômes de l'inflammation aient paru sur les tissus externes ; 2° il a commencé par une dureté peu ou pas sensible, mais qui avec le temps, est devenue le siège de douleurs brûlantes, puis de douleurs lancinantes ; 3° il a grossi graduellement jusqu'à atteindre un volume notable de forme irrégulière ; 4° il a contracté des adhérences avec la peau, ce qui a diminué sa mobilité ; 5° enfin il avait son siège spéciale au sein. »

3. Que faut-il ajouter de plus ? Il existe un signe infaillible qui se montre assez rarement, c'est le retour du cancer après l'enlèvement de la tumeur. « Quelques auteurs, remarque très justement le docteur Mascetti, regardant le cancer comme incurable, pensent, lorsque le mal ne reparaît plus après l'enlèvement de la tumeur, qu'il ne s'agit pas alors d'un vrai cancer : cette opinion me semble aller trop loin. Mais, dans notre cas,nous avons eu aussi cette preuve, puisque le cancer enlevé du sein droit s'est développé davantage au sein gauche, formant un cancer occulte d'un caractère plus mauvais. » Que peut-on produire contre cela ? L'opinion du Dr Baruffi qui, appelé au commencement de la maladie pour la soigner, « a jugé qu'il n'y avait là qu'un simple engorgement ! » Mais la critique elle-même nous prépare la voie à la réfutation de cette objection, car c'est elle qui nous rappelle que le squirrhe se reconnaît d'après la marche de la maladie. Si Jean-Baptiste Baruffi n'a examiné que les commencements de la maladie; pourquoi étendre son jugement à ses progrès. Je n'invente rien ici. « Baruffi, dit la personne guérie, m'a soignée peu de temps.... Ensuite mon cousin Nicolas fit venir le chirurgien Angelo Mascetti, qui seul a continué ma cure, d'autant plus que Baruffi ne venait plus me visiter depuis quelques jours ». Son cousin, le R. D. Nicolas Pitorri, rapporte la même chose : « Son ancien chirurgien, dit-il, était Jean-Baptiste Baruffi, aujourd'hui chirurgien militaire, dans lequel elle n'avait pas beaucoup de confiance, quoiqu'il eut observé le mal à son début : avertie par son médecin, Félix Scalzaferri, qu'elle avait besoin d'un chirurgien, elle mit sa confiance dans le professeur Mascetti, dont j'ignorais le nom. C'est pourquoi ceux qui traitèrent son premier squirrhe aussi bien que le second, furent le médecin Scalzaferri, qui a toujours été le médecin de la famille depuis que nous sommes venus aux Monts, ledit chirurgien Mascetti, et le chirurgien Gaëtan Tancioni. » Il ne pouvait y avoir d'antithèse plus remarquable et plus évidente. La critique réclame

avec beaucoup de sagesse un jugement diagnostique formé d'après les progrès de la maladie; Baruffi n'est donc d'aucun poids dans cette affaire, puisqu'il n'a observé la maladie qu'à son début.

4. Je ne sais ce que la critique pourrait exiger de plus fort. Veut-elle que nous fassions venir Baruffi pour lui demander, maintenant que tout est réglé, et qu'il a pu s'assurer des progrès de la maladie, de l'enlèvement du sein droit, du retour de la tumeur au sein gauche et de la guérison, ce qu'il pense enfin de la maladie, non plus à son début, mais déjà très avancée dans son cours ? Est-ce là ce que demande la critique ? Il me semble voir l'illustre Promoteur de la foi perdre un peu de la gravité du Censeur, sourire légèrement, et se défendre en rougissant, presque, de vouloir une chose aussi difficile. Néanmoins, puisque nous le pouvons, nous allons le contenter. Voici les paroles de Jean-Baptiste Baruffi appelé plus tard à rendre témoignage : « Je suis certain que la première tumeur dure survenue à la dame Thérèse *et soignée par moi, a été un vrai squirrhe, et l'on en voit la preuve dans son extirpation.* La seconde que je n'ai point connue a été aussi un vrai squirrhe, puis qu'elle est survenue à la suite de l'extirpation du premier, comme je l'avais pensé. » Après ce témoignage si clair et si évident tout ce qu'on peut ajouter doit être rejeté comme superflu.

5. Ces arguments sont si puissants, si péremptoires, que le très habile Censeur, vaincu par la démonstration des phénomènes qui tombaient sous les sens, a eu recours à ceux que les yeux ne pouvaient pas naturellement apercevoir. Il demande sérieusement des instruments d'optique et des microscopes ; il se plaint de ce qu'on ne les ait pas employés pour examiner le sein coupé, et étudier son tissu intime; on aurait pu ainsi s'assurer s'il s'y trouvait les éléments du cancer. L'illustre Censeur ne pouvait rien apporter, je crois, qui fut plus propre à montrer l'absence de toute objection sérieuse. D'abord, si l'omission d'un examen fait à l'aide du microscope avait assez d'importance pour faire hésiter et rester dans le doute sur la présence du cancer, on ne devrait tenir aucun compte de la plupart des nombreuses guérisons de cette maladie reconnues par le Saint-Office dans les causes de béatification et de canonisation, car ces guérisons ont été obtenues sans une incision préalable du squirrhe, et sans examen fait avec le microscope.

6. Du reste les professeurs de chirurgie affirment que la texture intime du cancer est une chose qui tombe sous les

sens et qu'on peut connaître sans instrument d'optique. « Si on examine, dit Jean-Baptiste Monteggia, une tumeur squirrheuse dans cet état (*de cancer occulte, tel qu'en souffrait Thérèse*), on voit, dans sa substance interne, certains points sanguinolents, autrement dit, dégénérés et changés en une substance molle, fongueuse, ou fluide et virulente, ou sanieuse, contenue dans de petites cellules qui sont le commencement du changement du squirrhe en cancer. Le squirrhe simple présente une substance solide blanchâtre ou jaunâtre, d'apparence lardacée ou couenneuse (1). » Ces paroles sont tout à fait en rapport avec ce que le savant auteur conseille au chirurgien qui aura pratiqué l'opération du squirrhe : « Il examinera, dit-il, avec beaucoup d'attention la partie coupée, afin de bien remarquer si la substance du cancer extirpé est de forme lardacée. (*Ce qui indique qu'il ne s'agit que d'un simple squirrhe*), ou bien si elle renferme des cellules creuses contenant du sang ou une autre humeur liquide, ou une substance plus molle, parvenue déjà à un état de liquéfaction commencée », car tels sont les signes auxquels on reconnaît le cancer.

7. Puisqu'il en est ainsi, il faut avoir une pleine confiance aux trois hommes si habiles qui ont assisté à l'ablation du cancer : « J'étais présent, dit Scalzaferri, et j'ai vu faire tout ce qu'on a coutume de faire pour l'enlèvement d'un squirrhe. Cette grosse masse une fois extraite, et ayant devant les yeux *tout ce qu'on avait tiré de l'intérieur*, je ne pouvais mieux être assuré de la nature de cette tumeur que nous tenions maintenant entre nos mains. J'ai pu *l'observer* et la toucher, afin de mieux appuyer le jugement déja porté par moi dans le cours de la maladie. » Ange Mascetti qui a enlevé avec le fer le sein malade, confirme notre opinion d'une manière encore plus précise : « Après l'opération qui fit connaître tout le dommage causé à la partie malade, on *ouvrit la tumeur* extraite, *on vit alors que la malade avait été affectée d'un squirrhe*, et que toute la partie extraite *offrait sur quelques points le signe d'une dégénérescence imminente* en cancer. La grosseur de la tumeur arrachée avait deux fois la largeur de mon poing : sa forme était irrégulière, sa surface un peu rugueuse, et de couleur sombre, sa dureté presque la dureté de la pierre. » Le chirurgien Tancioni, qui a examiné attentivement la contexture du tissu malade, a vu les mêmes choses. « Après l'avoir détaché, dit-il, sur

(1) Inst. chirurg. Path. 1, cap. 15. § 1063.
(2) Op. et cap. cit. § 1115.

les côtés et à la base, on le tira dehors entièrement, on arracha aussi le tissu cellulaire engorgé, qui aurait pu ramener une tumeur semblable a la première.... Le squirrhe tout entier présentait une forme irrégulière, et paraissait encore plus volumineux à cause du tissu malade qui y adhérait. Comme l'opération était faite par le chirurgien Mascetti, il ne faut pas s'étonner si Scalzaferri, dans une séance suivante, a dit quil doutait d'avoir touché la tumeur avec sa main : « *J'ai vu ensuite ce squirrhe déjà enlevé, et peut-être aussi l'ai-je touché avec le doigt.* » Il suffisait que, présent, il constatât les phénomènes qui se produisaient sous le fer de l'opérateur. Or le médecin a vu que ces phénomènes étaient tels qu'il ne pouvait y avoir aucun doute sur la nature de la maladie. « J'ai vu le squirrhe (dit Scalzaferri dans la même séance,) dans la chambre même de la malade, et on ne pouvait réellement pas mettre en doute son existence. » La personne guérie dit elle-même : « Lorsque le squirrhe eut été enlevé du sein droit, les mêmes professeurs m'ont dit qu'ils avaient trouvé en lui le tissu spongieux du squirrhe. » Que la censure mette donc de côté les lentilles de verre et les microscopes dont l'usage ici serait bien inutile. Espère-t-elle trouver dans le tissu du cancer quelque animalcule semblable au sarcopte, qu'on dit caché dans les vésicules de la gale? Ah ! que la critique ne s'inquiète donc pas tant de trouver de nouvelles familles d'insectes nuisibles; on en connaît déjà tant, que leur nombre suffirait pour nous écraser.

8. L'observation révoque en doute les signes et les caractères extérieurs de l'autre tumeur qui apparut au sein gauche, après qu'on eut extirpé la première, sous prétexte que des témoins ne les ont pas aperçus. Que peut-on inventer de plus faible que cette artifice de logique. Le médecin, dit-elle, ne s'en souvient pas. Thérèse n'en sait rien, la servante l'ignore ; donc tout est enseveli dans un profond mystère. Que peut-on imaginer de plus extraordinaire? Mais, je le demande, combien y a-t-il de témoins qui aient été interrogés? Dix-huit, si je ne me trompe. L'Introducteur de la cause en a amené dix ; quatre ont été appelés d'office, et quatre ont signé les dépositions. Et parce qu'il y en a trois dont les dépositions ne nous apprennent pas ce que nous voudrions savoir, tout serait perdu et désespéré ! Si deux témoins dignes de foi rapportent ce que nous demandons, cela ne suffit-il pas pour qu'on dise que la cause est en bonne voie d'information?

Les chirurgiens et les témoins, après avoir décrit avec soin le premier squirrhe, n'avaient pas besoin de parler longue-

ment du second, il leur suffisait d'affirmer qu'il était semblable au premier. Le chirurgien Mascetti qui l'a vu, touché et soigné inutilement, dit : « *C'était un fait bien évident que le second squirrhe était semblable au premier, et l'on pouvait bien dire qu'il en dérivait.* » Un peu plus bas il ajoute. « L'autre mal du sein gauche *était absolument un vrai squirrhe égal au premier*...le second squirrhe avait beaucoup progressé *et présentait, sans doute possible, les symptômes d'un cancer occulte.* Le très illustre Gaëtan Tancioni dit plus longuement et plus exactement : « Les caractères que présentait le sein gauche étaient la dureté, le volume, l'irrégularité d'une tumeur également cancéreuse, cachée dans ce même sein, sans altération des tissus externes, et l'on ne pouvait douter qu'elle pût être d'une autre espèce. »

9. Les autres témoins sont d'accord avec les hommes de l'art. Le deuxième témoin dit : « les caractères, les symptômes, les signes, les accidents, tout, en un mot, ne différait en rien du premier squirrhe cancéreux. » Le cinquième dit aussi : « La description que j'ai faite tant du premier que du second squirrhe n'offre d'autre différence que celle-ci, à savoir, que le second était plus avancé, plus grave et plus dangereux ». Le huitième ajoute : « Nous étions tous attentifs à considérer la marche que suivait le mal, craignant sérieusement qu'il ne se développât un squirrhe non moins grave que le premier, et de fait il en fut ainsi, car la tumeur alla grossissant comme la première, avec les mêmes symptômes les mêmes caractères, les mêmes incommodités pour la malade ; elle devint même plus grave. » Enfin le troisième témoin dit : « Le développement de cette tumeur fut semblable a celui de la première ; c'étaient les mêmes douleurs qui augmentaient sans cesse, les mêmes plaintes continuelles de ma tante et ainsi du reste.

10. Pour ce qui est de la couleur livide et violacée de la tumeur, jai déja produit les dépositions qui l'affirment clairement. Mais, pour apprécier combien le cancer gauche était intérieurement mauvais, il ne faut pas s'arrêter au changement de couleur de la peau, il suffit de remarquer surtout ce que les hommes de l'art ont indiqué du caractère mauvais d'un cancer qui renait, et sur les effets plus désastreux qu'il produit : « Quoique le second squirrhe, disait savamment le professeur Mascetti, quand je pus le palper, présentât un volume moindre que le premier, cela n'empêchait pas qu'il fût d'un caractère plus mauvais, ce qui est dans la nature de ces sortes de maux ; car, lorsqu'on traita un premier squirrhe par des moyens violents, le se-

cond s'irrita davantage. Il ajoute ensuite: « Les symptômes du second squirrhe étaient plus violents; ainsi la sensation de chaleur était plus grande, les élancements plus profonds, la douleur plus intense et plus sensible; la malade ne pouvait pas, comme elle l'a dit déjà, supporter le plus léger attouchement au sein; la douleur se répandait dans le bras correspondant, et les mouvements de ce bras étaient plus douloureux que lors du premier squirrhe. Cette aggravation était progressive et si forte, que, dans les derniers jours, elle était devenue insupportable. » Aussi les docteurs Scalzaferri et Tancioni ont-ils déclaré cet état désespéré. Le premier parle ainsi: « lorsque j'eus découvert l'existence de ce second squirrhe, il n'y avait plus d'espérance de sauver la malade... Comme je l'ai dit autrefois, dans une autre séance, je savais que le mal était irremédiable, d'autant plus que j'avais, comme preuve, une de mes locataires qui avait subi aussi une opération; mais un autre squirrhe s'étant déclaré dans la partie opposée, il n'y eut pas de remède possible, et il lui fallût succomber. » Le second rapporte qu'il dit au chirurgien Mascetti: « la chose en était arrivée à un état presque désespéré, et s'il avait fallu faire une seconde opération, elle n'aurait jamais été profitable. » La malade elle-même a senti que son second mal était plus cruel et plus violent que le premièr. « Le squirrhe du sein gauche suivait une marche plus violente et plus rapide, et produisait des effets plus douloureux: les élancements plus profonds étaient pour moi une preuve que le sein gauche était plus atteint que le sein droit... Le volume du sein gauche allait en augmentant de plus en plus, et rapidement. » Aussi l'état général de la santé avait été bien plus brisé, plus troublé, que dans la première maladie. Comme j'ai décrit cela très au long dans l'Information, je m'abstiens volontiers de la répétition fatigante des mêmes choses.

11. Tout cela prouve assez à un homme judicieux que la nature de la maladie était très-mauvaise, quand même on croirait que le cancer au sein gauche a été d'une grosseur moindre qu'au sein droit. Mais que cette noix, empruntée d'Irénée Amate, et que la critique a prise dans je ne sais quelle corbeille, ne trompe personne: je rappellerai que cette déposition est relative aux confidences qu'une femme sans instructions avait reçue de Thérèse Massetti elle-même: « *J'ai pu le savoir*, dit-elle, *pour le lui avoir entendu dire.* » Thérèse a été interrogée la première dans le procès, elle se souvient de la *noix*, et elle a expliqué très-clairement comment la chose avait eu lieu: « Le soir qui précéda la

béatification du vénérable Labre, dit-elle, quand j'allais au lit, je pris le gobelet dont il s'était servi, et je l'appliquai au sein gauche, de manière à les mettre parfaitement en contact. Ce gobelet de forme demi sphérique, a dans sa partie creuse, un diamètre d'une demi-palme et une profondeur d'un quart de palme. J'ajoute que ce même sein qui était tout gonflé, avait au centre, plusieurs bosses, et une plus grosse en avant, égale au volume d'une bonne noix. Toutes ces bosses ne semblaient pas réunies mais distinctes les unes des autres. C'est tout ce que je puis dire ». Qui ne voit que cette dame a simplement décrit la nature de la tumeur cancéreuse, laquelle, ordinairement, présente des bosses inégales, et se compose d'un grand nombre de duretés ? *Le siège du mal se gonfle inégalement*, disait Heisterus (1); Scarpa disait aussi : *Le tout est comme un composé d'un grand nombre de morceaux agglutinés* (2). La grosse noix était le centre de la tumeur. Mais mesure-t-on toujours la grosseur d'une masse ou d'un lieu, d'après son centre ? Parce que Delphes était le centre de la Grèce, la circonférence de la Grèce toute entière serait-elle forcément égale à la circonférence de Delphes ? Ajoutez à cette noix, qui était au centre, les parties voisines et ce qui s'y rattache, et vous ne vous étonnerez plus que le second témoin ait dit : « La tumeur était semblable à la première, elle avait le volume d'un gros citron ».

§ 2. — *Du dernier terme du miracle, ou de la guérison.*

12. La critique prétend que la guérison de Thérèse a été imparfaite, en s'appuyant sur cette déposition du chirurgien Mascetti : « *Il ne lui est resté, que pendant quelque temps une petite dureté ou engorgement* indolent *dans une certaine partie de la glande mammaire* ». La malade a dit que cette dureté avait la grosseur d'une demi-noix ordinaire, d'où notre adversaire conclut qu'il est resté la moitié de grosseur qui existait avant la guérison à Mettant de côté tout ce que nous avons dit tout à l'heure de la grandeur de la tumeur avant la guérison, supposons un instant que cette moitié de la noix était égale à la moitié de la première tumeur. Si nous disions que cela était un reste du cancer, vous verriez les écueils nombreux contre lesquels nous viendrions nous heurter.

13. D'abord la guérison d'un squirrhe, par la diminution subite et spontanée de la moitié de sa grosseur, est quelque

(1) *Heisler. Inst. chirurg.*
(2) *Memorra sullo scirro et sui canon.*

chose de tout nouveau et inoui dans les annales médicales, et qui ne peut se concilier ni avec la nature telle qu'on la connaît, ni avec la violence d'une maladie aussi funeste. Voici comment Ranzi parle de cette maladie: « Pour fixer nos idées seulement sur la chose, c.-à-d. sur la nature de la maladie cancéreuse......... cherchons s'il n'y a rien de constant, de fixe, d'immuable dans ces maladies, qui permette d'établir quelques caractères inébranlables et toujours durables, qui aient traversé tous les temps et toutes les écoles, sans souffrir de changements, et qui dureront autant que le cancer continuera à être le fléau de l'humanité. Or, cette maladie présente constamment une série de productions accidentelles. Quelques-unes de ces productions se développent dans nos tissus en *procédant* sourdement et lentement. Leur développement caché *tend à envahir les parties circonvoisines*, au milieu desquelles elles couvent en quelque sorte, se les appropriant, les convertissant, les fondant en leur propre nature ; alors ces parties ainsi désorganisées se trouvent bientôt à l'état d'ulcération ; la *maladie, en progressant, sort de ses premières limites*, et étend plus loin ses funestes influences ; elle donne naissance, dans les autres tissus, à la même production anormale, par les mêmes procédés portant dans toute l'économie un tel changement, que l'organisme est pour ainsi dire empoisonné partout où ces produits particuliers se sont développés......... Voilà ce que nous trouvons de constant dans les affections cancéreuses ; de là vient qu'elles se révèlent à nous plus *par leur marche*, par leur mode d'invasion, *leur progrès et leur fin*, que par leur forme ». (1) Donc toute diminution, tout affaiblissement, tout arrêt dans cette maladie, est opposé à l'observation et à l'expérience des siècles.

14. Il suit de là que, si la maladie eut persisté dans la moitié de la tumeur, tous ces phénomènes auraient dû également persister, quoique à un degré moindre..... Cependant ils ont tous disparu, ce qui a été clairement démontré par cette phalange de témoins qui n'admet aucune exception. Pourrait-il se faire, qu'il y eût une cause sans effet, une maladie sans symptômes, une chose signifiée sans les signes nécessaires ? Il serait plus facile d'imaginer une lampe allumée sans lumière, des charbons ardents sans chaleur, qu'un cancer sans les phénomènes qui l'accompagnent ordinairement. Si cette dureté qui est restée devait être attribuée au squirrhe, *elle aurait produit*, comme le remarque très-sagement Ange Mascetti, *des effets proportionnels*.

(1) Lez. di medic. oper. tom. 2. lez. 5.

15. Mais supposez, s'il vous plaît, que Dieu, infiniment bienveillant, ait voulu n'accorder qu'un demi-miracle, contrairement à ce qu'il fait toujours. Dans ce cas, ce noyau aurait été cancéreux. Or Thérèse a vécu plus de cinq ans après sa guérison, et pendant tout ce temps le cancer est resté très-tranquille: « depuis sa guérison miraculeuse jusqu'à sa mort, il n'y a jamais eu chez madame Thérèse aucun indice qui put faire suspecter que le squirrhe tout entier n'avait pas été radicalement enlevé » (1). Pouvait-il se faire que cette demi-noix, si elle eût été cancéreuse, fut restée si longtemps en repos, sans développer de nouveau sa violence et sans grossir, surtout après avoir été domptée deux fois ? Personne ne le croira. Gaëtan Tancioni a dit : « S'il est resté quelque dureté au sein gauche, je ne l'ai point observé ; du reste elle ne saurait détruire le miracle, car, si elle eût été une partie de la tumeur du squirrhe, après sept mois environ, elle aurait reproduit le squirrhe avec plus de violence, et elle serait devenue certainement incurable. D'ailleurs madame Thérèse, comme je l'ai appris, n'a plus été sujette à aucune espèce de squirrhe. » L'excellentissime Mascetti est de cet avis : « La dureté qui est restée n'était qu'un simple engorgement qui ne présentait point du tout le caractère d'un squirrhe, autrement il se serait développé dans la suite ». Le savant D. de Mauro, interrogé s'il fallait attribuer la guérison de Thérèse à un miracle, a dit : « Dans ce cas, puisque le squirrhe a disparu en un instant, sans se reproduire ensuite, cela n'a pu arriver que par une force surnaturelle ». Bien plus, il a ajouté : « Je suis certain particulièrement que, deux jours avant sa mort, ses seins *ne portaient aucune trace* de squirrhe ; je l'ai palpée attentivement pour examiner, par la percussion et l'auscultation, l'état de son poumon, je n'ai trouvé aucune tumeur ou aucune dureté ; et s'il y en avait eu, je l'aurais évidemment vu, puisque les mamelles s'étaient détendues par suite de la maigreur ». Donc, dira-t-on, avec le temps le cancer s'est ouvert, et il a disparu ? Une telle supposition, dit Baruffi, est tout à fait absurde, et ne peut-être admise par la science, car un vrai squirrhe ne peut se dissoudre, puisque sa substance est comme celle de la pierre. S'il arrive quelque fois qu'une dureté, semblable à un squirrhe se dissipe, alors il faut dire qu'elle n'était point un squirrhe, qui de sa nature est irrésoluble.

16. A tout cela il faut ajouter que cette tumeur était tout à fait différente de la tumeur dure comme la

(1) Témoignage du prêtre Antoine Pacetti.

pierre qui constitue le squirrhe,ainsi quel'on certifié unanimement le médecin Scalzaferri et le chirurgien Mascetti. Le premier dit : « J'ai voulu alors faire une expérience ; j'ai observé et palpé le sein gauche de la personne guérie, et j'ai reconnu qu'il n'y avait point de squirrhe. J'y ai remarqué seulement du gonflement dans le tissu cellulaire, mais je répète qu'il n'y avait pas l'ombre d'un squirrhe ». Le second, après avoir dit que la tumeur n'offrait point le caractère d'un squirrhe, ajoute : « j'ai observé le squirrhe qui s'était formé autrefois dans le sein gauche ; la glande mammaire avait acquis une dureté de pierre ; mais cette dureté, ou, si l'on veut, cette sorte de pétrification avait disparu, et je retrouvai cette même glande dans son état ordinaire, sauf l'engorgement signalé ». Cette tumeur ne pouvait être le reste de la maladie ; de même, si d'un terrain on arrache un. bloc de pierre, et qu'on y trouve ensuite une motte de terre, qui oserait dire que le bloc n'a pas été bien enlevé, et qu'il en est resté un fragment dans la motte ?

17. Si donc nous voulons être satisfaits,il faut, pour expliquer le fait de cette petite tumeur,raisonner sur quelque chose de croyable et de vraisemblable. L'illustre professeur Tancioni disait avec beaucoup de prudence,en parlant en général de l'affaire présente : « Dans l'hypothèse de cette dureté, elle n'était certainement pas de nature squirrheuse, mais ce pouvait être une dureté naturelle et congéniale, comme les verrues, les nœvus, les envies, etc. Elle pouvait être un durillon temporaire, s'évanouissant avec le temps, entièrement indépendant de la première maladie qui a été l'objet du miracle dont il s'agit. De plus un mouvement irrégulier, le buste trop serré, un léger coup, un frottement trop prononcé sur le sein, même un simple contact avec de l'eau froide, ou une suppression de la sueur, suffisaient à produire aussi cette nodosité, cette dureté. Comme, au témoignage de Mauro cité plus haut, il est évident que cette grosseur a disparu avec le temps, il faut recourir aux causes qui, d'après le savant chirurgien, produisent ces duretés temporaires; et, puisqu'il cite surtout les coups et les froissements, il convient d'examiner si ces causes ont existé. Dès que Thérèse se fut aperçue de la disparition de la maladie, elle commença à se frapper fortement le sein, afin de prouver la victoire remportée sur l'ennemi: « Depuis ce temps, dit le septième témoin, c'est-à-dire ; depuis que madame Thérèse, ayant découvert la partie malade,se fut assurée du fait de la guérison, je l'ai vue aller et venir joyeuse et contente, frappant fortement, avec sa main, la partie gauche de la poi-

trine, au lieu même où avait été le squirrhe, tandis qu'auparavant elle pouvait à peine la toucher légèrement ». Le quinzième témoin ajoute. « Je l'ai revue le soir à la maison; elle n'était plus courbée, elle marchait, en répétant qu'elle allait bien, et, pour montrer qu'elle était parfaitement guérie, elle frappait la partie autrefois malade ». Le dix-septième témoin dépose ainsi : « Madame Thérèse est venue à moi, toute joyeuse, disant qu'elle était guérie, et, pour le prouver, elle se frappait la poitrine ». Le troisième témoin lui demandait en plaisantant, si elle ne voulait pas donner occasion à de nouveaux miracles. « En la voyant se frapper ainsi la poitrine et publier le miracle, nous lui disions qu'elle avait obtenu de bon gré et non par contrainte que le Bienheureux lui accordât ses faveurs ».

18. A ces coups que la personne s'est donnés, il faut ajouter les fortes pressions de la main du chirurgien. Ange Mascetti l'avoue lui-même : « En entendant le récit de madame, Thérèse je palpai la partie précédemment malade, je pouvais le faire sans qu'elle en ressentit aucune douleur ; je la palpai avec un soin qui alla jusqu'au scrupule, en serrant autant que je le pus. Elle ne se plaignit point, et cependant ces pressions étaient assez fortes pour produire une sensation désagréable sur un sein bien portant ». Le cousin de la malade guérie confirme la même chose : « Pour assurer néanmoins le fait d'une telle guérison, je résolus d'appeler le chirurgien qui la soignait, je ne me souviens pas si ce fut le lendemain ou le surlendemain. Il vint et examina le sein guéri ; je dirai plus, il le maltraita, en quelque sorte, par des compressions répétées et le pétrit en quelque sorte, sans compassion ». Thérèse elle-même craignit que ces pressions ne fissent renaître de nouveau la maladie ; elle dit : « Il ne se contenta pas de me toucher légèrement, mais, à dire vrai, il commença à me serrer le sein, et quoique je n'éprouvasse aucune douleur, je lui dis : voulez-vous donc faire revenir *le mal par force* ? » Si le sein ainsi tourmenté avait pu parler, il se serait plaint avec Job : *Ma force n'est point la force de la pierre, et ma chair n'est point une chair d'airain.* Devrons-nous nous étonner, si, après qu'on a posé des causes si aptes à faire naître une tumeur, il se soit produit un effet conforme ? Bien plus, ne faut-il pas s'étonner que le cancer ne soit point revenu dans la région qu'il avait naguère adandonnée, quand tout était fait si imprudemment pour le faire renaître?

19. Cette difficulté ainsi levée, c'est en vain que l'opposition accuse comme signe d'un reste de maladie, la couleur

jaune que Thérèse avait encore, dit-on, en revenant de la basilique vaticane après sa guérison. « Elle n'était pas encore remontée dans sa maison, a dit Irène Amati, quand, gravissant l'escalier en revenant de Saint-Pierre, elle se heurtait contre moi ; elle avait encore ses vêtements de sortie. Néanmoins je savais pour quelle cause elle était allé à Saint-Pierre; en la voyant agir et en l'entendant parler d'une façon si peu habituelle, je crus tout d'abord qu'elle était folle : mais lorsqu'elle m'eût mieux raconté la chose et que j'eus bien reconnu que son état était très différent de l'état lamentable où elle se trouvait auparavant, car elle paraissait bien portante, quoique la couleur de son visage fut encore la même, c'est-à-dire jaunâtre, je fus persuadée de la vérité de ses paroles, et je lui en fis mes compliments ». Il est bon de se demander d'abord à quel moment Irène a vu revenir Thérèse. *Elle rentrait chez elle le soir, et la rencontrai à la porte de ma demeure*, dit-elle. Que doit-on entendre par le soir ? Est-ce au crépuscule ? à la lumière des lampes, au milieu de la nuit ? à une heure avancée ? D'autres témoins déclarent que c'était vers une heure de la nuit. Irène donc, une lumière à la main, a rencontré Thérèse montant l'escalier, depuis l'étage inférieure, et elle a cru pouvoir, au moyen de cette lumière, reconnaître et caractériser la couleur de son visage ? Ne savons-nous pas qu'à cette heure, et avec cette lumière insuffisante, toutes les figures paraissent crayeuses et pâles, et que c'est pour cette raison que les comédiens et autres gens de même acabit peignent leurs joues et leurs bouches avec du minium et du vermillon, afin d'avoir un visage *sur lequel la blancheur du lis se mêle à la pourpre des roses*. Qu'en conclure d'ailleurs, puisque la couleur naturelle de Thérèse était jaunâtre, même quand elle se portait bien ; ainsi que l'a déclaré D. de Mauro disant : *Madame Thérèse était d'une constitution un peu faible, et d'un teint toujours terreux ?* Comment donc se formuler un jugement sur l'aspect de Thérèse apparaissant à la bonne Irène pendant la nuit ? Attendons que le jour se fasse et nous comparerons la fraîche couleur qui brillera le matin avec celle que la miraculée avait pendant sa maladie.

20. Lorsque Thérèse était malade, *elle ressemblait à un cadavre.... La couleur de son visage était cadavérique.* Mais le lendemain de la guérison madame la comtesse Négroni fut fortement surprise de voir le changement de couleur de son visage : « Elle n'était plus, dit-elle, affaiblie et courbée, comme auparavant, mais joyeuse, souriante et

son teint était celui de la santé. » La fille de sa sœur confirme la même chose : « J'ai vu ma tante toute différente de ce qu'elle était pendant sa maladie, et dans l'état d'une personne en parfaite santé, état naturel à sa constitution, telle qu'elle était avant qu'elle n'eût contracté cette maladie; elle avait alors un bon teint et n'était plus jaune comme auparavant. » D. Antoine Pacetti confirme encore ce fait quand il dit : « Elle avait acquis une plus grande force, toujours en rapport avec son tempérament, *et de plus elle avait le teint* d'une personne bien portante ». Son cousin qui est très-expert, et qui l'a vu, non passer à la lumière d'une lampe, mais assise à table en plein jour, et qui l'a regardée attentivement, a certifié que « tous les phénomènes qui accompagnaient et démontraient le squirrhe cancéreux, à savoir, les douleurs, la maigreur, la courbure du corps, *le teint jaune*, et tous les autres malaises, *tout avait disparu*, non pas insensiblement, mais subitement, avant l'époque du dîner chez Pelami. »

21. Que tout cela soit dit pour rétablir la vérité. Du reste, quand même on prétendrait que la coloration propre à la santé est revenue insensiblement, cela ne nuirait en rien à la grandeur et à la perfection du miracle. Car la coloration, ainsi que le recouvrement des forces et autres choses de ce genre, surtout dans des maladies qui ne peuvent être guéries naturellement, quand même elles reviendraient peu à peu et au bout de quelque temps, n'infirment en rien l'intégrité du miracle, d'après cette parole de Zacchias: «*Ce n'est pas une difficulté, si, après la guérison de la maladie principale, il en restait quelques suites dont la malade ne serait pas aussitôt débarrassée; il suffit que tout ce que la maladie a de grave et de sérieux ait disparu subitement, à l'invocation du serviteur de Dieu.*» Certes toute la gravité de la maladie avait évidemment disparu, et si notre Irène avait attendu la fin des vives émotions qui lui faisaient croire *que Thérèse était folle*, si elle eut attendu qu'elle eut joui des douceurs du sommeil, après le repas du soir, et que le soleil qui dispense les couleurs et les met au jour eut répandu sa lumière, elle aurait aperçu avec les autres témoins sur le visage de Thérèse une coloration qui respirait la santé.

23. La critique supporte avec peine que Thérèse ne soit pas devenue aussitôt grasse et obèse: mais *qu'elle ait repris peu à peu de l'embonpoint.* Je crois même qu'elle voudrait qu'un vieillard, s'il est guéri par miracle, fût en même

(1) Zacchias quest. médico-lég. lib. 10, cons. 6. num. 8..

temps rajeuni. Mais traitons-nous de la guérison du cancer ou de la résurrection générale des morts? Le Seigneur a dit, en parlant de celle-ci : *Je ferai croître la chair sur vos ossements.* Mais dans les guérisons, même du troisième genre, l'exigence la plus sévère n'a jamais demandé ce nouveau miracle de la puissance créatrice. On confond ici bien maladroitement deux phénomènes tout à fait différents, et on suppose que l'un est le complément de l'autre. L'augmentation de la nutrition n'a point de rapport avec l'entière et parfaite destruction de la maladie, de même que la réédification de maisons détruites par un ennemi n'a point de rapport avec une victoire complète remportée sur lui. Dans l'idée de guérison de la maladie sont compris, le rétablissement de l'économie de la vie animale qui avait été troublée, et la destruction de la cause morbifique. Mais dans l'idée de nutrition est renfermé l'acte dernier et final des cinq appareils physiologiques qui par leurs actions correspondantes constituent le corps humain et lui donnent de la vigueur. Les aliments subissent une espèce de métamorphose qu'aucun naturaliste n'a jamais pu expliquer. *La nutrition*, disait Béclard, *considérée d'une manière générale, consiste dans une série de transformations successives que subissent les substances nutritives depuis leur entrée dans l'organisme jusqu'à leur sortie* (2) » Et le savant Descuret dit : « *Si le flambeau de la physiologie s'éteint, rien ne peut plus nous éclairer sur l'action moléculaire qui a lieu dans l'intime structure des organes, lorsqu'ils identifient à leurs tissus le fluide nutritif pour renouveler les parties sèches ou mortes qui auraient augmenté indéfiniment le corps.* » Dieu sans doute pourrait faire que ces actions produisent leurs effets le plus vite possible, et que la matière préparée nouvellement enveloppât subitement les os, mais cela serait-il nécessaire pour qu'on ait le droit de dire que la maladie a été complétement éloignée ? Toutes les fois que des médecins ont guéri des maladies par des remèdes humains, on dit que la guérison cherchée est parfaite, quoique le médecin *ne fasse pas croître les chairs sur les os du malade* (ce qu'il ne peut produire avec son art, car il ignore comment la chose a lieu), pourquoi donc exiger cela dans une guérison opérée par un miracle ? Si l'énoncé du miracle était celui-ci : miracle *d'une guérison* parfaite instantannée ; un mode de guérison différent, ainsi que l'auteur du miracle resteraient sous-entendus,

(2) Béclard traité élém. de physicologie, liv. 10 Cons.6,num. 8.
(3) Descuret merveilles du corps humain, ch. IV.

mais quant à la notion de la guérison, eut tant que guérison, elle doit rester la même, et la même aussi que celles des guérisons opérées çà et là par les hommes.

23. Ces critériums ouvrent la voie à la réfutation de l'objection contenue dans les deux derniers paragraphes des observations critiques : « *Celle qu'on disait guérie*, dit notre Censeur, *a été sujette à une attaque d'apoplexie et à d'autres maladies, et elle est morte d'une phtisie pulmonaire* ». Cela ne prouve rien contre l'intégrité de la guérison car tous ceux qui sont guéris d'une manière quelconque, soit naturelle, soit surnaturelle, devront mourir ensuite alors même qu'aucune cause extérieure ne produirait leur mort violente. Tous sont sujets à quelque maladie qui les enlève de ce monde. Assurément le Promoteur de la foi si remarquable par sa sagesse, ne s'arrêtera pas à cette considération faite légèrement par l'épouse de l'artisan d'Orazi : « Si la guérison de madame Thérèse avait été le fait d'un miracle, elle ne serait pas morte si promptement. » D'abord il faut le rappeler, ELLE A VÉCU ENCORE CINQ ANS ET DEMI ; ensuite il serait on ne peut plus ridicule de juger de la vérité et de l'intégrité d'un miracle, d'après le temps que la personne guérie aurait continué à vivre. Paul de Maximis a été rappelé à la vie par Philippe de Neri, et chaque année Rome célèbre la mémoire de ce fait, or nous savons tous que ce jeune homme mourut de nouveau peu de temps après. Ne serait-il pas très ridicule de dire que si ce miracle eut été vrai, il ne serait pas mort si promptement ? Quelle qu'ait été l'opinion de cette pauvre femme, la sacrée Congrégation s'appuie sur d'autres critériums. Bien plus s'il veut adopter ce qu'Irène a pensé, après réflexion faite, il ne disconviendra pas qu'il y eut un vrai miracle. En effet, elle a dit : « Pour le peu que je puis comprendre, je crois à un miracle ».

24. Mettant tout cela de côté, arrivons plus particulièrement et plus immédiatement au fait. Pour quelle raison la Critique conclut-elle que la guérison n'a pas été entière et parfaite, parce que des maladies sont survenues? Pour que nous ne perdions pas notre temps à chercher en vain, laissons-la exposer même toute la série de son argumentation. « Si la santé a été recouvrée, c'est : si je ne me trompe, parce qu'il ne s'agissait que de la guérison *d'un simple engorgement* au sein gauche, engorgement dont avait déjà été affecté le sein droit, au jugement de Baruffi, et qui après avoir diminué d'abord à force de remèdes dissolvants, a disparu ensuite, *grâce à une métastase*, allant attaquer d'autres parties du corps, jusqu'à ce que s'introduisant enfin dans les poumons

il ait fait mourir Thérèse d'une phtisie tuberculeuse. Tout dépend donc d'un nouveau diagnostic de la maladie, diagnostic que défend l'autorité de Baruffi. Cette métastase repose sur la supposition d'un simple engorgement. Or il a été démontré très clairement, tant dans l'Information de la cause, que dans les réponses précédentes, que la maladie de Thérèse avait été un cancer véritable, et semblable au premier. Quant à l'opiniou de Baruffi, j'en ai parlé dans ma réponse au 3e paragraphe des observations critiques, et j'ai démontré par ses propres paroles ce qu'il avait pensé de la maladie plus avancée. C'est pourquoi en reprenant le diagnostic du cancer, on fait évanouir l'objection. Le docteur Mascetti qui a vu souvent la personne guérie, après le miracle, n'a pu découvrir en elle aucun symptôme qui indiquât, d'une manière quelconque un reste du virus morbifique. « Quoique dit-il, j'aie eu l'occasion de voir souvent madame Thérèse avant sa mort, je n'ai certainement jamais remarqué aucun signe qui put me faire conclure, que la cause morbifique du squirrhe fût restée en elle. Les affections morbides que j'apercevais chez elle dépendaient, à mon avis, de ses prédispositions aux attaques d'apoplexie, d'autant plus qu'elle souffrait probablement de quelque désordre dans l'organisme du cœur.

25. Ce qu'il y a maintenant de très important, c'est qu'il faut éloigner nécessairement toute idée de métastase, quant au squirrhe et au cancer, car elle est opposée à la nature de ces maladies. Nous pourrons invoquer ici la déclaration du corps medico-chirurgical, pour ainsi parler. Le très illustre D. Pierre de Mauro nous dit : « En admettant que la dame Thérèse eût réellement un squirrhe au sein, et que ce squirrhe soit devenu un cancer occulte, la dernière maladie ne peut pas être une conséquence de ce même squirrhe, car celui-ci ne peut être guéri ni par résorption, ni par métastase parce que dans le vrai squirrhe il se forme une altération des tissus qui prennent une dureté corrodante, laquelle de sa nature ne peut cesser ni par absorption, ni par métastase ». D. Nicolas Bianchi compare très à propos cette métastase fictive à la translation d'un os d'un lieu dans un autre, il dit : « Quant à moi, si ce qu'on me disait est vrai, c'est-à-dire, que la dame Thérèse avait déjà subi l'extirpation d'un vrai squirrhe, et qu'après cela il s'en était développé un autre dans l'autre sein, que celui-ci ne consistait pas en une simple dureté squirrheuse, mais dans un vrai squirrhe dégénéré en cancer : si, dans ces conditions, une guérison instantanée a eu lieu, on ne peut pas douter du

miracle, sans renoncer aux principes de l'art médical. En effet, quand le squirrhe a dégénéré en cancer, c'est qu'il s'est déjà produit dans le tissu une grande altération, laquelle ne peut disparaître par le moyen d'un crise quelconque ; de même, le mal ne peut être transporté d'un lieu à un autre, pas plus que, dans la machine humaine, un os ne peut être transporté d'ue place à une autre.

26. Le très honorable professeur Tancioni, explique d'une manière non moins grave et profonde pour quelle raison intime cela est impossible. Il dit : « dans les maladies organiques il n'existe pas de crises, ni de métastase. » Cette proposition établie, il la démontre avec tant de clarté et de netteté que ceux qui ne sont jamais entrés dans le sanctuaire d'Œsculape peuvent facilement percevoir et comprendre la chose, car il ajoute : « Pour bien comprendre cette proposition, il faut retenir qu'une maladie organique est celle qui attaque la texture intime d'un organe, de manière à en altérer les fonctions et à les faire même cesser momentanément ou pour toujours. Il est donc évident que cette maladie ne peut pas se transporter d'une place à une autre par la simple raison qu'elle consiste dans l'altération des parties organiques composant le viscère : Par exemple une maladie organique du cœur peut parvenir à un tel état qu'elle produise une énorme dilatation des parois, or cette énorme dilatation ne peut être transportée dans un autre viscère : ainsi en est-il dans notre cas du cancer ; c'est une dégénérescence des glandes conglomérées, dégénérescence telle qu'elle donne naissance à un composé nouveau que les praticiens appellent chancre ou cancer. Comment un tel travail opéré très profondément aux dépens du corps glandulaire, pourrait-il se porter sur une autre partie et produire ainsi la métastase ? L'expérience a prouvé, pour tout dire en un mot, que cela n'arrive jamais.

27. Le docteur Scalzaferri est d'accord avec ce très savant médecin, lorsqu'il parle en ces termes : « On ne peut pas dire que la seconde maladie fut une métastase de la première, car elle est survenue longtemps après. En outre comme je l'ai déjà dit, je suis très persuadé que le mal de madame Thérèse au sein gauche était un vrai squirrhe comme l'avait été celui du sein droit. Ce ne pouvait être l'effet d'une métastase qui n'aurait pu avoir lieu qu'autant qu'il se serait agi d'un faux squirrhe, c'est-à-dire d'un simple engorgement de la glande ». Que dire de plus ? Barulli lui même que la contradiction prend pour chef et pour guide, en est venu à convenir sérieusement que, même

dans l'hypothèse fictive de la métastase, on ne pouvait point expliquer la dérivation des maladies subséquentes du squirrhe qui aurait précédé. « La mort de madame Thérèse dit-il, en supposant une métastase, n'a pu en aucune façon provenir du squirrhe, car il faudrait supposer que le squirrhe lui même se serait dissous, or que cette dissolution, absorbée par le sang, aurait ensuite constitué un virus (c'est-à-dire, une dégénérescence des liquides) lequel en passant d'un endroit à un autre, se fut jetée sur la poitrine. Mais une telle supposition est tout à fait absurde, et la science ne peut l'admettre, car une vrai squirrhe ne peut se fondre, en raison de sa substance pierreuse. » De quelque côté que se tourne la Critique, elle rencontre des obstacles insurmontables, et il ne peut en être autrement, car les œuvres de Dieu ont un tel cachet, de telles marques de perfection, qu'elles manifestent très clairement la main de son très parfait auteur.

Nouvelles observations critiques du R. P. P. Promoteur de la Foi.

1. Tout d'abord, dans les déposition des témoins, les Révérendissimes Pères ont certainement remarqué plusieurs anomalies ; elles n'ont pas pu échapper à leur attention perspicace et toujours en éveil. Il y a là des contradictions, en flagrante opposition avec la vérité dont nous prenons la défense. Ainsi, Thérèse Massetti témoigne qu'au plus fort paroxysme de son mal, elle se trouvait mieux, couchée dans son lit : « Au lit dit-elle, je ne souffrais pas autant, je pouvais m'étendre non-seulement sur le côté droit, d'où l'on avait déjà enlevé un squirrhe, mais aussi sur le côté gauche, siège du mal actuel ». Au contraire, le troisième et le quatrième témoins déclarent que Thérèse, lorsqu'elle était au lit, sentait plus vivement, toutes les incommodités et les souffrances de sa maladie. Ainsi, Anne Marie, sa nièce, qui la soignait, nous dit : « Le soir elle ne se mettait au lit qu'à contre cœur, et sur nos instances, et nous la voyions très peinée, parce que le lit augmentait ses souffrances; elle nous disait qu'elle ne pouvait dormir de la nuit ». Nicolas Pittori dit également : « le séjour au lit était douloureux, et je sais qu'elle n'y pouvait rester ». Personne n'hésitera, je le présume du moins, à préférer le témoignage de la malade elle-même, qui savait mieux que tout autre ce qut se passait en elle, lorsqu'elle était couchée, à celui des témoins dont

la version, comme nous l'avons vu, est toute différente de la sienne. Or, bien qu'il importe peu au fond de notre cause de savoir si une femme malade souffre plus ou moins au lit, il n'en est pas moins vrai que de ces contradictions dans les dépositions, on peut supposer à bon droit que les témoins ont exagéré la gravité du mal dont Thérèse a été atteinte. Ces témoins ne doivent donc pas inspirer une entière confiance, car celui qui exagère un fait en le racontant, ne peut-être, suivant l'adage connu, *ni un bon témoin, ni bon historien.*

2. On ne doit pas moins suspecter la véracité de ces témoins qui accompagnèrent la malade et se trouvaient à ses côtés, lorsque, ayant été transportée à la chapelle vaticane, elle fut en un instant merveilleusement guérie. D'après leur récit, Thérèse Mascetti, atteinte d'un squirrhe, se plaignait avant sa guérison, de douleurs aiguës et fréquentes ; elle n'avait point de forces ; la respiration était pénible ; la marche exigeait de grands efforts ; le peu de nourriture qu'elle prenait lui répugnait. En outre, son visage était si fatigué et si pâle, qu'on aurait dit un cadavre, au dire des témoins eux-mêmes. Le mal en était arrivé à un tel degré de gravité que ceux-là même qui avaient entrepris sa guérison, désespéraient tout haut de sauver la malade. Ainsi abandonnée des hommes, Thérèse se tourna vers le ciel et se mit à invoquer le secours du vénérable Benoît Joseph Labre. Le 20 mai 1870, elle se rendit en voiture à la basilique vaticane où l'on rendait les honneurs solennels de la béatification à son patron. Pendant qu'elle assistait à cette solennité, au moment où l'image du bienheureux fut découverte les douleurs de Thérèse disparurent ; ses forces revinrent ; elle sortit du temple avec ses parents, témoins du fait, et se rendit à pied à la maison de Juvenal Pelami. Là, elle se mit gaiment à table avec les autres convives, et mangea comme eux ; puis elle retourna à l'église, et revint chez elle d'un pas constamment dégagé. Or, puisqu'une transformation si extraordinaire, si prodigieuse s'est opérée dans Thérèse, comment se fait-il qu'aucune des trois personnes qui l'accompagnaient n'ait témoigné alors le vif étonnement que dut leur causer la vue de cette transformation ? Comment se fait-il que personne n'ait fait attention à cette guérison soudaine ? Comment se fait-il enfin que personne n'ait ouvert la bouche sur cet événement prodigieux, avant que la malade, de retour chez elle, eût déclaré la première qu'elle était guérie. Assurément, de ce silence inexplicable des parents, on peut inférer à bon droit, ou que Thérèse n'était pas

atteinte d'aussi grandes douleurs qu'on le supposait ; ou bien que ces douleurs n'ont pas disparu en un seul instant, pendant la célébration de la grande solennité.

3. Et puis encore, il y a une telle divergence entre le récit de Thérèse et celui de sa nièce, au sujet de cette guérison, que nous sommes bien forcés d'avoir des doutes sur la réalité de cet événement inopiné et prodigieux. La malade après sa guérison déclare ce qui suit : « Ce jour là je me recommandai sans cesse au Bienheureux Labre, lui disant uniquement que je ne voulais pas qu'on m'opérât. Du reste, j'étais comme hors de moi, au point que je ne m'aperçus pas qu'on eût découvert le tableau du Bienheureux. Ma nièce me le fit remarquer, je commençai alors à le regarder, et je ne pouvais en détourner mes yeux. » La nièce, de son côté, raconte le fait différemment : « Nous entrâmes ave nos billets dans l'enceinte réservée aux femmes; toute mon attention était portée sur les cérémonies ; je ne m'occupais pas de ma tante qui se tenait près de moi. Lorsqu'on découvrit le tableau, au commencement du *Te Deum*, elle me témoigna son étonnement qu'on eût déjà découvert le Bienheureux, car elle n'avait rien remarqué de tout ce qui avait précédé. D'où je conclus que jusqu'à ce moment elle avait dormi, d'autant plus qu'elle me dit que je l'avais éveillée. » Assurément, ces dépositions de la miraculée et de sa nièce se contredisent à tel point qu'il n'est pas possible de savoir laquelle des deux a dit la vérité. Il n'est donc pas permis sur de tels témoignages, de statuer sur l'instantanéité de la guérison.

4. Si maintenant nous examinons le témoignage des médecins habiles qui ont soigné la malade, nous n'y trouverons pas non plus ce qu'il faut pour établir un véritable diagnostic de la maladie. Ainsi, le médecin Félix Scalzaferri appelé auprès de la patiente n'a jamais examiné sérieusement le squirrhe survenu au sein gauche ; il n'a pas ordonné les remèdes convenables, d'après son propre témoignage : « Environ trois mois après (*après l'ablation du squirrhe du sein droit*) elle accusa de nouveau un mal semblable, non plus au sein droit, mais au sein gauche. A cette nouvelle je confesse la vérité, je portai immédiatement un mauvais pronostic ; c'est que la maladie précédente n'étant pas survenue par suite d'une cause extrinsèque, mais d'une diathèse squirrheuse, celle-ci subsistait entière et s'attaquait à un autre endroit. Je n'eus donc pas le courage d'entreprendre aucun traitement, j'essayai plutôt d'y échapper ; car j'avais vu d'autres cas semblables de squirrhes repro-

duits après une opération,et qui toujours aboutissaient à un cancer irrémédiable. C'est pourquoi je ne me suis pas renseigné sur cette seconde maladie, comme je l'avais fait sur la première, mais toutefois je suis certain de son existence, pour en avoir été assuré par le chirurgien traitant. »

Ce n'est donc pas d'après son jugement propre, mais bien sur l'autorité scientifique du chirurgien que le témoin en question a formulé son opinion sur la nature et la gravité du mal.

5. Le chirurgien Gaëtan Tancioni a exploré le mal de Thérèse avant que le squirrhe fut extirpé du sein droit. A cette époque seulement, il diagnostiqua une tumeur au sein gauche qu'il estima être de la même nature que celle du sein droit, quoique d'un volume moindre. Après quoi, il ne revit plus la malade, d'où il suit que tout ce qu'il rapporte depuis sur la maladie, il l'a emprunté aux paroles d'un autre chirurgien. Cet autre chirurgien, Ange Mascetti, qui a donné le plus longtemps des soins à Thérèse, a souvent examiné l'état et la condition du mal. Mais, bien qu'il ait certifié que la tumeur survenue au sein gauche était réellement un squirre, il n'a pu affirmer d'une manière certaine que, dans cette tumeur, la dureté pierreuse, signe caractéristique et essentiel du squirre, ait persisté jusqu'au moment de la guérison. Il avoue en effet que, quand le mal fût devenu plus grave, il n'a jamais pu toucher le sein gauche de la patiente. C'est pourquoi s'il n'est pas bien avéré, s'il demeure incertain que cette dureté pierreuse, propriété essentielle du squirrhe, n'ait pas constamment persisté dans la tumeur, on ne peut pas non plus affirmer avec certitude que la maladie de Thérèse doive être considérée comme squirrheuse. Dans un état de choses aussi douteux, il est permis de dire que cette tumeur, qui, à son origine, affecta les signes du squirrhe, se réduisit, sous l'influence des remèdes résolutifs, a cet engorgement, qui resta au sein gauche de notre malade, même après qu'on l'eût dit guérie. Ainsi donc, même les témoignages des personnages officiels sont insuffisants à nous donner un diagnostic indubitable et entièrement raisonné de la véritable maladie de Thérèse.

6. Ces insuffisances que nous rencontrons dans les témoins rendent vraiment difficiles nos investigations sur le sujet qui nous occupe. Toutes les difficultés qui surgissent devant le médecin dans l'étude des maladies internes, deviennent bien plus grandes, beaucoup plus ardues, quand il s'agit du diagnostic vrai d'un squirrhe cancéreux. Ce diagnostic

est tellement incertain, tellement obscur, que la science médicale n'a pas encore pu en définir, d'une façon exacte, les symptômes essentiels et caractéristiques. Tout ce que l'école a jusqu'à présent enseigné sur cette matière ne repose que sur des hypothèses et des conjectures plus ou moins probables. De plus, cette affection morbide revet des caractères communs à d'autres maladies totalement distinctes du squirrhe ou du cancer. Il en résulte que, sous la dénomination générique d'affection cancéreuse, se trouvent comprises de nombreuses maladies ayant quelques rapports de ressemblance, mais offrant également des différences considérables. De nos jours même, la science médico-chirurgicale n'est pas encore parvenue à dissiper les ombres qui planent sur le véritable caractère du cancer. L'anatomie pathologique n'est ici d'aucun secours ; on ne peut faire sur l'homme vivant des expériences portant sur la substance des éléments constitutionnels, seul moyen pourtant d'établir un certain diagnostic du cancer.

7. Ces considérations générales mises en avant, arrivons à l'examen plus particulier de la tumeur de Thérèse. Par tout ce que nous venons de dire, on comprend facilement que cette tumeur ait pu simuler la nature du cancer, puisqu'elle en offrait les signes ordinaires. A ce sujet, voici ce qu'enseigne très justement l'illustre Voyel : « Je dois avertir que quelquefois le médecin le plus expérimenté doute qu'il s agisse d'un vrai squirrhe, quoiqu'il ait à sa disposition tous les moyens d'observation ; c'est à cause des transitions nombreuses qui existent entre le mal qu'il observe et les autres tumeurs. (Traité d'anatomie pathologique. Venise 1847. Page 254). C'est donc en vain que vous en appelez au témoignage du médecin et à celui des deux chirurgiens qui se sont prononcés pour la maladie cancéreuse. Car il a pu se faire que dans une maladie,si imparfaitement connue, ils se soient trompés dans leur appréciation, d'autant plus que, comme nous l'avons fait observer, ils n'ont pas suivi par eux-mêmes la marche de la maladie.Prenons, par exemple, cette attestation du Dr Mascetti : « On en vint à la dissection de la tumeur extraite, et on reconnut que toute la partie extirpée était de nature squirrheuse, offrant déjà sur quelques points certains signes de dégénérescence imminente en cancer. Le volume de la tumeur était d environ deux fois la largeur de mon poing, sa forme était irrégulière, sa surface quelque peu raboteuse, sa couleur un peu sombre, et elle avait la dureté de la pierre. » Mais ces signes énumérés par le médecin, la tumeur les présentait

lorsqu'elle était adhérente au sein. Pour bien remplir son rôle, le docteur devait pousser ses recherches plus loin, et signaler séparément dans sa déposition, comment les membranes internes du sein avaient été atteintes par le squirrhe ; quels étaient ces *symptômes dégénérescence demminente*; et enfin par quels développements successifs la tumeur avait revêtu ce caractère d'induration pierreuse. On aurait eu alors, autant que faire se peut, un diagnostic exact de cette maladie si complexe.

8. En examinant très attentivement la guérison de Thérèse, nous la trouverons si imparfaite qu'il est impossible d'y voir sûrement les caractères d'un miracle. Ecoutons d'abord le chirurgien Mascetti qui observa le sein avec une grande attention : « Il ne lui resta, pendant quelque temps, qu'une dureté ou engorgement dans une certaine partie de la glande mammaire, elle était indolente, et je crois qu'elle disparut d'elle-même, n'en ayant plus entendu parler. » Ce reste du mal lui parut assez grave pour l'empêcher d'attribuer la guérison à une action miraculeuse, comme on peut le voir par les paroles suivantes : « Comme je n'ai qu'à exposer les faits et non pas à les juger, je n'ose dire que cette guérison fut miraculeuse, et cela à cause de cet engorgement. »

De plus, nous ferons remarquer que Thérèse demeura aussi pâle, aussi maigre après sa guérison qu'anparavant. Le défenseur de la cause ne résout nullement la difficulté, lorsqu'il dit qu'on ne peut voir dans cette tumeur grosse comme la moitié d'une noix, un reste de cancer, attendu que *la guérison de la moitié d'un squirrhe obtenue subitement, instantanément est un fait entièrement nouveau et inconnu dans les annales médicales*. Mais, comme cette dame n'a jamais été parfaitement guérie, les révérendissimes Pères ont le droit d'inférer de cette réponse que la tumeur du sein a simulé l'aspect du squirrhe cancéreux : *à cause des nombreuses analogies qui existent entre cette tumeur et celles d'un autre genre,* ainsi que le remarque l'auteur désigné plus haut.

9. Du reste, ce virus morbide, d'où le squirrhe a pris naissance, n'a jamais entièrement disparu ; d'où l'on peut conclure que c'est ce même virus qui a engendré la tuberculose dont est morte Thérèse, encore à la fleur de l'âge, cinq ans après sa guérison : A ce sujet, l'un des révérendissimes Pères faisait justement remarquer ce qui suit ; « A « bon droit, l'un et l'autre médecins ont jugé inutile et « mortelle une nouvelle ablation de la tumeur, parce que,

« les germes arrachés, la racine morbide qui aurait « infailliblement tué la malade, ne pouvait être tranchée « par le fer. Eh bien, cette racine morbide qui devait iné- « vitablement causer la mort, a-t-elle réellement disparu « après la guérison? Assurément, il nous importait beau- « coup de savoir comment est morte Thérèse Massetti. Or, « nous apprenons par le médecin appelé au chevet de la « malade, qu'elle a succombé à une phthisie pulmonaire « occasionnée par cette racine morbide qui avait donné « naissance aux tumeurs. « Que faut-il de plus pour être « entièrement certain qu'après l'extirpation de la première « tumeur, qu'après la résolution spontanée de la seconde, « non seulement la constitution et le tempérament natifs « de Thérèse demeurèrent dans le même état, mais encore « que tout le virus, tout le principe morbide de la maladie, « dont les autres furent les conséquences, subsistèrent et se « manifestant enfin après diverses évolutions, occasion- « nèrent la mort de la patiente. Je n'ignore pas que le « même docteur a dit que d'une seule et même cause mor- « bide avaient pu naître deux maladies indépendantes. Mais ce « jugement est en opposition avec ce principe de logique : « Deux choses égales à une troisième sont égales entre « elles. Donc si un seul et même virus a engendré et les « tumeurs et la phthisie tuberculaire (ce que constate ex- « pressément et à propos le médecin, par l'expression « TOMBER A PLOMB) il est plus clair que le jour que l'une « et l'autre maladie se relient parfaitement entre elles et « ont des relations d'affinité incontestables. »

10. Quant à l'opinion que nous devons embrasser sur ce point particulier de notre sujet, nous avons, pour asseoir solidement notre jugement, une règle certaine dans le décret porté sur les miracles invoqués pour la cause de la béatification du vénérable Jean Berchmans. En effet, le troisième miracle n'a pas été admis parceque la religieuse Maria Crucifixa Acajani, bien que délivrée de la fièvre hectique, ne paraissait pas évidemment être entièrement débarrassée de la cause essentielle de son mal, c'est-à dire, de cette dangereuse diathèse organique, d'où naquit dans la suite une tumeur cancéreuse. On ne peut pas davantage attribuer à un miracle la guérison de la maladie qui nous occupe, avant qu'il soit clairement établi que le mal a totalement disparu, avec sa cause première et efficiente.

Réponse aux nouvelles observations critiques du R. P. D. promoteur de la foi.

Voulant avant tout combattre la force des preuves, la critique objecte dans ses observations, la contradiction entre le témoignage de la personne guérie et celui de deux témoins qui semblent lui être opposés. Voici les paroles de la personne guérie : « Dans le lit je ne « souffrais pas autant, je pouvais m'étendre, non-seulement « sur le côté droit d'où l'on avait déjà extrait un squirrhe, « mais encore sur le côté gauche, où était le siège du mal, « pourtant il était nécessaire dans ce cas de tenir mon bras « éloigné de la poitrine, et si je me tournais trop sur le « côté gauche, le poids du squirrhe sur la mamelle me don- « nait de la fatigue. Au contraire le troisième témoin dit : « La malade ne se mettait au lit le soir, qu'à contre- « cœur, et sur les instances que nous lui faisions, en la « voyant tant souffrir; c'est que le lit augmentait ses « souffrances, et qu'elle disait ne pouvoir dormir de toute « la nuit. — Et le quatrième témoin. — Elle souffrait tant « dans son lit qu'elle ne pouvait s'y tenir. » Ces trois témoignages admis, il est facile de reconnaître toute la vérité dans cette affaire, si nous nous souvenons que les deux derniers témoins ont attesté ce qu'ils avaient vu et entendu, tandis que la personne guérie parlait de ce qu'elle ressentait elle-même, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. Or rien ne nous empêche de croire que la malade ait montré souvent de la résistance, et obéi malgré elle, quand elle devait aller se coucher (ce qu'il fallait faire de bonne heure pendant la maladie) et qu'elle se soit plainte *de ne pouvoir dormir de toute la nuit.*

Il y a une autre raison non-seulement croyable, mais qui s'impose pour ainsi dire, ce sont les douleurs lancinantes et continuelles dont elle était tourmentée. Comme elle ne pouvait se coucher du côté gauche que dans des conditions très-difficiles, et que par conséquent elle *ne pouvait se coucher ordinairement sur ce côté*, elle était forcée de s'appuyer sur le côté droit seulement. Qui s'étonnera maintenant que Thérèse, à la vue des longues nuits qu'elle allait passer immobile, dans l'insomnie et la souffrance, ait refusé d'aller au lit, et ait fait entendre des plaintes. Sa nièce, la fille de sa sœur avait donc raison de dire : *ce n'est qu'à contre*

cœur qu'elle se mettait au lit, et sachant parfaitement (car il s'agissait d'un fait dont elle était témoin) qu'on devait la forcer de gagner le lit (*sur nos instances, car nous la voyions souffrir*), elle en inférait raisonnablement que la malade préférait encore souffrir levée que de souffrir au lit. Et Nicolas Pittori disait la vérité quand il déclarait : « elle souffrait beaucoup étant dans son lit, et je sais qu'elle n'y pouvait rester. » Quant à la malade guérie, sommée de déclarer si la position du lit lui causait des douleurs plus cuisantes, elle a dit sans mensonge : au lit je ne souffrais pas autant (ce qui est évident et naturel, car autrement le médecin ne lui eût pas conseillé de se mettre au lit). Mais lorsque plus tard elle parle des conditions difficiles auxquelles il lui fallait se soumettre pour que le lit lui fut supportable, elle défend ainsi de mensonge, son cousin et la fille de sa sœur, qui ne se sont souvenus que de ses souffrances quand elle était couchée, et ont déposé d'après ce qu'ils avaient entendu.

2. Une autre objection tend aussi à affaiblir la valeur des témoins ; la critique s'en est servie pour attaquer ceux qui ont été les compagnons assidus et attentifs de Thérèse pendant sa maladie. « Si nous acceptons, dit la critique » le récit du fait, d'après leurs témoignages, Thérèse Massetti, atteinte d'un squirrhe se plaignait souvent, avant sa guérison de douleurs aiguës ; elle était sans force aucune, elle avait la respiration difficile ; malgré de pénibles efforts elle pouvait à peine marcher ; et le peu de nourriture qu'elle prenait, lui donnait des nausées. En outre son visage était si fatigué et si décoloré qu'au dire des témoins eux-mêmes, elle offrait comme l'image d'un cadavre. La gravité du mal en était enfin venue à ce point que ceux qui, l'ont traité désespéraient de la malade. » Et la guérie qui pour me servir des expressions de la critique, *ne peut manquer d'inspirer à tous la plus grande confiance*, parle tout à fait dans le même sens : « Le squirrhe du sein gauche mar-
« cha avec plus d'âpreté et de rapidité, et produisit des
« effets plus violents. Très certainement, la violence
« des élancements douloureux que j'éprouvais dans le
« sein gauche surpassait beaucoup les douleurs du sein
« droit. » Et un peu après : « Le squirrhe avait beaucoup
« augmenté, et les douleurs s'étaient elles-mêmes beau-
« coup accrues. Et plus bas : Combien était grand l'affai-
« blissement de mes forces, je l'ai déjà dit. J'étais plus
« maigre que je ne le suis maintenant, car je dois vous dire
« que j'ai toujours été maigre, mais alors je l'étais beaucoup

« plus. Mon teint, à ce qu'il me semble, était d'un jaune « pâle, et la nourriture m'était tellement nauséabonde que « je n'avais plus aucun appétit. Enfin : je n'avais plus aucune espérance humaine de guérison ». Les médecins confirment la même chose, comme je l'ai montré dans l'information. C'est donc à tort que l'observation prétend inférer de là qu'en réalité Thérèse n'a jamais été affligée de maux considérables.

3. Si vous ne me l'accordez pas (car j'entends la critique faire une instance) il faut que vous admettiez la seconde partie de mon dilemme à deux cornes ; à savoir, que tous ces maux ne se sont pas évanouis tout à coup pendant qu'on célébrait la solennité de la béatification. Comment en arriver là, si tous les témoins d'accord avec la personne guérie publient qu'ils se sont évanoui ? (c'est ce qu'ils ont fait dans leurs dépositions) ? Mais cela ne peut être, poursuit notre adversaire, car « s'il s'est produit chez Thérèse un changement si insolite et si prodigieux, comment se fait-il qu'aucun des trois témoins n'ait été particulièrement frappé de ce changement, en son temps et en son lieu ? Pourquoi personne n'a-t-il remarqué qu'elle prenait tout à coup une force inaccoutumée ? Pourquoi personne ne s'est-il aperçu qu'elle avait été subitement guérie ? Pouquoi enfin personne n'a-t-il dit mot de cet événement merveilleux avant que cette dame de retour dans sa maison ne montrât qu'elle était guérie ? » Tous ces points d'interrogation deviennent inutiles, dès que Thérèse atteste, qu'en regardant l'image découverte de B. Benoît Joseph, pendant la solennité de sa béatification, elle s'est sentie parfaitement guérie, bien qu'elle n'ait pas voulu divulguer le prodige inconsidérément, avant d'avoir visité son sein, à son retour à la maison : « A l'instant même je ne ressentis plus de douleur « à la mamelle gauche, laquelle jusqu'alors m'avait tant fait « souffrir, je pressai avec la main la partie malade, et je « n'éprouvai plus aucune douleur ; toutefois je ne dis rien « à personne, me réservant de retour à la maison d'exami- « ner la partie malade. » Et plus loin : « Je ne m'aperçus « pas qu'on découvrit l'image du Bienheureux, mais j'en fus « avertie par ma nièce Anne Marie. Alors pensant à mon « mal, je reconnus que je n'éprouvais plus de douleur ; je « pressai la mamelle malade, je ne ressentis aucune dou- « leur et pour cela je tins pour certain que j'étais guérie. » Mais il est faux que personne parmi les compagnons de Thérèse n'ait rien aperçu d'extraordinaire et d'insolite présageant la guérison. Ils étaient trois Nicolas Pittori, Ario-

dant Cicolini, et la fille du frère de Thérèse. A ces trois il faut ajouter un quatrième, André Pitorri leur convive au repas qui eut lieu dans la maison de Juvénal Pelami. Or le R. Nicolas Pitorri a témoigné en ces termes: « la cérémo-« nie terminée, nous nous trouvâmes ensemble chez Pe-« lami, au palais Accorimboni,où nous prîmes notre repas. « *Ma cousine était toute joyeuse, et gaie au delà de ses ha-« bitudes*, elle mangea d'un bon appétit ne faisant aucune « allusion à sa guérison. » André Pitorri parlant ausi de ce repas, ajoute : « J'y arrivai aussi et nous nous mîmes tous à « table. *Ma tante n'était plus courbée, mais redressée et « joyeuse.* » Anne Marie la sœur de ce dernier ajoute : « Je « n'eus pas la pensée que ma tante fût guérie, mais ensuite, « en réfléchissant bien à tout, *il est vrai que dans cette « journée depuis le* TE DEUM, *je n'entendis plus aucune « plainte de ma tante, et je ne vis aucun signe indiquant « qu'elle fût malade.* Aussi,en voyant la manière *expeditive* « avec laquelle elle fit *à pied la route tout d'un trait*, il me « parut qu'elle n'était plus malade. En effet, lorsque nous « cherchions un moyen de transport,elle répondit que cela « lui importait peu ; *et quelle aurait pu faire le voyage à « pied.* » cette gaieté insolite et cette facilité de marcher chez une femme qui avait tant souffert, frappa aussi l'autre témoin Ariodante Ciccolini,comme la malade guérie se l'est rappelé et l'a raconte : « Cependant comme je me « sentais bien, lorsque je fus sortie de Saint-Pierre, après « l'Angelus, je marchai droite et même je courus *ce dont « M. Ariodante fut tout émerveillé.* » L'illustre auteur des observations critiques voit donc que les actes me fournissaient des matériaux suffisants pour donner, si je procédais oratoirement, des réponses péremptoires à toutes les objections formulées.

La dame guérie et la fille de sa sœur exposent si ingénument et si clairement les circonstances de la guérison instantanée, qu'il est facile de comprendre dans son entier la suite de toute l'affaire. Elles allèrent toutes deux à la basilique du Vatican, et montèrent dans une tribune réservée aux femmes, pour de là assister à la solennité de la béatification. La malade préoccupée de sa santé, multipliait ses prières au Bienheureux Benoît Joseph. Mais une espèce de ravissement la saisit pendant sa prière, au point qu'elle semblait privée de ses sens. La jeune fille tenait ses yeux attentifs aux cérémonies sacrées, et ne s'occupait pas de sa tante. Mais quand on en vint au moment de découvrir l'image du Bienheureux, et de chanter l'hymne d'action de grâces, alors

que tous les cœurs étaient remplis d'une pieuse émotion, la jeune fille, soit par quelque exclamation, soit en lui touchant le bras, soit par une interpellation directe, réveilla sa tante à demi assoupie. Celle-ci s'informa de ce qui s'était passé, et demanda si l'image du Bienheureux était déjà découverte? La jeune fille l'affirma, et fit connaître à la malade où l'on en était. Alors Thérèse en regardant la sainte image sentit que ses douleurs s'étaient évanouies, et portant la main à sa mamelle affectée de la maladie, elle comprit qu'elle était guérie. Tout cela résulte évidemment de l'ensemble des dépositions de l'une et de l'autre, et voici ce que Thérèse nous apprend :

« Dans cette journée je me recommandais sans cesse au « Bienheureux Labre, lui disant uniquement que je ne vou- « lais pas me laisser faire l'opération ; d'ailleurs ce jour là « j'étais comme hors de moi, ce qui m'empêcha de m'aper- « cevoir du moment ou l'on découvrit l'image du Bienheu- « reux. Ma nièce, ci-dessus nommée, me l'apprit ; alors je « commençai à la regarder attentivement, et je ne pouvais « en détourner mes yeux. Dans cette contemplation, je ne « sentis plus de douleur à la mamelle gauche, bien que jus- « qu'alors elle m'eût fait beaucoup souffrir ; c'est pourquoi « je pressai avec la main la partie malade et je n'éprouvai « aucune douleur ». Anne Marie fille de sa sœur déclare à « son tour : « Nous entrâmes avec des billets dans la tri- « bune des dames ; j'étais attentive à la cérémonie et m'oc- « cupais peu de ma tante qui se tenait à côté de moi. Lors- « qu'on découvrit le tableau, au commencement du *Te* « *Deum*, elle me parla avec un air d'étonnement, de ce que « le tableau du Bienheureux fût déjà découvert, sans qu'elle « eût pas remarqué tout ce qui avait précédé; cela me fait « supposer qu'elle avait sommeillé jusqu'à ce moment, d'au- « tant plus qu'elle me dit ensuite, que je l'avais éveillée, ce « dont, du reste, je ne me souviens pas. A ce moment-là ma « tante était guérie de son squirrhe. »

La critique prétend que *ces deux témoignages sont si différents* qu'on ne saurait saisir de quel côté se trouve la vérité. Elle est, répondrai-je, dans l'un et dans l'autre, car ils concordent pour la substance du fait, et cela suffit, selon la prescription du droit, pour qu'on ajoute foi aux témoins. De plus il ne peut y avoir qu'un seul doute ; celui de savoir si dans le court dialogue qui eut lieu entre Anne Marie et sa tante, la première interpellation sortit de la bouche de la malade ou de celle de la jeune fille. Il est de toute évidence que ce fut la jeune fille qui éveilla Thérèse. En effet 1° lorsque de

deux témoins l'un affirme le fait et l'autre dit : *je ne m'en souviens pas*, il faut préférer celui qui garde la mémoire du fait ; 2° dans une conjoncture aussi récente, la tante a dit à la jeune fille que celle-ci l'avait éveillée, et Anne Marie l'atteste elle même : *Elle m'a dit que je l'avais éveillée.* » 3° Quand il s'agit de deux personnes dont l'une n'a cessé de dormir pendant que l'autre était certainement éveillée, et qu'on ne sait quelle est celle qui, la première, a adressé la parole à l'autre, le sens commun nous dit assez clairement que c'est celle qui était éveillée C'est donc en vain que la critique s'efforce de démontrer *qu'on n'a pas assez de preuves et de témoignages pour établir le fait subit de la guérison*.

4. Passant du témoignage des femmes à celui des médecins, la Censure dit que leurs attestations ne sont pas telles, qu'elles puissent fournir une preuve entière et légitime pour établir sûrement le diagnostic de la maladie. En effet, elle nie que les docteurs Scalzaferri et Tancioni aient examiné le mal, comme il le fallait : Pour ce qui regarde le docteur Ange Mascetti, quoiqu'elle avoue qu'il a examiné *plusieurs fois l'état et les conditions de la maladie*, elle nie pourtant qu'il ait pu *affirmer avec certitude que cette dureté de pierre, particulière à la nature et au caractère du squirrhe, ait persisté jusqu'à la guérison du mal. Il avoue en effet, dit-elle, que, le mal croissant, il ne lui avait plus été possible de toucher la mamelle gauche de cette femme.* Il est bon de répondre à ces objections en suivant l'ordre inverse, et de donner la première place au docteur Mascetti, *vu que*, au dire de la Censure, *c'est lui qui a donné à Thérèse les soins les plus assidus*. Je crois bien que la relation du célèbre médecin est complète ; mais supposons un instant qu'elle laisse encore quelque chose à désirer. Il est reçu dans notre Droit que la totalité des éléments dont se compose un même fait ne se cherche pas uniquement dans le témoignage du médecin, mais dans l'ensemble des déclarations de tous les témoins afin que, au besoin, les réponses des uns suppléent à ce qui pourrait manquer au témoignage des autres. Bien plus, on pourrait se passer complètement du témoignage du médecin, « *lorsque les autres témoins sont capables d'affirmer clairement les qualités de la maladie ; lorsque la maladie est de celles qui sont évidentes par elles-mêmes et qui peuvent être connues par des personnes qui ne sont ni médecins ni chirurgiens.* (Ben. XIV, livre III chap. VII, § 9 à la fin.) Si l'on peut admettre cette règle pour l'ensemble de tous les symptômes,

à plus forte raison peut-on le faire quand on interroge des médecins et quand il s'agit d'un seul symptôme qui tombe sous les sens, se perçoit au toucher et peut, en conséquence, être reconnu et attesté par l'homme le plus incompétent. Le mamelon d'un sein est-il souple ou dur? il n'y a pas de femme si sotte qui ne puisse s'en assurer en touchant, et le dire avec une clarté suffisante. Or tant que la tumeur put supporter le toucher, Thérèse elle-même et Candide Cortesi qui la servait, sentirent la dureté.

5. Mais tant que la tumeur put se toucher, insiste la Censure, le chirurgien, lui aussi, sentit qu'elle était dure au toucher. La difficulté commence *après que le mal se fut accru*, car alors « *le toucher devint impossible, parce que la malade ne pouvait souffrir même le plus léger attouchement.* » Nous voilà bien malheureux! et l'on va inférer de là que le diagnostic du cancer est incertain! Ah! ce diagnostic n'en sera-t-il pas, au contraire, plus clairement confirmé? Est ce que l'intensité de ces douleurs lancinantes ajoutée aux autres symptômes si terribles n'annonçait pas évidemment que le squirrhe s'était transformé en un cancer occulte, comme tous les médecins l'ont reconnu? Bien plus, à cette époque, on aurait vainement cherché de la dureté, puisque le cancer en était arrivé a la période qu'on appelle la période de l'*amollissement.* « Cette tumeur (en- « seigne l'ill. Ranzi) qui se montre dure et de la consistance « de la pierre, qui *ensuite a une période de ramollissement* « et enfin donne lieu à une ulcération horrible,... est « nommé d'abord squirrhe, puis *cancer occulte dans la pé-* « *riode de ramollissement*, et enfin cancer manifeste, quand « la tumeur est parvenue à la période d'ulcération (Ranzi « Pathol. chirurg vol. 1). »

Nous pouvons donc nous en tenir sûrement au récit du docteur Mascetti, et le considérer comme absolument complet.

6. Une fois admise, comme parfaite, l'attestation du docteur qui donna des soins assidus à la malade, attestation qui concorde à merveille avec les dépositions des autres témoins non initiés à l'art médical, on ne peut rien désirer de plus, d'après les prescriptions du droit et la coutume reçue; les suffrages de deux autres médecins éminents sont à la vérité très utiles, et il faut les estimer beaucoup, mais ils ne sont pas nécessaires à notre preuve. Ainsi donc, quoique le docteur Scalzaferri n'ait vu que rarement la malade quand elle souffrait du second cancer, et qu'il atteste beaucoup par oui-dire; quoique l'illustre Tancioni ait inspecté le squirrhe du côté

gauche, quand il commençait, et n'avait encore pas progressé, on ne peut rien conclure de là qui puisse rendre moins forte la démonstration de la maladie. De plus, il est bon de rappeler qu'il faut faire grand cas du témoignage du docteur Scalzaferri, parce qu'il resta assidûment près de Thérèse pendant qu'elle souffrait du squirrhe du sein droit, et parce qu'il vit et étudia la nature du cancer après qu'on l'eut enlevé ; or celui de gauche fut la continuation du mal antérieur, et tous les témoins déclarent qu'il était en tout semblable au premier. Quant à l'illustre Tancioni, il n'examina pas seulement deux fois la tumeur gauche, mais il fut présent à la première amputation, et tout le monde comprend sans peine quelle force son témoignage apporte à notre cause : « Avant l'opération de la mamelle « droite, je me rappelle avoir aussi observé *et exploré la « gauche par le toucher*, et c'est ainsi que je la trouvai sem- « blable à la droite, mais non encore parvenue au même « degré. » Il ajoute peu après : « Je ne me rappelle pas pré- « cisément combien de jours se passèrent entre ma première « visite et l'opération à laquelle je fus présent. Ce qu'il y « a de certain, c'est que le jour de l'opération je retrouvai la « tumeur dans l'état où elle était lorsque je l'observai la pre- « mière fois. » Et plus loin : « Les caractères que présentait « la mamelle gauche étaient la dureté, le volume et l'irré- « gularité d'une tumeur également cancéreuse qui se cachait « au sein de cette mamelle, sans altération aucune des tissus « externes ; mais il était impossible de douter que cette « tumeur fût d'une espèce différente. » Si donc vous réunissez dans votre esprit tous ces documents, vous trouverez non pas quelques preuves isolées, mais un nombre de preuves vraiment imposant. Que la critique s'efforce après cela de séparer les témoins et de les prendre à part, pour assaillir le bataillon tout entier, c'est là un artifice vieilli et usé, dédaigné et repoussé depuis longtemps, dans une foule de causes, par la sagesse de cette sainte congrégation.

7. Après avoir essayé d'infirmer l'autorité des témoins et la force des preuves, la critique attaque d'une manière générale les symptômes du cancer : que ne peut-elle les bannir de la terre! mais elle les dit incertains, obscurs, douteux, et tels, en un mot, que la science médicale n'a pas encore pu les designer d'une manière définitive. Si l'on tirait les conséquences logiques des termes que la Censure emploie avec toutes sortes d'ornements et d'élégance, et si l'on jugeait sévèrement ses expressions, non seulement on les trouverait injurieuses pour la noble science de la médecine et

pour ses plus éminents adeptes, mais elle blesserait encore grièvement la dignité et la grandeur de la sacrée congrégation car, dans les causes de béatification et de canonisation, elle a répondu souvent qu'il était certain (c'est-à-dire qu'il était manifeste) que des cancers étaient guéris ; et il ne s'agissait pas seulement de ceux qui avaient affecté une partie extérieure du corps, comme celui dont il est ici question, mais encore de ceux qui étaient les plus difficiles à connaître et se cachaient au fond des viscères. Benoît XIV rappelle des guérisons miraculeuses de cancer que la sacrée Congrégation des rites a reconnues dans les causes de saint Louis de Gonzague, de saint Laurent Justinien, de saint Jean de Facundo (Livre IV § 1, chap. xvii, §§ 6 et suiv.). Que d'autres sont venues à la suite de celles-là ! Ils le savent, les Pères très sages, à qui rien n'est plus fréquemment offert, dans la discussion des miracles, que la lecture de ces titres : « *Guerison instantanee et parfaite d'un cancer ou d'une tumeur cancéreuse*, etc ». Il le sait aussi le savant Promoteur de la Foi, qui, obligé, à raison de ses fonctions, de traiter fréquemment de ces sujets et d'en disputer savamment, peut raisonner sur les causes mieux qu Hippocrate ou Boerhaave. Je pourrais, moi aussi, apporter ici le résultat de mon expérience en ces matières, si je ne craignais de paraître en cela me vanter de quelques palmes légères que je n'ai certes pas cueillies sans de pénibles efforts. Qui oserait donc dire que cette congrégation a tant de fois prononcé le *constat* sur une maladie dont l'existence ne peut être constatée par des indices certains ? J'ai déjà d'ailleurs établi, d'après Ranzi, que les savants judicieux, qui cultivent la science médicale, ont pu « *établir quelques caracteres incontestables, et* « *de tout temps reçus, qui ont traversé tous les siècles et toutes* « *les écoles, sans susciter de contradiction, qui dureront* « *autant de temps que la maladie cancéreuse persistera à* « *être un fléau de l'humanité* ». De même Monteggia, traitant des signes diagnostiques du cancer, conclut ainsi : « *De tout* « *cela il résulte qu'il n'y a pas un seul caractère sûr et non* « *équivoque du squirrhe, mais, de même que dans beaucoup* « *d'autres maladies, son diagnostic doit se tirer de l'en-* « *semble de plusieurs circonstances qui, réunies, arrivent à* « *créer la certitude sur le caractère de la maladie* (Institut. « chirurg. Par. 1, chap xv § 105). »

8. Mais la Censure n'a confiance ni en moi, étranger aux mystères d'Esculape, ni dans les autorités que j'ai citées; il faut donc s'en rapporter, pour être bien fixé en cette affaire, à celui dont la sacrée congregation a suivi scrupu-

leusement la doctrine, et lui demander ce que l'art de guérir peut offrir de renseignements, ce que les plus habiles dans cet art ont écrit sur les signes de cette maladie. Or ce grand médecin a déclaré expressément : « Bien qu'il « puisse arriver, et cela très-rarement, que le diagnostic « d'une affection cancéreuse reste quelque temps douteux, « cependant les tumeurs malignes de ce genre sont ordi- « nairement *accompagnées de telles circonstances*, et pré- « sentent *des symptômes tels*, que l'on peut très bien dire « *qu'il n'y a malheureusement pas de diagnostic plus cer-* « *tain. Et justement, dans le cas en question se ren-* « *contrent les circonstances dont j'ai parlé*; car, de fait, on y « trouve *tout ce que les plus célèbres auteurs exigent pour* « *établir avec pleine certitude le diagnostic du cancer* (juge- « ment médical de l'excellentissime Alexandre Ceccarelli, « lett. E). » Et plus loin : « Il est vrai que dans quelques « cas, et en particulier, lorsque le cancer a son siége dans « les parties les plus intimes de l'organisme, ou bien « quand il en est à ses débuts, le diagnostic offre quelque « difficulté, mais il n'en est pas ainsi dans le cas en discus- « sion, où *l'on trouve tous les caractères qui peuvent servir* « *à le revéler*. En effet Vogel cité par l'adversaire dit : quel- « quefois on peut rester dans le doute, mais ici les experts « n'ont pas pu se tromper sur la qualité de la maladie, par « suite d'une observation peu exacte, puisqu'il résulte du « procès qu'ils en étaient complètement informés. En outre, « les paroles du docteur Mascetti énumérant les caractères « découverts par l'examen anatomique du cancer de la « mamelle droite, sont tout à fait apte à montrer qu'il y « avait bien aussi de l autre côté un vrai cancer. (Jugement « medical de l'excellent docteur Alexandre Ceccarelli sur la « fin). »

9 Joignez à cela que, dans le fait proposé, il se trouve encore une sorte d'argument très lumineux, qui n'a jamais paru, que je sache, dans les causes de ce genre : je veux dire l'inspection des parties intimes du tissu cancéreux, lesquelles furent mises à découvert sous les regards fidèles des médecins, lorsqu'on eut enlevé du sein droit la tumeur squirrheuse, semblable à celle dont nous nous occupons. L'importance considérable d'une preuve de ce genre n'échappera pas au très-sage Promoteur de la foi, qui l'a indiquée indubitablement, quoique d'une manière obscure et indirecte, quand il a dit à la fin de ses observations critiques : « Les modernes docteurs en médecine ou en chirurgie ne sont pas arrivés non plus, malgré les observations

les plus attentives, à jeter assez de lumières pour dissiper complètement l'obscurité de la nature du cancer. L'anatomie pathologique ne saurait en effet procurer aucun éclaircissement en cette matière, *puisqu'il n'est pas possible de faire faire sur un homme vivant les observations* qui seraient de toute nécessité pour saisir les éléments, au moyen desquels on pourrait asseoir un diagnostic plus certain du cancer.» Or, dans le cas dont il s'agit, *on a pu faire ces observations sur un homme vivants*. On a trouvé que l'assemblage intime des éléments qui forment la substance maligne du cancer était le même chez notre Thérèse, que sur les cadavres de ceux qu'on a explorés après que le cancer les eut fait mourir Je l'ai démontré dans ma réponse aux premières observations, où j'ai comparé les avis et les enseignements de J. B. Monteggia avec les paroles des trois médecins qui ont assisté à l'amputation du cancer. La force de cette preuve fameuse n'est pas restée cachée non plus à l'illustre Expert qui a puisé là son troisième argument pour formuler son jugement, en disant « que le cancer de la mamelle droite ayant été amputé et « anatomisé, il était constaté que c'était un véritable cancer.

10. C'est en vain que, pour obscurcir la lumiere éclatante d'une démonstration si claire, on oppose les subtilités qu'amoncellent les observations critiques. Ne pouvant supporter la relation du docteur Mascetti, qui a fait l'opération du cancer, et en a décrit la structure intime, elle dit qu'elle désirerait une description plus détaillée, parce que *ces marques que le médecin désigne, la tumeur les présentait quand elle était encore adhérente à la mamelle et identifiée avec elle.* Mais le chirurgien reçoit ici un reproche tout à fait immérité. Ne voyez-vous pas qu'il a décrit ce qui lui est apparu en inspectant le tissu intime du cancer? Vous vous plaignez que la tumeur n'ait pas été autre alors, que ce qu'elle paraissait, quand on en n'en voyait que l extérieur. Mais c'est une plainte injuste ; car il fallait nécessairement qu'il en fut ainsi. Si un architecte, par exemple, ou un ouvrier maçon, voulait découvrir la nature intime des murs ou des parois dont il a inspecté la face extérieure, et si après avoir ébréché et ouvert les murs au moyen du ciseau et du marteau, il se plaignait de n'avoir trouve dans les parties intérieures de l'édifice que la chaux, les pierres, et les briques dont les têtes et les angles avaient frappé ses regards à l'extérieur du bâtiment, ne serait il pas accueilli avec un rire général ? Il faut vous en réjouir, lui dirait-on, puisque cela prouve que vous aviez bien jugé de l'édifice, rien que

par son aspect extérieur C'est là précisément ce qui est arrivé à nos médecins ; l'autopsie du cancer leur a démontré qu'il était à l'intérieur, tel qu'ils l'avaient autrefois jugé à ses signes extérieurs, c'est-à-dire, à la vue et au toucher. « Toute cette masse étant extraite, tout ce qui était « caché à l'intérieur étant maintenant au dehors, rien ne « pouvait mieux nous confirmer la nature de cette tumeur, « que désormais nous avions toute entière dans nos mains, « je pus ainsi la toucher et l'observer pour mieux me prou- « ver l'exactitude du jugement que j'en avais déjà porté « durant tout le cours de la maladie (c'est Scalzaferri qui « parle). » Quant à la brièveté ou à la prolixité de la relation écrite par l'illustre docteur Mascetti, un des médecins experts a dit sagement : « Ces paroles, il est vrai, ne « contiennent que *les remarques les plus essentielles*, mais « elles étaient la conclusion qui résultait de l'observation, et « on ne pouvait prétendre que le docteur Mascetti fît de la « tumeur une description tellement minutieuse et telle- « ment technique, qu'elle n'aurait servi qu'à montrer beau- « coup d'érudition, sans ajouter la moindre force à la vé- « rité de son assertion. Et vraiment pourquoi aurait-il « plutôt mérité d'être crû s'il avait fait connaître minu- « tieusement et en détail tous les caractères du cancer « même les plus insignifiants ? Ajoutez qu'il n'y a pas eu « que le seul Mascetti à émettre ce jugement, puisque « Tancioni et Scalzaferri étaient présents et, avec lui, furent « du même avis. (Jugem. méd.) »

11. Puisque, d'après ce qui a été dit, nous avons constaté la nature réelle et véritable du cancer, sans qu'il reste aucune chance d'erreur, il n'a pas pu se faire que la tumeur de Thérèse n'ait eu que l'apparence d'un squirrhe cancéreux, « à raison des transitions nombreuses qui séparent « le squirrhe des autres sortes de tumeurs comme on le lit « à la fin du § 8 des Observations critiques. »

Par conséquent, cette dureté dont on remarque plus tard l'existence dans la glande mammaire, ne saurait le moins du monde être considérée comme un reste de cancer. Tous les autres symptômes cessant, l'enflure disparaissant, le volume de la tumeur diminuant la dureté succédant à une période manifeste de ramollissement, il faudrait dire que dans ce cancer il y a eu une marche rétrograde d'un nouveau genre. Or cela est tout à fait contraire à la nature connue de cette maladie, dont le propre est de progresser toujours, sans jamais rétrograder, (comme le disent Nysten. et Ranzi déjà cités. Et qu'on ne dise pas que les Pères

doivent au moins rester dans le doute, car puisque cette, *marche en arrière*, aussi subite qu'étonnante, du cancer, est contre les lois connues de sa nature, et que plusieurs causes peuvent expliquer cette tumeur noueuse, qui plus tard s'évanouit d'elle même, comme l'a démontré savamment le docteur Gaëtan Tancioni, il faut, si nous voulons juger d'après les lumières de la raison, rejeter la première hypothèse, et admettre que des tumeurs différentes sont produites par des causes différentes. Thérèse en s'apercevant de sa guérison, avait sauté de joie « se « *donnant avec les mains de grands coups sur la poitrine* « *pour montrer qu'elle n'avait plus rien*. Or, on sait qu'*un* « *léger coup ou même un frottement un peu fort pouvaient* « *produire la nodosité et la dureté.* » Qu'y a-t-il d'étonnant qu'il soit résulté un effet en proportion évidente avec sa cause? Tandis qu'au contraire, si on l'attribue au cancer qui avait tant sévi dans ses progrès et ses ravages, l'effet ne répond nullement à la cause. Bien plus, quand même les coups n'auraient causé aucune irritation ; l'engorgement pouvait paraître à la suite de l'irritation produite par le cancer ancien, comme l'a enseigné un homme très-compétent. (Examen médical, n° 2) : Dans ce cas, ce ne serait pas un véritable reste de maladie, car ce n'était pas, à proprement parler, un symptôme de carcinome, puisque tout corps étranger fixé dans la mamelle ne pouvait en être arraché, fut-ce par miracle, sans engendrer le même effet. Si l'on expliquait la tumeur selon ce sentiment, et si on ne l'attribuait pas à une cause postérieure, comme l'a fait l'illustre Gaëtan Tancioni, elle serait tout au plus le signe d'une maladie précédente, ce qui n'infirmerait en rien la perfection de la guérison, comme l'a bien fait remarquer l'excellent docteur Mascetti : « Je retrouvai certainement la « glande mammaire elle-même dans son état normal, « moins l'engorgement déjà indiqué lequel, à mon avis, « peut être regardé *comme un signe de la maladie anté-* « *rieure*, ainsi qu'il arrive pour les blessures qui, après leur « guérison, laissent une cicatrice. »

13. Ces paroles du savant docteur nous délivrent heureusement de toutes les craintes que la Censure essaye de nous inspirer à propos de ces autres paroles : « *N'ayant à faire* « *que l'exposition des faits, et non à les juger, je n'ose dire,* « *à raison de cet engorgement, que cette guérison a été mi-* « *raculeuse.* » Cela signifie que cet homme éminent n'a pas voulu prendre le rôle de maître, dans des questions qui se rapportent purement et simplement aux règles de notre

Droit ; pour ce qui regardait sa personne et sa science, il reconnaissait le prodige : « *Je puis affirmer avec certitude* « *et d'après les principes scientifiques*, que la guérison du « squirrhe dont je viens de parler..... *doit être attribuée à* « *une action surnaturelle*. Mais comme il ignorait si des « signes tels que les vestiges des plaies *qui, après leur* « *guérison, laissent leur cicatrice*, sont regardés, d'après « nos règles, comme infirmant la perfection d'une guérison « miraculeuse, il ne voulut pas aller plus loin : *je ne crois* « *pas pouvoir aller plus avant*. » Mais, à notre tribunal, on met hors de doute ce dont le médecin doutait, en s'appuyant sur ce sentiment de Benoît XIV : « La cicatrice résultant d'une blessure est une conséquence du mal ; mais je ne croirais pas qu'elle pût nuire à l'affirmation de la guérison obtenue par miracle, si cette guérison était prouvée nettement et juridiquement (Benoît XIV, livre 4, chapitre 8, § 22). » On opposerait, avec bien moins de raison encore, la pâleur du visage puisque, au dire des nombreux témoins que j'ai cités dans la réponse aux premières observations, il est suffisamment établi que, le lendemain de sa guérison, Thérèse avait *le teint de la santé*. Ce qu'il y eut de vraiment étonnant, ce fut de voir, le jour même de sa guérison, la miraculée en possession de toutes ses forces, comme il appert des témoignages cités plus haut. Or, quand même elle ne les eût recouvrées que plus tard, cela n'empêcherait pas le moins du monde de reconnaître le prodige, dès lors qu'il s'agit d'un miracle du second ordre (Benoit XIV chapitre et § cités plus haut). De là il est facile de passer à la solution de l'objection tirée du fait que la personne guérie n'est pas devenue de suite grasse et dodue. Elle avait mangé très peu au temps de sa maladie, et toutes ses forces avaient été épuisées ; son visage a donc dû nécessairement porter les signes de la maigreur. A moins d'une création nouvelle, une bonne nourriture de tous les jours pouvait seule, en engraissant les muscles, donner de l'éclat à la peau. En attendant le laps de temps suffisant, Dieu aurait dû, (pour contenter la Censure), ou donner un effet rétroactif à l'alimentation graduelle qui suivit, ou produire un effet ne répondant nullement à la cause, ou bien, à l'instant même, et par une action créatrice, donner de nouveaux accroissements à des muscles desséchés. Les deux premières hypothèses répugnent aux attributs de Dieu, la troisième constituerait un miracle de premier ordre, que personne n'exige ni ne demande dans les guérisons miraculeuses. Il n'y a qu'une seule chose qu'on puisse exiger décemment et rai-

sonnablement ; c'est que la femme qui auparavant avait du dégoût pour toute nourriture, se trouvât immédiatement à même de prendre avantageusement une nourriture bonne et profitable, qui pût faire disparaître complètement la maigreur. Or c'est ce qui eut lieu, dès le jour même où elle fut guérie ; car en arrivant dans la maison de M. Juvenal Pelami, *elle mangea d'un bon appétit.* Et, comme le rapporte le deuxième témoin : « *Elle continua à manger de bon appétit.* « *Aussi, peu à peu* recouvra-t-elle son embonpoint et revint- « elle à l'état naturel à sa complexion. »

13. La Censure prétend, en outre, que le virus morbifique ne fut jamais parfaitement purgé, ni enlevé du corps de la malade, et cela parce que plus de cinq ans après, elle mourut d'une phthisie tuberculeuse. Pour augmenter les difficultés, elle prête à l'un des révérendissimes Pères des paroles qui, tout en paraissant dites avec trop de rigueur, ne laissent pas de contenir, si je ne me trompe, le germe et le principe de la solution. On lit ceci en effet : « Non seulement, après l'enlèvement de la première tumeur, mais encore après la seconde qui se résolut d'elle-même, la malade vécut, je ne dirai pas avec *la constitution corporelle et la complexion que la nature fait indélébiles*, mais avec *le virus de la maladie tout entier* ; bien plus, avec *toute la maladie principale* dont les autres ne furent que la conséquence, et à laquelle enfin elle succomba, le mal ayant pris un nouveau caractère. » Ce juge très sage distingue donc bien *le virus morbifique et la constitution du corps, ainsi que le tempérament que la nature fait indélébile.* Que cette constitution du corps et cette complexion naturelle soient restées telles qu'elles étaient, cela n'enlève rien évidemment à la perfection du miracle ; ce qui nous nuirait, ce serait la persistance du virus du cancer et de *la maladie principale.* Que cela ait persisté, l'illustre Juge le déduit des paroles du docteur de Mauro dans sa déposition. Car ces paroles, en supposant même qu'elles ne soient pas bien comprises, ne signifieraient pas qu'il y ait eu un reste de maladie, ce que d'ailleurs le médecin nie, en reconnaissant *deux maladies indépendantes l'une de l'autre*, mais une véritable métastase ; et par cette expression on entend tout transport ou toute transformation du mal (Chomel pathologie Gen. tome 2 chapitre 10 article 1). Or le cancer avait d'abord envahi le sein en laissant le poumon intact, puis il disparut ; dans la suite, et longtemps après, les poumons furent infectés. C'est ce qu'a très exactement constaté le même Père en ces termes : « *Si un*

seul et même virus s'est répandu dans les deux maladies de la tumeur et de la phthisie tuberculeuse, ce que l'expert a justement exprimé par le mot tomber à plomb, il serait plus clair que le jour que l'une et l'autre maladies ont eu nécessairement entre elles de la parenté et de l'affinité au premier chef. » Or ni les paroles du docteur de Mauro, ni celles d'aucun autre ne peuvent faire qu'il existe une métastase dans le cancer, car « *dans les maladies organiques il n'existe ni crise ni métastase*, comme l'a clairement démontré le savant Tancioni, auquel adhèrent les autres médecins et de Mauro lui-même, lorsqu'il dit : « Dans le « squirrhe il se forme une altération de tissus...., laquelle « d'après sa nature, ne peut cesser, ni par résolution ni par « métastase,(voyez les réponses aux premières observations « critiques et les témoignages des médecins qui y sont rap- « portés). » Donc, pour ne pas dire que le savant médecin s'est contredit, et qu'il a affirmé en même temps ce qui est incroyable, ce qui répugne aux enseignements les plus clairs de la science, il faut chercher une raison à l'aide de laquelle nous expliquerons logiquement ce qu'il a voulu dire.

14. Certes, quant à ces paroles qui plus que toutes les autres frappent la Censure, « *alors si la substance morbide « pouvait abandonner son siège primitif et tomber d'aplomb « sur la poitrine* », l'illustre docteur lui-même a expliqué clairement le sens qu'il leur donnait, les rapportant à une hypothèse éloignée de toute la hauteur du ciel du fait précédent : « *Si, au lieu d'un squirrhe, il se fut agi d'un « simple engorgement* des glandes, alors la substance mor- « bide pouvait quitter ces glandes et *tomber* sur la poitrine, « et ainsi produire une phthisie tuberculeuse. » Donc cette invasion de la cause morbifique dans un autre endroit pouvait avoir lieu, « SI, AU LIEU D'UN SQUIRRHE, il se fut « agi d'un simple engorgement des glandes. » Par conséquent, *s'il se fut agi d'un squirrhe*, « cette dégénérescence « ne pouvait se produire, au témoignage de de Mauro ; et « puisque la dite dame *avait eu un squirrhe*, sa dernière « maladie ne pouvait jamais être la conséquence de ce « squirrhe. » Or le squirrhe exista, ainsi qu'il résulte du témoignage des médecins qui traitèrent la tumeur. En conséquence les paroles de l'illustre de Mauro ne sont pas contraires à la cause, mais plutôt la favorisent admirablement.

15. Quant aux autres paroles qu'on lit dans le témoignage du même docteur sur la cacotrophie de la malade, il dit très clairement : « En pareil cas il peut y avoir deux « maladies indépendantes l'une de l'autre. » Si ces paroles

ne satisfaisaient pas quelques uns des très-savants Pères, pour expliquer clairement la pensée de l'auteur, je les prie de faire attention à ce que l'habile Expert nommé par la Sacrée Congrégation a écrit avec beaucoup de science sur la nature des deux maladies : « Jusqu'à ce jour aucun au- « teur, à quelqu époque que ce soit, n'a parlé de relations, « du genre des relations d'effet à cause, entre l'une et « l'autre maladie, ni même du plus faible lien entre elles. « Si les différentes maladies auxquelles a été sujette Mme « Massetti, et, en particulier, les deux ci dessus rappelées, « prouvaient quelque chose, ce serait tout au plus que « sa constitution organique était assez mauvaise, comme le « démontrent une foule de témoignages, et qu'elle four- « nissait ainsi un terrain facile et convenable aux dévelop- « pements de productions anormales. Après tout, *que celui « qui affirmera qu'il y a quelque rapport entre la tu- « berculose et le cancer essaie de le prouver*. (Jug. méd.) » Ensuite arrivant à celle des observations que nous discutons en ce moment, il dit : « La neuvième objection est encore « moins sérieuse ; il y a déjà été répondu par les déclara- « tions annexées au dernier considérant, où l'on dit en par- « ticulier. — Si les différentes maladies auxquelles Mme Mas- « setti a été sujette, et particulièrement les deux rappelées « tout à l'heure, prouvent quelque chose c est que sa consti- « tution organique assez mauvaise, comme de fait le démon- « traient un grand nombre de témoignages, offrait un terrain « facile et convenable à leur développement. Voilà en quel « sens nous devons entendre les paroles du docteur de « Mauro. » Pour les mêmes raisons il fait remarquer qu'il n'y a rien d'opposé à notre cause dans les paroles du docteur Scalzaferri que la critique nous objecte. En effet l'illustre et habile médecin dit : « *Ainsi en effet, il n'y a au- « cune relation entre l'assertion du docteur Scalzaferri « relativement à la diathèse squirrheuse, ou la cachexie du « cancer, et la tuberculose, et cela par la raison déjà dite* « (Jug. méd.)» Il est certain d'ailleurs, que ce que le docteur Scalzaferri avait dit ne renfermait aucune obscurité, si on fait attention aux prémisses posées par lui, un peu auparavant. Il dit en effet : « Je n'eus plus le courage d'entreprendre « un traitement, et je fis en sorte d'y échapper, parce que « *j'avais vu d'autres cas semblables* de SQUIRRHE RE- « PRODUITS *après l'opération, et se terminant malheureu- « sement par* UN CANCER irréparable... Le chirurgien « Mascetti parlait d'une opération comme nécessaire dans « ce second cas, le mal étant arrivé à un point semblable

« au premier, mais il ne trouva aucun appui en moi, par-
« ce que je jugeais inutile de soumettre la pauvre malade à
« cette seconde extraction, puisqu'elle aurait fini par mourir
« inévitablement de sa diathèse squirrheuse. » Donc le savant docteur présageait un nouveau cancer après l'extraction, et non une *tuberculose* ou une autre maladie ; car une mauvaise racine tant qu'elle n'est pas arrachée entièrement, produit toujours des fruits de même nature. Or aucun cancer ne s'étant produit après la guérison, c'est un indice assez clair que la racine viciée avait été totalement extirpée.

16. Tout cela nous ouvre la voie pour réfuter le dernier chapitre des observations critiques, où l'on nous objecte le décret porté dans la cause du B. Jean Berchmans (observation 10). Si le troisième miracle ne fut pas admis, dit la censure, ce fut surtout parce que la religieuse Maria Crucifixa Ancajani, bien que guérie de sa fièvre hectique, ne paraissait pas entièrement débarrassée de la cause naturelle de sa maladie, c'est-à-dire, de cette diathèse mauvaise ; du corps qui finit par engendrer une tumeur cancéreuse. Du reste, une autre guérison de cette maladie ne fut attribuée à un miracle qu'après qu'on eût démontré clairement que la maladie avec sa cause première avait bien été complétement détruite. Rappelons-nous ce dernier miracle ainsi énoncé : guérison parfaite et instantanée de sœur Maria Crucifixa Ancajani, atteinte d'une tumeur cancéreuse bien confirmée Or après l'accomplissement du prodige, cette femme présenta quelques signes de décomposition d'humeurs d'où le très habile Censeur concluait que la cause intime de la maladie n'avait pas été détruite. Mais l'illustre Gabriel Taussig, dont la sacrée congrégation a admis l'autorité répliquait ainsi : « Reste la difficulté que les RR PP.
« trouvent dans la guérison même, la considérant comme
« imparfaite, parce que les croûtes qui couvraient la ma-
« melle étaient restées longtemps encore à leur place, qu'il
« y avait chez la malade *des signes d'humeurs malignes*,
« et que de temps en temps elle souffrait d'érysipèles, de
« dyspnée etc. Quant à cet argument..... il me semble avoir
« démontré clairement qu'une guérison inattendue d'une
« maladie essentiellement mortelle n'exclut pas le miracle,
« *malgré la permanence des dispositions individuelles*
« *inhérentes à chacun*. (Béatif du V S. de D Jean Berch-
« mans. Nouv. posit. sur les miracles. Jug. du D. Tussy
« page 3.). » Mais comme dans notre cause on a justement prouvé ce fait capital, « *que la constitution or-*

« *génique de Thérèse Massetti était assez mauvaise et* « *offrait un terrain facile et convenable au développe-* « *ment de productions anormales* (Jug. méd. D. Ceccarelli cité plus haut), on peut en inférer, *par parité de raisons*, que le cancer dont il s'agit n'a pas été moins parfaitement guéri que ne l'à été la tumeur cancéreuse de sœur Crucifixa Acajani. Ajoutez qu'ici l'acreté des tumeurs paraît avoir quelque affinité avec le virus cancéreux, tandis qu'au contraire, « dans cette dernière maladie (de notre Thérèse) on « voit qu il s'agit seulement d'un vice du système veineux « qui n'a absolument aucun rapport avec le squirrhe et le « cancer. »

V. — Dernières observations critiques.

1. La nature cancéreuse de la tumeur affectant le sein gauche de Thérèse n'est établie que sur des données vagues et peu probantes. Nous l'avons affirmé dans nos précédentes critiques, par la raison qu'on n'a nullement démontré l'existence des signes délétères qui caractérisent spécialement les tumeurs d'une provenance cancéreuse. L'éminent défenseur de la cause estime que cette preuve ressort clairement de ce que l'autre tumeur extirpée du sein droit de la malade a été déclarée cancéreuse par les hommes compétents. Ce qui lui fait dire : « Il y a, à l appui du fait en question, un « argument péremptoire qui ne s'est peut-être jamais ren- « contré dans des causes semblables à celle-ci. »

Ainsi, on nous donne pour certain ce qui précisément est en question. Car, il est encore permis d avoir des doutes sur la ressemblance parfaite de cette tumeur guérie, dit-on, par une force surnaturelle, avec le squirrhe extirpé et disséqué par la main du chirurgien. Nos doutes subsistent, même en présence de cet axiome rappelé à notre souvenir : « *Les tumeurs de ce genre, diffèrent par le nombre ; pour* « *la qualité, elles sont une seule et même chose.* » Mais le sens de cette doctrine ne doit pas être pris dans une acception si large, qu'il puisse répondre entièrement à ce qui fait l'objet de notre desideratum. Plusieurs tumeurs se sont développées dans le corps de la malade, avant qu'on ait vu l'apparition des deux autres, dont nous avons parlé, et qui sont survenues dans la dernière période de la maladie ; c'est sa nièce qui nous l apprend en ces termes : « D'après mes « souvenirs, dit-elle, ma tante a toujours été maladive ; elle

« a souffert de la poitrine... elle a eu un abcès à la jambe...
« une tumeur au cou... une inflammation des yeux... un
« abcès à l'oreille. . et si je ne me trompe, la fièvre tierce,
« une tumeur considérable au cou et autres maux sem-
« blables. Je puis dire qu'elle était constamment malade et
« couverte d'emplâtres. » Eh bien, quoique ces précédentes tumeurs dénotassent évidemment une diathèse dangereuse et morbide du corps, cependant il ne viendra à l'esprit d'aucune personne sensée de leur reconnaître à toutes indistinctement une seule et même nature, sous prétexte qu'on a reconnu les symptômes du cancer dans la tumeur qui a été extirpée. Il serait beaucoup plus rationnel d'induire de cette funeste diathèse, qu'elle fût la cause de tous les maux divers auxquels fut sujette Thérèse ; il y a donc là un motif de plus pour douter si la tumeur qui fait l'objet du miracle était de même nature que celle qui affecta le sein droit.

2. D'ailleurs, quelque graves que soient les symptômes signalés dans la marche de la maladie, il n'en résulte pas moins, d'après les circonstances très-certaines du fait, que cette gravité symptômatique du mal en question doit être réputée trop peu considérable pour être mise en comparaison avec les atroces souffrances d'un carcinome. Il résulte en effet des actes mêmes du procès que la maladie n'a jamais empêché cette femme de vaquer aux soins de sa maison, absolument comme une personne bien portante ; on la vit se rendre à la basilique Vaticane, assister aux fêtes solennelles célébrées en l'honneur du bienheureux B.J.Labre, prendre part à un joyeux repas, sans que personne put remarquer si elle souffrait encore ou si elle avait recouvré une santé parfaite.

3. Nous savons de plus que Thérèse fut, dans la suite, atteinte d'une maladie longue et compliquée dont elle mourut cinq années après la guérison de son mal au sein gauche. Il eût donc été fort utile de rechercher la nature réelle de cette maladie dernière. A ce sujet, les RR. Pères éprouvent un véritable regret de ce qu'on n'ait pas procédé à l'autopsie, ce qui eût été un excellent moyen d'arriver à la connaissance de la vérité sur ce point important. Les médecins appelés à soigner la malade, quoique habiles chacun dans leur art, sont loin d'être de la même opinion, lorsqu'ils parlent de cet ensemble de maux qui avait une grande analogie avec la première maladie : toutefois on ne peut douter que l'ancien virus, subsistant dans le corps de la malade, n'ait été la cause prédominante des maladies subséquentes. A la vérité, dans leur déposition, les médecins affirment bien

qu'aucun vestige de squirrhe ou de cancer ne s'est manifesté, et que la métastase de cette maladie organique ne pût jamais avoir eu lieu. Mais, à ces affirmations, un illustre membre de cette congrégation oppose ce qui suit : « Sans « m'arrêter à ce fait que, dans le cas présent, personne n'a « constaté si, oui ou non, quelque affection semblable « n'a pas attaqué au moins les viscères internes (et qu'on « veui le bien remarquer que les symptômes indiqués par « les témoins sur l'état des viscères semblent nous autoriser « à tenir ce raisonnement), je demanderai si l'apparition « d'une tumeur semblable aurait empêché l'existence d'un mi- « racle? N'aurait-il pas fallu, cédant au témoignage des yeux, « admettre que la première tumeur avait été extirpée jusque « dans ses dernières racines? Au surplus nous n'avons de « raison de tenir à cela, qu'autant qu'il serait encore resté « un germe vivace du mal. Car, si ce virus est réellement « resté dans l'organisme, et s'il a produit les mêmes effets « pernicieux, quelque soit la forme qu'il ait adopté, il n'y « aurait plus lieu d'attribuer au miracle la guérison sur- « venue. »

4. C'est à tort que le défenseur de la cause nie la persistance du principe morbide, et qu'il le confond avec la constitution du corps et le tempérament indélébile, lesquels, de fait, n'ont jamais causé la mort à personne. C'est encore d'une façon inopportune qu'il cherche à appuyer son jugement sur l'autorité du Dr De Mauro, (§ 14 et suiv. Rép. aux obs crit.) Car ce médecin qui a soigné Thérese dans les derniers temps, n'a pas seulement reconnu le simple effet d'une constitution naturelle, comme l'a imaginé l'expert judiciaire par une interprétation détournée, mais il a de plus, parfaitement saisi la véritable origine maligne de la maladie : Cela ressort clairement de sa déposition : « Il se produit quelquefois dans l'individu « une cacotrophie ou corruption d'humeurs lesquelles, en « s'accumulant dans la glande peuvent déterminer un « squirrhe. Dans ce cas, le squirrhe procède naturellement « de lui-même, la cacotrophie ou la corruption restant « dans les humeurs, et pouvant se porter ensuite sur toute « autre partie... mais dans ce cas, il y aurait deux maladies « indépendantes l'une de l'autre », c'est-à-dire, le squirrhe et sa cause. « Il a donc pu se faire que madame Thérèse « eut des humeurs viciées qui aient produit le squirrhe, et « qui ensuite, restant dans un état latent ou d'incubation... « aient amené la tuberculose », maladie qui devait être la dernière pour elle.

5. En ce qui regarde la métastase proprement dite de la tumeur, l'expert en admet certainement l'hypothèse, comme le prouvent les paroles suivantes : « Si à la place du squirrhe, il y avait un simple engorgement ganglionnaire. » Ainsi, ce témoin aussi habile que prudent, par son langage réservé, nous avertit en peu de mots, il est vrai, mais d'une façon très-claire, que, de la nature de la dernière maladie ou de l'ensemble des maux, ayant pu se produire par métastase, il faut conclure le motif pour lequel le diagnostic de la tumeur précédente demeure douteux et incertain. Au contraire, le très zélé défenseur du miracle, considérant comme certaine la formation cancéreuse de la précédente tumeur, question nullement tranchée, il n'y a rien d'étonnant à ce que, passant outre sur cette grave difficulté, il combatte en toute confiance l'impossibilité de la métastase Il est donc de toute nécessité que les divers arguments que nous venons de rappeler soient réfutés entièrement par le défenseur de la cause afin qu'il n'y ait plus aucun doute aussi bien sûr la nature de la maladie, que sur la parfaite guérison de la malade.

VI. — Réponse aux dernières observations critiques du R. P. D. Promoteur de la foi.

1. Comme Thérèse Massetti a été atteinte d'une double tumeur cancéreuse, l'une au sein droit, qui a été extirpée, l'autre au sein gauche guérie miraculeusement, selon ma conviction, deux moyens s'offraient à moi pour prouver le caractère et la nature de la tumeur guérie par l'intervention divine. Il m'était loisible de démontrer la nature dangereuse de la tumeur gauche par ses indices et ses signes caractéristiques ; il m'était également loisible de la mettre en parallèle avec la première tumeur qui fut excisée et disséquée en détail, pour déduire de ce parallèle la nature cancéreuse de la seconde tumeur, complètement guérie par l'invocation du Bienheureux Joseph Labre. J'ai suivi ces deux voies et j'estime avoir réussi dans ma démonstration. Cependant la Censure en éveil a découvert dans ma seconde argumentation un défaut de logique. Voici l'objection formulée contre moi : « Le défenseur de la cause... tient pour certain ce qui « précisément est en question. Car il est encore permis d'a- « voir des doutes sur la ressemblance parfaite de la « tumeur guérie, dit-on, par une vertu surnaturelle, avec le

« squirrhe extirpé et disséqué par la main du chirurgien.
« Nos doutes subsistent, même en présence de cet axiome
« rappelé à notre souvenir : *Les tumeurs de ce genre*, dif-
« fèrent par le nombre, pour la qualité, elles sont une
« seule et même chose. Car le sens de cette doctrine ne
« doit pas être pris dans une acception si large, qu'il puisse
« répondre entièrement à ce qui fait l'objet de notre desi-
« deratum. » Cette objection n'a même pas l'apparence d'une difficulté ; car elle passe sous silence et néglige entièrement la seconde des propositious sur lesquelles reposait mon argumentation. Réparez cet oubli, et mon argumentation apparaîtra ce qu'elle est, rigoureuse et parfaite. Tous les médecins appelés en témoignage, tous les témoins ordinaires, proclament hautement que tous les signes externes (il serait absurde de s'enquérir des signes internes, puisque dans le second cancer, il y a eu intervention divine) qui se montrèrent dans le premier squirrhe, furent les mêmes dans le second ; les deux tumeurs étaient absolument semblables, complètement identiques. En tenant compte de cette identité absolue proclamée par tous les témoins, il faut bien avouer que l'argumentation *a pari* (tirée de la parité) est complète à tous les points de vue. Voici bien l'état de la question. Deux tumeurs envahirent les seins de Thérèse ; forme, aspect, couleur, induration, évolution, effets pernicieux, tout fut identique. L'extirpation et la dissection montrèrent que la première tumeur était un véritable cancer ; donc la seconde tumeur était également un cancer.

2. Ne voulant pas être taxé de témérité en affirmant que les médecins et les autres témoins ont reconnu les mêmes signes caractéristiques dans l'une et l'autre tumeur, je vais citer quelques-unes de leurs dépositions. L'illustre Dr Ange Mascetti, qui a donné ses soins à la malade, après avoir fait une description minutieuse de la seconde tumeur, conclut en ces termes : « En un mot, il était évident que le second squirrhe était identique au premier. » Puis, faisant appel à deux collègues pour certifier et confirmer son assertion, il dit : « Dans le temps où il était question de l'extirpation du premier squirrhe, nous savions très bien, le Dr Scazalferri, le professeur Tancioni, et moi, que le mal affectant le sein gauche était vraiment un squirrhe *identique au premier.* » L'illustre Dr Tancioni souscrivit volontiers à cette assertion : « Les signes caractéristiques affectant le sein gauche, dit-il, étaient la dureté, le volume, l'irrégularité d'une tumeur *également cancéreuse* enfermée dans le dit sein sans altération aucune des tissus externes ; il n'était

pas possible de douter que cette tumeur *fût d'une autre espèce.* » Écoutons maintenant le Dr Scalzaferri : « La malade accusait un mal semblable, non plus au sein droit, mais au sein gauche... le mal eut son cours, et *il suivit la même marche que le premier*, avec cette différence qu'il disparut par une guérison miraculeuse. »

3. Aux dépositions des médecins se joignent celles des autres témoins. Parmi eux, apparaît tout d'abord la malade elle-même : « Je puis simplement dire que l'induration du « sein gauche *était égale à celle du sein droit* ; seulement, « dans celle-ci, l'induration s'étendait plus vers le bras que « vers l'estomac ; pour celle du sein gauche c'était le con- « traire. » Vient ensuite le témoignage de la comtesse Négroni : « Je savais que la couleur de cette tumeur était « *parfaitement semblable* à celle du premier squirrhe, c'est- « à-dire livide et violette. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de « toucher et de regarder cette seconde tumeur. En outre, par « la malade ainsi que par les autres, j'étais pleinement in- « formée que les *caractères, les symptômes, les signes, les* « *souffrances, tout, en un mot, était ce qu'il fût dans le pre-* « *mier squirrhe cancéreux.* » Anna Maria Pittori, fille de la sœur de la malade, tient le même langage sur sa tante : « A proportion que la tumeur du sein gauche se développait, elle ressentit les mêmes douleurs, la fièvre et *toutes les autres incommodités de la première.* Les forces physiques allaient également en diminuant. « Un peu plus loin, elle ajoute : « En un mot, *dans son développement la seconde tumeur suivit absolument la même marche que la première.* » Le R. Nicolas Pitorri est encore plus affirmatif : « La descrip- « tion que j'ai faite convient aussi bien au premier squirrhe « qu'au second, car *il n'y eut aucune différence entre l'un* « *et l'autre,* si ce n'est que le second était plus douloureux, « plus grave et plus dangereux. » Enfin le R. D. Ariodantes Ciccolini vient faire écho à tous ces témoignages, en ces termes : « Nous étions tous attentifs à voir quelle tournure « prendrait ce mal, craignant avec beaucoup de raison un « squirrhe non moins grave que le premier. Et de fait, c'est « ce qui eut lieu, la tumeur *crût de la même façon que la* « *première, avec les mêmes symptômes, les mêmes carac-* « *tères, les mêmes incommodités* pour la malade ; il devint « même pire que l'autre. »

4. S'il y a quelque différence à noter entre l'une et l'autre maladie, elle consiste en ce que les symptômes de la seconde, quoique de la même nature, furent plus violents et plus pernicieux ; c'est ce que nous ont appris déjà les dépositions

de deux témoins. Et cela cadre très-bien avec les données de la science médicale. « D'ordinaire, dit Monteggia, (Inst. chirurg. 1[er] partie, chap. 15. § 1118) l'extirpartion des squirrhes et « des cancers a trop souvent un résultat infruc-« tueux et même funeste, puisque la personne opérée n'a « presque jamais le temps de se remettre du coup porté à « sa constitution par une grave opération, qu'elle éprouve « déjà soit *la récidive* du même mal et au même endroit, soit « *des symptômes plus graves* de la cachexie cancéreuse. » Astruc. (traité des tumeurs, liv. 4, ch. 2) dit à son tour : « Il « arrive souvent que le malade, après une opération labo-« rieuse qui lui a rendu une apparence de santé, est atteint, « au bout de quelques mois seulement, d'un *cancer nouveau* « *et plus mauvais.* » Aussi, le savant D[r] Mascetti dit très justement, en parlant du second squirrhe : « On doit croire « que, d'après la nature même de ces sortes d'affections, ce « second squirrhe présenta un caractère plus mauvais encore, « car, lorsqu'on traite un premier squirrhe par des moyens « violents, le second se développe davantage ». Cela lui fait ajouter un peu plus loin : « Dans le second squirrhe tous les « symptômes étaient plus violents ; de là une plus grande « sensation de chaleur, de plus grands élancements, une « douleur plus intense et beaucoup plus sensible, au point « que la malade, comme je l'ai dit, ne pouvait supporter le « plus léger contact ; et cette douleur s'étendait dans le « bras correspondant, ce qui rendait les mouvements de ce « bras plus douloureux que ceux du bras droit dans le pre-« mier squirrhe. Cette augmentation dans les symptômes « était progressive et violente, et dans les derniers jours elle « était devenue insupportable »..... « Le squirrhe du sein « gauche était encore plus intraitable que le premier, et il « ne cédait à aucun remède ».

Tout ceci s'accorde bien avec ces paroles de la malade. « Tous les remèdes étaient inutiles. Je me souviens qu'après « l'opération, on me fit prendre des bains, vingt environ, « mais ce fut également inutile; le squirrhe du sein gauche « marchait plus rapidement et plus violemment, et ses « effets étaient plus pernicieux. Certainement les élance-« ments douloureux que j'éprouvais dans le sein gauche « étaient plus aigus que ceux du sein droit. Tant que le mal « eut son siége principal dans le sein droit, je pouvais me « faire des onctions avec les doigts, mais lorsqu'on eut fait « l'opération du squirrhe, et que le mal du côté gauche se « fut augmenté, il me fut impossible de continuer ces onc-« tions avec les doigts, à cause de l'excessive douleur que

« j'en ressentais, et je dus me servir d'une plume. » A son tour le deuxième témoin, après avoir dit que la seconde tumeur était de la même nature que la première, ajoute : « Mais le « mal était pire cette fois, car la malade était encore plus « affaiblie ; elle souffrait davantage, me disant qu'elle était « bien malade.... » Le second témoin d'office dit aussi : « Il « se développa dans l'autre sein un second squirrhe pire « que le premier. » Enfin la sœur de la malade : « Cette « seconde maladie fut plus mauvaise que la première ; les « douleurs étaient plus violentes, et s'étendaient, comme « l'autre fois, dans l'épine dorsale ; son cou se penchait « tout raidi vers l'épaule gauche où se trouvaient des « glandes engorgées. » Dans cet état tout espoir de guérison par les remèdes humains était perdu ; car « le mal était plus « sérieux et plus grave que la première fois ».

5. De tout ce qui vient d'être dit il ressort nettement, et d'une façon plus claire que la lumière du jour, combien faible et vicieuce est l'instance de notre éminent contradicteur, lorsqu'il avance que, d'après des circonstances très-certaines du fait, *il est absolument impossible de mettre en parallèle les symptômes peu inquietants de la maladie en question avec les terribles symptômes du cancer*. Autre chose est de disserter sur les maladies, autre chose est de les endurer : le chirurgien nous a fait connaître précédemment toute l'étendue, toute la violence du mal · dans les derniers jours, la souffrance était *intolérable.* » Si, par antiphrase, il convient d'appeler *légers* des maux reconnus *intolérables*, je ne m'en étonnerai pas, tant, depuis longtemps, nous sommes tous habitués à voir nombre de paroles interprétées dans un sens complètement opposé à celui voulu par l'usage. On ne doit pas appeler légère une maladie cancéreuse, sous prétexte que le malade ne reste pas constamment au lit ; elle peut être très grave et même mortelle, bien que le malade marche et s'occupe de quelques affaires. Mais la critique objecte : « *Cette maladie n'empêcha jamais cette femme d'agir dans la maison comme l'aurait fait une personne bien por-* « *tante.* » Vraiment, comme une personne bien portante ! Ecoutez le troisième témoin, compagne assidue de sa tante : « Elle avait le visage pâle, jaune, le teint d'une malade ; elle « éprouvait un grand malaise, et perdait toutes ses forces. « C'est ce que j'ai constaté de mes yeux. Je ne puis affirmer « avec précision, si, cette fois, des tumeurs lui vinrent sous « le bras gauche, mais je puis dire que ce bras était ma- « lade, douloureux, et incapable de se mouvoir, ce qui la for- « çait à le tenir plié et immobile pour moins souffrir, et elle

« ne pouvait s'en servir pour aucun travail ». La malade « ne pouvait pas même reposer la nuit : « Elle disait ne « pouvoir prendre aucun repos pendant la nuit.» Sur la fin, « les forces lui manquaient tout-à-fait ; je voyais que tout « en elle allait mal ; elle avait un aspect absolument mau- « vais. » Ecoutons le frère de ce témoin : « On voyait, d'un « seul coup d'œil, que ma tante devait beaucoup souffrir, « car elle marchait lentement dans la maison, elle était « devenue courbée, et comme bossue. » Il ajoute ailleurs : Je « puis dire avec certitude qu'elle était très faible et très amai- « grie ; habituellement elle avait le teint pâle, et, comme « on dit, mélancolique ; mais alors son teint était cada- « véreux. En outre l'appétit lui faisait défaut, et les aliments « lui répugnaient. » Le troisième témoin cité d'office, et qui habitait la même maison, s exprime ainsi : « Elle mar- « chait toujours courbée... et je voyais bien qu'elle perdait « ses forces. » Il parle ainsi de son repas du soir : Madame « Thérèse se couchait de bonne heure. Quand je revenais « chez elle, vers l'heure de l'*Angelus*, je lui apprêtais sou- « vent son souper, avec sa nièce Anna Maria Pitorri. Il fallait, « dans ces circonstances, la soulever, et lui mettre derrière « le dos trois, quatre et jusqu'à cinq coussins, et on ne « parvenait que difficilement à les bien placer. Son repas « consistait en quelques cuillerées de bouillie, elle repoussait « le reste avec dégoût... J'ai déjà dit que ses forces dimi- « nuaient de jour en jour, qu'elle était très maigre et très « pâle, ou, pour mieux dire, qu'elle semblait un cadavre... « Absolument sans forces, elle paraissait une ombre ambu- « lante, et son visage était celui d'un cadavre. » Ce n'est pas « assez ; la malade dit de son côté : « Je dois ajouter que « j'étais si faible, que la chaufferette me tombait des mains, « n'ayant pas la force de la soutenir. »

6. A ces témoignages, ajoutons encore celui du R. D. Nicolas Pittori : « L'aspect extérieur de la malade était mau- « vais, et annonçait bien son état ; elle empirait de jour en « jour, perdait ses forces toujours davantage, et son visage « s'émaciait au point de ne présenter, à la fin, que la peau « et les os... Elle faisait autrefois ses travaux du ménage, « mais durant ses maladies elle ne pouvait presque plus rien « faire, surtout, lorsque le mal eut fait des progrès ; il suffit « de dire qu'elle ne pouvait marcher et se remuer qu'avec « beaucoup de peine, et parce que le courage la soutenait. « Elle ne sortait de chez elle que contrainte, pour aller « entendre la messe les jours de fêtes, et encore pas toujours ; « sa respiration était gênée à la maison, et surtout en mon-

« tant l'escalier ; c'est la tumeur qui en était cause. » Dom Rév. Ariodante Ciccolini s'exprime de même : « Je m'aper-
« cevais que la pauvre malade arrivait peu à peu à un état
« d'abattement plus grand que dans la première maladie.
« Et, en particulier, je la voyais, sur la fin, marcher toute
« courbée, se plaindre de douleurs très grandes dans la
« partie malade qui semblait lui peser considérablement, et
« dont extérieurement on remarquait le développement en
« volume. Sa physionomie annonçait bien une malade à
« bout de forces... Elle ne pouvait même plus se servir d'une
« plume pour les onctions à faire sur le sein malade, sans
« le faire souffrir à un point extrême ; elle se trouvait très-
« mal soit au lit, soit levée ; elle mangeait peu... à peine si
« elle pouvait se mouvoir et marcher un peu dans la maison, et
« de façon à faire peine... On voyait que le bras gauche était
« très douloureux et tout raidi ; elle ne le remuait qu'avec
« une extrême difficulté. » « Ses forces étaient absolument
« tombées, dit enfin la comtesse Negroni, à tel point que
« c'est à grand peine qu'elle pouvait se remuer lorsqu'elle
« avait à subir quelque opération. » Puis elle ajoute. « Les
« douleurs devenaient toujours plus atroces, les plaintes
« plus nombreuses, l'affaissement plus visible, les incom-
« modités plus graves. A peine pouvait-elle manger ce qui
« lui était strictement nécessaire pour ne pas mourir : Quand
« elle faisait un mouvement, tout répondait au mal dont
« elle était affligée. »

Recueillez avec soin tous ces renseignements ; représentez-vous une femme d'une maigreur excessive, n'ayant plus qu'une peau jaune sur les os ; marchant péniblement le dos courbé, ne pouvant plus remuer ni bras, ni jambes, ou porter les objets les plus légers, sans les laisser s'échapper de ses mains : essaie-t-elle de se tenir debout, on la voit chanceler à droite et à gauche ; la dyspnée lui coupe la respiration ; d'atroces souffrances la font continuellement pleurer ; tout mouvement lui arrache des plaintes, en augmentant les maux du sein malade ; toute nourriture lui inspire du dégoût, le sommeil est impossible. Au lit, c'est à peine si elle peut trouver, au milieu de nombreux oreillers, une place moins pénible ; son visage, et tout son extérieur expriment plutôt l'image d'un cadavre que celle d'une personne vivante ; contemplez donc cette malheureuse femme, et vous aurez ainsi (tel est le bon plaisir de la Critique) le très-agréable portrait d'une personne de *santé excellente,* et jouissant de tous ses avantages.

7. De quelque façon enfin que les choses se soient passées,

poursuit la critique, il résulte des actes du procès que la maladie n'a pas empêché cette femme... de se rendre à la Basilique Vaticane, et d assister aux fêtes solennelles de la Béatification de Benoît Joseph Labre. » Elle a pu se rendre à la Basilique Vaticane ! Mais où demeurait-elle? Près l'église de Sainte-Marie des Monts. Et encore, comment a-t-elle fait ce court trajet? « Nous la conduisîmes *en voiture*, à Saint-Pierre « du Vatican, dit le huitième témoin. » Ah ! en voiture ! Maintenant je comprends très-bien ; mais on conduit aussi très facilement en voiture, sur un char, les corps des trépassés, et on les transporte ainsi non seulement au delà du pont St-Ange, mais encore au delà du Pô et du Rhône. Et de plus, il faut se rappeler que ce transport en voiture de la malade ne s'effectua pas sans grande fatigue, sans douleur. La comtesse Négroni nous le déclare : « Le « jour de la béatification étant venu... elle voulut absolu- « ment se faire transporter en voiture, dans la matinée, à « Saint-Pierre du Vatican, pour y assister, malgré les dou- « leurs et les incommodités du voyage, à raison des se- « cousses de la voiture, comme elle me l'attesta plus tard. » Les difficultés augmentèrent lorsque la malade eut fait son entrée dans la Basilique, nous dit la jeune fille qui l'accompagnait : « Arrivée dans la Basilique, *elle parut souffrir* « *beaucoup* de l'obligation de se tenir debout en attendant « le moment de gagner sa place et de s'asseoir, demandant « à le faire le plus tôt possible. » De son côté, l'éminent Dr Tancioni déclare à son tour ce qui suit : « On m'a rap- « porté que le transport de la malade à l'église fut très pé- « nible pour elle. » Qu'en cette occasion, notre très doux Censeur nous permette humblement de nous plaindre de ce qu'il se montre si rigoureux, si sévère envers notre Bienheureux, lorsqu'on a procédé bien plus doucement et plus équitablement dans une affaire semblable avec le bienheureux, aujourd'hui saint, Paul de la Croix. Il était également question d'une guérison semblable de cancer affectant le sein de Rose d'Aléna. La malade pour recouvrer la santé, parcourut *à cheval*, et pendant trois heures, une distance de *quinze milles* entre Campodimède et Frégellas. Cependant après les secondes observations critiques du Promoteur, la question fut tranchée sur cette objection et sur toutes les autres. Et, dans le procès qui nous occupe, voici déjà trois discussions ouvertes. Vraiment cette répétition de critiques commence à sentir le moisi ; nous tournons dans un cercle vicieux.

8. Que dire de la dernière objection par laquelle se

termine le troisième article des observations critiques ? A savoir, que la malade guérie *prit part au repas de fête, de telle façon qu'aucun des assistants ne put remarquer si elle souffrait encore, ou si elle avait recouvré une pleine et entière santé.* La Censure s'appuie sur une fausse supposition. Car dans ma réponse aux nouvelles obs. crit. (§ 3.) j'ai cité le témoignage de Thérèse elle même qui, ne sentant plus la douleur, et ayant pressé son sein impunément, *tenait pour certain qu'elle était guérie* ; j'ai également cité les paroles des quatre convives qui remarquèrent fort bien le changement survenu inopinément dans l'état de la malade. Dom Ariodante Ciccolini s'étonna de voir qu'elle marchait redressée et même qu'elle courait. » Les deux jeunes Pittori remarquèrent que leur tante *n'était plus courbée en deux, qu'elle était droite et allègre*, qu'on ne lui entendait proférer *aucune plainte ;* bien plus, *qu'elle fit rapidement et sans se reposer tout le trajet à pied.* » Cet autre détail n'échappa pas non plus à son cousin, à savoir que, à table, « elle était joyeuse, active contre son habitude, et qu'elle mangea de bon appétit. » Ce même cousin, comparant l'état de cette femme tel qu'il était après la guérison demandée et obtenue, avec l'état de santé existant à l'époque du repas dans la maison de Juvenal Pelami, trouve entre les deux une parité complète. « Je dois dire en toute vérité que je fus tout à fait content et satisfait de son aspect extérieur, n'apercevant plus aucun signe de la maladie passée. Réfléchissant maintenant à la circonstance *du dîner que nous prîmes ensemble chez Pélami*, il est certain que *l'état de ma cousine était tout à fait le même*, elle mangea *gaîment et de bon appétit, contrairement à ce qui avait lieu autrefois.* Mais vous persistez à dire que tout cela ne suffisait pas à faire voir aux convives *que la guérison obtenue etait parfaite*, Quoi de moins fondé, je le demande, que cette insistance ? Il s'agit d'une maladie qui avait son siège certain dans le sein, et on ne pouvait constater la parfaite guérison qu'en découvrant la partie atteinte. Le soir, de retour chez elle, Thérèse acquit cette entière certitude, et tout le monde la partagea. Il en fut de même pour cette Rose d'Alena, dont j'ai parlé plus haut, elle ne sut, d'une *certitude absolue*, qu'elle était guérie, qu'après avoir, à son retour chez elle, écarté les vêtements et les bandelettes qui recouvraient le sein malade. Admettons, si vous le voulez, que les autres témoins n'ont été certains de la guérison que le soir, et que pendant le jour, ils n'ont pu présumer le retour à la santé que par l'absence de la douleur : en quoi cela peut-il faire échec au

miracle ? Dans la cause invoquée précédemment, la guérison fut ignorée de tous, excepté de Rose d'Alena. Ce ne fut que *le lendemain matin* que ce résultat fut connu des amis de la personne miraculée. Et cependant, ce tribunal sacré après deux discussions, comme je l'ai dit, se déclara suffisamment éclairé, et ne souffrit pas un nouveau et stérile débat.

9 Cette guérison miraculeuse arriva le 20 mai 1860 ; la dernière maladie de Thérèse Massetti eut lieu vers le 15 octobre 1865, et dura environ deux mois. Le commencement, les symptômes, le progrès de cette maladie ont été décrits avec soin par le docteur Scalzaferi qui avait très bien connu Thérèse, lorsqu'elle était atteinte de son double cancer. Eh bien, il n'y a rien, mais absolument rien, dans les signes pathognomiques de cette dernière maladie, qui puisse se rattacher aux cancers précédents. Le docteur de Mauro lui-même, appelé dans les derniers temps auprès de la malade, a déclaré qu'il n'y avait pas plus de distance entre le ciel et la terre qu'il s'en trouvait entre cette maladie et le squirrhe. Voici son témoignage ; il est clair et précis : *La dernière maladie n'aurait jamais pu être la conséquence du squirrhe antérieur.* » Le prudent promoteur de la Foi reconnaît volontiers ce fait, car il dit : « à la vérité, les médecins eux-mêmes, dans leur témoignage, affirment qu'aucun vestige squirrheux n'a été reconnu, et que *la métastase de cette maladie organique ne peut avoir lieu* ». La critique regrette un nouveau degré de certitude qui aurait éclairé tout à fait la question, à savoir, *l'autopsie du cadavre*, *laquelle* si on n'avait pas négligé de la faire, *aurait fourni le meilleur moyen d'arriver à une pleine et entière connaissance de la vérité.* Je le reconnais, l'autopsie cadavérique aurait pu apporter quelque lumière de plus dans la question présente ; mais il n'est pas toujours possible de faire la preuve de tout ce qui pourrait être apporté en faveur d'une cause. En d'autres circonstances, ce sacré tribunal a statué favorablement sur des guérisons miraculeuses, après la mort de la personne miraculée, bien que l'autopsie n'eut pas été faite. Non seulement cela est arrivé, je me le rappelle, dans le procès du B. Pierre Canisius, où fut prouvée miraculeuse la guérison d'Anne Marie Buman, bien qu'elle fut morte depuis longtemps, et que l'autopsie de son corps n'eût point été faite. Très souvent il arrive qu'on termine un procès de ce genre, deux ou trois ans après la guérison. Toute la discussion roule sur les actes du procès, et, jamais on ne s'informe de ce qui est arrivé à la personne guérie miraculeusement. Celle-ci meurt un peu plus tôt,

l'autre un peu plus tard, souvent même la mort arrive avant que le jugement ne soit porté sur le prodige. J'ai dit souvent, l'expérience nous l'apprend, que de semblables jugements ne sont mis à l'étude que longtemps après l'arrivée du fait miraculeux. Supposons donc que la cause fut instruite deux ans après la guérison, et la déposition de la miraculée faite. Supposons que, la discussion commencée en 1862 ait été terminée en 1865. Juridiquement, et dans les formes, le jugement pouvait être rendu, parce que on avait pu démontrer que la santé de la guérie avait continué à se maintenir jusqu'à la conclusion. La mort de Thérèse serait survenue vers la fin de cette même année. Cette mort pouvait-elle porter atteinte au miracle reconnu? Quoi, serait-ce donc parce que, après la mort de la miraculée, une nouvelle audition des témoins, une nouvelle déposition des médecins ayant assisté la moribonde réclament une diligence nouvelle et inaccoutumée dans les autres procés? Car, je l'ai dit, d'ordinaire, après l'audition des témoins ayant connu le mal et sa guérison, personne ne s'inquiète plus de ce qui a pu arriver à la personne qui a bénéficié d'un miracle. Est-ce parce que nous nous sommes montrés plus diligents que d'autres, que la censure nous accuse de ne pas avoir réalisé le comble de la diligence en négligeant l'autopsie? Mais notre très bienveillant critique ne joue-t-il pas ici le rôle de ce père de famille qui applique un vigoureux soufflet sur la joue de son enfant, parce qu'il a remporté dans un concours littéraire le second prix? Interrogé sur sa sévérité à l'égard d'un enfant si bien méritant, cet homme, difficile à contenter, répondit que l'enfant aurait dû remporter le premier prix, la plus grande récompense attachée à l'étude et à la diligence.

10. Au reste ce ne sont pas seulement les symptômes variés de la dernière maladie, qui font voir que la maladie ancienne avait été entièrement guérie. Il y a encore la nature même de la maladie organique qui ne peut admettre aucune métastase, selon la judicieuse remarque de la critique. J'ai développé précédemment cette thèse à fond, il me suffit donc de l'énoncer. L'espace de temps écoulé entre mai 1860 et octobre 1865 est encore une preuve confirmative ; car il est certain qu'un virus pernicieux n'aurait pu rester aussi longtemps caché, s'il n'avait pas cessé complétement d'exister. Le cancer, selon la doctrine de Mercati (Mal. des femmes, ch. 17), bien qu'extirpé profondément, revient *peu de temps après l'opération.* Etendez le sens de cette dernière expression aussi loin que vous le voudrez, vous arriverez à

un mois, à un an; mais à cinq ans, cela est impossible. L'illustre Tancioni fixe la dernière limite à sept mois. Sept mois après l'opération, le squirrhe se serait donc reproduit. Mais qu'au bout de cinq années, le cancer relève la tête, et revête la forme d'une tuberculose pulmonaire, cela est entièrement nouveau, inoui, incroyable, si l'on tient compte des lois physiques étudiées et démontrées jusqu'à présent. Notons encore que Thérèse, quoique d'un tempérament délicat, jouit d'une santé et d'une agilité remarquables après sa guérison miraculeuse. « Elle avait acquis de grandes forces », dit le troisième témoin. Le cinquième témoin tient le même langage : « Ma cousine, après sa guérison miraculeuse, s'acquittait de tous les soins domestiques, comme avant sa maladie, et même avec *plus de facilité et d'entrain qu'à cette époque*. Durant sa maladie, elle ne pouvait goûter aucun repos, depuis sa guérison jusqu'aujourd'hui, elle a reposé et bien dormi. » Ces dernières paroles indiquent que cet heureux état de santé subsistait encore à l'époque où le procès fut ouvert, c'est-à-dire, jusqu'en 1865. Cela ressort encore mieux des paroles du troisième témoin : « Elle avait un très bon teint, et n'était plus jaune comme autrefois; elle jouissait d'une assez grande vigueur pour accomplir tous les travaux domestiques, sans éprouver aucune gêne : elle allait et venait sans ressentir aucune douleur au sein qui avait été malade, ou dans d'autres parties du corps. » Puis ce témoin ajoute : « Ma tante persévéra et persevère encore dans cet état, sans aucune apparence de squirrhe au sein ou ailleurs, et sans aucune incommodité qui pourrait ressembler à un squirrhe ». La comtesse Negroni rend un témoignage non moins précis sur la continuation de la santé et sur l'absence de toute reproduction du squirrhe.

11. Où donc voyez-vous *cette maladie longue et compliquée*, qui ne cessa qu'à la mort de la malade ? Oui certes, Thérèse fut atteinte d'autres maux, mais ces maux n'étaient que des maladies de femmes, comme le rapporte sa nièce : « *des coliques utérines, des affections nerveuses, des évanouissements*. Qu'y a-t-il là de commun avec le cancer ? Cette femme eut une seule maladie grave ; elle eut une attaque d'apoplexie, ou congestion cérébrale. Cette attaque eut lieu plusieurs fois, selon l'habitude de ce mal ; mais l'apoplexie diffère essentiellement du cancer. D'après les actes, il résulte du témoignage du cousin, que cette seconde maladie avait une cause particulière et externe. « Elle eut, un « jour, une attaque d'apoplexie, que je n'hésite pas à con- « sidérer comme le résultat du coup d'un marteau échappé

« par hasard des mains d'un ouvrier, et qui l'avait frappée
« à la tête, en lui causant une blessure grave d'où le sang
« s'échappa. On sait que trop souvent de tels coups sont
« suivis d'attaques d'apoplexie, non pas aussitôt, mais après
« quelques mois. L'attaque se répéta deux autres fois,
« bien qu'avec moins de violence. » Qui donc peut exiger, dans la démonstration parfaite d'un miracle, que celui qui en a été l'objet, ne soit pas atteint à la tête par le marteau d'un ouvrier ? Si nous en croyons les médecins, la maladie, cause de la mort de Thérèse, avait plus d'affinité avec l'apoplexie qu'avec toute autre affection morbide. Si donc dans l'organisation physique de cette femme il y avait une prédisposition à ce genre de mort, il faut en chercher l'origine dans un vice cardiaque plutôt que dans le cancer. Quoi qu'il en soit, l'éminent docteur Ange Mascetti le déclare sans ambages : « Elle était sujette à des attaques d'apo-
« plexie, et finalement elle mourut d'une de ces at-
« taques. » Le docteur de Mauro dit aussi : « Cette mort, à
« mon avis, doit avoir été produite par suite d'un trouble
« adynamique, c'est-à-dire, par la cessation des mouve-
« ments du cœur, causée par la faiblesse. » Enfin le docteur Scalzaferri, qui soigna la malade dans sa dernière maladie, s'exprime ainsi : « Elle mourut d'un trouble dans
« les vaisseaux sanguins qui doivent avoir éprouvé quelque
« part une lésion funeste..... Dans cette dernière maladie,
« on ne remarque qu'un seul vice, et dans le système
« veineux, vice qui n'a aucun rapport avec le squirrhe et
« le cancer. Ce sont deux maladies indépendantes qui
« n'ont entre elles aucune relation. »

12. Le mauvais état des poumons peut facilement s'expliquer par ce seul fait, que *les congestions cérébrales et l'irrégularité des règles engendrent la tuberculose pulmonaire.* Thérèse, déjà frappée de deux attaques d'apoplexie, fut atteinte d'une métrorrhagie vers le 15 octobre 1865, c'est alors que se déclara la dernière maladie. Ecoutons le médecin : « Cette maladie commença vers le milieu d'octobre
« dernier, et depuis le premier accès, il y eût de l'irrégu-
« larité dans les menstrues très abondantes, et qui se
« succédaient après quelques jours d'interruption. » Si, en cas de fièvre, on administre à hautes doses le sulfate de quinine, il n'y a rien de plus apte à développer et à expliquer la maladie tuberculeuse. Frank en redoutait l'usage, aussi précautionnait-il les médecins contre le traitement intempestif des fièvres intermittentes, leur déclarant que les malades *délivrés à contre temps de leurs fièvres*

intermittentes par le quinquina, sont exposés à la tuberculose. C'est pourquoi, l'illustre Emile Negri dans son rapport médical, fait sur l'invitation de cette sacrée congrégation au sujet du troisième miracle dans la cause de la Bienheureuse Marguerite Marie Alacoque, miracle portant sur une tuberculose, attribue-t-il la principale cause du mal à l'emploi abondant et continu du quinquina. Eh bien, dès les débuts de sa maladie, *on administra à Thérèse le quinquina à hautes doses et à intervalles rapprochés.* Peu de temps après, dit le médecin «je prescrivis de nouveau l'usage du quinquina.» La sœur de la malade, qui la visita pendant la dernière maladie, rapporte : « J'appris d'elle-même qu'elle avait pris beaucoup de quinquina. » Quoi donc d'étonnant si *le fatal remède* (je me sers des paroles de l'illustre Emile Negri) *si longtemps, si à contre temps, si copieusement administré,* ait hâté la phthisie pulmonaire d'une femme, déjà prédisposée à cette maladie ? Quelle que soit l'origine de la maladie de poitrine, il demeure, et il demeurera toujours certain, selon le témoignage de l'illustre médecin que : « la maladie à laquelle a succombé Thérèse Massetti ne peut avoir aucun rapport avec la tumeur précédente du sein gauche. » Cette affirmation, poursuit l'éminent médecin, « restera inébranlable, tant que personne n'aura prouvé, par des observations ou des expériences qu'il peut exister un rapport entre la tuberculose et le cancer. Jusqu'à ce jour, aucun auteur, d'aucune époque, n'a découvert «je ne dis pas une relation de cause à effet entre l'une et l'autre maladie, mais même un simple lien d'affinité. » (Rapport médical de l'illustre docteur Ceccarelli.) Monneret nous enseigne l'immense distance qui sépare ces deux maladies, en signalant entre elles les trois traits différentiels suivants : « Le tubercule n'est pas vasculaire, le cancer l'est. Le cancer est un parasite qui possède une vie propre, il n'en est pas de même du tubercule. Le tubercule n'est pas infectant, le cancer l'est. » (Traité de pathologique génér. Paris 1857. Tome 2 p. 643, 644).

13. De tout ce qui vient d'être dit jusqu'ici, on peut conclure, je l'espère du moins, qu'il a été amplement satisfait aux nouvelles observations faites par la Censure, sur un vœu émis par l'un des éminentissimes membres de la Sacré congrégation, en ce qui concerne surtout les affections internes ayant lésé les viscères, c'est-à-dire les poumons Il me reste à ajouter quelques mots sur ce léger engorgement que mon éminent contradicteur suppose ressembler au squirrhe. « Je demande, dit-il, si l'éruption

d'une tumeur semblable ne doit pas nuire à la réalité de la guérison miraculeuse ? Sommes-nous forcés de croire, par le témoignage des yeux, que la première tumeur ait été excisée jusque dans les dernières racines ? Il faut nécessairement que nous admettions qu'il en a été ainsi, ou convenir qu'il est resté quelque germe du mal. » Passant sous silence les réfutations complètes qui se trouvent dans la réponse aux premières et aux secondes observations critiques, je me contenterai d'attirer l'attention sur un point : l'objection formulée ne repose que sur un mot habilement mis en avant, sur l'épithète « *semblable* » ajoutée au mot « tumeur ». Enlevez cette épithète, et la difficulté disparaît d'elle-même.Car, si, au lieu de similitude, il y a *différence*, variété, le miracle reste intact. Mais pourquoi enlevez-vous ce mot ? dira mon éminent contradicteur. Je l'enlève, répondrai-je, parce que la loi ordonne de tirer les faits des actes eux-mêmes. Or, le docteur Mascetti qui a soigné la malade, affirme savamment « qu'il n'y avait qu'un simple « engorgement, ne présentant en aucune façon les carac- « tères du squirrhe. » Or c'est d'après les caractères c'est-à-dire, les signes servant au diagnostic, que l'on doit prononcer sur la similitude ou la diversité des tumeurs. Donc cette grosseur n'était pas « le squirrhe (comme le déclare le cinquième témoin) mais une chose qui lui était tout à fait étrangère. » Allons plus loin, admettons ,par hypothèse,qu'il y eût similitude dans l'espèce, il n'en resterait pas moins encore une différence substantielle ; car cette tumeur disparut promptement, et le cancer de sa nature est irrésoluble. « Le cancer, dit Grisolle, n'est pas susceptible de résolution (1). » J. Baptiste Monteggia déclare que « les caractères propres du squirrhe sont : 1° Une dureté particulière... 2° une incurabilité absolue. (2) » Cette maladie ne pardonne pas (dit à son tour Monneret) (3) ; il n'est donné au médecin que de rencontrer des cancers incurables.» C'est donc avec discernement que le docteur Baruffi argumentait dans notre cause en disant : « Si quelquefois il arrive qu'une « dureté qui paraissait squirrheuse se dissipe, il convient « de dire alors que cette dureté n'était pas du tout un « squirrhe, lequel est de sa nature incurable. »

14. Toutefois, si cela vous est agréable, admettons que cette légère tumeur fût un reste de la maladie. Je prétends encore que cela ne porte aucune atteinte à la réalité du

(1) Grisolle du cancer en général 1055.
(2) Monteggia, instit. chirurg. part. 1 cap. 15 p. 1055.
(3) Monneret. Traité de Pathologie générale tom. 3 p. 636. 1857.

miracle. Voyez jusqu'où je m'avance, tant est grande ma confiance dans la bonté de ma cause. D'après les actes, il ressort que cette légère tumeur disparut après peu de jours, avant la fin de la semaine : Le cinquième témoin dit : « Cette petite chose, engorgement ou dureté, reconnue « par le chirurgien Mascetti disparut tout à fait, *au bout « de trois ou quatre jours.* Je le sais pour l'avoir appris « de Thérèse, et probablement du chirurgien lui-même. » Mascetti est aussi de cet avis, bien que sa mémoire soit un peu en défaut à ce sujet : « Je ne puis assurer, dit-il, que « cette dureté ait disparu, *mais je le crois.* » L'ensemble des divers témoignages, met la véracité du cinquième témoin apparaît dans un jour indiscutable La miraculée rapporte que, deux jours après la guérison, le chirurgien Mascetti a examiné le sein, et que cette fois seulement, il a découvert une petite tumeur. Elle ajoute que, moins d'une semaine après la guérison, le même docteur vint la voir accompagné de l'illustre Tancioni, et que l'un et l'autre la trouvèrent complètement guérie : dans la suite, le docteur Mascetti lui répéta qu'il n'y avait plus rien dans le sein guéri. D'autre part, le docteur Tancioni constate qu'il a examiné avec soin le sein, et que dans cet examen il n'a trouvé aucun vestige de tumeur Voici les paroles mêmes des témoins. Thérèse parle la première : « Le chirurgien me fit une visite le mardi « suivant, c'est-à-dire, deux jours après le miracle. Ses ob- « servations faites, il me dit qu'il était resté une petite « chose au sein gauche. Je ne l'interrogeai pas, ni ne lui « demandai s'il attribuait ou non ma guérison à un miracle. « Quelques jours après, c'est-à-dire, à la fin de la même « semaine, je crois, il revint accompagné du professeur Tan- « cioni, et tous deux, après avoir regardé attentivement le « sein gauche, déclarèrent que ma guérison ne faisait au- « cun doute. Mascetti est revenu plusieurs fois encore, et « toujours il m'a répété, après observation faite, *qu'il n'y « avait plus rien.* » Tancioni, dont la nièce de la miraculée a dit : *« Je sais que Tancioni a bien examiné la partie « malade »*, a porté ce témoignage : « M'étant rendu chez « elle avec Mascetti, j'observai le sein gauche et le trouvai « dans son état naturel... Qu'il y soit resté quelque dureté, « je ne l'ai pas du tout remarqué. » Pour faire concorder tous ces témoignages entre eux, il faut dire que le troisième jour après la guérison, le chirurgien Mascetti découvrit cette petite dureté sur le sein de Thérèse, mais qu'avant la Pentecôte, elle avait complètement disparu.

15. La vérité des faits établie, je maintiens la réalité du

miracle, quand même on attribuerait au squirrhe ce léger engorgement. Car, le cancer est de sa nature incurable, et sa guérison constitue un miracle du second ordre. C'est ici le lieu d'appliquer la doctrine de Benoît XIV ; « La guérison de ces sortes de maladies appartient non à la troisième mais à la seconde classe de miracles : donc, en ce qui les concerne, pour constituer le miracle, il n'est pas *nécessaire que la guérison ait lieu instantanément* » (Liv. IV. Part. 1re ch. 8,§ 15). Le même Pontife raconte que, dans la cause de saint François Solani, la guérison de Jeanne de Blancas, atteinte d'une tumeur cancéreuse, fut déclarée miraculeuse, bien que les effets de la maladie n'eussent absolument disparu que neuf jours après le prodige : « Tout espoir humain étant perdu, la malade s'adressa au bienheureux Solani, plaça son image sur son cancer, et s'endormit paisiblement. A son réveil, toute douleur avait disparu. Elle se rendit à l'église, pria avec ferveur devant l'image du bienheureux, et à son retour, la tumeur du sein creva tout à coup avec tant de force, que l'eau en rejaillit sur les assistants et sur la muraille. Semblable à une morte, la malade se coucha ; on appela le médecin et le chirurgien ; ce dernier extirpa le cancer d'un vaste ulcère du sein, et cela sans la moindre douleur et sans une goutte de sang ; ce cancer était énorme, il était grand comme la main, ses racines étaient larges et écartées, sa couleur très sombre variait entre le vert et le noir. Le chirurgien remplit la cavité du cancer extirpé avec de la charpie imbibée de miel rosat ; le neuvième jour, la chair était reconstituée ; la guérison fut complète» (Ben. XIV, liv.4, part.1. chap. 17,§9). Loin de moi toute pensée d'envie ; mon intention n'est pas de diminuer en quoi que ce soit la gloire de Saint François Solani ; mais il m'est permis de dire sans jactance que le bienheureux Labre a obtenu de Dieu pour son humble cliente quelque chose de plus prodigieux, de plus admirable.

16. Dans les deux derniers paragraphes des observations critiques, tandis que la Censure semble me poursuivre dans mes efforts en l'honneur du bienheureux, elle attaque avec un art très subtil, en le soumettant pour ainsi dire à la question, l'éminent docteur Pierre de Mauro qui, n'ayant jamais connu la malade « *fut appelé, le soir de l'avant-dernier jour* », et qui s'étant retiré, après lui avoir prédit une heureuse issue, «*apprit, deux jours après, qu'elle était morte*». Très-peu au courant des faits passés, n'ayant jamais vu le cancer dont Thérèse fut atteinte six ans auparavant, et dont elle avait été guérie, l'éminent docteur a émis hypo-

thétiquement, et par abstraction, quelques idées, dont s'empare avec empressement notre contradicteur, allant jusqu'à lui attribuer, ce qui est faux, un certain doute sur la maladie précédente. « Ainsi, dit le censeur, ce témoin, aussi habile que prudent, nous avertit en termes mesurés, il est « vrai, mais d'une façon très-claire, qu'il faut chercher dans « la nature de la dernière maladie ou dans l'ensemble des « maux ayant pu se produire par métastase, la cause pour « laquelle le diagnostic de la tumeur précédente demeure « douteux et incertain ». Si cette interprétation n'était pas manifestement contraire à l'intention du témoin; il y aurait singulièrement lieu d'en rire. Comment ce médecin, appelé vers la fin de décembre 1865, et reconnaissant, après un seul examen, qu'il s'agissait d'une tuberculose chez une femme qui devait mourir le lendemain, comment a-t-il pu deviner que cette maladie pouvait provenir *de la métastase* d'un mal inconnu, qu'à première vue il supposerait avoir été tout autre qu'un cancer, quand ce cancer qui, avait existé cinq ans auparavant ; il avait été constaté par deux médecins les docteurs Baruffi et Scalzaferri ; quand les deux illustres chirurgiens Mascetti et Tancioni en avaient disséqué les fibres les plus intimes ? Ovide lui-même n'aurait pas osé donner place dans ses métamorphoses à des fables aussi incroyables.

17. Au surplus, comme je l'ai déjà dit, autre fut la pensée du docteur de Mauro : acceptant, sur le témoignage de ses collègues, l'existence du squirrhe précédent qu'ils avaient eux-mêmes constatée, il admet le fait comme indubitable ; inéluctable ; bien plus, il renouvelle son affirmation sur tout ce qu'il avait entendu dire de ce squirhe arrivé à la période de dégénérescence. Interrogé sur cette question, à savoir : la guérison instantanée d'un tel mal peut-elle être réputée miraculeuse ? il répondit : « Oui certainement, car, « dans ce cas particulier, le squirrhe ayant disparu en un « instant, et ne s'étant pas reproduit depuis lors, cela ne « pouvait arriver que par une puissance surnaturelle. De « plus je me rappelle avoir entendu dire par plusieurs per- « sonnes, dix jours environ avant la béatification du B. J. « Labre, que madame Thérèse allait subir, sous peu de jours, « l'extirpation du squirrhe, ce qui annonçait que ce mal était « déjà très avancé ». C'est pourquoi, quand ce savant docteur dit : *si ensuite au lieu d'un squirrhe, il se fût agi d'un simple engorgement* etc, il fait une hypothèse étrangère à la vérité, et il n'en parle que pour satisfaire les juges sur tous les points. Quand on lui demande si la dernière maladie

de Thérèse et sa mort peuvent avoir *quelque relation avec le squirrhe dont elle a été guérie miraculeusement*, il répond pertinemment : « Cette relation entre la première et la dernière maladie aurait pu exister, s'il s'était agi d'une tumeur d'un autre genre, et différente de celle qui existait réellement ». Puis il ajoute : « La dernière maladie n'a pu être en aucune façon la conséquence du squirrhe antérieur. » On ne peut pas exprimer son sentiment d'une façon plus claire, plus explicite.

18. En présence de ces explications si nettes, disparaît également l'antilogie apparente que le Critique, à l'art. 5 de ses remarques, cherche avec finesse et croit avoir découvert dans les paroles du témoin. Comment un homme intelligent, affirmant l'existence de deux maladies indépendantes l'une de l'autre, a-t-il pu les chercher dans le squirrhe et sa cause spécifique ? Où veut en arriver le Critique? Toutes les parties du témoignage concordent-elles ensemble, comme cela convient au langage d'un homme instruit et sage, ou bien notre médecin a-t-il tout confondu, tout brouillé par de grossières contradictions ? Dans le premier cas, il est nécessaire d'accepter l'explication des mots, exposée rationnellement et sans détours par l'Expert judiciaire dans son rapport, à savoir : « Que la constitution organique très mauvaise « de cette femme offrait un terrain facile et propice au « développement des maladies » (Jugem. méd., § 3). Le Critique soutient-il, au contraire, que le témoignage du docteur de Mauro est obscurci par de misérables contradictions ? Eh bien ! alors, il faut le rejeter complétement, comme document contradictoire et dénué de toute valeur. Cette perte nous inquiète peu. Car, enfin, ce médecin n'a examiné la malade *qu'une seule fois* ; il n'a pas vu le cancer ; il arrive lorsque la guérison obtenue est confirmée par une durée de plus de cinq années. Les jugements des trois chirurgiens qui ont donné leurs soins à la malade, Baruffi, Mascetti, Tancioni, demeurent vrais et inattaquables, ainsi que ceux des deux médecins qui connaissaient Thérèse de longue date, Bianchi et Scalzaferri. Et pour les couronner, à ces dépositions certaines viendra encore s'adjoindre la grave autorité de l'illustre Expert judiciaire, Alexandre Ceccarelli. Oui, je le pense, les déclarations et les témoignages si unanimes, si pleinement d'accord entre eux, d'hommes considérables et illustres par leur science, prévaudront sur la déposition d'un médecin appelé au dernier moment, déposition dont les termes renferment, dit-on, des contradictions. Ajoutez-à cela que les principes généraux et particuliers

de la pathologie cancéreuse donnent raison au jugement formulé par les six docteurs cités plus haut. On sait en effet que les causes spécifiques des maladies produisent des maladies déterminées, et que tous les effets déterminés naissent de causes déterminées, lorsqu'elles sont placées dans la même condition. On sait que le virus pernicieux qui engendre le cancer, s'il n'est point éliminé du corps, produit des maladies cancéreuses. On sait enfin, comme le dit l'habile Expert, qu'en aucun temps aucun auteur n'a trouvé de relation quelconque entre le squirrhe et la tuberculose. Comme il s'agit ici d'une proposition négative, « cette proposition reste inébranlable, puisque dans aucune observation expérimentale, il n'a été trouvé de rapport entre la tuberculose et le cancer », par conséquent notre propre assertion repose sur une argumentation indiscutable. (Rap. méd.)

19. Quoique notre thèse soit désormais bien établie et à l'abri de toute attaque, il est bon de remarquer encore que la Critique s'appuie sur une supposition sans valeur, lorsqu'elle refuse de rapporter à la constitution organique du corps et au tempérament naturel les paroles du docteur de Mauro sur les humeurs peccantes de Thérèse, et cela parce que cette chose n'a jamais été pour personne une cause de mort ». Assurément il n'y a pas erreur ou fraude dans l'esprit de celui qui porte cette affirmation, mais il a pu errer dans les mots. Oui certainement le tempérament du corps est indélébile, et la syncrasie naturelle des humeurs ne porte pas en elle-même un germe de mort ; mais elle peut en être la cause occasionnelle, selon ces paroles du savant Expert : « *offre un terrain facile et propice au développement des phénomènes morbides anormaux ;* c'est ainsi qu'un homme doué d'un caractère bouillant et irritable sera prédisposé à des actes de colère. Que cet homme soit gravement offensé, s'il ne s'est pas habitué par un long exercice à se contenir, il se livrera certainement à quelque acte de violence. La qualité de cet acte est déterminée par la volonté actuelle, laquelle, par certaines paroles ou certains faits, constitue tel ou tel péché de colère. Et voilà comment a lieu le crime, bien que le caractère naturel ne soit pas en soi un péché, et *que, intrinsèquement parlant, il n'ait jamais causé à personne la mort de l'âme.* Si l'absolution détruit le péché, lorsque le pénitent en a conçu une profonde douleur, on ne peut pas dire qu'en lui subsistent des restes de son péché, par cette seule raison qu'il conserve sa nature irascible. Il en est de même

dans les maladies. Il y a des causes *prédisposantes*, au nombre desquelles se trouvent le tempérament et l'idiosyncrasie,(c'est-à-dire, l'état des humeurs propre à chacun).Il y a des causes *excitantes* ou *occasionnelles*, qui provoquent « *le développement d'une maladie chez ceux qui y sont prédisposés* ». Et enfin il y a des causes *déterminantes*, « *qui exercent une action plus évidente et moins controversée, attendu qu'elles produisent par elles seules et toujours une même maladie* « (Chomel, Pathol. ch. v.). Appliquons cette doctrine et cette terminologie médicales aux paroles du docteur de Mauro, et l'on verra clairement ce que cet homme éminent a voulu dire. Il n'a point eu l'intention de parler de la cause *déterminante*, car il a reconnu que les deux maladies étaient indépendantes l'une de l'autre, à plus forte raison de forme diverse, chose que les enfants et les femmes les plus vulgaires comprennent. Il n'avait point davantage en vue la cause *occasionnelle* ou *excitante* ; car il établit doctement les conditions sous lesquelles la tuberculose aurait pu se produire, si quelque cause avait existé. « Il pouvait se faire que madame Thérèse, de « complexion délicate, d'un teint toujours terreux, et d'un « tempérament bilieux,eût des humeurs mauvaises,lesquelles « mises en mouvement *par quelque cause occasionnelle*, pro- « duisirent d'abord le squirrhe,lesquelles, ensuite, revenues à « leur état latent ou d'incubation *par quelque autre cause occasionnelle* ayant pu avoir de l'influence sur le poumon, « ont déterminé la tuberculose ». Ces paroles « *par quelque autre cause occasionnelle qui a pu avoir de l'influence sur le poumon* », ont été prudemment omises par notre Censeur à la fin du § 5 de ses observations. La cause occasionnelle et déterminante étant écartée, il reste la cause prédisposante, non pas vague et générale, mais nommément la constitution du corps et le tempérament indélébile, ce que la Critique refuse de reconnaître dans la déposition du docteur. Et cependant il désigne par son nom la constitution du corps : « Il pouvait se faire que madame Thérèse, de complexion délicate... etc. Aussi le très savant expert a-t-il interprété l'intention du témoin, en disant « *que la consti- « tution de cette femme était mauvaise, et qu'elle avait « ainsi offert un terrain facile et propice au développement « de phénomènes morbides anormaux* ». Mais la Critique, la tête enveloppée de bandeaux, frappe à droite et à gauche des coups de son épée à deux tranchants ; elle accuse de contradiction le docteur de Mauro ; elle accuse l'illustre Ceccarelli d'avoir pris dans un sens détourné la constitution du

corps ; et elle ne craint point d'être accusée de dissimulation auprès des simples qui ne connaissent pas vos habitudes judiciaires. Poussé, pour ainsi dire, par un amour excessif de l'objection, l'éminent rédacteur des observations critiques, très-exercé dans la discussion des maladies, semble avoir voulu ignorer la valeur des mots, et reléguer dans une île inconnue la technologie médicale qu'il connaît à fond.

Jugement médico-chirurgical formulé d'office sur le premier miracle.

Le soussigné, invité par Son Eminence Révérendissime, le cardinal Patrizi, Patron de la cause de la canonisation du bienheureux Benoît-Joseph Labre, à faire connaître son opinion sur la guérison instantanée et parfaite d'un cancer de la mamelle gauche, dans la personne de madame Thérèse Massetti; après avoir étudié, dans toutes ses parties, le procès relatif au fait susdit, et s'être inspiré uniquement de la science et de sa conscience, s'exprime ainsi :

Considérant que la dame Thérèse Massetti était affectée d'un cancer à la mamelle gauche, et que ce fait résultait:

A. *De la condition héréditaire.* — En effet, il est universellement admis que ceux, qui sont nés de parents affectés de cancer, la plupart du temps, ont à souffrir de la même maladie. A l'appui de cette assertion, je citerai les paroles du célèbre pathologiste Ranzi : « *L'hérédité du can-* « *cer*, dit-il, *est une opinion quasi universelle* » (Pathol. chirurgic. 1er vol.). Je citerai aussi celles des auteurs du Compendium de chirurgie, Bérard et Denonvilliers, qui, après avoir rapporté l'opinion d'autres médecins favorables à cette thèse, disent : « *Nous possédons nous-mêmes des faits* « *qui demontrent l'hérédité du cancer* ». — Enfin, on lit dans la Pathologie chirurgicale de l'illustre clinicien de Paris, le Prof. Nélaton (vol. I), toute une liste de médecins très estimables à tous égards, et qui sont du même avis. Il dit en effet : « *Boerhaave, Morgagni, Portal, Alibert, Boyer et,* « *de nos jours, Récamier, pensaient que le cancer est héré-* « *ditaire* » ; lui-même souscrit à cette opinion, comme on le verra ci-après, dans la note annexée à la lettre E de ce même jugement. De fait, il résulte des témoignages consignés au procès, que *la tante de la personne guérie mourut d'un cancer.*

B. *De l'existence d'un autre cancer à la mamelle droite.* — Ce fait est absolument établi par la déposition des témoins dont voici un résumé : « l'année de la Béatif. du vén. Labre, on « lui extirpa un squirrhe de la mamelle droite... Le témoin, qui « était présent, jugea que son mal était un nouveau squirrhe. « Le squirrhe de la mamelle droite avait les caractères du « cancer... Des médecins habiles extirpèrent, sans retard, le « squirrhe de la mamelle droite... Une petite tumeur « apparut à la mamelle droite. Elle avait le vrai caractère « du squirrhe... Dans le mal de l'infirme (celui de la mamelle « droite) le témoin reconnut un vrai squirrhe... La tumeur « (celle de la mamelle droite), croissant peu à peu, fut « jugée par tous être un squirrhe... La tumeur de la ma- « melle droite fut regardée par le témoin et par tous les « hommes experts, comme étant un cancer occulte... « Affectée d'un squirrhe à la mamelle droite ».

C. *De l'extraction du cancer de la mamelle droite, lequel soumis à la dissection, a présenté tous les caractères d'un vrai cancer.* Voici encore un résumé des témoignages : « Le « squirrhe étant enlevé, toute sa masse apparut squir- « rheuse... La tumeur, ayant été extirpée, fut reconnue « être un vrai squirrhe... On explique la qualité et la gran- « deur de la tumeur enlevée. »

D. *Du jugement porté par trois hommes compétents dans l'art médical.* « Au bout de trois mois environ, un « mal semblable apparut à la mamelle de la malade. » (Docteur Scalzaferri)... « A l'autre mamelle (la gauche) « se trouvait une tumeur pareille (Docteur Tancioni)... Il « y avait aussi un squirrhe à la mamelle gauche (Docteur « Tancioni)... Cet autre squirrhe (celui du sein gauche) était « déjà devenu un cancer occulte (Docteur Mascetti). Elle « (la tumeur de la mamelle gauche) fut jugée par les experts « être un squirrhe. Le témoin (Docteur Mascetti) et d'autres « médecins habiles reconnurent un nouveau squirrhe à « la mamelle gauche... Le chirurgien la jugea être un vrai « squirrhe (la tumeur de la mamelle gauche) ».

E. *Des caractères fournis, indépendamment du susdit jugement, par les dépositions des témoins et de la malade.* Quoique, dans quelque cas très-rares, le diagnostic d'une affection cancéreuse puisse demeurer douteux pendant quelque temps, cependant, ordinairement, les tumeurs malignes de ce genre se présentent accompagnées de telles circonstances et de tels symptômes que l'on peut très-bien dire qu'il n'y a pas, malheureusement, de diagnostic plus certain. Les circonstances, dont je viens de parler se ren-

contrent exactement dans le cas en question. En effet, on y trouve tout ce que les plus célèbres auteurs exigent pour établir, avec une pleine certitude, le diagnostic du cancer. Boerhaave, dans son ouvrage *De la connaissance et du traitement des maladies*, a dépeint magistralement les caractères des affections cancéreuses : « On reconnaît, dit-il, le « cancer occulte d'après les signes du squirrhe qui l'a pré- « cédé, à savoir : un chatouillement, une sensation de « démangeaison, de la chaleur, de la rougeur, une douleur « lancinante, brûlante, poignante, une couleur rouge, « purpurine, bleuâtre, livide noirâtre, une grande du- « reté, des bords rudes, coupés à pic, avec une pointe au « milieu, augmentation de la tumeur ; les vaisseaux san- « guins avoisinants sont gonflés, noueux, variqueux, tâchés de « rayures noires ». Pearson (Principes of Surgery pag. 331): « Quand la maladie (le cancer) en est venue de l'état indo- « lent à l'état violent, la tumeur est d'une forme inégale ; « elle devient douloureuse, la peau prend une couleur pur- « purine livide, et les veines sous-cutanées deviennent souvent « variqueuses. La douleur est aiguë, lancinante, et ses accès « sont plus ou moins fréquents ».

Vidal (Pathol. externe, IIe vol.) donne comme symptômes pathognomoniques directs pour le diagnostic du cancer de la mamelle : « 1° Des douleurs lancinantes, 2° l'engorgement « des ganglions sous les aisselles, 3° la fréquence du cancer « de la mamelle, 4° la récidive, 5° l'hérédité. »

Nélaton, dans son ouvrage de Pathologie chirurgicale, 1er volume, dit : « Dans les cas même douteux, on « pourra croire à l'existence d'un cancer : 1° toutes les fois « qu'il se présente une tumeur chez un individu appar- « tenant à une famille, dans laquelle on a précédemment « observé un ou plusieurs cas de cancer ; 2° toutes les « fois que le malade a subi l'extirpation d'une tumeur, re- « connue de nature cancéreuse ; 3° lorsque le malade ressent « des douleurs lancinantes dans la tumeur ; 4° s'il y a une pro- « fonde altération générale, sans qu'on puis se l'expliquer « par aucune lésion des viscères ; 5° quand la tumeur a son « siège dans un organe fréquemment affecté du cancer, « et résiste aux moyens employés ordinairement pour « amener la résolution d'une tumeur non cancéreuse ». Pour ce qui regarde la plus grande fréquence du cancer à la mamelle des femmes, je puis citer, outre les paroles de Vidal rapportées ci-dessus, celles de Billroth, actuellement professeur à l'Université de Vienne : « La maladie cancé- « reuse ne se rencontre nulle part plus fréquemment qu'à

« la mamelle des femmes » (Pathol. et Thérap. Chirurg. générales). Or les dépositions ont montré que « La « douleur était plus vive à la mamelle gauche qu'elle ne « l'avait été à la droite, tellement que, pour y faire une « onction, il fallait se servir d'une plume. La mamelle « gauche se présentait chaque jour plus tuméfiée ; elle était « comme bossuée ; on voyait en avant une tumeur plus « grosse que les autres. La malade était exténuée de mai-« greur et avait le visage très pâle. La couleur de la tumeur « était livide. Au milieu de la mamelle apparaissait une « tumeur livide. La malade était pâle et absolument sans « forces. Cet autre squirrhe passa par les mêmes symp-« tômes que le premier.... Chaque symptôme est énuméré « dans les dépositions. Tous les symptômes annonçaient un « vrai squirrhe. Les douleurs lancinantes augmentèrent à « tel point que, la malade ne pouvait toucher son sein. Elle « endurait aussi de fortes douleurs au bras gauche, « etc. etc. »

II. — Considérant : que la maladie de madame Mascetti était très-grave, et de celles qui ont constamment une terminaison funeste.

A l'appui de ce jugement, que d'ailleurs vient confirmer une expérience journalière, je citerai les paroles des plus éminents chirurgiens du siècle. — Boyer dit : « Le cancer « de la mamelle, comme celui des autres parties du corps, « est du nombre de ces maladies dans lesquelles tous les « efforts de la nature sont destructeurs, et qui, abandonnées « à elles-mêmes, tuent nécessairement les personnes qui en « sont affectées. » (Traité des maladies chirurgicales, 1er vol.).

« Le cancer, dit Ranzi, est une maladie incurable et au-« dessus des forces de la nature et de l'art. » (Pathol. chirurg., Ier vol.)

Nelaton, après avoir exposé tous les moyens thérapeutiques qui, à différentes époques, ont été vantés comme avantageux dans le traitement du cancer, après avoir montré, que, entre les mains des plus habiles praticiens, leur efficacité n'avait point été constatée, s'exprime ainsi : « Il est permis « de croire que ces guérisons de cancers furent obtenues « sur des tumeurs d'une tout autre nature, telles que les « engorgements inflammatoires, simples, scrofuleux, véné-« riens etc. » (ouv. cit. Ier vol.).

Vidal, parlant des tumeurs des mamelles, conclut, après beaucoup de considérations : « La complète guérison des « tumeurs malignes est donc impossible » (Pathol. extern. Ier vol.)

Enfin, dans les paroles suivantes de Nysten, se trouve clairement exposée l'impossibilité de la guérison de ce mal..... « A partir de Hunter, de Rayele et de Laennec, le « mot cancer a servi à désigner toutes les tumeurs qui dé- « sorganisent les tissus où elles se développent, qui se les « assimilent, s'étendent progressivement sans jamais rétro- « grader, et le plus souvent, quand elles ont été enlevées, « se reproduisent, d'après la cause inconnue qui a présidé à « la génération primitive. Quelques-uns ajoutent ou re- « tranchent à cette définition LA TERMINAISON CONS- « TAMMENT FUNESTE DU MAL.... »

III. Considérant que, pour guérir la maladie dont était affectée madame Massetti, on a inutilement eu recours à l'application de remèdes que, quoiqu'ils fussent empiriques, on voulut cependant essayer.

Ceci résulte évidemment des dépositions des témoins où on lit les affirmations suivantes : « Quelques remèdes « furent prescrits..... sans aucun profit pour la malade. Les « remèdes prescrits par eux (les médecins) ne lui profitèrent « aucunement. Malgré les remèdes prescrits, la maladie em- « pira. On employa vainement les remèdes. Le premier « squirrhe, ayant été enlevé, la malade fut soumise à un « traitement qui fut inutile. Les remèdes employés ne lui « profitèrent aucunement. On prescrivit des remèdes, sans « aucun espoir de guérison. — Et en effet, ils furent com- « plétement inutiles. Les remèdes employés ne pouvaient « qu'adoucir le mal. »

IV. Considérant : que dans le cours de la maladie de la dame Massetti, il n'y eut aucune amélioration mais au contraire une aggravation quotidienne et considérable, et que les souffrances de la malade étaient montées à leur comble.

Cela résulte encore du contenu du sommaire. D'après les témoins : « Chaque jour, la mamelle gauche appa- « raissait plus tuméfiée. La tumeur allait en empirant ; « en dépit des remèdes prescrits, la maladie s'aggravait. En « vain on employait des remèdes, le squirrhe de la mamelle « gauche faisait des progrès. Il n'y avait presque plus « d'espoir de guérison. Chaque jour, l'état de la malade « devenait plus mauvais. La douleur, croissant constam- « ment, était devenue intolérable dans les derniers jours. « Chaque jour, elle allait plus mal. Sa maigreur et sa « pâleur lui donnaient l'aspect d'un cadavre.

V. Considérant : que, par le fait, la tumeur disparut soudainement, et qu'ainsi la patiente fut à l'instant guérie de sa maladie.

Les témoignages nous le démontrent encore ; on y lit en « effet: L'image de B. J. ayant été découverte, elle n'éprouva « plus aucune douleur,....... Réveillée par sa nièce, pour « qu'elle regardât l'image du B., elle n'éprouva plus aucun « signe de maladie. Délivrée de toute douleur, elle revint « d'un pas dégagé à la maison. Là, elle reconnut, en se tou- « chant le sein, que la tumeur était évanouie. La guérison « eut lieu, non peu à peu, mais subitement. Lorsque l'image « du B. fut découverte, elle reconnut qu'elle était guérie. « De retour à la maison, ayant examiné sa mamelle, elle « découvrit que la tumeur s'était évanouie. Il ne restait « aucun vestige du squirrhe. La guérison doit être consi- « dérée comme instantanée. L'image du B. étant découverte, « elle obtint sa guérison. Le médecin appelé déclara que le « squirrhe avait disparu. Quelques jours après, les experts « ayant examiné de nouveau le sein, le jugèrent guéri. »

VI. Considérant : que la guérison subite de madame Massetti ne fut due à aucune crise, comme, de fait, vu le caractère de la maladie, aucune crise ne pouvait s'opérer par les seules forces de la nature.

Ce considérant renferme deux parties: dans la première il est dit qu'il n'y eut pas de crise ; dans la seconde, qu'il ne pouvait point y en avoir. Quant à la première, elle est appuyée des dépositions qui se trouvent au procès et particulièrement de celles-ci : « Ni avant, ni après la gué- « rison, il n'y eut aucune crise... Il n'y eut pas de crise. Il « ne se produisit aucune crise...; sans aucune crise ou « métastase. Il n'est pas possible d'admettre une crise ou « une métastase dans le squirrhe. Sans aucune crise. « Ni avant, ni après il n'y eut de crise, et il ne pouvait « point y en avoir. Il n'y eut aucune crise ».

Quant à la seconde partie, c'est-à-dire, à l'impossibilité d'aucun phénomène critique dans la maladie en question (je veux parler d'une crise favorable et complète), outre les jugements déjà cités, nous pouvons ajouter les divers arguments suivants :

1° La raison pour laquelle une crise (ce mot crise signifie jugement, Boerhaave) se produit dans les exanthèmes, dans les maladies provenant d'infection, dans les pyréxies, et aussi peut-être dans les névroses, est la même qui l'empêche de se produire dans les maladies provenant d'une affection pathologico-mécanique, ou, si vous voulez, organique : ou, pour mieux dire, lorsqu'il s'agit de l'existence de néoplasmes organisés, lesquels, bien que étrangers à l'organisme, vivent en lui, cependant, par une énergie qui leur est propre.

Et il n'y a pas de cas où cela se vérifie mieux que dans le cancer. « En lui, disent Bérard et Denonvilliers, s'accomplit « continuellement un travail de production nouvelle ; lui-« même s'accroît, se propage et se répare continuellement « par une génération incessante, comme s'il contenait en « lui même un principe fécondant, dont l'activité n'a pas de « relâche. » Qu'on se rappelle, pour ce qui concerne cette question, la phrase déjà citée de Nysten, *sans jamais rétrograder*. Par là il est évident qu'on est ici tout à fait éloigné de toute idée de crise, qu'on veuille la faire consister, soit dans le transport des humeurs, selon les humoristes, soit dans le transport de l'irritation, suivant les solidistes. (Voyez Chomel, Elém. de Pathol. génér. IIe vol., de la pag. 372 à 375).

2° Il est des hommes de la plus grande autorité en médecine, qui affirment plus ou moins directement, mais toutefois clairement cette impossibilité d'une crise favorable. Bufalini, après beaucoup de considérations sur la crise, s'exprime ainsi : « Dites en outre qu'il est grandement pro-« bable que les observations, dans ces cas, avaient pour « objet les seules humeurs; d'autant plus que, difficilement, « les matières solides pourraient avoir la mobilité de celles « que nous voyons sortir dans les crises » (Fondements de la Pathol. analyt. IIe vol.). Et notez bien qu'il parle évidemment des néoplasmes.

Boerhaave définit ainsi la nature de la crise : « *Dans les « maladies aiguës, qui consistent dans des humeurs, il « arrive*, qu'à un moment donné, la matière morbide se dis-« pose de telle sorte qu'il se fait un passage subit de l'état « maladif à l'état de santé » (Instit. médic., § 913).

Enfin Puccinotti écrit : « Les étiopathies mecanico-orga-« niques, celles qui proviennent d'un vice instrumental ou « de l'action mécanique de forces adventices, sont de leur « nature acritiques » (Pathol. induct., 2e partie).

3° Aucun auteur, ancien ou moderne, ne fait mention de crise dans un cas semblable à celui en question.

4° Tous les médecins jugeant la maladie incurable, (comme on le voit d'après les notes annexées au 2e considérant), par cela même, excluent la possibilité d'aucune crise favorable.

5° Enfin, comme il s'agit ici d'une proposition négative, qui ne peut se prouver que par l'absence des preuves contraires, celui-là devrait bien produire ces preuves qui croit la crise possible dans le cas dont on parle.

VII. Considérant enfin que la guérison du cancer,

objet de cet exposé, fut regardée par tous comme parfaite et permanente, et que la maladie qui a amené la mort, cinq ans et demi après, ne peut avoir aucun rapport, tel que celui d'un effet à sa cause, avec la tumeur qui existait à la mamelle gauche.

Ce considérant renferme aussi deux parties: la première est un argument de fait, basé sur les dépositions dont nous allons donner en abrégé les principales: « Tous les symptômes de la « maladie disparurent entièrement. Depuis ce temps la santé « de la personne guérie parut meilleure. Depuis sa guérison « elle marcha avec facilité. Elle put vaquer à ses affaires « domestiques sans souffrir aucune douleur. Les coups sur « la poitrine ne la faisaient pas souffrir.. Elle ne souffrait « rien. Il n'apparut, dans la suite, aucune trace de squirrhe. « La personne guérie ne ressentit aucune douleur, lors « même que le témoin lui eut sensiblement comprimé le « sein. Les forces lui furent entièrement rendues. Le témoin, « après avoir exploré la mamelle, reconnut une parfaite « guérison. On n'aperçut plus aucun vestige du squirrhe. « Elle fut parfaitement guérie du squirrhe. Aucun symp- « tôme de squirrhe ne reparut dans la suite du temps. Au- « cune trace de squirrhe ne subsistait dans la mamelle, qui « se montrait parfaitement saine ».

La seconde partie de ce dernier considérant contient cette affirmation : La maladie dont est morte madame Massetti ne pouvait avoir aucune relation, comme d'effet à sa cause, avec la tumeur précédente de la mamelle gauche.

Ici encore je suis forcé de raisonner comme je l'ai fait relativement à ce qui regarde la crise. Il s'agit, en effet, d'une assertion négative, qui demeure inébranlable jusqu'à ce que quelqu'un ait prouvé, par l'observation ou l'expérience, qu'il peut y avoir un rapport entre la tuberculose et le cancer. Or jusqu'ici aucun auteur, de quelque époque que ce soit, n'a parlé ni de relation, comme d'effet à cause, entre ces deux maladies, ni même de l'existence du plus petit lien entre elles. Si les diverses maladies auxquelles la dame Massetti fut sujette, et particulièrement les deux rapportées plus haut, prouvaient quelque chose, ce serait tout au plus que sa constitution organique était très-mauvaise, comme le démontrent en effet bon nombre de témoignages, et offrait un terrain favorable au développement des excroissances anormales. Après tout, si quelqu'un prétend qu'il existe quelque rapport entre la tuberculose et le cancer, qu'il l'établisse par des preuves.

Quoique notre raisonnement soit si indiscutable que des

citations spéciales ne puissent guère ajouter à sa valeur, nous en indiquerons cependant quelques-unes, sans leur donner toutefois le développement qu'elles présentent dans la déposition des témoins. Voici ce qu'on lit au sommaire des dépositions : « Le témoin jugea que la maladie dont elle « est morte était une tuberculose. La mort est survenue « par suite des troubles du cœur; la maladie n'avait donc « pu avoir son origine dans le squirrhe, car dans le squirrhe « on ne peut admettre de métastase. La mort de la per- « sonne guérie n'a pu être produite par le squirrhe. La ma- « ladie dont elle est morte différait du squirrhe du tout au « tout ».

Considérant tout cela, et voyant combien ce procès présente d'intérêt, le soussigné est d'avis que la guérison du cancer de la mamelle gauche de madame Thérèse Massetti, telle que cette guérison est rapportée, ne pouvait avoir lieu par les forces de la nature, ni par l'influence de l'art médical, mais présente tous les caractères d'une guérison miraculeuse.

Les objections contenues dans les *observations critiques du R. P. Promoteur de la Foi* ont été savamment résolues, et on en a démontré toute la faiblesse, dans *la Réponse à ces observations*, etc.

De même les objections réunies dans les *nouvelles observations critiques* n'infirment sur aucun point l'opinion émise. D'autant plus que, pour ne parler que de ce qui regarde la partie physique de la sixième et de la septième objection, je réponds :

1° Il est vrai que, dans quelques cas, et en particulier lorsque le cancer a son siège dans les parties les plus intimes de l'organisme, ou quand il en est à son commencement, le diagnostic offre quelques difficultés, mais il en est autrement dans le cas en question, où l'on trouve tous les caractères qui peuvent servir à le faire reconnaître. Vogel, il est vrai, cité par notre adversaire, a dit : *quelquefois* on peut rester dans le doute. Mais les experts ne pouvaient pas être induits en erreur sur la nature de la maladie, par suite d'une observation peu diligente ; car il résulte du procès qu'ils étaient suffisamment informés. En outre, les paroles du docteur Mascetti, dans lesquelles il énonce les caractères que la dissection du cancer de la mamelle droite fit reconnaître, sont bien propres à nous faire voir que ce fut un vrai cancer qu'on enleva. Ces paroles, il est vrai, ne sont que des notes très-judicieuses, mais elles sont la conclusion ou le résultat de l'observation ; on ne pouvait exiger que le docteur Mas-

cetti fît une description tout à fait minutieuse et vraiment technique de la tumeur, description qui n'aurait été qu'une pure parade d'érudition, sans ajouter aucun nouveau motif de croire à son assertion. En vérité, pourquoi mériterait-il davantage d'être cru, s'il avait décrit un à un, et en les développant, les caractères les plus minutieux du cancer? Ajoutez que le docteur Mascetti ne fut pas seul à émettre un semblable jugement, puisque Tancioni et Scalzaferri qui étaient présents partagèrent son opinion.

2° Quant à la huitième objection, on doit dire que l'engorgement qui demeura dans le sein gauche, quelque temps après la guérison du cancer, étant parfaitement indolent et, s'étant dissipé de lui-même, ne pouvait dépendre que d'une trop grande affluence de sang; engorgement passager, qui se produit tous les jours soit autour d'une tumeur, soit autour d'un corps étranger, en un mot près de tout endroit ou il existe un stimulant. C'est pour cela que l'on dit : *là où est le stimulant là est l'afflux*. Ensuite, si la dame Massetti est restée pendant quelque temps pâle et maigre, cela est bien naturel, car, bien que cet état dépendît en grande partie de l'influence exercée par une production hétérogène sur l'économie, une fois cependant ces altérations produites dans les humeurs, et, par elles, dans la nutrition générale, elles y existaient par elles-mêmes, et elles ne pouvaient être modifiées que par beaucoup d'autres circonstances, par exemple, une bonne nourriture, etc.

3° La neuvième objection est encore moins sérieuse, et déjà on y a répondu par la déclaration annexée au dernier considérant, où il est dit expressément : « que si les diverses « maladies auxquelles Mme Massetti fut assujettie, et spéciale- « ment les deux rappelées tout à l'heure, prouvaient quelque « chose, ce serait tout au plus que sa constitution orga- « nique était très mauvaise, ainsi que l'ont démontré de « nombreux témoignages, et offrait un terrain favorable « au développement de ces maladies ».

Voilà en quel sens on doit entendre les paroles du docteur de Mauro. On voit donc, par la raison donnée plus haut, qu'il n'y a aucun rapport entre l'assertion du docteur Scalzaferri, relative à la diathèse squirrheuse ou cachectique du cancer, et la tuberculose.

Donc, les objections produites dans *les observations critiques du R. P. Promoteur de la Foi* et dans ses *nouvelles observations*, n'ont aucune valeur, et, partant, le soussigné maintient énergiquement l'opinion émise ci-dessus savoir : que la guérison du cancer de la mamelle gauche de madame Thérèse Massetti présente tous les caractères d'une guérison miraculeuse. DOCTEUR ALEXANDRE CECCARELLI.

SECOND MIRACLE.

GUÉRISON INSTANTANÉE ET PARFAITE DE LA R. M. MARIE LOUISE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION RELIGIEUSE PROFESSE DANS LE VÉN. MONASTÈRE DU DIVIN AMOUR DU MONT-FALISQUE, ATTEINTE D'UN CANCER ULCÉRÉ DE L'ESTOMAC.

1. Le germe fatal de la maladie de l'estomac dont souffrit longtemps et cruellement Marie Louise de l'Immaculée-Conception, elle l'a apporté en naissant. Son père souffrait de l'estomac, sa mère succomba aux suites d'une gastrite. Elle-même, dès son plus jeune âge, fut sujette à plusieurs maladies stomacales ; elle avait de fréquents vomissements. Vers l'an 1845, à l'âge de sept ans, elle fut admise comme élève au Monastère du Divin amour à saint Eusèbe de Rome ; elle y demeura jusqu'en l'année 1849 ; là elle souffrait déjà de l'estomac, éprouvait de l'anxiété, de l'anorexie, des nausées. Etant sortie de pension, les mêmes infirmités subsistèrent ; l'usage des bains, les potions rafraîchissantes, les saignées fréquentes ne procurèrent aucune amélioration. Dans cet état de santé, la jeune fille but inconsidérément une assez grande quantité de rhum ; elle ajouta de la sorte un nouvel aliment au feu intérieur qui la dévorait. Les douleurs d'estomac, les vomissements sanguins vinrent se joindre aux autres symptômes, et la malade, qui fut en danger de mort, ne parvint qu'avec beaucoup de peine à se rétablir quelque peu, grâce aux remèdes qu'on lui administra. Sa guérison n'étant pas complète, on essaya d'un climat plus salubre, on ordonna des bains de mer, mais ce fut sans grand profit. On arriva ainsi jusqu'à l'année 1857. A cette époque, vers la fin du mois de mars, la jeune fille fut atteinte gravement de la rougeole ; et, cette maladie à peine guérie, les douleurs d'estomac accompagnées de vomissements se firent sentir de plus en plus chaque jour.

2. Tel était l'état de santé de Marie-Louise, lorsqu'elle entra, âgée de dix-neuf ans, au monastère du Divin-Amour à Monte Falco, au mois de septembre de l'année 1857. Dix

mois après, c'est-à-dire au mois de juillet 1858, elle prit l'habit monastique. Ce nouveau genre de vie parut plus nuisible que salutaire à la religieuse, car sa maladie augmentait graduellement, les douleurs d'estomac devenaient plus intenses, les vomissements, plus fréquents. Puis survinrent des évanouissements. Bien plus, vers Pâques, en l'année 1860, une tache livide extérieure apparut sur la région de l'estomac. Bien que la malade s'étudiât avec soin à cacher la gravité de son mal à ses compagnes, la chose ne put pas demeurer longtemps ignorée. Le docteur Bernard Mancinetti fut appelé ; il ordonna à la malade de se coucher. Il ne put porter un diagnostic certain parce que la novice, craignant que la découverte de la gravité de sa maladie n'empêchât sa profession religieuse, n'indiqua pas, quoi qu'elle en fût priée, tout ce qu'elle avait souffert, tout ce qu'elle souffrait encore, et dissimula beaucoup d'incidents. Néanmoins elle fut soumise par le médecin à un traitement sévère, dans lequel on fit usage de vésicatoires, de potions réfrigérantes, et de saignées répétées. Or pendant ce temps-là, le ventre se gonflait; puis survenaient la dysurie, la diarrhée, l'anxiété, la dyspnée, la défaillance des forces, les vomissements de matières dégoûtantes, et de nombreuses syncopes.

3. Après être restée quarante jours au lit, la violence du mal ayant paru diminuer, la malade se leva, mais les symptômes morbides persistaient. Bien plus, les douleurs de l'estomac augmentaient, et il s'y ajoutait une pénible sensation de pesanteur ; le fémur et le bras droit étaient endoloris, et la lividité qui apparaissait aux regards, devenait plus visible et accentuait une teinte plus sombre : enfin au mois de juillet, l'anxiété devenant plus grande, la malade rejeta par la bouche une certaine quantité de sang, tant caillé que liquide, vomissement qui diminua pour un moment ses souffrances. C'est alors qu'elle se prépara à sa profession religieuse, qui eut lieu le 26 août 1860 ; mais les vomissements fréquents témoignaient de la persistance opiniâtre de la maladie ; les douleurs stomachales tourmentèrent encore cruellement la fervente religieuse, deux jours avant sa profession, et le jour même de cette solennité.

4. A partir du jour de la profession jusqu'au 21 octobre 1860, les accidents morbides furent tels que l'homme le moins expérimenté en eut conclu certainement que la maladie faisait des progrès et présageait une issue fatale. Une aggravation manifeste et inquiétante apparaissait dans les phénomènes morbides. Les règles autrefois déjà irrégulières,

avaient cessé depuis trois mois, et ne se montrèrent plus durant tout le cours de la maladie.

Les douleurs de jour en jour plus vives de l'estomac, gagnèrent les autres viscères et même les membres extérieurs; la tête elle-même était malade. Le trouble des fonctions digestives étant excessif, l'anorexie s'augmentait, et elle rejetait dans ses vomissements des matières jaunes-noirâtres. La diarrhée était très forte; les selles étaient remplies de matières muqueuses, sanguinolentes et fétides. Marie Louise était dévorée par la fièvre hectique et la soif, sa faiblesse l'anéantissait; sa maigreur était extrême, la toux et les syncopes ne cessaient de la faire souffrir, la douleur, l'anxiété et l'insomnie la privaient de tout repos. Tous les remèdes étaient inutiles; le médecin découragé affirmait qu'il devait exister un squirrhe ou du moins une lésion grave de l'estomac, bien que la tumeur et le volume indiquassent plus spécialement la présence du squirrhe.

5. Dans les derniers jours qui précédèrent la fête de saint Raphaël, la malade ne pouvait supporter aucune nourriture, aucun breuvage, elle vomissait tout: les autres phénomènes morbides sévissant toujours, l'anurie vint s'y joindre, et la suppression des fonctions alvines faisait endurer à la patiente d'atroces douleurs. Dans cet état de souffrances aiguës, la malade espéra apporter quelque adoucissement à ses maux, en prenant un bain le 24 octobre 1860, mais il n'en fut rien, et elle se remit au lit toute découragée. La sœur infirmière voyant la pauvre Marie-Louise affligée outre mesure, conseilla à son amie d'invoquer le secours du Bienheureux Joseph Labre, dont l'image était appendue au mur de sa cellule. Mais la malade impatientée par l'excès de la douleur et de sa tristesse répondit: « *Je ne veux pas faire autrement qu'il ne fera à mon égard.* » Alors regardant l'image bénie, au-dessus de laquelle était suspendu le crucifix, et l'apostrophant d'une manière plutôt napolitaine que toscane: « *Ou rends-moi la santé, dit-elle, ou je te jette au feu avec la croix qui te surmonte.* » Mais sur le champ une pensée toute contraire saisit son âme pieuse, elle manifesta à sa compagne son chagrin des paroles offensantes qui venaient de lui échapper, demanda humblement pardon au Bienheureux, renvoya la sœur au chœur, après l'avoir priée de fermer la fenêtre de sa cellule, et resta à demi assoupie.

6. Or, voici qu'au milieu du silence général, interrompu seulement par le chant régulier des religieuses, apparaît à la malade un jeune homme portant sur ses traits l'empreinte

d'une joie céleste et environné de lumière. Il dit qu'il est Benoît-Joseph ; ayant fait le signe de la croix, sur le front,l'estomac et l'abdomen de Marie-Louise,il lui annonce qu'elle est guérie, et lui ayant donné de salutaires instructions, il disparaît au milieu des anges, enveloppé d'une nuée brillante. La religieuse émerveillée,se tâte,et se regarda pour voir si les signes de son mal n'existaient plus, tout s'était évanoui. Il n'y avait plus dans la région de l'estomac ni couleur livide, ni tumeur, ni dureté. Elle se lève, et, au retour de la sœur infirmière, elle la prie de faire venir l'abbesse à laquelle elle raconte que Benoît-Joseph l'a guérie. Sur l'ordre de la supérieure, elle s'habille promptement et descend au réfectoire,où elle mange avec plaisir ce qui était servi à la table des sœurs; puis, comme elle a encore faim, on lui donne d'autres aliments plus substantiels ; enfin elle but trois verres de vin pur. Elle participa au repas du soir, et y mangea de la viande de bœuf et de porc, des légumes en salade et du fromage. Toutes les fonctions organiques, telles qu'elles s'accomplissent dans le plus parfait état de santé avaient repris leur cours normal; toute douleur avait disparu, ainsi que toute incommodité. Elle alla se coucher et dormit très-bien. Le jour suivant et les autres jours, ce bien-être continua comme si elle n'avait jamais été malade; elle accomplit joyeusement les devoirs de son état, même les plus rudes, observa les règles et les jeûnes de la communauté. Sa santé, en un mot, était complètement bonne.

Du premier terme du miracle, ou du caractère et de la gravité de la maladie.

7. Pour reprendre un à un chacun des points que nous venons d'exposer dans ce rapide récit, il nous faut commencer par établir la nature du mal, dont Marie-Louise était atteinte. On ne peut nier que le siége du mal ait été dans l'estomac. Là, en effet étaient la douleur, la pesanteur, la turgescence, la dureté, la lividité, le trouble des fonctions, en un mot, là était le centre de tous les maux qui avaient leur retentissement dans l'organisme entier. Que la religieuse ait apporté en naissant par voie héréditaire ce germe de maladie stomacale, les actes le démontrent suffisamment : « *Je me souviens*, dit Marie-Louise en parlant de son père, *qu'il souffrait du mal d'estomac.* » Elle dit de sa mère : « *Sa dernière maladie fut une inflammation de l'estomac.* » Et de son frère : « *dès*

son jeune âge, il souffrit de la rate et de l'estomac.» Donc, notre religieuse, dès son enfance eut des maux d'estomac. « Etant toute jeune, dit-elle, et dès que j'eus l'âge de la raison je me rappelle très-bien avoir souffert de l'estomac, j'éprouvais de la pesanteur, des crampes, de légères douleurs, des malaises, des nausées, et de fait je vomissais quelquefois.

8. Elle ne pouvait pas digérer les aliments les plus légers, même les boissons, et ses vomissements étaient fréquents : « On me prescrivit, dit-elle, l'usage du lait d'anesse, mais je ne le digérais pas..... Ma mère attribuait mon mal d'estomac au café que je prenais au déjeuner, elle le remplaça par une petite tranche de pain avec du jus de limon, cela provoqua de plus violents vomissements ; et lorsque, après quelques jours, on eût remarqué ce fait, on me donna alors du bouillon de veau avec un peu de pain, ou une biscotte. Je gardais cela plus facilement mais il arrivait aussi que je le rendais, et plusieurs fois on fut obligé chez nous de m'envoyer chercher à l'école, et de me rapporter dans les bras à la maison, parce que j'avais vomi. » Son enfance écoulée, elle passa trois ans au monastère du divin amour où les maux d'estomac augmentèrent. « Pendant mon séjour au monastère, dit-elle, je faisais usage d'aliments sains, et cependant je souffrais toujours de l'estomac : toute nourriture me répugnait. Je ressentais une irritation continuelle dans l'estomac, et des envies de vomir incessantes, qui provoquaient effectivement parfois le vomissement. Pourtant il m'arrivait de rester un mois et plus sans vomir. Deux ou trois fois, au monastère, les converses m'ayant donné quelques tranches de viande salée ou autre chose analogue, parce que je me sentais appétit, je le rejettais à l'instant même: Après sa sortie du monastère, le mal d'estomac persista. « Mon mal d'estomac, mes crampes, mes nausées ne me quittèrent point. » Elle usa de différents remèdes, mais sans succès : « Je me sentais, dit-elle, toujours les mêmes incommodités. »

9. Vers l'an 1855, l'absorption d'une liqueur forte fit que l'estomac déjà en si mauvais état, fut atteint d'une violente gastrite. Marie-Louise raconte elle-même le fait en ces termes : « Un jour je pris en cachette et de concert avec une « jeune fille de mon âge, une bouteille de rhum que nous « vidâmes dans le cours de la journée en buvant, chacune « à notre tour, la moitié d'un petit verre chaque fois. Ce « fait eut lieu à Porto près de Fiumicino. » Puis elle ajoute: « La nuit suivante, j'eus une grosse fièvre, je me sentais

« brûlante par tout le corps, j'éprouvais de violentes dou-
« leurs d'estomac ; on me conduisit à Rome, et je fus con-
« fiée aux soins du docteur Tridenti. Il me saigna, m'ap-
« pliqua des sangsues, d'abord à l'estomac, puis au fondement
« Mais les douleurs stomacales continuaient, je vomissais
« des matières verdâtres ; peu de jours après je rejetai du
« sang caillé en partie, et cela pendant environ deux
« heures ; alors on m'administra les sacrements, y compris
« les saintes huiles. Mon état s'améliorant quelque
« peu, mais la maladie persista pendant à peu près quatre
« mois, avec une fièvre intense des douleurs d'estomac, et
« des vomissements quotidiens ; je rejetais parfois des
« grumeaux de sang. »

10. L'emploi continu et intelligent de la médication antiphlogistique éloigna la mort sans doute, mais ne rendit pas une pleine santé à la jeune fille. Car, après l'usage des bains et le séjour à la campagne à Tusculum, et dans la Sabine, elle revint à Rome, toujours malade, et son état s'empira plutôt qu'il ne s'améliora. « Dans les premiers jours d'octobre, je revins à Rome où, en dépit de tous les traitements, mes douleurs d'estomac continuèrent. » L'année suivante 1857, l'estomac n'était pas encore guéri, car à la suite d'une forte rougeole, dont fut atteinte la jeune fille, il se produisit de nouveaux symptômes du mauvais état de l'estomac : « *Guérie de la rougeole*, dit-elle, *je me sentis*
« *un peu mieux, malgré les douleurs d'estomac que j'avais*
« *toujours plus ou moins, et* malgré mes vomissements quo-
« tidiens qui survenaient soit le jour, soit la nuit, dans
« lesquels je *rejetais tantôt de la bave et tantôt les ali-*
« *ments. Tel était mon état sanitaire quand, au mois de*
« *septembre* 1837, *j'entrai au monastère pour me faire re-*
« *ligieuse.* »

11. Pendant les trois années de son séjour au monastère jusqu'à l'heure où elle fut guérie par le Bienheureux Labre, notre religieuse souffrit toujours de l'estomac ; et le mal d'abord plus bénin avait fini par devenir graduellement plus grave. Quelle était cette maladie ? Le médecin, bien que, à cause des réticences de la jeune fille, il ne connût pas tous les antécédents du mal, pensait être en présence d'un squirrhe. « J'inclinais à croire, dit-il, que c'était un squirrhe. » Il eût encore été de cet avis, lors même qu'il aurait eu connaissance de la gastrite antérieure, car les maîtres dans l'art médical comptent le squirrhe de l'estomac parmi les maladies qui sont les suites de la gastrite, comme nous l'apprend Valentini dans son *Traité des inflammations*.

Bien plus, cette absorption de rhum qui avait donné naissance à la gastrite, pouvait par elle-même déterminer l'évolution du cancer, d'après ces paroles d'Antoine Scarpa : « Les causes déterminantes du développement du principe morbide déposé par les forces vitales et latentes dans le squirrhe, et ensuite, sa dégénérescence en cancer, sont tous des stimulants internes et externes, capables d'exciter l'action vasculaire de la glande squirrheuse vers un processus inflammatoire et suppuratif » (*Memoire sur le squirrhe et sur le cancer*). Au sujet de l'action des boissons irritantes, l'illustre Velpeau s'exprime ainsi dans son traité intitulé : Causes occasionnelles du cancer. « Qu'y a-t-il de plus exposé à l'action irritante des boissons, des aliments ou des matières ingérées que l'estomac ? » (Des causes occasionnelles du cancer p 538.)

12. A cette cause se joignit l'irrégularité, l'exiguité et finalement la suppression du flux cataménial. Cette anomalie est rangée par les maîtres de la science médicale au nombre des causes occasionnelles du cancer. Jamet rapporte que l'illustre Denys fait remarquer que les femmes les plus sujettes aux affections cancéreuses étaient celles qui avaient dépassé l'âge de quarante-cinq ans, *ou chez lesquelles elles étaient plus jeunes, les règles manquaient de régularité.* (Jamet, *Dictionnaire de médecine*, au mot Squirrhe, Tome X. p. 480).Roche et Sanson ont écrit ; « *Dans le plus grand nombre des cas, le squirrhe est causé par des coups, par la suppression des règles et du flux hémorrhoidal.* » (*Nouveaux éléments de pathologie*. Tome I, p. 654). Or, notre religieuse raconte ce qui suit : « J'eus mes règles pour la première fois entre quinze et seize ans...; dans la suite, leur apparition fut irrégulière et toujours provoquée par quelque médication. » Ajoutons à ces paroles la déposition du cinquième témoin : « Quant aux règles, elles étaient peu abondantes quelque temps après sa prise d'habit, et puis elles cessèrent tout à fait. » Le troisième témoin dit : Ses règles firent défaut jusqu'à l'époque de sa guérison.

13. Ce diagnostic, que le critérium étiologique indique est lumineusement confirmé par l'ensemble des phénomènes. La première période de la maladie, plus douce et plus bénigne, fut suivie de progrès graduels et d'aggravation dans le mal. « La maladie (dit Bayle), s'annonce ordinairement par un malaise à la région épigastrique, auquel succèdent après un certain temps une gêne habituelle, une douleur sourde et profonde dans la même région, des digestions difficiles, avec développement de gaz dans l'estomac et les

intestins, et de temps en temps des vomissements (Bayle, *Traité de Pathologie médicale*, art. Cancer p. 461). Que les Révérendissimes Pères veulent bien se râppeler ici ce que nous avons dit de l'état sanitaire de la malade avant son entrée au monastère, en y ajoutant ce que notre religieuse rapporte elle-même de sa santé dans les premières années de son séjour au couvent : « Pendant les dix premiers mois, dit-elle, je me trouvai assez bien, quoique j'éprouvasse toujours une légère douleur à l'estomac, des crampes et quelques envies de vomir, lesquelles cependant n'étaient presque jamais suivies de vomissements. Le 11 juillet 1858 je pris l'habit monastique. A partir de cette époque, pendant un an à peu près, mon état empira graduellement, les douleurs stomacales augmentèrent, j'avais de fréquents vomissements ; mais j'avais soin que les religieuses ne s'en doutassent pas, ce qui fait qu'elles ne connaissaient pas mon mal, car j'avais peur d'être exclue de la Profession. Je me contentais de dire à la Maîtresse des novices que je souffrais de l'estomac, chaque fois qu'arrêtée par le mal je ne pouvais pas vaquer aux exercices communs.

14. La maîtresse des novices confirme ce témoignage : Peu avant la prise d'habit elle commença à maigrir ; elle disait simplement qu'elle éprouvait un peu de peine à digérer, etc.. : Après la prise d'habit, elle alla toujours en maigrissant et en s'affaiblissant ; je m'apercevais que le maigre et les aliments un peu lourds de lui réussissaient pas. Quelquefois je ne la voyais pas dans le Noviciat, je demandais à ses compagnes où était Marie-Louise, et l'une d'elles me disait en secret, qu'elle s'était retirée à l'écart pour vomir. Je sus aussi qu'elle dormait peu, qu'elle marchait avec difficulté, et qu'elle avait beaucoup de flatuosités ». Les autres témoins tiennent le même langage comme on peut le voir dans leurs dépositions.

15. Un an après la prise d'habit, la maladie devint plus intense. Elle entra dans une nouvelle période, ainsi que l'indiquèrent les vomissements plus fréquents, plus abondants, d'après l'enseignement de Lébert : « Tel est le premier ordre des symptômes, qui insensiblement passent au second, dans lequel on observe des vomissements de plus en plus abondants ». (*Traité général des maladies cancéreuses*, p. 342). C'est ce qui arriva à Marie-Louise, en l'an 1859, cemme elle nous l'apprend elle-même : « Un an après ma prise d'habit, dit-elle, j'allai de plus en plus mal, au point que vers les Quatre-Temps de septembre 1859, les vomissements étaient si abondants, que je ne pouvais plus me retenir en présence

de mes compagnes, sœur Marie Madeleine, sœur Marguerite, et sœur Séraphine ; j'essayais de leur faire croire que mes vomissements avaient pour cause du poisson frit que j'avais mangé au repas. A dater de cette époque, (tout en continuant à garder le silence sur mon véritable mal), je me sentais de plus en plus malade ; c'est pourquoi pendant l'Avent de la dite année, la maîtresse des novices me dispensa de l'observance du jeûne, et me permit l'usage du lait, ce qui me fut permis également les autres jours de jeûne prescrits par la règle. Le septième témoin déclare à son tour ce qui suit : « Je puis dire qu'au couvent son mal d'estomac alla en croîssant, car bien qu'elle cachât sa véritable maladie, on remarquait que ses digestions étaient très pénibles ; la nuit on l'entendait se plaindre, les douleurs d'estomac se faisaient sentir plus violentes qu'auparavant, il m'a semblé aussi qu'elle vomissait, je me réveillais très souvent à son agitation, à ses plaintes et aux soulèvements de son estomac ». Mais ce mal importun finit par se laisser deviner dans la turgescence de la région épigastrique. « Après ma prise d'habit, dit la religieuse, je me rappelle que l'enflure reparut un peu, et alla en croissant jusqu'au moment de la guérison ». A ce gonflement s'ajoutait une sensation de pesanteur. « Marie-Louise (dit le cinquième témoin) se plaignait d'éprouver intérieurement au fond de l'estomac et presque continuellement de l'enflure et de la pesanteur, qui lui causaient de la gêne pour respirer ; cela lui dura pendant tout son noviciat, et persista même après sa profession avec un plus grand degré d'intensité.

Valentini ne se trompe donc pas lorsqu'il enseigne que le squirrhe de l'estomac se reconnaît par les vomissements, par *l'enflure et la tension du viscère affecté*, *lequel produit par son poids et sa masse une sorte de traction sur des parties très sensibles*.

16. Pendant le Carême de 1869, la maladie ayant progressé, donna des signes plus visibles de sa gravité. Les troubles et les incommodités de l'estomac étaient tels que la malade s'évanouissait, elle devenait anxieuse ; la dégénérescence interne du tissu se trahissait au dehors par une couleur livide de la peau. « Mon mal d'estomac (rapporte la religieuse après sa guérison) ne fit qu'augmenter pendant ce Carême, je tombai en syncope plusieurs fois ; pour ne pas m'évanouir au chœur, lorsque je sentais une sueur froide me gagner, je me retirais, mais, à peine sortie et assise, l'évanouissement avait lieu ». Puis elle ajoute : « Le lundi saint j'eus un long évanouissement qui effraya beaucoup les sœurs, jusqu'alors

ignorantes de la gravité de mon mal, Le Dr Mancinetti étant venu au nonastère pour une autre malade me vit pour la première fois; il me demanda si je n'avais pas autrefois souffert de ce mal; je le lui cachai et ne lui parlai que de ma rougeole. Alors il m'ordonna de prendre de la casse, mais je la vomis; peu après mon confesseur me permit de boire du bouillon. Pendant les jours de la semaine sainte je remarquai au creux de l'estomac une couleur livide, jaune foncée, et je n'en parlai à personne. Après la semaine sainte je me sentis toujours plus mal, c'est pourquoi à la seconde fête de Pâques, le jour de Quasimodo on appela le même docteur qui me fit sa visite au parloir, et m'ordonna d'aller me mettre au lit, déclarant que j'avais la fièvre. » Enfin, venant à expliquer comment elle avait reconnu cette teinte livide à l'endroit de l'estomac, elle dit: « Je ne connais pas d'autre cause qui ait pu occasionner cette lividité, que le mal dont j'ai parlé, puisqu'après mon entrée au monastère, je n'avais fait aucune application de sangsues, ni d'aucun autre remède, et n'avais reçu aucun coup; si je m'en aperçus c'est que ressentant une douleur plus grande que d'habitude, je fus contrainte d'enlever le busc de mon corset, pour éprouver quelque soulagement ».

17. Ce que la patiente souffrit pendant ce douloureux Carême, sa compagne Marie-Madeleine de Saint François de Sales nous le confirme en ces termes: « Pendant son second Carême, après son entrée en religion, l'état de Marie-Louise ne fit qu'empirer; elle souffrait beaucoup. et le matin principalement elle se plaignait de maux d'estomac; elle avait alors des crampes et des vomissements; elle vomissait une matière aqueuse; elle avait des tremblements, des sueurs froides et était trop faible pour venir au chœur avec nous; quelquefois elle nous y rejoignait. Elle essaya parfois de prendre une goutte de café; cela paraissait lui faire du bien. Aux approches de Pâques, elle avait de la fièvre, le soir ». Et un peu après « Avant cette maladie (c'est-à-dire avant la recrudescence du mal qui eut lieu pendant les fêtes pascales) Marie-Louise ayant entendu dire qu'une personne s'était bien trouvée de l'usage de farine mêlée à de l'anis, elle en prit deux cuillerées dans de l'eau, cela lui produisit un si grand trouble et de telles douleurs dans l'estomac, qu'elle se crut perdue, mais étant allé faire une petite promenade au potager avec sa compagne la sœur Séraphine, elle put vomir et se sentit soulagée. Ce fut pendant la maladie de Pâques, à laquelle je viens de faire allusion tout à l'heure que j'eus l'occaion de voir que son corps était enflé; l'es-

tomac en particulier l'était-il ? je ne me le rappelle pas. Seulement j'y vis une tache de couleur sombre et comme livide, à peu près de la grandeur d'un écu ; j'ignore également, si cette tache était ancienne ou récente.

18. Ici, selon moi, deux choses sont à noter : la violence des douleurs qui porta la malade à examiner la région épigastrique, et les fièvres legères qui dans la suite (nous le verrons bientôt) fournirent au médecin, qui ignorait les faits précédents, l'occasion de diagnostiquer que cette maladie avait eu pour principe une gastrite lente. Les douleurs indiquent surtout la dégénérescence du squirrhe en cancer. En cette matière les auteurs anciens et modernes sont d'accord. « Le signe qui distingue le cancer du squirrhe (dit Van Swieten) est la douleur ». (*Comment. sur Bœrhaave Aphor.* 492). Parmi les modernes, Lébert et Valentini déjà cités ne parlent pas autrement. Nous arrivons, dit le premier à notre question importante, à celle de la valeur patholognomique des douleurs, et nous voyons encore dans ce symptôme un des signes les plus propres à éclairer le diagnostic... Nous ne connaissons en effet aucune maladie de l'estomac aussi douloureuse que le cancer. La douleur est par conséquent un des syptômes dont il faut le plus tenir compte (Lébert, endroit déjà cité). Valentini s'exprime à son tour de la façon suivante : « Le squirrhe d'abord bénin cause beaucoup de mal... lorsqu'il est arrivé à l'état aigu ; mais quand il s'est changé en cancer il fait éprouver les plus atroces douleurs » (endroit cité plus haut). Quant aux fièvres, il n'y a pas lieu de s'étonner de les rencontrer dans une maladie apyrectique, car la fièvre hectique est classée parmi les principaux signes de la cachexie cancéreuse, après l'amaigrissement dont les témoins nous ont déjà parlé... Les symptômes (dit Monteggia J.-B.) de cette cachexie sont l'amaigrissement, la fièvre hectique, les douleurs ostéocopiques.... une teinte jaunâtre de la peau. (*Instit. chirurg.* 1re partie chap. 15 § 1066). Ce fut à cause de ces fièvres que le médecin fut appelé le lendemain de Pâques, et bien que tenu par la malade dans l'ignorance de ses antécédents, il prescrivit un traitement antiphlogistique : cela ressort clairement de l'inspection des témoignages : « Ces fièvres, dit le cinquième témoin, continuèrent et même devinrent plus intenses. C'est pourquoi le deuxième jour de Pâques, le D. Mancinetti étant venu au monastère pour soigner une autre malade, vit en même temps Marie-Louise ; lui trouva de la fièvre et lui ordonna de se mettre au lit ».

19. Ecoutons maintenant le récit de la malade et celui du

médecin. « Le lundi saint, dit notre religieuse, le médecin venant voir une de mes compagnes malades, me visita également; il me demanda si je n'avais pas eu quelque maladie précédente; je ne lui parlai que de la rougeole. Il me prescrivit de la casse, mais je la vomis quelque temps après l'avoir prise ». En même temps le médecin lui ordonna de se mettre au lit. « Il m'ordonna d'aller me coucher, déclarant que j'avais la fièvre ». Puis elle raconte la suite de la maladie. « Je gardai donc le lit par ordre du médecin, et j'y restai environ quarante jours ; pendant ce temps, d'après les prescriptions du docteur, on me mit des sangsues à l'estomac, sur le corps et aux veines hémorrhoïdales ; on me saigna au bras, on y appliqua des vésicatoires, et je fis un usage constant de réfrigérants. Comme j'avais le corps un peu enflé et que j'éprouvais de la difficulté à uriner, le médecin me traita par les fomentations. Il me fit observer une diète sévère, me permettant seulement l'usage du bouillon et de la semoule ; mais je les vomissais quelquefois ; l'envie de vomir ne me quittait jamais. Une fois, ma compagne, sœur Marie-Marguerite, m'ayant donné sur mes instances une légère tartine de beurre, je fus prise de crampes d'estomac, et je vomis presque aussitôt. Le matin et quelquefois dans la journée, je prenais un peu de café pur ; c'était l'unique chose que mon estomac pouvait garder. Les matières que je rejetai dans le cours de ces quarante jours étaient ordinairement glaireuses, jaunâtres, d'un goût amer, parfois c'était simplement de la salive épaisse ; une ou deux fois seulement les matières avaient une couleur sombre ressemblant à du café noirâtre. Je n'avais point de sommeil. Pendant plus d'un mois, j'eus plus ou moins, mais continuellement une diarrhée brûlante. J'éprouvais aussi à cette époque de la difficulté à respirer et beaucoup de faiblesse. J'eus également, un certain soir, une grande syncope, indépendamment de celle que j'avais eue à l'occasion d'une saignée. Le jour ma peau avait une couleur jaunâtre et piquée comme celle d'une poule ; le soir elle devenait rouge et la fièvre redoublait ».

20. Voici maintenant les paroles du médecin. « La première fois que je fus appelé pour la sœur Marie-Louise, ce fût le 9 avril 1860. Je trouvai sa physionomie très altérée et fort maigre, je reconnus de suite, malgré qu'elle me cachât l'état antécédent de sa santé, qu'elle était malade depuis longtemps. Interrogée par moi sur ce qu'elle ressentait, la malade accusait des douleurs de tête, une grande soif, des souffrances dans la région épigastrique, des rap-

ports aigres, des vomissements, des crampes, des flatuosités ; mais elle ne me fit connaître tous ces symptômes que d'une manière imparfaite, un jour plus, un jour moins, pendant le cours de cette maladie, c'est pourquoi je diagnostiquai une gastrite chronique. Je la soumis à des saignées répétées, générales et locales ; je lui prescrivis des boissons mucilagineuses et rafraîchissantes, une diète sévère, et tout ce que l'art ordonne en pareil cas. A la fin de la première semaine, elle éprouvait un certain calme ; mais bientôt il y eut une recrudescence du mal accompagnée de fièvre plus ou moins forte, il en fut ainsi pendant cinq semaines. Il y eut relâche ensuite dans les symptômes, ils étaient moins intenses mais subsistaient toujours. La fièvre était devenue très légère, mais elle ne cessa pas tout à fait. Ce n'était guère qu'un mouvement fébrile si faible, que l'on pouvait douter de l'existence de la fièvre. En cet état de choses, je cessai mes visites, en recommandant de continuer l'emploi des diluants, des mucilagineux, des réfrigérants; pour soutenir la malade, je permis l'usage du bouillon et de toute nourriture légère qu'elle pourrait garder. Je ne fus pas appelé avant le 28 août de la même année. Durant mes visites, je me rappelle encore avoir ordonné des vésicatoires, et qu'on me fit savoir que la malade se plaignait d'avoir des borborygmes et de la difficulté à digérer. »

21. Si l'éminent praticien eût été au courant des antécédents de la malade, il aurait de suite diagnostiqué un squirrhe, ce qu'il fit dans la suite. Ces signes pathognomiques que, trompé par la fièvre, il avait attribué à une gastrite lente, conviennent parfaitement au squirrhe de l'estomac, d'après ces paroles d'Hildebrand. « Les symptômes du squirrhe ou carcinome de l'estomac sont ordinairement les rapports acides et fétides, les vomissements de matières chymeuses bilieuses, même sanieuses, et de mauvaise odeur....., une douleur fixe, aiguë, à l'épigastre au début intermittente, dans la suite continue, intolérable, éloignant le sommeil. Du reste, en voyant la maladie se prolonger aussi longtemps, le docteur Mancinetti inclinait à croire comme je l'ai déjà noté, que la cause du mal était dans un squirrhe. (Voir plus haut, § 11). Un homme instruit ne pouvait penser autrement, en présence d'une maladie laquelle après quarante jours, d'un traitement le plus propre à combattre la gastrite, ne faisait que s'aggraver. Quel fut l'état de la novice à partir du moment où elle quitta le lit jusqu'au jour de sa profession, les actes du procès

l'ont fait connaître très complètement. Nous allons en citer quelques extraits afin de donner aux Révérendissimes consulteurs une idée de cette atroce maladie s'aggravant de jour en jour.

22. « Vers le soir, dit Marie-Louise, j'étais saisie par un certain mouvement fébrile, l'insomnie et la diarrhée persistaient, quoique cette dernière fut un peu diminuée. Les envies de vomir continuaient aussi, et de fait, je vomissais de temps en temps. La douleur d'estomac était incessante. J'éprouvais au côté et au bras droit une douleur qui avait commencé dans la période des quarante jours, et que j'avais déjà ressentie autrefois chez nous dans le bras et le côté gauche. Le bras et le côté droits enflaient un peu vers le soir. En même temps que la douleur de l'estomac augmentait, la tache livide dont j'ai parlé s'élargissait, elle était d'un jaune plus foncé, et je sentais une grande pesanteur à l'estomac ; c'est alors que je me décidai pour la première fois à montrer cette tache livide à la maîtresse des novices, qui en parla à la supérieure. » Ici, Marie-Louise nous apprend que le médecin et le chirurgien, après avoir examiné cette tache livide, lui prescrivirent des bains de mer, mais que sur ses instantes prières, pour ne pas voir différer l'heure de sa profession, elle obtint d'échapper à ce traitement. Cela dit, elle continue de la sorte son récit : « Peu de temps après, précisément le jour qui suivit celui où dans le monastère on célébrait la commémoration de l'ouverture des yeux de notre Vierge des douleurs ; c'est-à-dire le 12 juillet, je me sentis saisie de crampes et de douleurs plus grandes à l'estomac, je me retirai et allai vomir plusieurs gorgées de sang moitié liquide moitié caillé Etant entrée dans la salle du noviciat, la maîtresse des novices me voyant toute défaite, m'interrogea sur ce qui était arrivé, et en voyant que je pleurais, elle me demanda si je voulais aller dans ma famille. Mais sur ma réponse que si elle avait su ce que je savais, elle ne m'aurait pas parlé ainsi, elle n'insista pas davantage. Mais peu de jours après, ma compagne sœur Marie-Séraphine me demandant ce qui m'était arrivé, je le lui racontai en confidence. Après ce vomissement de sang, je me sentis un peu mieux. Cet état dura jusqu'au troisième jour avant ma profession qui eut lieu le 20 août 1860. Pendant les deux jours qui précédèrent ma profession j'eus de fréquents vomissements, et le matin même de la cérémonie, je vomis trois fois. Pendant cette cérémonie elle-même, m'étant prosternée à terre au moment de la récitation des litanies des

saints, je vomis dans mon mouchoir le bouillon que j'avais pris après que j'eusse reçu la sainte communion, car je n'aurais pas pu rester à jeun. Au moment même de prononcer les vœux solennels je me sentis prise de violentes douleurs de l'estomac, et n'y voyant plus clair, je dus suspendre la formule déjà commencée, juste un peu avant l'émission de mes vœux ; après un instant de repos, je continuai et achevai ma profession.

23. La maîtresse des novices confirme cette assertion. « Outre les susdites fièvres quotidiennes, après les quarante jours, les maux de l'estomac continuèrent avec leur cortége d'incommodités habituelles; les digestions ne se faisaient pas ; la malade ne dormait pas; elle avait des crampes, des envies de vomir ; chaque fois qu'elle vomissait, elle rejetait des matières jaunâtres, et, dans certains moments plus foncées. Un jour, vers le milieu de juillet 1860, j'appris d'une de ses compagnes, qu'au cabinet elle avait vomi du sang avec des matières en abondance, et moi-même je constatai dans ce cabinet la présence des matières marcieuses , bien qu'on eut lavé avec de l'eau. Les vomissements avaient lieu principalement le soir, quoi qu'elle ne mangeât qu'un peu de semouille et autres choses aussi légères. Je me rappelle encore que sa compagne Marie-Marguerite lui ayant donné à la dérobée une mince tartine de pain beurré, elle fut prise de violentes douleurs et de crampes dans l'estomac, le tout accompagné d'une sueur froide et de grands vomissements.

24. Du jour où Marie-Louise eut prononcé ses vœux jusqu'au moment où elle fut guérie, à la suite de la vision céleste, la maladie fit de tels progrès que tout semblait présager la mort prochaine de la religieuse. Alors en effet, non seulement les symptômes locaux se montrèrent dans leur plus grande intensité, mais aussi beaucoup de symptômes sympathiques se développèrent de plus en plus, lorsque le cancer, ne se bornant pas selon l'habitude, à envahir les parties voisines, à produire des embarras et des troubles dans les viscères abdominaux, étendait en outre à tous les membres les effets néfastes de son pernicieux virus. Ecoutons à ce sujet le récit de la sœur infirmière qui, depuis la profession de Marie-Louise, fut à même d'observer toute la violence du mal dans sa marche envahissante : « Après sa profession, dit-elle, vers la fin du mois d'août 1860, Marie-Louise rentra dans sa cellule, et c'est alors que je commençai à lui servir d'infirmière. Elle était très-ma-

lade à ce moment ; la fièvre, comme je l'ai dit, était très forte ; presque toujours elle rejetait les aliments, peu de temps après les avoir pris ; elle avait la diarrhée, ses selles étaient d'un jaune foncé et très fétides ; la respiration était haletante, la maigreur extrême ; la soif la tourmentait beaucoup aussi usait-elle de boissons rafraîchissantes, principalement de tamarin ; on dut suspendre l'emploi de la casse que la malade ne pouvait garder ; elle se plaignait d'une cuisson à l'estomac et avait des rapports. La limonade lui était insupportable, elle lui glaçait, disait-elle, l'estomac ; elle éprouvait de la difficulté pour uriner ; on lui donna pour obvier à cet inconvénient de la tisane de mauve, et on lui fit des fomentations. Elle accusait des douleurs dans le foie et dans la rate ; les sangsues lui furent appliquées ; on fit également usage de cataplasmes de graine de lin. Les douleurs d'estomac dont elle se plaignait, correspondaient à l'épaule. La poitrine était enflée du côté droit ; je remarquai que le bras droit était gonflé jusqu'à la main, et que le côté droit l'était également jusqu'au pied ; la main et le pied étaient aussi légèrement enflés. Je n'ai pas remarqué que l'enflure eût atteint le côté gauche ; le corps entier était généralement enflé et tordu. Elle n'aimait pas parler. Plusieurs fois elle s'évanouit dans son lit ; si elle se levait, elle se sentait défaillir, et on était obligé de la ramener au lit. Sa faiblesse était extrême. Je ne me rappelle pas si les sueurs étaient générales ? Elle transpirait beaucoup de la tête, on devait souvent changer ses bonnets. Les douleurs de tête existaient, et parfois à l'état spasmodique. Elle avait des agitations, et se tenait couchée tantôt sur un côté, tantôt sur un autre ; rarement sur le dos. Elle n'avait pas ses règles qui firent défaut jusqu'au moment de sa guérison.

25. Parmi les divers symptômes nous en choissons encore un, comme indice manifeste de cachexie cancéreuse ; c'est celui qui résulte de la maigreur extrême et du teint jaune. « Le teint, dit Lébert, est généralement pâle et anémique, ou d'un jaune paille... la maigreur et le marasme très prononcé. (Traité de pathologie médicale, art. cancer). Comparons cette donnée scientifique avec les déclarations des témoins. « J'étais, dit elle-même la malade, si amaigrie, que je n'avais plus que la peau sur les os, je ressemblais à un cadavre... Mon teint était jaune, aussi bien sur la figure que sur tous les autres membres, mon amaigrissement était tel qu'on m'aurait prise pour un cadavre. Le témoin onzième : « Depuis sa prise d'habit, l'amaigrissement alla

toujours croissant; vers la fin de la maladie, sa maigreur et sa consomption étaient arrivées à un tel degré, que, sur le visage aussi bien que sur les autres membres, il n'y avait plus que la peau sur les os. A partir et à la suite de la maladie de quarante jours, ses yeux se creusèrent, et j'ai cru voir que sur la fin de la maladie, ils semblaient jaunes, ils étaient certainement très enfoncés dans l'orbite. Le troisième témoin fait des remarques semblables : « Elle était très amaigrie, sa peau était piquée comme celle d'une poule, et très flasque ; son aspect était cadavéreux... Je ne faisais aucun doute que cette couleur cadavérique et cet état de consomption dépendissent de la maladie interne et non pas encore du manque de nourriture ». Le témoin quatrième dit à son tour : « Marie-Louise était sèche, jaune, décharnée, comme on pouvait le voir sur son visage, et je crois bien fermement qu'il en était ainsi pour le reste du corps ». Et plus loin : « Elle était tellement émaciée, qu'elle n'avait plus que la peau sur les os. » Le témoin cinquième : Marie-Louise était extrêmement amaigrie, et l'on voyait sous sa peau une teinte jaune non seulement au visage mais sur les autres parties du corps »..... « la malade n'avait plus que la peau sur les os, elle était maigre, exténuée, à un tel degré qu'on ne pouvait pas la reconnaître ; sa peau était collée sur les os ; son aspect était cadavérique, la respiration était haletante, la voix très basse. » Les dépositions des autres témoins sont identiques.

26. La pauvre femme en étant réduite à une pareille extrémité, rien d'étonnant à ce qu'on ne conservât plus d'espoir de la sauver. Le second témoin dit très judicieusement : « Autant par ce que déclarait le médecin dans ses visites, que par ce qu'on voyait, l'opinion générale des religieuses du monastère, était que Marie-Louise non seulement ne pouvait pas revenir à la santé, mais encore ne tarderait pas à mourir, tant les symptômes que j'ai déjà mentionnés s'étaient aggravés de plus en plus dans les derniers temps. » La sœur infirmière confirme ces paroles : « Tous ces symptômes devenaient de plus en plus menaçants, j'étais persuadé que la gangrène avait déjà fait des progrès, car une odeur insupportable se faisait sentir dans la cellule ; et l'haleine de la malade était tout-à-fait infecte ; j'étais bien persuadée, et je le disais, qu'elle n'irait pas loin. » La mère supérieure en dit autant ; « d'après le langage du médecin d'après ce que je voyais moi-même, il n'y avait plus d'espoir de guérison. Peu de jours avant de cesser ses visites, la médecin me déclara qu'elle n'irait pas même jusqu'à le

chute des feuilles, comme il l'avait d'abord supposé, mais qu'elle se mourait d'un sphacèle ». Écoutons le médecin : « La maladie s'aggravait toujours ; il n'y avait plus de ressource ; et dans ma conviction que la maladie consistait en un squirrhe de l'estomac, ou en un mal analogue, je la jugeais incurable ». L'issue fatale était manifeste ; les forces de la nature étaient épuisées, et l'impuissance des remèdes à produire un effet salutaire quelconque dénotait clairement l'existence d'un cancer inguérissable. « J'avais, dit pertinemment le cinquième témoin, la ferme persuasion que la malade ne pouvait pas guérir, parce que non seulement les remèdes ne procuraient aucun soulagement, mais encore parce que le mal allait toujours en augmentant ; du reste, telle était l'opinion du médecin vers la fin de ses visites ». Le docteur engageait la malade à implorer le secours du Ciel, «*parce que lui ne pouvait plus lui procurer aucun soulagement* ».

Du moyen ou de l'invocation.

27. Dans cette douloureuse extrémité, on eut recours, comme je l'ai dit, au patronage du bienheureux Joseph Labre, dont l'image était appendue auprès de la malade. Le Bienheureux ne rejeta pas la prière de cette vierge si cruellement torturée par la maladie ; et, bien qu'il en eut reçu des paroles offensantes, il s'en vengea d'une manière digne d'un habitant du ciel. Le récit de cette guérison miraculeuse est admirablement fait par Marie Louise. « Pendant que je me tordais à cause de mes douleurs, dit-elle, l'infirmière me suggéra de me recommander au Bienheureux Joseph Labre. A moitié folle de souffrances, et dans un moment d'extrême impatience, je répondis : *Je ne veux pas agir autrement qu'il n'agira à mon égard.* Alors, me retournant vers une image du Bienheureux qui était fixée au mur audessous d'un crucifix, j'ajoutai : « *Ou rends-moi la santé ou je te jette au feu avec la croix qui te surmonte.* » L'infirmière fut un peu formalisée de cette sortie. Réfléchissant ensuite aux paroles qui venaient de m'échapper, je me repentis, et dis à la sœur que si j'étais morte, ce péché serait resté non pardonné.Elle essaya de me consoler par quelques bonnes paroles et me conseilla de ne pas me laisser troubler par de semblables pensées. Elle partit ensuite pour se rendre au chœur, ainsi que je l'ai dit. Après son départ, je fis des

actes de repentir, au sujet des paroles que j'avais prononcées, et je me recommandai avec plus d'ardeur et de confiance au Bienheureux, puis je m'assoupis. J'étais entre la veille et le sommeil couchée sur le côté droit, la joue appuyée sur la main droite et les yeux fermés. Tout à coup j'aperçus un homme jeune, de taille moyenne, avec un vêtement long, un peu ouvert sur la poitrine, où brillait une vive lumière; son visage était empreint d'une joie céleste. Il s'approcha de mon lit en souriant, leva la main droite de bas en haut et me dit: *Levez-vous, vous êtes guérie.* Je revins à moi, et ouvrant les yeux, je ne vis plus rien, je crus à une illusion satanique, et sur cette idée, je me tournai de l'autre côté en me disant: « *il ne me manquait plus que cela.* »

28. Puis elle ajoute: « J'étais couchée sur le côté gauche, les yeux a demi ouverts, et bien éveillée, puisque j'entendais les religieuses réciter la dernière Heure au chœur, quand ma cellule s'emplit d'une lumière très vive. Les yeux grands ouverts, je me mis sur mon séant et je vis le même jeune homme tout resplendissant de clarté; celle qui s'échappait de sa poitrine était particulièrement si intense, que mes yeux n'en pouvaient pas supporter l'éclat. Il était tourné et incliné vers moi, ayant les bras un peu ouverts et levés à la hauteur de la poitrine, la paume des mains tournée en avant; une nuée lumineuse l'entourait, et dans la nuée apparaissait une immense quantité d'anges resplendissants aussi de lumière; trois petits anges dans toute leur hauteur, mais de tailles différentes, se tenaient, le plus grand et le plus petit, à la droite du personnage, et l'autre à sa gauche. Le plus grand avait à la main un lys; celui qui tenait le milieu par la taille avait une couronne de fleurs, le plus petit portait un bâton semblable à un bourdon. Tous trois étaient tournés vers le Bienheureux. J'aurais voulu m'élancer vers lui et lui parler, mais je ne le pouvais pas. Il se détacha alors de la nuée, et accompagné des trois anges, il s'approcha de mon lit. Avec le doigt du milieu il fit ostensiblement sur moi le signe de la croix, d'abord sur l'estomac, puis sur le corps et enfin sur le front. Après quoi il me dit: *Je suis Benoît Joseph.* Profondément émue au son de cette voix, je laissai retomber ma tête sur l'oreiller; et il continua: *J'ai obtenu la grâce de te guérir de quatre fistules à l'estomac. Sois reconnaissante au Seigneur de la grâce que tu reçois. Vas trouver la supérieure, raconte-lui le fait et dis-lui d'ordonner l'enquête. Sois fidèle observatrice de la règle; sois obéissante à la supérieure, et le Seigneur te viendra en aide en tout et partout.* Il me dit

encore d'autres choses qui concernaient la direction de mon âme, puis la nuée s'élevant peu à peu disparut. Les religieuses terminaient alors la récitation des Heures, car je les entendis dire le *Salve Regina.* » Les esprits de nos lecteurs sont en suspens et ils attendent l'issue de l'apparition. Pour ne pas trop m'attarder, je passe de suite à l'exposition de l'autre extrême du miracle.

De l'autre extrême du miracle, ou de la guérison.

29. La vision céleste disparut en même temps aux regards de la vierge couchée sur son lit; la stupeur, la joie envahirent son esprit; mais ces deux sentiments furent vivement accrus quand, après s'être examinée de tous côtés, elle vit qu'il n'y avait pas là d'illusion, mais une véritable apparition ; avec son céleste protecteur tous ses maux cruels et indomptables avaient disparu. « Je demeurai, dit-elle, toute stupéfaite, émue et pleurant de bonheur. Je regardai mon estomac, il n'y avait plus cette tache livide que j'avais encore vue le matin : Mon ventre ballonné et très dur un peu auparavant, avait repris son état naturel ; plus de douleurs, plus d'incommodités ; la guérison était complète. Je me mis sur mon séant, et, au moment même où je me préparais à m'habiller, l'infirmière rentra. En me voyant tout émue, elle insista pour savoir ce qui était arrivé, me demandant si je me trouvais mal ? Non, lui dis-je, je ne me sens pas mal, appelez la Mère supérieure. Sortie de ma cellule, elle appela la supérieure à haute voix, et rentra en disant : si tu ne te sens pas mal, lève-toi. Alors je commençai à m'habiller ; au moment où je laçais mon corset, la Mère supérieure entra, et je ne pus répondre à ses questions que par mes larmes. Il m'a guérie, dis-je, en montrant l'image du Bienheureux Joseph, et en même temps je lui fis voir mon corps où il n'y avait plus de mal. La supérieure me dit: Si vous êtes guérie, habillez-vous et venez au réfectoire avec nous. Aussitôt habillée, je me rendis directement au réfectoire, où la supérieure m'avait précédée, portant elle-même la nouvelle de ma guérison. J'entrai donc dans la salle et me mis à ma place. Les religieuses étaient surprises : celle-ci me demandait une chose, celle-là une autre. Je répondis que je satisferais à leurs demandes après avoir mangé. Une des religieuses me recommanda de ne pas tant manger, dans la crainte d'une indigestion. Mais la Mère supérieure fit

observer que si c'était un vrai miracle je devais manger sans crainte. Je pris donc part au repas de la communauté ; il consistait en potage, bouilli, légumes et une pêche ; comme j'avais encore appétit, on me donna une tranche de jambon, un peu de rôti, deux ou trois chataignes bouillies, et je bus trois verres de vin pur. Dans la même journée, au goûter, je mangeai un gâteau, et au souper je mangeai de la salade, de la viande, la moitié d'une saucisse et une tartine de pain avec des confitures. Les fonctions du corps s'accomplirent dans cette journée naturellement, sans évacuation extraordinaire. Le soir je me mis au lit, mon sommeil dura toute la nuit, pendant laquelle mes règles reparurent, ce qui n'avait pas eu lieu depuis plusieurs mois ».

30. Ce récit est confirmé par les témoignales des autres religieuses ; nous citerons de préférence celui de la supérieure. « Après la récitation des Heures, dit-elle, je me rendisau réfectoire avec les religieuses, pendant que l'infirmière retournait vers Marie-Louise ; bientôt on me prévint que la sœur infirmière m'appelait à haute voix et avec instance ; je lui répondis que j'irais après la bénédiction de la table. Une fois le bénédicité achevé, je me rendis à la cellule de la malade, et je trouvai Marie-Louise en train de s'habiller ; elle me montra son corps en me disant qu'elle n'avait plus rien, que le Bienheureux Joseph l'avait guérie. Son émotion était si grande qu'elle pouvait à peine s'expliquer. En peu de mots, elle me raconta que le Bienheureux Labre lui était apparu en personne avec beaucoup d'anges, qu'il l'avait marquée du signe de la croix sur le front, sur l'estomac et sur le corps, et cela d'une façon visible ; elle ajouta que le Bienheureux lui avait dit qu'il avait obtenu de la guérir de quatre fistules de l'estomac, qu'il lui avait recommandé d'être fidèle à la règle et à l'obéissance, lui assurant que le Seigneur l'aiderait en tout et pour tout, enfin qu'il lui avait ordonné de dire à la supérieure de demander l'enquête. A ce récit je fus émue d'une façon inexprimable, et je brûlais d'impatience d'en faire part à nos religieuses ; je dis donc à Marie-Louise : si vous êtes vraiment guérie, habillez-vous et venez au réfectoire. Je m'y rendis moi-même, et j'annonçai aux religieuses que le Bienheureux B. Joseph avait guéri Marie-Louise. Peu de temps après, elle raconta elle-même à ses compagnes, saisies d'un étonnement indescriptible, ce dont elle m'avait déjà fait part. Elle se mit ensuite à table, partagea le repas de la communauté, et mangea de plus une pêche, des châtaignes, de la viande de porc, sans que je me rappelle aujourd'hui si c'était du jambon, ou du petit salé, et elle but

trois verres de vin. Au goûter, elle mangea encore un gâteau; au souper, elle prit de tout ce qui fut servi à la communauté, et, je crois, quelque autre mets en plus. »

31. Ce jour-là, le médecin était absent, mais il vint le lendemain. Apprenons de lui-même comment il trouva la malade : « Quand je fus appelé après la guérison, je trouvai Marie-Louise debout, au parloir, et j'en fus bien surpris. Sa physionomie était celle d'une personne bien portante ; elle avait les chaires fermes, et elle me déclara ne plus sentir aucune douleur ni aucun symptôme morbide. Elle me raconta que, aussitôt après l'apparition, elle avait mangé abondamment, non seulement de ce qui était servi aux religieuses, mais encore de la viande de porc, et des fruits, et qu'elle avait bu trois verres de vin ; que, la nuit même après le miracle, elle avait revu ses règles dont elle était privée depuis plusieurs mois. Je lui dis de rester au lit le lendemain matin pour que je pusse la visiter. A mon retour j'examinai, j'explorai le bas-ventre et l'ensemble de sa personne ; je lui trouvai les chairs fermes ; elle n'était plus reconnaissable, la forme morbide avait entièrement disparu. »

32. Bien que, dans ce genre de maladies, on ne puisse invoquer ni crise, ni métastase, je citerai neanmoins, pour plus ample démonstration, certains témoignages établissant clairement qu'il ne s'est rien produit de semblable. « Je n'ai eu, dit la miraculée, « ni crise, ni métastase, et je ne vois ab-
« solument rien qui puisse faire supposer l'une ou l'autre
« de ces choses. Les symptômes morbides disparurent ins-
« tantanément, comme aussi, instantanément, je passai de
« l'état de maladie grave à l'état de santé parfaite ». Voici maintenant le témoignage d'une personne très compétente, celui de la sœur infirmière. « Les fonctions du corps, m'a
« dit Marie-Louise, reprirent, le jour même de sa guérison,
« leur cours normal, sans qu'il lui soit arrivé aucune crise,
« aucun trouble ou évacuation extraordinaire. La guérison
« de Marie-Louise a été instantanément complète ; elle n'a
« été sujette à aucune métastase, ou transfert du mal d'une
« partie du corps dans une autre partie ; tous les symptômes
« morbides disparurent instantanément. « Même langage dans la bouche de la supérieure : « Assurément la guérison a
« été instantanée, sans aucune crise, et sans que, certaine-
« ment, le mal passât d'un endroit du corps dans un autre
« aussi tous les symptômes morbides ont disparu instanta-
« nément. Aux nombreuses questions qui lui étaient faites,
« Marie Louise répondait qu'elle était si bien, que jamais
« elle ne s'était trouvée comme en ce jour.

33. Pour ce qui concerne la continuation de la santé, qu'il me soit permis de choisir quelques citations entre beaucoup d'autres. « A partir du jour de ma guérison, dit la miraculée, je pus exercer sans incommodité les charges de « la vie religieuse qui m'étaient attribuées, entre autres « l'office de panetière, celui de portière à la maison de « campagne, et aussi les soins de la lingerie partagés « avec d'autres religieuses. Egalement, à partir du dit jour, « je n'eus pas d'autre nourriture que celle de la communauté, aliments tantôt maigres, tantôt gras; j'observai « les jeûnes de l'Eglise et ceux prescrits par notre règle, « sans ressentir aucune douleur d'estomac. En ce même « jour je me rendis au chœur, et sans aucune fatigue je « pus psalmodier avec les autres religieuses, chose que j'ai « continuée et que je continue jusqu'à présent. Depuis ma « guérison, il m'est possible de me livrer à tous les exercices « du monastère, ce que je n'avais pu faire auparavant, « parce que j'étais toujours malade ou indisposée ». Et un peu plus loin : « Depuis ma guérison, je ne sens aucun symptôme qui puisse me faire soupçonner que toute la cause morbide n'ait pas disparu, pas plus qu'il soit survenu aucune métastase. » Les autres témoins confirment dans leurs dépositions ce qui vient d'être relaté.

34. Fortifions ces témoignages par le jugement officiel du médecin Expert ; nous extrayons ce qui suit comme très digne de remarque : « Les réponses franches et précises « qu'elle a faites indiquent un parfait accomplissement de « toutes les fonctions digestives, en commençant par l'appétit, et en finissant par l'acte de la défécation. Ces assertions avaient à nos yeux, un degré de certitude qui ne « laisse rien à désirer, parce que cette certitude reposait sur « le témoignage d'une nourriture régulièrement prise, et de « la reproduction des chairs. A cela s'ajoutait l'intégrité « des viscères du bas-ventre, intégrité constatée par le toucher et la percussion, d'où il résultait qu'il n'y avait aucune apparence de désordre matériel dans l'estomac ou « dans ses fonctions, pas plus que dans le foie, les intestins, « en un mot, dans tous les viscères destinés au travail de la « digestion, et qui, au temps de la maladie, étaient en si « mauvais état. Pour ces motifs, avec un esprit sûr et tranquille, nous déclarons que la R. Mère Marie-Louise de « l'Immaculée-Conception est parfaitement guérie, et qu'il « ne reste en elle aucune trace, soit matérielle, soit fonctionnelle de sa maladie passée ».

35. Dans un pareil état de choses, c'est donc à bon droit

que ceux qui ont suivi toutes les évolutions de l'évènement, ont rangé parmi les miracles de la Toute puissance divine la guérison de notre religieuse. Le chirurgien Emygdien Ulisse, certain de la guérison de Marie-Louise, a écrit : «Cette guérison ne peut avoir été obtenue instantanément sans un miracle, et je la tiens pour miraculeuse ». « L'opinion publique, dit à son tour Mancinetti, a considéré comme miraculeuse la guérison de Marie-Louise, je la considère aussi comme telle, car cette malade ne pouvait être guérie instantanément, ni par les forces de la nature, ni par les remèdes de la science médicale. Les appréciations des autres témoins sont toutes semblables.

36. Cette croyance générale, corroborée par le jugement des savants experts, nous fait présager comme certain qu'il plaira aux Révérendissimes membres de ce Tribunal sacré de reconnaître ici, dans leur sagesse et leur religion, l'existence du miracle, d'affirmer par leurs très graves suffrages son accomplissement réel. De concert avec le très zélé Postulateur de la cause, le R. D. P. François Virili missionnaire apostolique, nous vous en prions de tout notre cœur et en toute humilité.

Hilaire Alibrandi.

CHAPITRE II

Discussion du miracle.

I. — OBSERVATIONS CRITIQUES DU PROMOTEUR DE LA FOI.

§ 1. — *Du premier Terme du miracle.*

1. On s'étonnera peut-être du titre donné à la maladie dont nous nous occupons, lorsque la personne guérie rapporte que le B. Benoît Joseph, lui étant apparu, s'est exprimé de cette sorte : « *J'ai obtenu de te guérir de quatre fistules à l'estomac* ». Pourquoi donc à un diagnostic céleste en substituer un autre? Mais cet étonnement disparaîtra si nous réfléchissons que dans la membrane si délicate de l'estomac il est impossible qu'il se produise des fistules, c'est-à-dire, des cavités sinueuses cachées intérieurement, et cela

parce que la plus petite perforation de l'estomac occasionne bientôt la mort. Au reste, dans ses jugements, la sainte congrégation tient peu compte de ces sortes d'apparitions; elle n'a jamais fait dépendre d'elles le diagnostic d'une maladie, mais bien de preuves et d'arguments physiques. Disons de plus que les religieuses elles-mêmes n'ont pas ajouté une foi pleine et entière à cette apparition, comme on en peut juger par ces paroles de l'une d'entre elles: « *C'est pourquoi je doutais de l'apparition du Bienheureux* », et par ces autres de la même: « J'ai toujours cru et je crois encore fermement au miracle, *mais je n'ai pas cru à toutes les particularités qu'on dit l'avoir accompagné* ». Que faut il en conclure? Ceci, que notre guérie, dont le caractère est très vif, s'est laissé entraîner à l'ardeur de son imagination, et que, par conséquent, on ne saurait procéder trop prudemment dans cette discussion. Aussi est-ce à juste titre que l'éminent défenseur de la cause s'est abstenu de donner au miracle un énoncé qui prêterait à notre bienheureux des paroles absurdes, qui ne méritent pas créance.

2. Toutefois le défenseur de la cause, pendant que le médecin qui traitait la jeune fille malade croyait d'une manière générale *à une altération morbide de l'estomac*, et que passant ensuite en revue les différentes formes de cette maladie, il ajoutait que *ce pouvait être probablement un squirrhe*, *un ulcère*, *une perforation*, *un ramollissement*, *un endurcissement*, *un cancer*, etc. lui, ce même défenseur de la cause, allant à l'extrême, conclut non seulement que c'est un cancer mais un cancer ulcéré.

3. Je conviens parfaitement que Marie Louise a été longtemps affligée d'une mauvaise santé; bien plus, chacun savait qu'elle avait dans l'intérieur un certain virus qui se répandait tantôt ici et tantôt là, et que, pour cette raison, comme son père et son frère, *elle souffrait* quelquefois *de l'estomac et des reins*.

Elle était très souvent atteinte de la fièvre, elle vomissait fréquemment, et il lui arriva même à plusieurs reprises *de rejeter par la bouche du sang en partie caillé;* comme son frère, elle avait une maladie du foie et de la rate: ce qui était indiqué par cette tache hépatique qui se montra dans la région du ventre et par le vomissement *de matières filandreuses verdâtres*. Or il n'est pas rare de voir tous ces accidents morbides se produire par suite de la rougeole, maladie dont notre religieuse avait été atteinte dans son jeune âge Supposez donc, si vous le voulez, chez Marie-Louise, un certain virus vagabond qui perd sa malignité avec le temps,

ou plutôt dites que sa maladie n'était qu'une pure névrose souvent causée par des humeurs mauvaises, et qui disparaît dans la suite sans qu'on s'en occupe, mais ne dites pas qu'elle avait un cancer ulcéré à l'estomac.

4. Vous allez peut-être vous fâcher et nous regarder de travers, en fronçant les sourcils ; mais, de grâce, déridez votre front. Car, plus les arguments que je produirai auront de poids, plus aussi je vous fournirai de preuves de mon estime. La cause que nous discutons est en effet de celles où l'on aime mieux être vaincu que vainqueur, mais la victoire ne serait d'aucune importance si la lutte n'avait pas de difficultés. Examinons donc de près la question. L'éminent défenseur de la cause, pour faire adopter son sentiment, se sert d'un double critérium, étiologique et symptomatique. Tous les deux sont excellents; mais, si je ne me trompe, ils sont tout à fait incapables de nous conduire au diagnostic d'un cancer. En ce qui concerne le premier, rien ne prouve qu'il y ait eu un mal cancéreux héréditaire. Et, en effet, bien qu'il soit constaté que les parents de notre religieuse aient souffert de l'estomac, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'ils fussent atteints d'un cancer de cet organe. D'ailleurs le père et la mère de notre religieuse ont été emportés par des maladies bien différentes, d'après le témoignage de leur fille. « Il y a déjà, dit-elle, plusieurs années que « mon père est mort... Quand il mourut, il avait environ « trente-neuf ans; je me souviens qu'il souffrait de l'estomac « et de la vessie. Sa mort fut attribuée à sa maladie de la vessie « mal soignée. Environ quinze mois après la mort de mon « père, ma mère mourut aussi, à l'âge d'environ quarante « ans. Sa dernière maladie fut une inflammation bilieuse de « l'estomac, provenant de trois mauvais coups qu'elle avait « reçus ».

5. Il faut aussi tenir compte de l'âge de notre religieuse : elle aurait donc été atteinte d'un cancer dès sa jeunesse et même dès son adolescence, chose impossible, puisque ce mal n'a pas coutume d'arriver à cet âge de la vie; c'est pourquoi, pour en établir le diagnostic, il faut principalement faire attention à l'âge : En effet Niemayer, dans son traité de Pathologie (vol. II, pag. 163) nous apprend que « les points *principaux* auxquels, dans le diagnostic différentiel, il faut donner une attention spéciale, sont les suivants : d'abord l'âge « du malade, puisque le cancer à l'estomac peut être nié « *presque avec certitude, quand il s'agit de sujets jeunes.* »

6. En outre, comme le remarque le même Niemayer : « Les causes du cancer à l'estomac sont aussi difficiles à

« connaître que celles de tous les autres cancers... Ce que « l'on dit de l'influence de l'usage de l'eau-de-vie, des souf- « frances morales, de la suppression des exanthèmes et des « ulcères, *n'est pas prouvé* ». Il faut en dire autant de la perturbation des règles, perturbation à laquelle le défenseur de la cause attribue la production du cancer. Certainement, à l'époque critique, lorsque les femmes vont entrer dans l'âge de la vieillesse, et que le flux mensuel s'arrête de lui-même, cette suppression exerce une influence et peut déterminer le cancer de l'utérus ou d'autres maladies de cet organe. C'est un fait d'expérience qui s'explique facilement. Mais qu'on ne croie pas que chaque disparition des règles chez une jeune fille soit capable d'amener un cancer à l'estomac. Il pourra se trouver, je l'avoue, quelqu'un qui le dise, mais quel est le paradoxe qui n'ait pas été soutenu ? Si donc il arrive que les règles soient dérangées chez une femme atteinte d'un cancer, cela (comme le remarque James dans son dictionnaire universel de médecine, au mot squirrhe, Tome X, p.480), ne prouve rien en votre faveur, mais on doit plutôt regarder cette suppression comme la suite de l'affection cancéreuse.

7. Ne faites pas dériver non plus le prétendu cancer d'une gastrite aiguë contractée par suite de la quantité de rhum qu'aurait absorbée la jeune fille. Rien en effet n'autorise à penser qu'un squirrhe puisse se substituer à une gastrite. D'ailleurs les phénomènes morbides que vous attribuez au squirrhe ou au cancer existaient bien auparavant.

8. Ecartons donc le critérium étiologique, pour examiner avec soin le critérium symptomatique qui est plus propre à faire reconnaître les maladies. La maladie de la religieuse présente-t-elle la marche et les symptômes pathognomoniques d'un cancer à l'estomac ? Je ne le pense nullement. En ce qui concerne la marche de la maladie, cette marche suit une progression continuelle dans le cancer, et présente des phénomènes toujours de plus en plus graves. Les intermittences et les longues disparitions des symptômes indiquent une affection morbide quelconque, et surtout une névrose, plutôt qu'un cancer. En effet Grisolle, traitant du cancer de l'estomac, écrit ceci : « Une fois commencés, les accidents « ne rétrogradent guère ; ils peuvent rester plus ou moins « longtemps stationnaires, presque toujours ils s'aggravent « lentement... La maladie a une marche qui est continue. » (Traité de Pathologie interne. Paris, 1865, tome II, p. 598, 599). Et, de son côté, Niemayer (dans l'ouvrage cité plus haut, pag. 161), dit : « Dans le cours d'un cancer à l'estomac nous

« observons la plupart du temps *un continuel* accroisse-
« ment des symptômes, rarement il se rencontre des périodes
« dans lesquelles le malade se trouve mieux, où les douleurs
« et les vomissements se dissipent, et où l'appétit se réta-
« blisse. »

9. Vous pourrez m'objecter que, dans ces passages, Grisolle et Niemayer parlent de ce qui arrive ordinairement, mais qu'ils ne disent pas du tout qu'une intermittence ou une cessation de symptômes ne peuvent jamais avoir lieu dans le cancer de l'estomac. J'en conviens ; cependant, veuillez, je vous prie, ne pas oublier que, dans le diagnostic d'une maladie, comme d'ailleurs dans toutes les choses humaines, il faut plutôt se baser sur ce qui arrive fréquemment que sur ce qui arrive rarement. Or, voyons de quel genre ont été, dans notre cas, les intermittences et les cessations de symptômes. Assurément la maladie de Marie-Louise, qui a duré plusieurs années, n'a pas offert le spectacle de progrès continuels et ininterrompus dans les mauvais symptômes; elle fut plutôt toujours caractérisée par des paroxymes suivis d'apaisements, ou mieux, de répits d'assez longue durée. Cela aurait-il pu avoir lieu avec un carcinome de l'estomac, lequel se serait dans la suite amolli, changé en ulcère, et aurait infecté de son virus l'estomac, le sang et tous les organes ? Quoique ces longs répits n'aient point été rapportés par les témoins, c'est un fait cependant qu'ils ont eu lieu ; car, si les phénomènes morbides n'avaient pas entièrement ou presque entièrement disparu, on n'aurait jamais permis à Marie-Louise de faire ses vœux et de s'engager dans un genre de vie plus sévère. Dira-t-on qu'elle a caché son état ? Mais comment l'aurait-elle fait ? Les religieuses, en leur qualité de femmes, sont curieuses, et elles se font un cas de consience de n'admettre parmi elles personne qui ne puisse suivre les règles de l'Institut.

10. Mais à quoi bon discuter davantage, devant ces paroles de Grisolle : « le cancer de l'estomac *n'a pas de signe patho-
« gnomonique*. » Et, en effet, comme l'attestent les plus habiles dans l'art bienfaisant de la médecine, on ne peut le reconnaître d'une manière certaine, tant que le malade est encore en vie. On ne peut certes pas regarder comme signes pathognomoniques ceux qu'apporte le défenseur de la cause. En effet, on ne saurait regarder comme tels les douleurs de l'estomac, les vomissements, la maigreur, l'affaiblissement de tout le corps, cette tache noirâtre que l'on a vue apparaître sur la région épigastrique, la diarrhée et le reste.

Et d'abord, pour ce qui regarde les douleurs de l'estomac,

les anciens pensaient qu'on ne pouvait les regarder comme symptômes du cancer que lorsqu'elles étaient lancinantes, c'est-à-dire, tout à fait aiguës. Et les auteurs modernes disent à leur tour que ces douleurs ne prouvent pas du tout l'existence d'un cancer. Ecoutons Grisolle : « La dou-« leur, dit-il, est loin d'être un phénomène constant du « cancer de l'estomac; ce symptôme manque, en effet, en-« tièrement dans quelques cas, et ce n'est qu'exceptionnel-« lement *qu'on observe les douleurs lancinantes qu'on re-« garde à tort* comme étant presque nécessaires dans les « affections cancéreuses. »

11. Vous m'opposez ensuite les vomissements sanguinolents et dont la couleur était quelquefois semblable à du marc de café. Or, Niemayer parlant de ces vomissements, dit : « Beaucoup ont attribué à leur valeur diagnostique « une importance plus grande que celle qu'ils ont réelle-« ment. »

Au reste, de l'aveu même de la malade, ces vomissements n'ont eu lieu qu'une ou deux fois ; et, dans ces circonstances, elle avait pu prendre peu auparavant du café dont elle faisait un fréquent usage. Qui donc oserait assurer que ces matières rejetées ont été non le liquide bu, mais une matière cancéreuse.

12. Je ne dirai rien du vomissement de sang, puisqu'il peut venir de causes tout-à-fait différentes les unes des autres. C'est ce qui arrive surtout chez les femmes dont les règles sont arrêtées ; et dans ce cas ce vomissement de sang appartient à des hémorrhagies qu'on appelle supplémentaires parce qu'elles tiennent lieu des règles. Ne parlons pas davantage de la diarrhée, parce que, comme l'enseigne Grisolle (l. c., pag. 5, § 99) « dans le cancer de l'estomac... il « existe presque toujours une constipation opiniâtre, qui « ne cède qu'à l'usage des lavements. » La maigreur et l'affaiblissement de tout le corps sont des symptômes communs à plusieurs maladies, et spécialement à celles qui troublent les fonctions digestives. Enfin personne n'a jamais regardé une tache sur la peau comme le symptôme d'un cancer caché dans l'estomac. Car la membrane de l'estomac ne dépend nullement de la membrane du ventre; il faut donc voir en cela une tache hépatique, ou plutôt une ecchymose produite par une compression ou par un coup quelconque dont la malade ne s'est pas aperçue; ce qui peut arriver très facilement.

13. La question se réduit donc à ceci : c'est qu'il est évident que tous les symptômes apportés par le défenseur de

la cause n'ont aucune importance ; et qu'on ne peut pas les regarder comme pathognomoniques. Cela ne surprendra personne, puisque, comme nous l'avons vu plus haut (nº 10), « *le cancer de l'estomac n'a pas de signe pathognomo-* « *nique.* » Il est privé, en effet, de ces signes, qui, pendant la vie du malade, pourraient le faire reconnaître d'une manière certaine. Mais si, on a pu le découvrir au toucher, cela ne serait pas un signe, mais un fait ; fait qui peut rarement arriver tant que le malade est en vie. Du reste, Andral, Niemayer, Cantan et une foule d'autres, parmi les modernes, admettent unanimement le toucher comme unique signe pathognomonique du cancer de l'estomac.

Ecoutons Cantan (dans ses additions à l'ouvrage cité plus haut de Niemayer, p. 373).

« *L'unique symptôme caractéristique du cancer gastrique* « qui serve à le distinguer tant du catarrhe chronique que « de l'ulcère perforant, *est la tumeur palpable.* La plu- « part du temps on la sent descendre sous les doigts ; le « malade alors pousse un profond soupir, et presque tou- « jours aussi la pression exercée produit une douleur... « Quant aux autres signes aidant au diagnostic, comme « l'âge du malade, la durée du mal, l'état d'entretien et de « force de l'organisme, la nature de la douleur (douleur « obtuse, et non de vrais paroxysmes cardiaques avec une « douleur très aiguë), ainsi que l'aspect du sang vomi, qui « se trouvent cités par les auteurs, ils ne sont pas assez « certains. » Au reste, le médecin qui a traité notre malade n'a pas trouvé cette tumeur, et par conséquent nous en parlerions inutilement.

14. Quelle a donc été la maladie de sœur Marie-Louise? C'est ce que définira certainement l'habile médecin choisi par la Sacrée congrégation. En attendant, qu'on me permette de rapporter ces paroles de Grisolle (l. c. p. 601) : « Certaines névroses, lorsqu'elles se caractérisent surtout par « les vomissements, ou par la dispepsie, peuvent simuler le « cancer de l'estomac. » S'il était permis dans une affaire aussi grave d'user de conjectures, je ne manquerai pas d'arguments très sérieux pour montrer que la maladie dont il s'agit n'est qu'une pure névrose, qui avait pris les dehors d'une gastralgie chronique, maladie que Grisolle lui-même a si bien décrite. (*Ibid.*, p. 743). Ce qui nous confirme dans cette opinion, ce sont la longue durée de la maladie, ses larges intermittences, le dérangement des règles, dès le commencement et pendant tout le cours de la maladie, les douleurs vagues non-seulement dans la région de l'estomac, mais

dans d'autres parties du corps, les défaillances, les étouffements, le balonnement du ventre, les vents, les borborygmes, les contractions de la gorge ou la boule hystérique, les perturbations dans la qualité et dans l'émission de l'urine, etc. Tout cela est confirmé par les dépositions de la malade et de son médecin.

15. Ce diagnostic convient bien à la maladie dont notre religieuse a été atteinte et qui n'a pas été aussi grave qu'on le dit. En effet, Marie-Louise est entrée au couvent au mois de septembre 1857, c'est-à-dire, longtemps après le commencement de la maladie. Elle prit ensuite l'habit religieux, le 11 juillet 1858, et ce ne fut qu'après une défaillance qu'elle eut alors, que le médecin fut appelé. Si la maladie dont il s'agit eut été grave, elle n'aurait pas pu la cacher si longtemps, et, de leur côté, les religieuses n'auraient pas laissé s'écouler presque trois années sans montrer leur sœur à un médecin, ou plutôt elles ne l'auraient pas reçue parmi elles, elles ne lui auraient pas laissé prendre l'habit religieux, et certainement elles ne lui auraient pas permis, le 26 août 1860, c'est-à-dire, peu avant sa guérison, de faire ses vœux solennels.

§ 2. — *De l'autre terme du miracle ou de la guérison.*

16. La solution de cette question dépend de celle que nous venons de traiter, c'est-à-dire, du diagnostic de la maladie. Si nous la regardons comme une pure névrose, sa guérison instantanée devra être attribuée aux seules forces de la nature. Car, de même qu'après une cessation absolue des règles, les mauvais symptômes d'une maladie deviennent plus graves à la fin de chaque mois, de même, lorsque les fonctions utérines redeviennent régulières, ces symptômes disparaissent. Et c'est ce qui est arrivé à notre malade, lorsque, dans la nuit même qui suivit sa guérison, c'est-à-dire, le 24 octobre 1860, ses règles revinrent, suivirent toujours depuis leur cours régulier.

17. Telle étant la situation, reste à lever, les doutes relatifs tant à la première qu'à la seconde guérison, et parce que ces doutes ne peuvent être levés que par des hommes habiles dans l'art de la médecine, il ne me reste plus, pour accomplir ma tâche, que de prier la Sacrée congrégation de choisir un médecin habile, recommandable par sa religion, sa doctrine et sa pratique, qui, après avoir examiné sérieusement les raisons données de part et d'autre, nous apprendra quelle a été la maladie de Marie-Louise et si sa gué-

rison doit être attribuée à l'art, à la nature ou à la toute-puissance de l'Etre suprême.

PIERRE MINETTI,
Avocat de la S.-C. et Promoteur de la foi.

Réponse aux observations critiques du R. Promoteur.

1. Si quelque chose pouvait nous faire porter envie à ceux qui sont doués d'un naturel vif et ardent, ce serait surtout, comme nous l'apprennent les observations critiques qui nous sont faites, la facilité avec laquelle les personnes de ce caractère sont guéries, sans secours humain ni divin, des maladies les plus graves et même des maladies mortelles. Les actes attestent qu'une religieuse de Falisque a été tout à coup guérie d'une maladie très dangereuse de l'estomac : les auteurs de médecine affirment très haut que cette maladie est mortelle ; le médecin chargé du soin de la religieuse, après avoir épuisé en vain toutes les ressources de son art, *regardait la maladie comme incurable*, et néanmoins la guérison a eu lieu ; nous avons donc conclu à l'existence d'un miracle. Mais le Censeur examinant la vision décrite en détail par la personne guérie, croit y trouver je ne sais quoi de poétique, et demande instamment à la sagesse si connue des Pères de ne point se prononcer à la hâte pour le miracle. Pourquoi donc cela ? parce qu'elle a découvert que *la personne guérie, douée d'un naturel ardent, avait été emportée par son imagination fougueuse, et que, par conséquent, on doit procéder avec beaucoup de circonspection dans cette enquête*. Si donc il est évident que l'imagination a été très ardente chez notre religieuse, il faudra conclure qu'elle a pu, en un instant et sans miracle, recouvrer la santé dont on désespérait absolument. O force admirable ! ô influence merveilleuse des organes cérébraux sur l'estomac ! Que ne peuvent-ils, ces fervents adorateurs des muses, apaiser, par l'ardeur d'une imagination si puissante, les autres incommodités de l'estomac, et en particulier la faim !

2. Ce n'est pas que nous jugions méprisable cette difficulté qui nous est présentée avec beaucoup d'habileté, nous faisons seulement remarquer, au commencement de la discussion, qu'il suffit d'un simple coup d'œil pour voir qu'elle ne peut nuire à notre cause, quand même ce que suppose la censure serait prouvé. Nous avons en ceci l'assentiment de notre illustre adversaire qui dit fort sagement :

Dans ses jugements la sacrée congrégation tient peu de compte de ces sortes d'apparitions ; elle n'a jamais fait dépendre d'elle le diagnostic d'une maladie mais bien de preuves et d'arguments physiques. Soit ! Le jugement à porter sur la maladie ne doit pas s'appuyer sur la vision ; et la guérison est plus indépendante encore de cette vision, car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, et qui a été dûment constaté par les experts choisis. Toute la difficulté du miracle consiste en ceci : Ou la religieuse a été modérée et de sang froid, ou, comme vous le supposez, elle voyageait dans les nues et avait une imagination plus ardente que Sapho elle-même. Dans cette alternative, je prie les illustres Pères de considérer ce que je vais dire sur le premier article des observations critiques, comme m'étant dicté par le désir de donner encore plus de clarté aux Actes, et non par la nécessité de la défense. Pour moi, j'accepterai la charge qui m'est imposée d'autant plus volontiers que je suis certain de contribuer davantage à la gloire du Bienheureux, si je montre qu'il a mis le comble au bienfait de la guérison en y ajoutant une apparition céleste.

3. On sait très bien que ceux qui parlent par une inspiration divine, qu'ils soient des saints ou des prophètes, ont une manière de parler accomodée à la portée des hommes avec lesquels ils s'entretiennent, et ne dépassant point la mesure de leur intelligence. On sait aussi que le vulgaire (et nous ne faisons point d'injure à la religieuse guérie en l'impliquant dans ce terme) comprend sous le nom de *fistule* les lésions occasionnées par le cancer. Du moins l'immortel Maître de notre droit l'affirme-t-il, lorsqu'il dit : *l'ulcère, la gangrène, le sphacèle, la fistule sont pris indistinctement pour le cancer par ceux qui ignorent la médecine.* Il n'y a donc rien d'étonnant que le Bienheureux, tout rempli qu'il fût d'une sagesse céleste, voulant apprendre un fait caché à à une femme ignorant la médecine, se soit servi des termes les plus propres à cet effet. Bien plus, comme il ne s'agissait pas tant d'indiquer le genre de la maladie, que les lésions et les dommages occasionnés par elle, le mot technique *cancer*, ou *carcinôme*, aurait été impropre à cela, tandis que le terme vulgaire de *fistule* exprimait la chose clairement et naturellement. C'est pourquoi aucun homme sensé ne regardera la vision dont fut favorisée la religieuse comme le résultat du songe d'une personne en délire, par cela seul qu'elle dit avoir entendu le Bienheureux prononcer ces paroles : *Je t'ai obtenu la guérison des quatre fistules que tu as dans l'estomac.*

4. Si nous examinons la chose à fond et plus intimement, nous trouverons que le B. Labre n'a rien dit qui soit opposé aux vrais principes de la pathologie. Le nom de fistule est général, et il est donné aux ulcères sinueux qui durent très longtemps et qui sont profonds et calleux : « Si l'abcès, dit « Monteggia, ou la plaie quelconque de forme sinueuse, n'a « pas cette rapide tendance à l'adhérence par suite de sa « nature froide et peu ou point inflammatoire, ou parce « que quelque partie de la surface interne n'est pas disposée « à l'adhérence, ou encore quand le fond du canal commu- « nique avec une cavité interne, formant là un vide non « susceptible de se fermer, et lui envoyant continuellement « quelque humeur..., dans ces circonstances le canal arri- « vera facilement peut-être à se resserrer, mais non pas à se « fermer. Alors la matière ou l'humeur qui, venant du fond, « parcourt toute la longueur du canal jusqu'à l'ouverture « extérieure, le maintient constamment ouvert et en fait un « petit conduit morbide aux parois duquel des callosités se « forment avec le temps. Un conduit de ce genre, ancien et « calleux, prend le nom de *fistule.* »

Hoffmann, avec plus de concision et de clarté, définit la fistule : *un ulcère sinueux*, *étroit*, *et répandant une matière purulente*. De là vient que la *fistule* n'est pas comptée parmi les maladies primaires. Or, le cancer de la religieuse était ulcéré ; rien n'empêche donc que ces ulcères très infects eussent la nature et le caractère de la *fistule.*

5. Cela ne plaît pas à l'éminent censeur qui *rappelle que, dans la membrane si délicate de l'estomac; il est impossible qu'il se produise des fistules, c'est-à-dire, des canaux sinueux cachés à l'intérieur*, *parce qu'une seule et légère perforation de l'estomac est promptement mortelle*. Que dirait donc le Censeur, s'il apprenait des maîtres les plus habiles dans l'art, que l'ulcération amenée par le cancer « détruit quelquefois *toute l'épaisseur* des parois de l'estomac, *creusant* « même les parois contiguës avec lesquelles celles de l'es- « tomac sont en adhérence.

« On a vu s'établir ainsi une communication entre « l'estomac et le côlon, le foie étant rongé et profondément « détruit, la rate creusée comme un vaste récipient, le « diaphragme perforé, les vertèbres dorsales rongées et les « parois mêmes de l'abdomen attaquées » (Roche et Sanson : Nouv. élém. pathol., médic. etc. Florence 1850, vol. I, page 784).

Mais, laissant cela de côté, attaquons directement l'instance de la Censure. Cette instance, qui paraît trouver sa raison dans

les secrets profonds de l'anatomie, est renversée par une simple interrogation. Mari-Louise souffrait-elle de l'estomac ou n'en souffrait-elle pas, quand Benoît-Joseph lui a parlé? Elle souffrait certainement d'un squirrhe opiniâtre et déjà ancien. Les membranes délicates et les pellicules dont se compose l'estomac sont-elles dans la même condition quand ce viscère est sain que quand il est affecté d'un squirrhe? Je ne le crois pas. C'est une chose bien différente de voir, dans la dissection d'un cadavre, un viscère qui a conservé sa forme et son état naturel, ou de le voir après une marche pathologique, comme celle d'un squirrhe, marche *sui generis* et très longue, qui se manifeste par des symptômes de dureté et d'ulcération. Lorsque l'estomac se trouve dans cette condition morbide, hélas! quels ulcères, quelles cavernes sinueuses le mal n'a-t-il pas pu y produire peut-être! et il doit en être ainsi; car les fistules entretenues souvent par un virus malfaisant, qui corrompt et déforme la structure des parties, suivent toujours une phlogose précédente plus ou moins lente. C'est pourquoi, même dans un estomac volumineux et aux parois plus épaisses, « *le cancer*, comme l'enseigne Niemayer, *commence par s'ulcérer, il se forme des excavations peu profondes d'abord, mais qui ensuite pénètrent plus avant, d'où il résulte un ulcère cancéreux de forme irrégulière, à bord durs et calleux.* »

6. Que notre très docte adversaire prête toute son attention à cela, et qu'il examine si les membranes de l'estomac de Louise n'ont pas pu être creusées par des fistules, et fournir une matière propre aux ulcères sinueux. Il est certain que notre religieuse était sujette, depuis longtemps, à une inflammation de l'estomac. Le tempérament de la jeune fille n'était ni sain, ni intègre d'aucune manière; ses parents avaient été malades de l'estomac; des principes nuisibles et hétérogènes circulaient à travers l'organisme. L'absorption très malencontreuse d'une liqueur forte avait contribué à augmenter de plus en plus l'inflammation de l'estomac. Qu'y a-t-il d'incroyable à dire que, par suite d'une gastrite précédente, des principes hétérogènes nuisibles se sont introduits dans l'estomac, ce qui aurait amené l'engorgement de la membrane et d'autres phénomèmes morbides qui ont duré très longtemps? Cela devait donner à la muqueuse une épaisseur insolite, là surtout où elle est naturellement plus épaisse. C'est pourquoi tous les auteurs disent que le squirrhe provient d'une gastrite chronique précédente, parce que la membrane devenue plus épaisse et

plus dure subit une dégénérescence cancéreuse (Diction. classique de médecine; art. cancer de l'estomac). Or, cette grosseur malsaine fait que les conduits internes sont nécessairement rétrécis, de là la difficulté de faire passer les aliments les plus légers, de là de violentes douleurs, de là le rejet de la nourriture et un vomissement continuel. L'effort même pour vomir augmentait encore l'inflammation intérieure, engendrait des spasmes, distendait le viscère; et cette condition anormale des membranes de l'estomac devait nécessairement produire des déchirements et des hiatus d'où s'échappait une humeur nuisible.

7. Cette progression lente et graduelle dans le cours des phénomènes pathologiques que j'ai énumérés, progression qui répond admirablement aux symptômes observés dans la maladie, indique son caractère cancéreux, et confirme en même temps l'existence des fistules. Que le très digne censeur écoute, je l'en prie, ce qu'enseigne là-dessus le savant Scarpa: « Le squirrhe et le cancer de l'estomac commencent « toujours par une induration de la membrane muqueuse « intérieure du ventricule, qui n'est que la continuation de « la peau repliée en dedans et devenue *épaisse, dure, carti-* « *lagineuse*, puis *ulcéreuse* : le mal se propage de cette « tunique intérieure aux autres membranes, et produit le « squirrhe, puis la dureté cancéreuse avec l'ulcération. » C'est pourquoi, lorsqu'on ouvre les cadavres de gens atteints de cancer de l'estomac, on trouve des ulcères et des perforations dont Chaussier a distingué avec soin de nombreuses variétés quant au nombre, à la forme et au lieu qu'elles occupent. En tenant un compte sérieux de ces observations, on se persuadera facilement que le Bienheureux a usé de termes pleins d'à-propos et d'exactitude, quand il a dit : *Je t'ai obtenu la grâce d'être guérie de quatre fistules de l'estomac.*

Or, comme la longue durée est un caractère propre aux fistules, cela explique comment leur dilatation continuelle engendrait de fréquentes hémorrhagies et des douleurs stomacales très aiguës, lesquelles, comme dans le cancer extérieur, sont un indice caractéristique de la maladie, ainsi que les autres symptômes très funestes qui se sont montrés chez notre malade. Il n'y a donc pas à craindre que le fait surnaturel de l'apparition céleste ait pu amener du doute sur le véritable diagnostic de la maladie, et il serait bien à désirer que les saints du ciel multipliassent leurs visites aux hommes, car non-seulement les théologiens et les auteurs ascétiques, mais encore les médecins, les jurisconsultes, les

politiques et les philosophes y trouveraient sans aucun doute une occasion d'accroître leurs connaissances.

8. Mais, sans nous arrêter davantage pour le moment à l'autorité d'une révélation privée, nous ne pensons pas avoir été trop hardi et trop téméraire, en affirmant que le squirrhe de Marie-Louise était tellement avancé, qu'il en était à l'état le plus désespéré de l'ulcération. Que la Censure ne nous objecte point différents termes employés par le médecin, qui lui-même inclinait pour le diagnostic d'un squirrhe : « *J'inclinais à croire que c'était un squirrhe.* » Bien plus, il dit qu'il en fut persuadé en soignant la malade : « *Con-« vaincu de l'existence d'un squirrhe dans l'estomac, ou de « quelqu'autre maladie semblable, je la regardais comme « incurable.* Quant au point où le squirrhe était parvenu, les paroles qu'il fait entendre ailleurs ne laissent lieu à aucun doute. « D'après ce que j'ai exposé plus haut, il me « semble que mon opinion sur la maladie de Louise con-« corde avec tout ce qu'a dit le Bienheureux. » Il avoue donc que dans ce squirrhe se sont ouverts des ulcères sinueux ; quant à nous, désirant seulement expliquer ce que le médecin avait dit, il ne nous restait plus qu'à énoncer un cancer ulcéré dans l'épigraphe du miracle. Nous arrivions ainsi à y renfermer tout ce que la censure considère comme les variétés de la maladie, au milieu desquelles le médecin demeurait incertain. En effet, lorsque vous supposez un squirrhe arrivé par un progrès insensible à l'état de cancer ulcéré, vous avez réellement l'*induration*, le *ramollissement*, le *cancer*, l'*ulcération* et la *perforation*.

9. Tous ces noms peuvent être considérés comme différents sans être contradictoires, de même que les mots employés par les auteurs de médecine ne peuvent passer pour opposés, lorsqu'ils définissent cette maladie. Valleix, par exemple, nous dit : *on a décrit le cancer de l'estomac sous les noms de carcinome du ventricule, de squirrhe de l'estomac, d'hypertrophie, de fungus, de dégénérescence carcinomateuse*, etc. Qui a jamais pensé que ces expressions fussent contradictoires ? personne. Ainsi c'est de cette manière que, si je ne me trompe, sont opposés entre eux les mots rapportés plus haut, pour décrire les phases successives de la maladie, et que le médecin a employés. Grisolle emploie certainement aussi ces mêmes mots, et il se sert même du mot *perforation*, lorsqu'il décrit les différentes périodes de la maladie et les désordres qu'elle engendre. Tout cela suffit pour détruire l'objection au point de vue de sa force extrinsèque ; toutefois la principale raison pour laquelle nous pensons

que l'épigraphe du miracle a été justement formulée, c'est qu'elle répond aux symptômes essentiels. Les règles de l'information ne doivent pas être puisées dans ce que le médecin chargé du soin de la malade a pu dire au commencement ou à la fin, mais bien dans les signes pathognomoniques qui montrent le vrai caractère de la maladie. Mais, parce que la censure n'attaque pas encore les symptômes, ce que nous avons dit suffit pour que la discussion puisse passer aux autres chefs d'objections.

10. Notre illustre adversaire avoue volontiers que la religieuse de Falisque avait dans l'intérieur un certain virus erratique, mais il nie que ce virus ait pu engendrer un cancer ulcéré. Il faut pourtant expliquer ce qu'est ce virus et quelle est sa nature. Si l'on veut rechercher l'origine de la diathèse que les médecins appellent *cancéreuse*, dans un virus *sui generis*, nous n'y répugnons pas : mais si nous supposons les humeurs viciées par un principe d'un autre genre, je ne sais pas ce que nous pourrons trouver. Supposons-nous quelque *dyscrasie herpétique ?* mais celle-ci se manifeste par des signes très connus de tout le monde, comme les autres éruptions analogues qu'on pourrait imaginer. Dans les faits rapportés, il n'y a aucun vestige de ces signes. Et cependant ces dartres fictives auraient dû être graves, manifestes, très douloureuses et opiniâtres, puisque c'est de leur réabsorption que seraient nés les symptômes mortels qui se sont montrés dans le cours de la maladie, comme les lipothymies, l'hématémèse, ou le vomissement de sang, l'impossibilité de garder les aliments, la cardialgie, et tout cela progressant toujours jusqu'à ce que la malade ait été réduite à la dernière extrémité. Comment pourrait-on supposer hypothétiquement une telle perversion dans les humeurs, alors que personne n'a pu la remarquer, et que la manifestation naturelle de ses funestes effets a fait complétement défaut ? Que serait cette dyscrasie elle-même en admettant les phénomènes décrits plus hauts, ainsi que ceux qui sont relatés dans les actes ? Que signifieraient-ils sinon que cette dyscrasie était tout au plus une cause éloignée de maladie, mais pas du tout, la forme morbide et particulière qui constituait le véritable état pathologique de notre religieuse.

11. Il faut dire la même chose des autres dyscrasies qui sont désignées sous les noms de scorbutique, d'arthritique, de goutteuse, de scrofuleuse. Supposerez-vous la dyscrasie scorbutique ? Mais les dents et les gencives étaient en très bon état ; aussi, lorsque, dans l'exaltation de son imagina-

tion, comme le veut la censure. elle crut avoir vu le Bienheureux Benoît, elle se mit à table avec de si bonnes dents, *que les religieuses l'avertirent de ne pas tant manger, de peur d'avoir une indigestion.* Supposerez-vous la dyscrasie arthritique? Mais où sont les douleurs articulaires? Toutes les souffrances étaient concentrées dans l'estomac; et quelle articulation y a-t-il dans l'estomac qui est *un réservoir musculo-membraneux dont les parois sont composées de diverses membranes superposées, unies par du tissu musculaire?* Vous rejetterez-vous sur la goutte? Mais ses pieds étaient tout à fait exempts de mal; et, pendant que la maladie exerçait en elle ses ravages, *elle pouvait cependant se lever et marcher dans le monastère.* Enfin parlerez-vous des scrofules? Celles-ci causent des difformités extérieures que les hommes les plus simples reconnaissent aussitôt, et qui n'auraient pu échapper à la vigilance des sœurs et du médecin. Mettez donc de côté toutes ces hypothèses gratuites, car vous êtes obligé bon gré mal gré d'en revenir au cancer.

12. Une conjecture plus vaine et moins heureuse encore est celle qui tire de la boîte de Pandore une névrose *pure et simple.* Pourquoi ne dirions-nous pas putride? En effet, *une très mauvaise odeur régnait dans la cellule de la malade* par suite de sa maladie, mais *cette odeur provenait de son haleine.* — Oh! si toutes les névroses portaient avec elles ce symptôme, les jeunes filles et les personnes mariées ne simuleraient pas si facilement les convulsions même chroniques. La pieuse religieuse n'est point accusée de cela, et la censure elle-même admet qu'elle n'a pas été atteinte d'une vraie névrose. Elle ne paraît pas regarder sa maladie comme très grave, mais comme *une de celle qui produisent les mauvaises humeurs, et qui s'évanouissent ensuite sans qu'on s'en aperçoive* (1). Quoi qu'il en soit, il est certain que cette névrose, si elle a existé, a attaqué l'estomac, car des symptômes très évidents prouvaient que ce viscère était malade. Du reste, la religieuse, comme son père et son frère, souffrait de l'estomac. La censure le reconnaît. Aussi est-il nécessaire de trouver une névrose qui affecte l'estomac ; or, cette maladie est connue des médecins et s'appelle *gastralgie.* Quoique, dans cette maladie, les douleurs soient très aiguës, la fièvre ne se montre pas, et le marasme ne tue pas ordinairement les malades. Grisolle enseigne ce qui suit : « *Au milieu de souffrances aussi atroces, il est remarquable de voir que le pouls conserve*

(1) *Remarques critiques*, n° 9.

généralement son rhythme normal. Il ajoute plus bas : *Nonobstant le trouble permanent des digestions, il est rare de voir les malades dépérir; la plupart même conservent à peu près leur embonpoint et leurs forces. Le dépérissement et la fièvre lente qu'on observe quelquefois... indiqueront presque toujours quelque* COMPLICATION ORGANIQUE. » Or la maladie de Louise marchait accompagnée d'une *fièvre plus ou moins forte*, et sa maigreur était telle *qu'elle ressemblait à un cadavre*. Que dire des vomissements de sang, des éjections de matière noire, de l'haleine pestilente, de l'altération de son visage? Qui osera rapporter tous ces symptômes à une simple névrose de l'estomac? S'il plaît à la censure de supposer une cardialgie squirrheuse, telle que l'a décrite Bonet, ou une gastrodynie ulcérée, dont il ne manque pas d'exemple, elle aura quelque chose de moins éloigné de la maladie de notre religieuse. Mais, dans cette hypothèse, notre titre sera plus chargé, puisqu'il s'y ajoutera une maladie nerveuse, et de plus on sera obligé de rejeter cette mention consolante : *le mal disparut à l'improviste*, puisque Sauvages dit que les névroses de l'estomac déterminées par des lésions organiques sont tout à fait incurables.

13. « Enfin, dit la censure, quelle qu'ait été la maladie de la religieuse, il n'est pas suffisamment prouvé que ce fût un cancer, puisqu'on peut opposer une foule de raisons aux arguments étiologiques et phénoménologiques apportés dans l'information de la cause. D'abord, pour ce qui est des causes de la maladie, l'indice d'un mauvais germe chez les parents semble bien peu concluant ; sans doute ils ont souffert de l'estomac, mais il n'est point du tout prouvé qu'ils aient été affectés d'un cancer. De plus, le père a été tué par l'inhabileté du chirurgien, et la dernière maladie de la mère a été *une inflammation de l'estomac* ». Ici je ferai observer deux choses : d'abord si, en développant les causes étiologiques, j'ai parlé de la maladie de l'estomac dont ont souffert le père et la mère de la religieuse, ainsi que son frère, c'était pour montrer qu'elle avait une prédisposition naturelle et congénitale aux maladies de l'estomac. Elle a commencé par être atteinte d'une *gastrite*, c'est-à-dire, d'une inflammation de l'estomac, maladie qui a fait mourir sa mère, comme l'avoue le très illustre censeur. L'ingurgitation d'une liqueur très irritante et prise avec excès a beaucoup contribué aussi à déterminer la gastrite, et, cette maladie une fois déclarée, le squirrhe pouvait facilement survenir, car tout le monde sait qu'ordinairement le cancer de l'estomac

succède à une gastrite chronique. Je ferai ensuite remarquer respectueusement que chacune des causes d'une maladie ne doit pas être considérée comme devant donner à elle seule une démonstration de la maladie; mais c'est l'examen de leur ensemble qui ouvre une voie simple et naturelle à la maladie qui survient ; et si tous les phénomènes de cette maladie répondent bien au reste, si ceux qui ont précédé et ceux qui ont suivi se rapportent bien au même objet, alors on a du diagnostic une démonstration parfaite. C'est pourquoi, si cette maladie d'estomac dont étaient affectés les parents et le frère de la religieuse, et qu'on peut regarder comme une maladie de famille, ne suffisait pas par elle-même pour la défense complète de notre plaidoyer, du moins nous devions, avant tout, commencer par nous y appuyer, comme sur le moyen le plus propre à persuader les lecteurs dans tout ce que nous avions à expliquer et à démontrer plus amplement.

14. Notre contradicteur s'efforce de trouver dans l'âge de la malade une raison d'attaquer le diagnostic que nous avons donné : *Celle-ci* (la malade), *dès son bas âge et dans l'adolescence*, *aurait été affectée d'un cancer ? Or*, *c'est là ce qui exclut le caractère cancéreux de la maladie ; car ordinairement on n'est pas atteint de cette maladie dans le premier âge*. On mêle adroitement ici deux choses qui se présentèrent dans des temps bien éloignés l'un de l'autre. Autres furent les maux d'estomac dont Louise fut affectée dès son enfance, et qui n'eurent jamais beaucoup de gravité, et autre est le cancer dont elle a été guérie. Les premiers préparèrent les voies à la maladie mortelle qui suivit ; mais personne ne les désigna sous le nom de cancer. La malade souffrit d'une gastrite aiguë en 1855 ; et c'est après que cette gastrite fut devenue chronique, qu'apparurent les signes certains et évidents du cancer, d'après cette sentence bien connue : *la gastrite chronique peut être considérée comme la première période de l'altération cancéreuse.* En 1860 la maladie atteignit son plus haut degré de gravité, et tout à coup elle fut guérie par l'invocation du B. Labre.

15. Ne faites point attention aux temps, je vous en prie ; supposez que Marie-Louise ait fait ses vœux avant l'âge de puberté. Déjà, une fois auparavant, son estomac avait été languissant et malade, et elle avait pensé se faire du bien en buvant *avec une autre jeune fille, une bouteille de punch au rhum :* qui s'étonnera qu'une gastrite se soit déclarée ? Après l'emploi des remèdes antiphlogistiques, qui sera

surpris qu'une inflammation chronique soit survenue ? Et lorsqu'une gastrite chronique se fut emparée du viscère malade, qui pouvait empêcher la naissance d'un cancer? Dans l'ordre physique, les causes posées, les effets suivent inévitablement, et on aurait beau jurer par le nom de Niemayer ou d'un pathologiste quelconque, ce n'est pas cela qui pourrait détourner les progrès morbides de leur cours naturel. Si la maladie se fût déclarée spontanément, il serait plus facile de faire intervenir l'argument de l'âge plus avancé, et la doctrine de Niemayer trouverait ici sa place. Mais, comme la gastrite qui engendre le cancer avait été produite par une cause très efficace, et sur un sujet déjà très disposé aux maladies de ce genre, comment opposer la faiblesse de l'âge, comme s'il s'agissait d'une exemption de charge, ou de l'état militaire ? Du reste on trouve des exemples de personnes qui, dans un âge encore moins avancé, ont eu un cancer de l'estomac, et Valleix dit : *On a cité quelques cas de cancer de l'estomac chez des individus beaucoup plus jeunes.*

16. Mais, pour que nous désespérions de trouver une véritable cause de cette maladie, l'illustre Promoteur de la foi rapporte un passage de Niemayer où il dit : « *Les causes du carcinome de l'estomac sont obscures, comme celles de tous les autres cancers en général.* » En prenant ces paroles dans un sens strict, elles signifient : *qu'il faut renoncer au critérium étiologique, quand on cherche à établir un diagnostic.* C'est un spécimen du progrès scientifique chez certains auteurs qui ont réduit la médecine, l'histoire et toutes les autres sciences à un pur septicisme. Dès lors que beaucoup de ceux qui ont écrit sur les choses de la médecine ont dit, appuyés sur leur expérience, qu'ils avaient découvert fréquemment des cancers, à la suite de telle ou telle cause déterminante, il est plus que ridicule de dire, par exemple : *ce que l'on dit de l'influence, etc. n'est pas prouvé.* Je comprends qu'on ignore le rapport intime qui existe entre certaines causes et certains effets, et j'accorderai facilement que le cancer n'est pas toujours la suite de chagrins ou d'excès de liqueurs alcooliques, car la force et la vigueur d'un très bon tempérament peut vaincre ces causes, comme une pierre qui se trouve au milieu des flammes et qui ne brûle point : mais qu'on efface d'un trait de plume ce que les auteurs de tous les temps, ont écrit, en historiens, sur l'observation perpétuelle de certaines maladies survenant après certains antécédents, c'est une chose intolérable et qui démontre combien la logique médicale laisse à désirer chez quelques-

uns de ceux qui critiquent l'antiquité. S'ils eussent été créés avec notre premier père, et si, après avoir assisté à toutes les observations dont se forme l'expérience des siècles, s'ils avaient découvert que dans chaque fait il s'est glissé quelque erreur, alors ils seraient en droit de dire : *cela n'est pas prouvé*. Mais, puisqu'il en est tout autrement, il faut s'en tenir à ce qui a été soigneusement remarqué par les anciens et par les modernes touchant certaines causes qui ont pour effet constant le cancer.

17. Notre respectable Censeur lui-même attaque indirectement l'enseignement général de Niemayer sur l'obscurité des causes qui engendrent le cancer, lorsque, à dessein, il prétend que la cessation du flux mensuel, qui arrive avec l'âge avancé, est une cause propre à faire naître un cancer de l'utérus. Si vous admettez cette cause, vous enlevez à la doctrine de Niemayer son caractère de généralité, et vous êtes forcé de faire accueil à tous ceux qui produisent d'autres causes, dès qu'ils peuvent dire de ces causes ce que le Promoteur de la foi dit de la sienne : *c'est constaté par l'expérience*. Or le célèbre Munniks, instruit, non par des recherches abstraites, mais par l'expérience, comptait parmi les causes du squirrhe *la suppression des règles*, ce qu'ont admis les auteurs cités par nous dans le § 44 de l'information. Peut-être que la simple suppression des règles, ou un trouble dans leur émission, n'auraient pu par eux-mêmes amener aussitôt un squirrhe de l'estomac ; mais la mauvaise constitution héréditaire du viscère ayant préparé la voie, on peut attribuer aussi une certaine action aux autres causes qui sont survenues et dont Grisolle dit qu'elles peuvent par elles-mêmes déterminer la maladie, lorsque le malade en porte ou le *germe* ou au moins une *prédisposition*. Niemayer est loin de contredire la puissance de la prédisposition due a la maladie des parents, puisqu'il dit lui-même : *dans quelques familles cette affection semble être héréditaire*. Du reste, pour en revenir au trouble du flux menstruel, la Censure nous console en nous avertissant qu'il doit être regardé non comme une cause, mais comme une *conséquence* du cancer, ce qui nous fait savoir qu'il a été placé avec raison, non parmi les causes, mais parmi les symptômes de la maladie. Comme, pour former un jugement diagnostique, le critérium symptomatologique tient la première place, *parce qu'il* est très propre *à faire connaître les maladies*, dit la censure (Observat. critiq., nº 8), celle-ci ne fait que fortifier nos moyens de défense ; et si, dans cette cohorte étiologique, elle désire renforcer un endroit plus faible, elle peut encore

ajouter l'angoisse de l'âme, dont la malade était affectée *au suprême degré*, parcequ'elle craignait d'être renvoyée du monastère à cause de sa maladie d'estomac. — Si cette douleur n'a pas engendré les premiers germes de la maladie, elle a pu du moins concourir puissamment à la développer et à l'augmenter.

18. J'ajouterai peu de chose sur la gastrite causée, disent les actes, par le Rhum qui a été bu, car j'en ai déjà parlé souvent, et notre contradicteur n'ose pas nier théoriquement que le squirrhe puisse succéder à une inflammation. S'il le niait, il aurait contre lui tous les auteurs qui attestent que les cancers succèdent aux inflammations. *Le cancer succède très fréquemment à la gastrite chronique* (1). La gastrite engendre dans l'estomac l'induration des membranes et augmente leur épaisseur, comme je l'ai dit plus haut, ce qui donne lieu à la dégénérescence de la substance *encéphaloïde*, d'où le squirrhe et le cancer. Broussais et Andral ont expliqué ainsi cette marche ordinaire de la maladie, et Valleix s'est rattaché à leur opinion. Mais, dites-vous, il n'y a pas eu de dureté squirrheuse ? Il n'y en a pas eu chez ceux qui étaient forts, et dont le mal durait longtemps, mais ce symptôme n'a pas manqué chez Louise qui *éprouvait cette sensation de pesanteur et de gonflement intérieur, qui l'empêchait de dormir*. Mais la Censure insiste en disant que ces souffrances, attribuées au squirrhe ou au cancer, commencèrent longtemps avant la gastrite. Cette objection a déjà été réfutée, quand on a fait remarquer que les légères souffrances qui précédèrent l'inflammation, lorsque la malade était encore enfant ou adolescente, ne devaient pas être confondues avec ces symptômes plus graves qui révélèrent le cancer après la gastrite.

19. Du reste, je ne nierai pas que, avant son entrée au monastère, il n'ait existé certains symptômes semblables aux derniers, et qu'on peut facilement rapporter à la mauvaise prédisposition au squirrhe. De plus on a remarqué que le progrès de cette maladie est assez lent, et, comme elle est cachée dans le viscère, personne n'a pu saisir le premier instant où elle a commencé à exister. Tenons pour certaines ces quatre choses: 1° Les souffrances précédentes de l'estomac qui se sont manifestées dès l'enfance, 2° l'ingurgitation immodérée et très fâcheuse d'une liqueur irritante, 3° une gastrite aiguë dont les signes ont été certains, 4° les symptômes pathognomoniques du cancer

(1) Roche et Sanson, Nouv. élém. de Patholog. médico-chirurg.

manifestés dans le temps qui précéda la guérison ; et, avec cette certitude, il n'y a plus qu'une vaine subtilité à discuter sur les principesde chaque symptôme, par exemple,à savoir si le vomissement, l'anxiété, la douleur existaient déjà auparavant,ou s'ils ont commencé à paraître après.

20. Ce que nous avons exposé en quatrième lieu ne paraît pas à notre éminent adversaire suffisamment éclairci ; car, dit-il, le cours des symptômes du cancer est continuel et non sujet à des interruptions ou à des intermittences : d'où il conclut que les phénomènes morbides auraient toujours dû s'aggraver. Or, *la maladie de Marie-Louise, qui a duré plusieurs années, sans manifester un progrès continuel et non interrompu de mauvais symptômes, a donné plutôt des alternatives perpétuelles de paroxysmes et de rémittences, ou de suspensions.* De cela on est porté à inférer que la maladie dont il s'agit doit être regardée comme étrangère au cancer, et rejetée par la censure. Mais, de grâce, est-ce que dans le cancer de l'estomac il y a toujours nécessairement développement progressif et continuel des symptômes? *Ils peuvent rester plus ou moins stationnaires*, dit Grisolle, cité par la Critique : il reconnaissait donc qu'il peut y avoir *des alternatives de longues intermittences ou plutôt de suspensions.* Qu'ont enseigné les autres auteurs ? Valleix, traitant du progrès de la même maladie, dit : « Cette marche est assez variable suivant les cas. Chez certains sujets, elle est remarquable par sa rapidité ; chez d'autres, au contraire, ce n'est qu'après de longs troubles digestifs,sans caractère bien prononcé, que les symptômes caractéristiques surviennent, et ordinairement alors la maladie prend une marche plus aiguë. » Il ajoute plus bas : « Chez un petit nombre de sujets la marche de la maladie est remarquable par ses variations ; on voit les principaux symptômes, et surtout les vomissements, se suspendre pendant un temps plus ou moins long, pour revenir plus tard et se supprimer encore. » Roche et Samson disent de même : « *Jusqu'à cette époque* (avant le dernier degré de la maladie), *les symptômes de la maladie ont souvent présenté de longues intermittences, et, pendant quelques mois, certains malades se sont crus guéris, mais tôt ou tard, et quelquefois sans cause notable, les phénomènes morbides reparaissaient avec une plus grande intensité.*

21. Lorsqu'on traitait la cause de la B. Marguerite-Marie Alacoque, on proposa pour second miracle la guérison d'un cancer de l'estomac. Le défenseur de la foi objectait une

difficulté semblable à celle qu'on a présentée tout à l'heure. L'honorable Emile Negri, choisi par la Sacrée Congrégation, dissipait ainsi tout doute de l'esprit des Pères : « Ces « répits apparents qui se montrèrent d'abord, quand la re- « ligieuse entra au monastère, non-seulement ne sont pas « contraires à cette maladie, *comme se l'est toujours figuré* « *le Promoteur de la foi*, mais,d'après l'enseignement de l'il- « lustre Monneret, ils se montrent, *même souvent*, dans la « première période,pour faire place ensuite à des symptômes « plus graves. « *Dès que le produit morbide s'est manifesté*, « dit-il, *il peut rester stationnaire un certain temps, très* « *court en général, plus rarement rétrograder. Il n'est pas* « *un médecin qui n'ait vu des tumeurs gastro-intestinales,* « *donner lieu à des accidents graves qui s'arrêtent d'une* « *façon inespérée. En même temps la tumeur* (cancer) *di-* « *minue très sensiblement pour reprendre une marche as-* « *cendante*, comme cela est arrivé à notre malade. »

22. Ce passage de Monneret nous apprend qu'il peut arriver non-seulement des interruptions de symptômes, mais encore des retours apparents et des diminutions dans la maladie. Grisolle, de l'autorité duquel notre digne Censeur fait tant de cas, confirme la même chose. Il dit quelque part : *Ces troubles peuvent rester assez longtemps stationnaires ; quelquefois on les voit diminuer et presque cesser ; les malades reprennent alors une partie de leur embonpoint et de leurs forces ; cependant les mêmes accidents ne tardent pas à reparaître.*Valentini, enfin, parlant d'un cas semblable au nôtre, où la gastrite a dégénéré en squirrhe, dit : *Ces symptômes du squirrhe cessent de temps en temps, ou ils s'adoucissent ; ensuite ils reparaissent et deviennent de jour en jour plus graves.*

23. Cette marche *ascendante* se fit remarquer surtout lorsque Marie-Louise eut fait ses vœux. « Ayant fait profes- « sion, dit le deuxième témoin, elle quitta le noviciat, et je « sais qu'elle alla toujours de plus en plus mal, jusqu'à la « guérison miraculeuse ; et je m'en apercevais dans les vi- « sites que je lui faisais chaque jour. » La sœur infirmière dit : « Je puis affirmer que,pendant tout le temps que Marie- « Louise a reçu mes soins, sa maladie d'estomac n'a jamais « diminué ; mais, sauf quelques courtes périodes station- « naires, elle est toujours allée en s'aggravant.A cette aggra- « vation je ne connaissais pas d'autre cause que le mal in- « térieur de l'estomac, reconnaissable à ses vomissements « et à l'impossibilité de digérer. » Le premier témoin dit de même : « Lorsque, son noviciat achevé, elle eut fait profes-

« sion, le mal alla toujours en augmentant. » Le sixième témoin ne parle pas autrement : « Ces fièvres continuèrent « jusqu'à la fin du noviciat ; ensuite elles augmentèrent, « parce que la maladie s'aggrava, et que le mal d'estomac alla « toujours en croissant. » Enfin le septième témoin dit : « On voyait clairement que la maladie progressait, et que « Marie-Louise allait toujours de plus en plus mal. » Le médecin appelé au mois d'août reconnut aussitôt le progrès de la maladie : « Au premier coup d'œil, dit-il, on voyait « que la maladie était très aiguë. »

24. La Censure, il est vrai, s'appuie sur des présomptions graves, pour affirmer l'amélioration avant la profession. Elle dit : *Si les phénomènes morbides ne s'étaient entièrement ou presque entièrement dissipés, on n'aurait jamais permis à Marie-Louise de faire ses vœux, et de s'assujettir à un régime plus sévère.* Mais que peuvent ces présomptions contre les faits ? Qu'elle accepte la vérité de la bouche de l'abbesse qui, à raison des fonctions de sa charge, devait être *plus sévère que toute autre, pour ne pas laisser entrer en religion et pour ne pas recevoir au nombre des religieuses une personne incapable de suivre les règles de l'institut.* Voici son témoignage : « L'état de l'estomac de Marie-Louise « a été continuellement, jusqu'à la profession, tel que je « l'ai décrit plus haut, mais toujours en s'aggravant, *de « sorte que j'étais très embarrassée à mesure que s'ap- « prochait le temps de faire profession* ; j'allai con- « sulter sur cela le supérieur qui, après réflexion faite, « décida qu'on l'admettrait à la profession *comme par « compassion.* Le matin du jour de la cérémonie, Marie- « Louise ne pouvant rester à jeun, fit la sainte communion « avant l'arrivée de Mgr l'évêque. Pendant qu'on récitait les « litanies des saints, et quand elle se prosternait à terre, « selon l'usage, elle fut prise de son mal d'estomac et « vomit, ce qui causa une grande frayeur. Lorsque le mo- « ment fut venu de prononcer la formule des vœux solen- « nels, elle dut s'arrêter deux ou trois fois, à cause du mal « qui alors la faisait souffrir. Enfin la crainte fut telle que « la communauté crut qu'elle mourrait le jour même de la « profession. » Les autres religieuses voyaient bien aussi ce qui n'avait pas échappé aux yeux de l'abbesse. « Quelque « temps avant la profession, dit le huitième témoin, on « voyait la santé de Marie-Louise aller toujours en décli- « nant, et la maîtresse des novices ne savait pas à quoi s'en « tenir pour préparer les vêtements usuels. Les religieuses « elles-mêmes s'opposaient à ce qu'on l'admît à la profes-

« sion, à cause de sa mauvaise santé, et elles ne l'ac-
« ceptèrent que sur les avis des supérieurs. » Ce fut à la commisération des sœurs, que l'excellente religieuse dut d'être admise, quoique malade, parmi les épouses de Jésus-Christ, ainsi que le rapporte son confesseur : « Après
« la maladie de Pâques, Marie-Louise ne revint jamais
« à son premier état ; au contraire, son mal d'estomac alla
« toujours en s'aggravant ; cela est si vrai que, quand ap-
« procha l'époque de sa profession, il s'éleva des difficultés
« très sérieuses ; plusieurs fois elle me pria, en pleurant,
« tant elle craignait de ne pas être admise à faire profession,
« de défendre sa cause. » Ailleurs il dit encore : « Quand il
« fut question de l'admettre à la profession ou de l'en ex-
« clure, un des motifs que je mettais en avant, pour amener
« les religieuses à l'admettre, fut de leur représenter que,
« dans l'état où elle se trouvait, il ne convenait pas de la
« faire sortir du monastère, que, du reste, elle ne vivrait pas
« longtemps, et qu'ainsi il n'en résulterait pas un grand
« dommage pour le monastère. La maladie empirait tou-
« jours. Le médecin ne gardait plus aucune espérance et
« l'engageait à se recommander aux saints. »

En résumé, comme ce qu'oppose la censure aux symptômes de la maladie, soit théoriquement, soit historiquement, ne répond ni aux données de la science, ni aux faits, il arrive nécessairement que les difficultés objectées dans les §§ 5 et 6 des observations se détruisent d'elles-mêmes et tombent complétement.

25. Quoique nous ayons renversé toutes les objections proposées, cependant l'auteur des Observations critiques se prépare un refuge dans l'autorité de Grisolle qui, témoin et maître à la fois, enseigne que le cancer de l'estomac « ne
« peut être certainement connu durant la vie du malade,
« parce qu'il n'a point de signe pathognomonique ». C'est pourquoi, *si les causes du carcinome de l'estomac sont obscures*, s'il n'y a rien à attendre du côté des symptômes, *dans l'absence de tout signe pathognomonique*, il faut conclure que la Sacrée Congrégation, dans la cause de la B. Marg. Alacoque, dont il a été fait mention plus haut, a attribué la guérison du cancer de l'estomac à un miracle, en s'appuyant sur les seuls critériums thérapeutiques fournis par les témoignages tant favorables que défavorables. Or cela est impossible, car on donne des remèdes à ceux qui vivent, et « *tant que le malade vit, on ne peut reconnaître le cancer avec certitude* ». C'est donc par une révélation divine que le très illustre Promoteur de la foi aurait été informé de l'existence

d'un cancer à l'estomac; autrement, comme il y avait eu doute *sur la certitude* du fait, il n'aurait pu, quant à lui, ordonner qu'on passât plus avant. Où allons-nous, dites-moi, si nous entassons doutes sur doutes, et si nous nions opiniâtrément ce qu'ont écrit des maîtres instruits par une longue expérience ? En poursuivant la discussion avec cette discrétion qui convient à des hommes sages, nous ne conclurons pas, d'une affection mauvaise quelconque de l'estomac, à l'existence d'un cancer ; et, d'un autre côté, nous ne refuserons pas non plus de nous rendre à des indices évidents. Roche et Samson, discutant sur cette maladie, ont dit avec prudence : *Le diagnostic de la maladie n'est pas toujours facile, mais, avec de l'attention, il est impossible de ne pas la reconnaître dans la plupart des cas.*

26. Soit donc ; aucun signe *pris à part* ne peut être appelé un signe pathognomonique, (quoique la tumeur avec la sensation de la pesanteur enlève toute raison de douter) ; cependant il faut certainement attribuer une grande valeur à certains indices. Or, plusieurs indices graves et concordant, sur un même fait sont une source de certitude morale, comme l'enseigne la logique, à laquelle doivent se soumettre les médecins eux-mêmes, s'ils veulent être regardés comme amis de la science. Grisolle énumère deux signes en particulier dont il reconnaît et proclame la force. « *Néanmoins il est deux symptômes qui, sans être absolument pathognomoniques, ont cependant une valeur très grande ; je veux parler des vomissements noirs et de la tumeur épigastrique.* » Qu'eût donc dit Grisolle, s'il eût senti cette tumeur dont nous avons parlé, s'il eût vu les matières rejetées par le vomissement *d'une couleur noire semblable au café brûlé?* Qu'eût-il dit, si à ces deux symptômes très graves il eût vu se réunir tout ce que les auteurs de tous les temps ont signalé comme les caractères du cancer, à savoir, les douleurs très aiguës, le trouble des digestions, la diarrhée, et même la couleur cancéreuse jaunie du visage?

27. C'est en vain que la critique attaque à dessein chacune de ces choses l'une après l'autre, il faut les combattre toutes dans leur ensemble. Pour ce qui est des douleurs, le passage de Grisolle, cité dans les observations critiques, n'est pas opposé à l'enseignement que la Censure reconnaît venir des anciens. L'écrivain français ne nie point que le cancer engendre des douleurs, mais il blâme ceux qui ne veulent point reconnaître le squirrhe, si le malade n'est pas accablé de souffrances, car on peut quelquefois porter en soi ce mauvais hôte, sans qu'il se manifeste par des douleurs. « *La dou-*

leur est bien loin d'être un phénomène constant *du cancer de l'estomac, ce symptôme manque en effet entièrement* DANS QUELQUES CAS ». Donc le plus souvent il existe. Ainsi, dans un foyer, le feu peut briller, sans qu'il sorte de fumée, mais, si on voit de la fumée, on la reconnaîtra certainement comme le signe naturel et certain du feu. Nous ferons remarquer ici en passant que ces *quelques cas* dont parle Grisolle, se rapportent à des carcinomes encore latents, car lorsque le cancer est ouvert et ulcéré, la douleur est nécessairement excitée, à moins qu'on ne suppose que la substance de l'estomac ne soit d'argile ou d'air.

28. Quant aux matières noires rejetées par vomissement, la Censure nous avertit de ne pas leur attribuer trop d'importance, parce que *beaucoup leur ont attribué comme diagnostic une importance plus grande qu'elles n'en ont en effet*. Pour nous, nous leur en accorderons autant que le fait Grisolle si estimé de la Censure et dont nous avons nous-même fait l'éloge un peu plus haut. Bien plus, nous leur en accorderons autant que Niemayer s'est plu à leur en attribuer; lui dont notre adversaire suit l'opinion en ce moment.

Le docteur de Tubingue après avoir montré comment on peut distinguer un cancer d'un ulcère de l'estomac dit : *Les moments qu'on doit prendre spécialement en considération, quand il s'agit du diagnostic différentiel de ces deux maladies, sont les suivants... la qualité du sang rejeté. Dans l'ulcère de l'estomac, on rejette plutôt le sang en grande quantité mais peu altéré ; tandis que, dans le cancer, il y a plus souvent, mêlée au vomissement, une petite quantité de sang sous forme d'une masse noire* SEMBLABLE A DU MARC DE CAFÉ. Voyez donc comment les témoins, quoique étrangers aux mystères d'Esculape, ont bien littéralement exprimé le fait, quand ils rapportent, ainsi que l'avoue la Censure, que *le vomissement était semblable au marc de ces fèves d'arabie que nous appelons café*. (Observ. crit., § 11).

29. On objecte seulement que, d'après l'aveu de la malade, ces vomissements n'ont eu lieu qu'une ou deux fois. Mais la malade ne parle ici que de ce qui est arrivé pendant les 40 jours qui ont suivi les fêtes de Pâques de l'année 1860. (Exposit. du miracle, § 2 et 3).

Du reste ces vomissements de matières noirâtres ont recommencé plus tard, et surtout après que Louise eut prononcé ses vœux de religion. Il faut d'abord entendre la sœur infirmière qui fait connaître parfaitement ce qui a eu lieu dans le temps qui a suivi la profession.

« Après qu'elle eut fait profession, et qu'elle eut sa propre « cellule, je devins son infirmière et je pus mieux connaître

« sa maladie de l'estomac. D'abord c'était avec peine et « beaucoup de souffrance qu'elle digérait la semoule et le « café avec un petit biscuit, mais elle ne pouvait pas du « tout digérer les aliments plus solides ; une fois j'essayai de « lui faire manger du pain bien séché au four, parce que je « le croyais plus léger, la digestion fut si pénible qu'elle lui « causa une sueur froide, et je crus qu'elle mourrait ce jour-« là. Toutes les fois qu'elle prenait quelque nourriture, elle « la rejetait peu de temps après, et ces vomissements étaient « très fréquents. Les matières ainsi rejetées renfermaient, « outre le peu de nourriture pris par elle, une sorte de flegme « *de couleur noire* ». La supérieure du monastère dit : « J'ai « su de Marie-Louise qu'elle vomissait souvent, et les matiè-« res étaient tantôt comme une eau jaunâtre d'une saveur « amère, tantôt comme de l'écume ; quelquefois ces éjec-« tions étaient noires *comme du café brûlé*, et même mélan-« gées de pus et de sang. Ces vomissements de pus et de « sang, m'a dit Marie-Louise, lui étaient arrivés aussi pen-« dant son noviciat ». Ces paroles indiquent clairement que la malade a vomi des matières noirâtres après être sortie du noviciat. Il ne faut pas non plus passer sous silence la déposition du 2e témoin qui s'exprime ainsi : « Ces accidents « continuèrent après les 40 jours, car ses douleurs d'estomac « ne cessèrent jamais, elle ne pouvait pas digérer et elle ne « dormait pas ; toujours elle éprouvait une surexcitation « que provoquait le vomissement elle rejetait des matiè-« res jaunâtres, et parfois *plus foncées* ». La Censure explique agréablement ce triste phénomène, en rappelant que la religieuse faisait usage de café: *qui donc*, conclut-elle, *oserait affirmer que ces matières rejetées ne sont point le liquide absorbé, mais une humeur cancéreuse* ?

30. Il faut, je pense, que la religieuse chargée de la soigner ait été très négligente dans la préparation de ses potions, puisque les matières rejetées étaient comme *déchirées..... d'une couleur foncée comme du tabac*. C'était donc de l'encre, et la cellérière la donnait très épaisse, après l'avoir retirée en même temps que le coton d'un encrier. Autre est certainement la couleur d'une boisson faite avec des grains de café, et autre est la couleur du marc lui-même. Comment, avec cette dysphagie, dont souffrait la malade, aurait elle pu avaler ces marcs ? Comment cela, quand *les vomissements lui arrivaient surtout à l'approche de la nuit ?* Comment une boisson prise pendant le jour aurait-elle pu conserver sa couleur et sa nature de manière à être rejetée telle qu'elle avait été prise ? Et ces phénomènes de douleurs

si atroces, de faiblesse, de marasme, de tumeur, qui accompagnaient les vomissements, étaient-ils aussi produits par le café? S'il en est ainsi, il faut fermer le plus tôt possible toutes les maisons où l'on fournit indistinctement à tous les citoyens une boisson aussi nuisible et aussi dangereuse.

31. La Critique semble faire peu de cas des vomissements de sang, quoique Chomel dise que l'*hématémèse et l'hémoptysie dans le cours d'une maladie sont des indices funestes*. Mais la religieuse pouvait ne pas s'en inquiéter, puisque « *cela arrive surtout aux femmes qui sont privées du flux menstruel, et, dans cette circonstance, ce vomissement même appartient à ces hémorragies qu'on appelle supplémentaires, parce qu'elles suppléent au défaut des menstrues* ». Mais de quoi tenaient-elles la place ces matières purulentes, jaunâtres, rejetées en abondance avec le sang? Si ces vomissements remplissaient la fonction supplémentaire des règles, ils auraient dû se produire à des temps déterminés, mais, au contraire, *ils avaient lieu le jour et la nuit*, *et les matières très abondantes étaient morcelées et jaunâtres*. Ils étaient, je pense, doués d'une puissance toute particulière, puisque cette fonction supplémentaire qu'ils remplissaient les rendait si opiniâtres. Quoi qu'il en soit, ces matières rejetées par la religieuse répondent exactement à la description qu'en donne Grisolle, qui déclare qu'elles sont mêlées d'une bile jaune, et d'une matière à moitié solide, noirâtre, imitant, comme on l'a dit plus haut, le marc de café. Nous passerons la diarrhée sous silence, s'il plaît à la Censure, mais jamais nous ne tolèrerons qu'on dise que ce symptôme est presque contraire au diagnostic que nous avons établi, car on remarque souvent que les malades en sont affectés, sur la fin de la maladie « *Il est fréquent, dit: Valleix, de voir la diarrhée vers les derniers mois*; » et il ajoute que souvent les malades ont des selles involontaires.

32. La Censure semble presque ne tenir aucun compte de cette extrême maigreur dont la malade était affligée, car elle dit que cette maigreur est commune a bien des maladies, et surtout à celles qui troublent les fonctions digestives. Je rappellerai ici deux choses : 1° Dans une névrose de l'estomac, telle que la Censure la suppose, les malades conservent une certaine apparence extérieure de santé ; c'est pourquoi il était important, puisqu'il s'agit ici d'un cancer, de faire remarquer la maigreur et l'épuisement des forces. 2° Parmi les auteurs de médecine, il n'en est point qui, en décrivant le cancer de l'estomac, ne place avec soin ce symptôme au nombre des autres. Ainsi Grisolle, que la Censure consulte volontiers, enseigne exactement comment cette

maladie trouble, dès le principe, l'économie générale de tout le corps; et certainement les malades maigrissent d'autant plus vite, que la force de la diathèse cancéreuse s'unit à celle qui provient de l'imperfection des digestions, lesquelles finissent par ne plus se faire.

Aussi les malades dépérissent promptement et ils meurent dans le dernier état de marasme, avec tous les signes de la cachexie cancéreuse. Ces deux forces nuisibles et malfaisantes conspiraient d'une manière déplorable à perdre Marie-Louise : En effet, « elle n'avait plus que la peau et les os ; « elle était si maigre et si affaiblie, qu'on ne la recon-« naissait plus ; aussi la peau était-elle pendante sur les os ; « elle avait un teint cadavérique, la respiration oppressée et « la voix éteinte ». Les fonctions digestives ne s'exécutaient plus, puisque, d'après la sœur infirmière, *elle était réduite à un tel état qu'elle ne pouvait plus ni manger, ni boire; elle rejetait tout ce qu'elle prenait*.

33. Quant à cette tache livide qui apparut à la région épigastrique, elle ne nous inquiète pas beaucoup, quoique nous puissions soutenir, d'après l'autorité des hommes les plus sérieux, qu'on a trouvé quelquefois *les parois mêmes de l'abdomen attaquées* par la malignité du virus nuisible interne.

Une ecchymose causée par le frottement n'aurait pas pu être si opiniâtre, et aurait présenté un aspect rougeâtre, Une tache hépatique n'aurait pu tromper le médecin ni le chirurgien, et elle n'aurait pas paru seule. Pourquoi alors dirions-nous que la malade a contracté d'autres infirmités dont les indices n'existent pas? Pour en finir le plus tôt possible, nous dirons que cette tache a existé, et même qu'elle aurait pu apparaître sur d'autres parties du corps. Mais parce que ces taches se montrent habituellement dans les mauvaises maladies, indiquant ainsi la corruption des humeurs, tout le monde comprend qu'il est très naturel qu'elles arrivent dans la dyscrasie humorale cancéreuse, car, le cancer une fois déclaré et développé, *le virus qui l'entoure, pénétrant dans le canal de la circulation, n'épargne aucun tissu organique*. Qu'y a-t-il d'étonnant si l'infection des humeurs s'est produite surtout dans cet endroit, placé très près de la source principale de ce virus si nuisible, alors qu'il était déjà répandu dans tout le corps de la malade?

34. Il n'est pas nécessaire de nous arrêter longtemps sur ce point, puisqu'il est un autre signe extérieur indestructible très certain que l'illustre Censeur appelle, avec raison, non pas un signe mais un fait. Je veux parler de cette tumeur

dont nous avons un si grand nombre de témoignages dans les actes. Commençons par la personne guérie. « Pendant « la maladie que me donna, lorsque j'étais dans ma famille, « cette bouteille de rhum dont j'ai parlé ailleurs, mon « estomac se gonfla un peu extérieurement, et le médecin, « en pesant sur cette partie, me le faisait remarquer. Je ne « peux déterminer combien de temps cette enflure a duré; je « ne peux pas préciser si elle est venue peu à peu, ou si elle « a paru tout à coup, car je ne m'en suis aperçu que quand « elle existait déjà. Mais je peux dire que, à mon entrée dans « ce monastère, cette partie me paraissait dans son état « naturel. Je me rappelle que ce gonflement avait un peu « reparu après ma vetûre, et il augmenta jusqu'à ma gué« rison, époque à laquelle il était devenu plus sensible. »

35. La maîtresse des novices dit : « Je me souviens « d'avoir vu la poitrine et l'estomac de Marie-Louise un peu « enflés extérieurement » ; et ailleurs elle ajoute : Dans les « derniers jours de la maladie l'enflure extérieure sur l'esto« mac avait augmenté : le ventre aussi était balloné, j'enten« dis dire par là qu'il était dur. » La sœur infirmière affirme la même chose : « Dans les derniers jours, son estomac était « un peu enflé à l'extérieur..... le ventre aussi était enflé et « tendu comme un tambour. » La supérieure du monastère a déposé ainsi : « Louise disait qu'elle sentait dans l'inté« rieur de l'estomac comme un poids et une enflure » ; plus bas elle ajoute : « Elle sentait un poids et un gonflement à « l'intérieur » Le cinquième témoin dépose la même chose : « J'eus l'occasion de voir quelle avait le ventre enflé..... et ailleurs : « Elle disait sentir à l'intérieur, et au fond de l'es« tomac, une certaine enflure et un certain poids, presque « continuellement. »

36. Il faut noter ici avec soin ce qui est rapporté dans ces passages des actes récemments écrits, au sujet du sentiment de pesanteur, de la variabilité de cette sensation, ainsi que de la tuméfaction et de la dureté de tout le ventre, car elles se rapportent parfaitement à ce que dit Niemayer : « Les « cancers au cardia ne produisent presque jamais une tu« meur sensible, quand ils ne sont pas très étendus ; les « cancers à la petite courbe n'en produisent une que quand « ils s'étendent vers la grande courbe ; enfin les cancers « au pylore n'en produisent que quand il n'est pas adhérent « aux parties voisines, mais qu'il se porte *par son propre « poids* vers le fond de l'abdomen. La tumeur dans la plu« part des cas se place dans le voisinage du nombril... si « le volume de celui-ci est moins considérable, alors elle « forme *une proéminence visible sur le ventre*..... Dans

« beaucoup de cas la tumeur est mobile, et change de place « selon que l'estomac est vide ou rempli... *la sensibilité de « la tumeur est aussi variable* : quelquefois on observe sur « l'épigastre, au lieu d'une tumeur circonscrite et bosselée, « *une proéminence uniforme plus ou moins étendue et « résistante.* » Il arrive souvent que cette tumeur provoque un bruit semblable au sifflement du vent... *un bruit de souffle*, dit Grisole, c'est ce que la malade semble avoir éprouvé lorsqu'elle dit : *je sentais frire dans mon estomac comme dans une poêle.* C'est donc avec raison que la maîtresse des novices répétait que Louise devait avoir quelque grosseur dans l'estomac.

37. L'illustre Censeur n'ajoute pas foi à tout cela, et il dit que ce sont des mots en l'air : car *le médecin de la malade n'a jamais senti de tumeur, et, par conséquent, c'est inutilement que nous discutons sur ce point.* Cependant comme il s'agit de faits positifs, et que sur dix personnes qui ont pu voir, une seule dit qu'elle ne sait pas, tandis que toutes les autres affirment unanimement qu'elles ont vu et senti, c'est plutôt leur témoignagne qu'il faut admettre, et il n'est pas permis de douter du fait. De plus il faut se souvenir que le médecin a exploré une seule fois la région épigastrique, avant que la malade n'eût fait sa profession, alors que la tache livide jetait la supérieure dans de grandes inquiétudes. A cette époque, la malade étant couchée, et toute l'attention se portant sur l'examen de cette tache, il n'est pas étonnant que la tumeur, quand même elle eût été déjà apparente, ait peu attiré la sollicitude du médecin. Ajoutez à tout cela que le médecin se conduisait avec la plus grande réserve, et si la tumeur s'était manifestée auprès du nombril, comme nous l'avons appris de Niemayer, tandis que la tache était *au creux de l'estomac*, il est assez probable que cette partie n'a point été découverte devant le médecin.

38. Pour ne point paraître inventer des choses inutiles, je rapporterai les paroles du médecin lui-même : « Je ne « me souviens pas d'avoir trouvé l'estomac de Marie-« Louise enflé extérieurement. Quand à la tache livide, on « n'en avait point parlé, et je ne l'avais pas vue, avant l'ap-« plication des sangsues, *parce que je m'abstenais de dé-« couvrir la malade par respect pour la religieuse.* On « me révéla l'existence de cette tache après l'application « des sangsues, et l'ayant alors examinée, je l'attribuai « aux sangsues qui avaient pris sur cette place je ne sais « combien auparavant. » Que cet examen du médecin ait eu lieu avant la profession de la religieuse, les actes l'attestent d'une manière évidente ; car, après avoir observé

la tâche, il voulut essayer une nouvelle méthode de traitement : Marie-Louise s'y refusa énergiquement, disant qu'elle ne voulait point s'assujettir à un autre traitement avant d'avoir revêtu le voile de la profession.

39. Dans la suite on ne l'examina plus ; et c'est à la pâleur du visage de la religieuse que le médecin concluait à la pâleur générale de toutes les autres parties du corps. « Dans « le temps où je la visitai, c'est-à-dire, depuis la fin du mois « d'août, la malade avait le visage très-pâle, et je tiens qu'il « devait en être ainsi de tout son corps ». Sur la fin de la maladie, alors que la tumeur apparut distincte, les bandes du général Niçois envahirent la ville, et, à partir de ce temps, le médecin s'abstint prudemment de parler d'examen du mal : *il craignait qu'en entrant dans le monastère, quelques soldats n'y vinssent après lui.* Mais avant de se retirer, contraint par la nécessité, on lui dit que la malade avait une grosseur sur le ventre ; il s'en alla en prescrivant des bains. En effet la malade guérie parlant de ce qu'elle devait se rappeler mieux que qui que ce soit, dit : « *Comme mon corps était « enflé* et que j'éprouvais de la difficulté à uriner, il me fit « prendre aussi des demi-bains d'eau de mauve ». Le mé- « decin confirme la véracité du témoin : « Je prescrivis en outre des bains de siège pour rétablir le cours de l'urine. » Ailleurs l'excellent docteur raconte qu'il lui a été rapporté que « les bains de siège n'avaient produit aucun résultat, et « *que tout le ventre etait devenu dur comme de la pierre.* »

40. Tous les signes pathognomoniques du cancer ont été ainsi indubitablement démontrés, le très illustre Censeur essaye en vain de supposer une autre maladie à la place de celle qu'il s'efforce de faire disparaître sans aucun remède. Il revient donc à la névrose de l'estomac que nous avons rejetée plus haut, numéro 12, d'après l'autorité de Grisolle lui-même que la Censure invoque principalement. Nous ajouterons donc peu de chose. L'état de Marie-Louise était tel, que tous ceux qui sont habitués à voir les malades s'apercevaient facilement qu'elle approchait de sa fin. Le témoignage seul de la sœur infirmière serait suffisant : « Il n'y « avait plus d'espérance, c'était l'avis du médecin, et j'en « jugeais de même, grâce à mon expérience : aussi je répon- « dais à chaque sœur qui m'interrogeait sur l'état de la « malade, qu'elle ne pouvait pas aller bien longtemps. » Le médecin ne parle pas autrement. « La maladie progres- « sait continuellement sans présenter aucune ressource, et « moi.., je la tenais comme incurable. » Or le caractère de la gastralgie n'est pas aussi mauvais, comme l'a démontré l'illustre Promoteur de la foi (observat. crit. num. 12) et

comme l'avait fait avant lui Grisolle lui-même, qui enseigne *qu'il n'a jamais vu mourir un malade des accès de la gastralgie.*

41. Ajoutons que l'extrême maigreur du corps, la digestion très incomplète, et, pour mieux dire, tout à fait impossible, la fièvre lente, les flux de sang et d'humeurs corrompues et noirâtres ne se produisent jamais dans une gastralgie primitive. Il peut arriver cependant qu'elle soit secondaire, c'est-à-dire, qu'elle vienne à la suite d'une autre maladie primitive et organique. Mais, dans ce cas, il s'agit d'une lésion grave de l'estomac, comme celle dont nous nous efforçons de démontrer l'existence, et que la Censure cherche à nier. Certes, si le très illustre Censeur tente de nous persuader qu'au cancer se sont ajoutées une gastralgie, une gastrodynie, des névroses quelconques, ou l'hystérie elle-même, nous ne nous y opposerons pas, et même, si cela lui plait, nous admettrons sans aucune contestation, que toutes ces maladies ont été comme le cortège du cancer. Or je prie les sages consulteurs de se rappeler que, dans une névrose, il n'y a jamais aucune affection pathologique d'un viscère particulière, mais plutôt une certaine affection générale, variable et inconstante dans les symptômes par lesquelles elle se manifeste : aussi jamais on ne pourrait, par cette affection, expliquer cette tension, cette douleur aiguë, ces fonctions interrompues, ces vomissements de sang purulent, ces sentiments de pesanteur et de tumeur dont se trouve affecté le viscère atteint et gravement lésé. Enfin, quelle que soit la raison que l'on donne pour établir le doute entre la gastralgie et le cancer de l'estomac, elle disparaîtra promptement devant cet enseignement de Grisolle, à savoir, que le progrès du cancer se manifeste par des vomissements noirâtres, par une tumeur à l'épigastre et par d'autres signes de la cachexie cancéreuse. Comme ces signes se sont produits chez notre religieuse, tout doute est donc dissipés.

42. Le contradicteur vaincue par des arguments directs et intrinsèques, se réfugie dans certaines inductions extrinsèques qui ne peuvent atteindre ni diminuer la vérité des choses attestées par les actes. Si la maladie de la religieuse était si grave, dit-il, *on n'aurait par dû la recevoir, ni lui donner la vêture.* Nous avons répondu à cette difficulté plus haut, dans le § 24 où j'ai démontré, sur le témoignage du confesseur, pourquoi elle avait été reçue, même avec la croyance à sa mort prochaine. Mais la personne a caché son mal pendant près de trois ans, et les religieuses ont laissé passer tout ce temps

avant de la faire voir au médecin. Comment cela est-il possible, dans une maladie aussi terrible? Notre critique est excusable d'ignorer, dans la sincérité et la simplicité de son cœur, ce que peuvent les femmes en fait de dissimulation : et en parlant ainsi, je ne fais injure à personne, car nous avons là-dessus l'aveu de Marie Louise elle même : et son témoignage est tout à fait digne de foi, tant parce que nous connaissons la marche très lente du cancer, que parce qu'il a des temps d'arrêt et des retours apparents, ainsi qu'il a été démontré plus haut. Que l'on veuille donc bien comparer les choses ainsi établies avec ce qu'on lit dans la déposition de Marie-Louise, déposition que l'on a vue dans l'exposé du miracle et que je ne veux point rapporter ici pour ne pas fatiguer les lecteurs. On comprendra facilement comment, malgré les progrès de la maladie, la religieuse, dans un pieux dessein, mais non sans quelque détriment de la verité, a pu tromper quelque temps les autres religieuses qui attribuaient aux jeûnes et à l'abstinence prescrits par la règle, les symptômes morbides qui auraient dû être attribués à une maladie existant depuis longtemps, et qui progressait insensiblement.

43. Du reste, nous ne devons pas nous étonner, si, lorsque Marie-Louise faisait son noviciat, ses compagnes montraient moins de sollicitude pour elle, car, dans les débuts de la vie monastique, chaque religieuse se fait un scrupule de s'occuper des affaires des autres. Cependant l'état de la malade n'échappa pas entièrement à la maîtresse des novices; mais la pieuse femme, ignorant le passé de la jeune fille, garda prudemment le silence, croyant la maladie moins sérieuse qu'elle n'était en réalité, jusqu'à ce que la gravité des symptômes l'obligeât à le rompre. Voici ses paroles : « Peu avant la vê-« ture, elle commença à maigrir, mais elle disait, bien « qu'avec une certaine réticence, que le jeûne lui fatiguait un « peu l'estomac..... Après la vêture, elle alla toujours en « maigrissant et en déclinant ; je croyais qu'elle était fatiguée « de manger du maigre et que les autres aliments lui étaient « un peu lourds. Quelquefois, ne la voyant point au noviciat, « et m'informant d'elle à ses compagnes, l'une d'elles, qui « l'avait remarquée, me disait secrètement qu'elle s'était re-« tirée pour vomir. Je m'apercevais pareillement qu'elle « dormait peu. Un jour, elle avait mangé de la friture, elle « fut prise d'un violent vomissement qu'elle ne put cacher. « Pour ces motifs je la dispensais quelquefois du lever, de « la discipline, du jeûne et des autres observances de la règle. « C'est pendant le progrès de la maladie, qu'arriva le carême « de cette année qui fut celle de sa guérison : elle le passa

« très mal, ne pouvant pas même s'acquitter de ce qu'elle « avait à faire à la sacristie. Elle marchait avec peine et « abattement ; elle avait beaucoup de vents, et, comme je « ne savais rien de sa maladie, supposant que c'était « une simple indisposition de l'estomac, il me semble que « je lui fis prendre quelque chose de tonique ; mais je voyais « que rien ne la soulageait. Cet état dura jusqu'à la deuxième « fête de Pâques de cette même année 1860, car je me rap- « pelle qu'elle précéda celle de l'invasion des Garibaldiens. « C'est alors que, le mal augmentant notablement, on appela « pour la première fois le médecin Mancinetti. » Il y a dans ce récit, avec lequel tous les autres concordent, tant de caractères de la vérité, que nous ne pouvons ni accuser les religieuses de simplicité et d'erreur, ni dire que la maladie était plus légère qu'elle ne l'était en réalité.

§ II. — *De l'autre terme du miracle, ou de la guérison.*

44. Pour attaquer l'évidence si parfaite de la guérison miraculeuse, l'excellent Censeur n'a pu inventer d'autre raison que celle-ci, à savoir: que cette guérison intervertirait l'ordre naturel des causes et des effets, des précédents et des conséquents. En effet, lorsque la malade eut été soulagée par la révélation céleste, aussitôt elle se leva, marcha et se sentit débarrassée de tous les symptômes morbides. Elle se mit à table pour le dîner et la collation, mangea très volontiers, en grande quantité, des choses lourdes, précisément pour prouver que son estomac dont les fonctions en dernier lieu avaient été interrompues, n'était plus malade. Elle alla se coucher à l'heure réglementaire, et dormit parfaitement toute la nuit. Qui n'avouera que la cause de la guérison, quelle qu'elle ait été, avait précédé tous ces faits ? C'est pourtant ce que nie la Censure, et elle reconnaît la cause du recouvrement de la santé en ce que, *la nuit qui suivit la guérison, ses menstrues suspendues revinrent et coulèrent depuis régulièrement*. En vertu de ce raisonnement, si un médecin APRES LA GUERISON avait donné quelque remède, il faudrait lui attribuer le rétablissement de la santé. Tout le monde voit qu'il y a dans cette objection un aveu tacite par lequel le très prudent Promoteur de la foi montre à ceux qui sauront le comprendre, qu'il n'a rien à opposer au fait si évident de la guérison. Du reste, il dit sans détour que cet examen de la guérison dépend du passé, c'est-à-dire, du *diagnostic de la maladie*. C'est pourquoi il déclare ouvertement qu'il n'aurait rien à objecter, si le diagnostic du cancer avait été démontré par des preuves certaines. Or nous

avons confiance qu'il en a été ainsi, il ne reste donc plus qu'à reconnaître un miracle évident dans cette guérison instantanée.

45. Ainsi rien ne s'oppose à ce que le Saint-Office se montre favorable aux demandes que nous avons présentées dans la conclusion de l'information, d'accord avec le prudent postulateur de la cause, le R. P. Francisco Virili, missionnaire apostolique, demandes que nous renouvelons ensemble avec instance.

HILAIRES ALIBRANDI.

Nouvelles observations critiques du promoteur de la foi

1. Et d'abord quelques-uns des RR. Pères, en considérant l'intitulé de ce miracle, ont dû s'étonner à bon droit de ce que, l'argument ou le sujet du prodige ayant été révélé surnaturellement, on lui ait préféré ce titre humain et vague. Rapportons ici l'opinion de l'un des Pères : « Le « défenseur de la cause a donné pour titre au miracle : « *Guérison d'un cancer ulcéré de l'estomac*, et il a soin « de corroborer son opinion par les jugements des méde- « cins, de telle sorte qu'elle réponde pleinement aux paroles « qui furent dites à la religieuse par le bienheureux Benoît- « Joseph, lors de son apparition : *Je t'ai obtenu la guérison* « *de quatre fistules à l'estomac*. L'éminent Critique cepen- « dant, ne faisant aucun cas de ces sortes d'apparitions, « rejette ouvertement ce diagnostic céleste, et ne souscrit « pas à l'existence du cancer ulcéré mis en avant par le « postulateur de la cause. Quant à moi, je ne puis me rallier « ni au promoteur de la foi, qui repousse la révélation di- « vine, ni à l'intrépide défenseur de la cause, qui, admettant « jusqu'à un certain point, l'intervention divine, établit le « principe du mal dans une affection cancéreuse. Je recon- « nais parfaitement que, pour ajouter foi aux visions « et aux colloques que quelques personnes prétendent par- « fois avoir avec les habitants du ciel, il faut procéder avec « précaution, car les malades peuvent prendre pour des « visions réelles ce qui n'est souvent que l'effet d'un rêve. « Toutefois, il est des visions revêtues de signes tellement « évidents de vérité, qu'il faut non-seulement ne pas les « traiter de fables, mais encore les avoir en haute estime. « La guérison intégrale et parfaite promise à la religieuse « malade par le bienheureux Benoît-Joseph, n'a-t-elle pas

« été réalisée de suite? Cet effet merveilleux confirme et « corrobore la vision, il n'est donc pas facile de repousser « le diagnostic des quatre fistules, établi par le Bienheureux. « De plus, la religieuse ne savait pas, ne soupçonnait même « pas, que ses douleurs, ses maux d'estomac provenaient « de fistules. Le médecin, reconnaissant une grande pertur- « bation de l'estomac, soupçonna fortement la présence « d'un cancer; mais de fistules proprement dites, il n'en « est nulle part question dans ses dépositions. Ainsi donc « on peut estimer qu'il n'a jamais prononcé ce nom de fis- « tules ni devant la religieuse ni devant ses compagnes. Or, « s'il en est ainsi, comment, je le demande, Louise a-t-elle « pu avoir l'idée de ce nom et le formuler de vive voix, si- « non à la suite d'une révélation d'en haut? Cependant « tout en admettant, par suite de la révélation, l'existence de « fistules dans l'estomac de la malade, comme étant la véri- « table et principale maladie de Marie-Louise, il est loin de « ma pensée que cette maladie ne doive pas être examinée « et confirmée par la science médicale; je désire même « vivement que cette confusion que l'on remarque dans la « défense, disparaisse, et que le patron de la cause emploie « les forces de son intelligence et de son habileté à confir- « mer le diagnostic surnaturel de la maladie en nous pré- « sentant toute la série des symptômes, et le mettant ainsi « de plus en plus en lumière. »

2. En parcourant le sommaire de la cause, l'existence d'un cancer ulcéré dans l'estomac de la religieuse paraît si incertaine et si douteuse, qu'il semble plus hardi que prudent de vouloir la soutenir. On voit, en effet, par les actes, que cette femme parvint, à force d'habileté et de ruse, à dissimuler son mal jusqu'à l'époque de la guérison, dans la crainte d'être renvoyée du couvent. Il en est résulté que ni les religieuses avec lesquelles elle vivait, ni le médecin qui lui donnait des soins, ne soupçonnèrent l'existence de la maladie. Il n'était donc pas grave ce mal que l'on pouvait ainsi dissimuler. C'est pourquoi, peu de temps avant la guérison, elle fut admise à prononcer ses vœux, parceque les religieuses ne la soupçonnaient atteinte que d'un mal léger. Aussi, le médecin, dès qu'il apprit de la personne guérie que la révélation d'un mal plus grave lui avait été confirmée par un témoignage céleste, fut très étonné, quoique d'une crédulité excessive, et se plaignit du silence inopportun qu'on avait gardé. « *Il me fit, dit la malade, une bonne re- « buffade, et s'en alla en disant que pour cette fois* j'avais « eu bonne chance, mais qu'il ne *fallait pas m'y accoutu- « mer.* » Mais, tout autre homme suffisamment sage et pru-

dent se fût demandé s'il était raisonnable d'ajouter entièrement foi à une religieuse qui avait menti si longtemps.

3. Ce fut donc à cette époque que l'on connut pour la première fois la maladie de Marie-Louise, maladie dont le médecin, plein d'hésitation et de scrupules, a dit : « *J'ai « toujours été persuadé qu'il s'agissait d'une altération « morbide à l'estomac, qui pouvait être un squirrhe, j'étais « même porté à croire, que c'était un squirrhe ; mais ce « pouvait être encore une ulcération, une perforation, un « ramollissement, une induration, un cancer,* etc. » En indiquant ainsi d'une façon aussi vague, aussi peu délimitée, le caractère de la maladie, le médecin n'a pas entièrement rempli son devoir. Il nous fallait un diagnostic bien avéré, car, faute de ce fil d'Ariane, nous sommes destinés à nous égarer dans un labyrinthe inextricable de recherches. A juste titre, les RR. Pères se plaignent de ce que, sur une désignation aussi vague, aussi douteuse, d'une affection morbide, laquelle embrasse, surtout à raison de ces mots *et cætera*, toutes les maladies de l'estomac, le défenseur de la cause ait choisi comme sujet du miracle, le cancer ulcéré, dont le diagnostic donne beaucoup de travail aux plus habiles médecins, et ouvre un vaste champ à l'imprévu.

4. Au reste, en examinant plus attentivement la longue maladie de Marie-Louise, il apparaît clairement combien sont vains les efforts du défenseur pour établir sûrement le caractères du carcinome. A cela répugne d'abord le jeune âge de la malade, comme nous l'avons prouvé dans nos premières observations critiques, en citant sur ce sujet les témoignage de célébrités médicales. Nous avons encore pour nous le savant Valleix : « Parmi les causes prédisposantes, « dit-il, il n'en est pas qui soit mieux connue que l'influence « de l'âge. C'est de cinquante à soixante, soixante-dix ans, « que le cancer de l'estomac se manifeste le plus fréquemment. » (Guide du médecin praticien. Paris, 1853, t. II.)

5. Quant à ce qui peut donner lieu au cancer, on ne peut invoquer comme cause *occasionnelle*, selon le langage des médecins la vie célibataire de la femme. Velleix, en effet, a réfuté cette fausse opinion, lorsqu'il dit dans l'ouvrage cité plus haut : « Bayle pense que le célibat est une des « causes du développement du carcinome de l'estomac, « mais cette assertion tombe évidemment devant les faits, « car, dans les observations que nous avons rassemblées, « presque tous les sujets étaient mariés ou vivaient maritalement. » La suppression des règles ne peut pas davantage être invoquée comme une cause du carcinome. Beaucoup de femmes ne sont pas atteintes de cancer, bien qu'elles

soient sujettes à la suppression du flux cataménial ; d'autant plus que, dans ce cas, par un bienfait de la nature, les émissions sanguines par la bouche, deviennent un soulagement de cette maladie.

6. Au surplus, la maladie de notre religieuse n'offrait aucun des symptômes qui constituent l'essence propre du cancer. Le principal de ces symptômes est une tumeur dure dans la région de l'épigastre, tumeur facile à reconnaître au toucher. Ce signe est tellement caractéristique, que, en son absence, aucun sage clinicien n'osera prononcer en toute certitude sur l'existence d'un cancer. C'est pourquoi l'illustre Andral, dans sa clinique médicale, t. IV, p. 429, après avoir rapporté tous les symptômes du cancer, résume ses observations par cette phrase : « Il suit de ces « considérations, que, hors le cas, où une tumeur se fait sen- « tir à travers les parois abdominales, il n'existe aucun « signe certain pour distinguer ce qu'on appelle dans le « langage ordinaire médical, un cancer de l'estomac, de ce « qu'on appelle une gastrite chronique. » Roche et Sanson ne s'expriment pas autrement (tom. I, p. 782). « Si à cette « époque on palpe la région épigastrique, on y sent alors « un signe plus ou moins remarquable..... Ce signe est « peut-être le seul véritablement pathognomonique du « cancer de l'estomac. » Eh bien ! il n'est nullement question dans les actes du procès de cette tumeur dure de l'épigastre. La patiente parle bien, il est vrai, d'une certaine turgescence dans la région de l'estomac, mais il y a loin d'une simple turgescence à une tumeur indurée et circonscrite telle qu'on la trouve dans l'estomac d'un cancéreux. Cette turgescence a donc pu provenir de causes tout à fait étrangères au cancer. Du reste, les médecins n'ont fait aucune recherche sur cette turgescence, on ne peut donc pas raisonnablement conclure à l'existence du cancer.

7. Un autre symptôme bien caractéristique du cancer et reconnu tel par les médecins réside dans la sensation de douleurs lancinantes ; les cancéreux les éprouvent tous. Roche et Sanson parlant de la période où le squirrhe devient cancéreux, disent : « Les douleurs deviennent vives et lan- « cinantes, et se font sentir à chaque instant de la journée « (tom. Ier, p. 783). » Regnolius parlant de ces douleurs, dit : « Leur caractère est tel que, pour le décrire, il faut les « assimiler à celles que produirait une aiguille, ou tout autre « instrument pointu, qui traverserait la tumeur. » Puis considérant la marche de la maladie, il ajoute : « Les piqûres « deviennent toujours plus obtuses et plus fréquentes, et,

« peu à peu, une douleur continue leur succède.

Eh bien! aucun des témoins ne fait mention de douleurs de ce genre chez Marie-Louise. Qu'elle ait souffert de l'estomac, ils sont unanimes à l'affirmer. Mais de quelle nature, de quelle espèce étaient ces douleurs, vous le chercherez en vain dans leurs dépositions. Bien plus, cette femme, dès ses premières années jusqu'à l'époque de sa guérison, ayant comme elle le dit elle-même toujours souffert de l'estomac, on peut probablement conjecturer que ses souffrances ne venaient pas d'un cancer, à l'existence duquel son âge s'opposait, mais d'une toute autre cause, en conservant jusqu'à l'époque de la guérison, leur caractère propre.

8. Le troisième symptôme, sans parler des autres, par lequel se manifestent habituellement le squirrhe et le cancer, est la constipation. En effet, d'après l'illustre Valentini : « Puisque le squirrhe succède à l'inflammation de l'estomac, « il est indiqué, au milieu des autres symptômes, par la « constipation. » Roche et Sanson déjà cités ont également dit : « Il survient une constipation opiniâtre, et pour ainsi « dire constante. » (P. 782, *ibid.*) Or, dans la maladie de Marie-Louise, ce symptôme fait défaut, c'est même le contraire qui existe. Elle-même déclare avoir été sujette à la diarrhée, dès sa plus tendre enfance ; cet état ne cessa que trois jours avant la guérison. « *La diarrhée*, dit-elle, *qui* « *me prenait plus rarement, étant petite fille, devint plus* « *fréquente à cet âge* (onze ans environ). » Plus tard, c'est-à-dire, pendant son séjour au monastère, voici ce qu'elle dit : « J'avais la diarrhée plus ou moins, mais continuelle- « ment. »

9. Nous n'ignorons pas que tous les médecins ne sont pas d'accord entre eux pour désigner les symptômes pathognomoniques du cancer, en sorte que ceux qui sont déclarés importants par les uns, sont considérés comme sans valeur par les autres. Mais cette divergence d'opinions augmente précisément nos incertitudes sur le véritable caractère de la maladie dont la religieuse a longtemps souffert, et nous empêche par conséquent d'acquiescer au jugement du défenseur de la cause. De plus, comme tous ces symptômes parurent et disparurent tour à tour, pendant plusieurs années, chez cette malade, ils ne peuvent dénoter ni un cancer, ni des fistules de l'estomac. Car il est surtout de la nature de ces maladies de se manifester par des signes qui augmentent sans cesse d'intensité. Rien d'étonnant à ce qu'elle rejetât parfois du sang, parfois des matières jaunes et noires ; c'est là un accident commun aux femmes mal

réglées. Les Révérendissimes Pères sont donc en droit de croire que, pendant la nuit où le bienheureux Joseph s'est montré, dit-on, à la malade, dans une vision miraculeuse, les fonctions normales d'une bonne santé reprirent leur cours, et qu'alors la maladie disparut avec tous ses symptômes.

10. De tout ce qui vient d'être dit, il ressort manifestement que le diagnostic d'une ulcération cancéreuse ne revêt pas les qualités d'une certitude suffisante, d'une évidence absolue. Dans cet état de choses, il semble que nous ayons assez fait, à propos de la démonstration présumée de cette guérison merveilleuse, pour qu'il nous soit permis de terminer ici notre tâche. Puisqu'il n'existe rien de certain sur le caractère principal de la maladie, personne, pas même le très équitable Censeur, ne peut établir la gravité du mal, base de toute guérison que l'on veut attribuer au miracle. Tout cela est assez clair et conforme à nos lois, pour qu'il ne soit pas besoin d'en appeler à aucune autre autorité quelconque.

11. Nous espérons que le résultat de nos remarques critiques sera d'amener les Révérendissimes Pères à différer leur sentence jusqu'à ce que la science leur ait aussi fourni ses lumières. L'investigation de l'un et l'autre miracle étant entourée de plusieurs difficultés fort graves, non-seulement les médecins mais encore les chirurgiens doivent formuler un jugement dans lequel seront établis péremptoirement le caractère et la gravité des deux maladies, afin que nous sachions d'une façon plus certaine, si la guérison doit être attribuée au miracle, ou aux seules forces de la de la nature. Nous désirons vivement voir les illustres juges de la cause, par leur perspicacité et leur expérience, faire ressortir l'admirable action *de la droite du Très-Haut* dans l'une et l'autre guérison. L'éminent défenseur de la cause aurait alors des bases plus solides, et, pour ainsi dire, inébranlables, sur lesquelles il pourrait avec plus de sûreté et de confiance établir l'œuvre de la défense.

Ceci dit sous la censure, etc.

Pierre MINETTI,
Avoc. de la S. C. et Promoteur de la foi.

Réponse aux nouvelles observations critiques du promoteur de la foi.

1. L'éminent Expert choisi par la Sainte Congrégation a mis tant d'habileté et d'ampleur à expliquer ce second mi-

racle, il a résolu avec tant de force chacune des objections proposées par la critique (Jugement médic. du chevalier Diori, n. LXIII et suiv.), qu'il m'a privé de tout moyen de recueillir une nouvelle moisson, et d'ajouter quelque chose à ses savantes et laborieuses dissertations. Les Rév. Pères se fatigueraient à bon droit des inutiles répétitions qu'offrirait ma froide dissertation après la lecture de ce remarquable jugement. En outre la postulation de la cause, passablement chargée de frais dans ces temps difficiles, semble me prier de ne pas les augmenter au-delà du nécessaire. C'est pourquoi, renvoyant volontiers les Eminents conseillers au remarquable travail fourni par le médecin, où ils trouveront chacune des objections de la Censure résolue une à une et victorieusement repoussée, je ne m'en réserve que deux qui me paraissent appartenir avant tout aux devoirs de ma charge.

D'abord je dirai quelque chose de ce chapitre des observations critiques, compris dans les §§ 12 et 13, où l'on soulève la question de la force des preuves. Ensuite j'ajouterai quelques réflexions sur les rapports mutuels et l'attitude qu'affectent vis à vis l'une de l'autre mon ancienne défense et le jugement du très savant Expert; afin que personne, en le voyant découvrir et éclairer une foule de points que je ne pouvais apercevoir assez, à cause de mon insuffisance, et me contredire même dans l'interprétation de quelques phénomènes qui se produisirent dans la longue marche d'une maladie compliquée, ne nous accuse aussitôt de nous quereller ensemble, et ne déclare qu'il faut en appeler à un nouveau juge ou à un autre arbitre.

2. On voit par les actes de la cause, disent les observations critiques, que la personne malade, « à force d'industrie et « de précaution, a caché sa maladie interne jusqu'à l'époque « de la guérison, parce qu'elle craignait que, le mal une fois « découvert, on ne la renvoyât du monastère. Il en est ré- « sulté que ni la maison religieuse dans laquelle elle vivait, « ni le médecin qui la traitait, n'en ont jamais rien su. Elle « n'était donc pas grave cette maladie, pour se cacher si « longtemps par un difficile artifice. Aussi peu de temps « avant sa guérison, fut-elle admise sans difficulté à pro- « noncer ses vœux, attendu que les religieuses ne la croyaient » atteinte que d'un mal léger (Obs. 2 et 3). Comme il est reconnu par Louise elle-même dans sa déposition, qu'elle ne négligea aucune précaution pour que le mal dont elle était tourmentée ne parût pas au dehors (elle craignait, en effet, que si on le connaissait, elle ne fût renvoyée de la maison

religieuse), la Censure perd son temps à déclarer, dans l'intention de faire croire à une maladie légère, que les témoins n'en ont point eu la moindre notion. Il est à remarquer d'abord que, dans les maladies internes qui affectent les viscères, on ne comprend à peu près rien, si le malade ne découvre lui-même ce qu'il éprouve à l'intérieur : que d'ailleurs il est très difficile d'estimer la gravité du mal, quand le patient s'efforce de cacher même les symptômes qui de leur nature se montrent extérieurement. Or, c'est ce que faisait Louise qui dit : « Je vomissais souvent mais en cachette, c'est pourquoi les sœurs ne connaissaient pas ma maladie. »

Il faut se souvenir en second lieu, qu'après avoir employé, toute la finesse de la femme à dissimuler sa maladie, Louise ne put empêcher la maîtresse des novices et ses compagnes du noviciat de s'apercevoir qu'elle était gravement malade de l'estomac, et qu'elle allait de mal en pis, comme il résulte de leurs témoignages.

Il lui fut bien moins possible de cacher son infirmité au temps de Pâques de l'année 1860, alors que, le mal étant dans toute sa force et que les plus graves symptômes se manifestant malgré elle, il fallut appeler le médecin. Et il faut ici rendre un hommage mérité à la sagacité et à l'habileté de celui que la Censure accuse à tort d'être *par trop crédule*. Il demandait en effet à la malade ce qu'elle avait souffert auparavant et ce qu'elle souffrait dans le moment, et n'obtenant que des réponses qui ne s'accordaient nullement avec la gravité de la maladie, « il s'impatientait en disant, ou que « les symptômes déclarés par la malade n'étaient pas les « vrais, ou qu'il n'était pas vrai que sa maladie fût à son « début, comme elle voulait le faire croire. » Bien plus, le médecin se montra très-sage quand, ignorant, à cause du silence obstiné de la malade, les symptômes internes et les souffrances antérieures, il parvint à comprendre, par des arguments purement extrinsèques, qu'il y avait dans l'estomac ou un ulcère ou un cancer ; « La maladie s'étant beaucoup « aggravée, rapporte la Supérieure, le médecin dit *plusieurs fois* que la Mère Louise avait ou une plaie ou un squirrhe dans l'estomac. » Tout le monde voit comment ces paroles répondent admirablement au cancer ulcéré dont l'existence réelle fut reconnue quand la maladie se termina, d'après le résumé de tous les témoignages et d'après la confession entière de la personne guérie. Que le Censeur très humain prenne plaisir tant qu'il voudra à tourner en ridicule une situation si malheureuse, à propos du mot *et cetera* dont l'éminent docteur s'est servi dans une autre occasion ; le

médecin a suffisamment montré son savoir quand il a dit : « Dans ma conviction de l'existence d'un squirrhe à l'esto- « mac, ou de quelqu'autre maladie de ce genre, je la regardais « comme incurable. »

3. En outre, il faut remarquer que, pour estimer la gravité de la maladie, on doit la considérer principalement au moment où elle est à son paroxysme, comme on dit, c'est-à-dire, quand elle sévit dans toute son intensité. Or, nous dira-t-on qu'à ce moment les témoins furent assez stupides pour n'y pas prendre garde ? Revoyez, si vous voulez, sans parler des autres témoignages, celui de sœur Marie Minime de Jésus qui présidait à l'infirmerie, et vous trouverez décrite avec clarté et précision une sombre cohorte des plus mauvais symptômes. Examinez, je vous prie, si *les bonnes religieuses pensaient que Louise souffrait d'une incommodité légère:* Il « n'y avait plus d'espoir, rapporte la religieuse nommée plus « haut) c'était l'opinion du médecin, et il en était ainsi à « mes yeux expérimentés ; aussi répondais-je à chaque reli- « gieuse qui m'interrogeait sur l'état de la malade, qu'elle « ne pouvait pas aller bien loin, parce que les symptômes « susdits allaient toujours en s'aggravant. Je me rappelle que, « plusieurs fois en la visitant, le médecin lui disait de se « recommander aux saints. »

On voit évidemment par là combien est loin de la vérité ce qu'on lit dans les observations critiques ; *c'est pourquoi, peu de temps avant sa guérison, Louise fut admise à prononcer ses vœux, car on croyait qu'elle n'avait qu'une incommodité légère.* Tout au contraire, elle fut admise parce que son confesseur le conseilla aux religieuses (Voyez rép. aux premières observat. § 24). La raison que fit valoir le prêtre prudent pour persuader les religieuses, nous est exposée par lui-même : « Quand il fut question de l'admettre ou de l'exclure « de la profession, une des raisons dont je me servis pour « amener les religieuses à l'admettre, fut de leur exposer que, « *dans l'état où elle se trouvait*, il ne convenait pas de la « faire sortir du monastère, qu'elle ne *pouvait survivre « longtemps*, et qu'en conséquence le monastère n'en souffri- « rait aucun dommage. » Tel était le sentiment de tous. « La Mère Louise, dit une autre des Mères, fit sa profession « sur la fin d'août de l'année mil huit cent soixante. On fai- « sait beaucoup de réflexions dans le monastère, pour savoir « si l'on devait l'admettre à la profession, à cause de sa santé, « mais l'opinion générale était qu'elle ne pouvait plus vivre « que bien peu de temps. » Il est donc évident que cette perspicacité intelligente pour découvrir la gravité de la ma-

ladie ne manqua pas aux témoins, et qu'on ne peut conclure de leurs réponses que la maladie leur parut plus légère qu'elle ne l'était réellement.

4. Il me reste seulement à dire un mot du jugement de l'illustre Expert, jugement dont la puissance est telle qu'il enlève de l'esprit des A. A. Pères tout motif d'hésitation.

En effet, il démontre invinciblement non seulement que le prodige s'est accompli par la puissance divine, à la prière du Bienheureux Joseph Labre, mais il prétend encore que le sujet du miracle doit être maintenu tel que nous l'avons proposé. En effet, après une récapitulation exacte de tout ce qu'il avait très savamment discuté de chacune des périodes de la maladie, l'illustre docteur en arrive à cette conclusion : « Puisque cela revient à dire que les ulcérations à « l'estomac de notre religieuse guérie étaient d'un caractère « cancéreux, puis qu'on ne distingue aucune ulcération « cancéreuse, à part celle qui appartient au cancer ulcéré : « on conclut très facilement que la dernière et la plus « cruelle phase qu'aient subie les douleurs endurées par Ma- « rie-Louise, peut se comprendre, médicalement parlant, et se « ranger sous le titre de cancer ulcéré de l'estomac ; et cela « nonobstant la multiplicité et l'immense variété des maux « antérieurs et simultanés dont il a été question en son « lieu » (Jug. méd., p. 102).

Et plus bas : « Si quelqu'un disait qu'il s'est agi d'une « gastrite chronique ulcérée et maligne, comme le cancer « surpasse par sa malignité toutes les maladies connues, il « ne s'éloignerait pas beaucoup de la vérité. Mais, ainsi « qu'il a été dit, puisque, après la constatation des symp- « tômes d'œdèmes partiels et douloureux, on ne peut, au « témoignage de Trousseau, raisonnablement douter qu'*un* « *cancer ulcéré*, ou, ce qui est la même chose, un ulcère « cancéreux ait existé dans l'estomac de notre malade ; « nous jugeons superflu de proposer et de soutenir un nou- « veau titre à donner au prodige que nous avons discuté ». (Au même endroit p. 103) Enfin, quand il eut, comme il est dit au § 1, pleinement satisfait l'un des A. A. Pères, qui au rapport des observations critiques, aurait voulu que l'épigraphe du miracle énonçât les lésions existant dans l'estomac et révélées à la malade par le Bienheureux Labre, il ajoute : « C'est pourquoi je croirais volon- « tiers que le Bienheureux a indiqué le mal qui menaçait « d'un danger prochain et inévitable, quoique ce mal « empruntât son origine à une autre cause maligne qui se « cachait. On sait que les hommes mesurent et pèsent en

« quelque sorte les causes d'après leurs effets. Le Bienheu-
« reux, apparaissant à la religieuse, lui révéla le dernier et
« le plus promptement mortel effet de l'ulcération de l'esto-
« mac, et, par la puissance du Dieu Tout-Puissant, il le fit
« disparaître subitement et immédiatement. Pourquoi eût-il
« dénoncé de préférence une cause à laquelle ne se rappor-
« teraient pas nécessairement les mêmes effets? » Le cancer ulcéré de l'estomac peut se rencontrer parfois sans fistules gastriques ; et les fistules gastriques peuvent bien être sans le cancer ; puisque c'est un des caractères, des ulcères cancéreux d'engendrer les fistules, tout le monde voit que, relativement à notre tribunal, le titre à donner au prodige que nous devions discuter et que nous avons discuté, ressort plus nettement du cancer qui produit les fistules que des fistules elles-mêmes (Jug. méd. cité p. 104).

5. Je ne nie pas que ceux qui ne voudraient pas suivre jusqu'à la fin ce savant travail, ne puissent être induits en erreur et se figurer que le savant Expert n'a diagnostiqué qu'une gastrite chronique ulcéreuse ; mais il faut remarquer qu'à l'instar d'un sage vainqueur, qui s'empare graduellement du pays ennemi, et ne court à une seconde conquête qu'après avoir achevé la première, cet homme illustre s'avance de manière à s'approprier et à s'assurer d'abord ce qu'il rencontre de primordial dans la maladie, pour passer ensuite à ce qui est de récente et dernière date. C'est pourquoi on s'écarterait du vrai, si, en s'arrêtant au § 54 de son important jugement, on pensait que j'ai donné complétement à côté de la nature réelle du mal quand j'en ai proposé le titre. En effet cet habile personnage force par ses raisons le lecteur à ramener la maladie de Marie-Louise *au moins* à une gastrite chronique ulcérée (au même § 54), puis, allant plus loin, il explique la forme spéciale de l'ulcère perforant de l'estomac, et il la défend en l'attribuant à la gastrite primitive, quand j avais voulu la faire venir directement du cancer ; mais ensuite lorsqu'il s'est défendu contre les censures prévues par lui, de la part de Critiques exagérés (§ 56), il se pose cette question : « Quelqu'un dira-t-il maintenant que
« la maladie dont a été guérie Marie-Louise n'a pas révélé dans son essence le caractère vraiment et réellement cancéreux qu'elle cachait? (§ 57 au com.). Puis exposant scrupuleusement à cet endroit ce que présage le triste symptôme des tumeurs, invoquant l'autorité de Trousseau, de Lebert et de Grisolle, qu'il compare avec les actes de la cause, il arrive à prendre le cancer comme avec un hameçon qu'on plongerait au fond des eaux, pour ainsi dire, tandis que, dans

ma simplicité, j'avais cru pouvoir, en étendant la main, le saisir à la surface comme un flotteur. Voici ce qu'il établit en conséquence : « Appliquant au cas de notre religieuse « guérie le critérium que Trousseau a révélé comme décisif « entre l'ulcère simple de l'estomac et le cancer du même « viscère, nous pensons pouvoir affirmer avec sécurité et « juger que la maladie dont fut affligée si longtemps Marie-« Louise, avait *réellement et véritablement le caractère can-« céreux*. C'est pourquoi *on peut inscrire et garder pour « épigraphe le titre que le Postulateur a donné à notre pro-« dige* » (Jug. méd., § 59). Il confirme le même sentiment en divers autres endroits, précédent surtout dans ceux que j'ai eu soin de transcrire dans un paragraphe précédent.

6. Mais dans la crainte qu'on n'estime plus grave qu'elle ne l'est la dissidence de nos opinions, je voudrais qu'on fît les considérations suivantes. Certes j'ai soutenu qu'il fallait placer le principe des maux endurés (Inform., § 9), dans une violente gastrite qui n'avait jamais été guérie, mais qui avait eu différentes périodes morbides (*Ibid.*, 11). Je ne rougis pas d'avouer qu'en décrivant ces périodes, je n'ai pas eu la parfaite habileté qu'a fait voir l'éminent docteur choisi par l'Ordre sacré, cependant j'ai affirmé que le mal avait envahi les viscères voisins (Inform., § 11). Quant à l'ulcération, loin de la méconnaître, je l'ai exposée dans le titre même ; bien plus, et autant que le permettaient mes faibles talents, j'ai défendu, contre les objections de la Censure, les fistules mêmes que le Bienheureux Benoit-Joseph a dénoncées (voyez la rép. aux prem. observ. § 7) : pour ce qui est du caractère cancéreux de la maladie dont Louise fut enfin guérie par l'assistance divine (ce qui appartient à la substance du fait), je l'ai soutenu de toutes mes forces. Dans cette question je n'ai pas seulement affirmé l'issue des maux telle que l'a reconnue le docteur, mais j'ai posé le dernier effet qui répond à la cause première, car l'éminent docteur dit aussi : « Puisque, d'après nos conclusions, nous en « sommes venus à tenir pour certain que *la cause occa-« sionnelle* de la maladie de la religieuse Marie Louise était « une *diathèse cancéreuse*, qui produisit un ulcère rongeur « à l'estomac, nous pouvons raisonnablement etc. »

Que si, trompé par les apparences, j'ai été persuadé que le cancer s'était produit avant qu'il ne se manifestât réellement, si j'ai attribué quelques phénomènes au squirrhe plutôt qu'à la gastrite, je crois mériter quelque indulgence, car la fièvre même, qui a surtout révélé à l'expert la gastrite permanente, apparaît aussi dans les cancers occultes

de l'estomac, de l'aveu du même médecin, *et d'après sa propre expérience qu'il a confirmée encore ces jours-ci.* (Voyez jug. méd. p. 94)

Quoi qu'il en soit enfin, et quoique je ne l'aie pas emporté d'emblée en expliquant chaque point de la question, le prodige n'en est pas renversé pour cela, et il n'est pas besoin de lui donner un autre titre. L'illustre personnage conseille tout au plus d'ajouter quelques petits mots comme ceux-ci: *Guérie d'un dernier cancer ulcéré de l'estomac et d'une maladie mortelle entre toutes celles dont elle avait été affligée.* Pour ce qui me regarde, je n'y aurais aucune répugnance, et je ne soutiendrais pas qu'il n'y a pas eu d'autres maladies; mais, comme on doit considérer la guérison au moment même où elle a eu lieu, il est naturel qu'on la rapporte à la maladie qui a été *la dernière :* partant,je croirais volontiers cettte addition à peu près superflue, d'autant plus que cette maladie est de toutes la plus mauvaise et absolument incurable, de l'avis unanime des médecins.

Du reste, quoi qu'en décident les Pères très sages, je l'accepterai d'un cœur dispos et soumis. Je voudrais seulement qu'ils fissent attention à une chose, s'ils pensent à admettre l'addition, c'est qu'elle diffère considérablement du correctif important qu'un homme plus célèbre que moi, Emile Negri, mit au titre du troisième miracle, dans la cause de la B. Marguerite Alacoque. L'Énoncé était la guérison de sœur Philippine Bollani, atteinte *d'une tumeur scorbutique.* Le docteur démontra avec beaucoup d'éloquence que la maladie avait été une *phthisie tuberculeuse des poumons ;* et son amendement fut accepté, quoique le défendeur tînt bon, et n'y donna les mains qu'au dernier moment. Néanmoins on fit appel à aucun autre médecin. Aussi avons-nous bonne confiance, en argumentant du plus au moins, qu'il n'est plus besoin maintenant des travaux d'un nouveau médecin, et qu'en conséquence, pour ce second miracle, de même que pour le premier, c'est-à-dire la guérison de Thérèse Nassetti, la Sacrée-Congrégation donnera un avis favorable, conformément au vœu du zélé Postulateur, le R. Francois Virili, missionnaire apostolique, au nom duquel nous vous renouvelons, aussi bien qu'en notre nom, nos prières très humbles.

C'est pourquoi.....

HILAIRE ALIBRANDI, Av.

Jugement médical du docteur Vincent Diorio. Analyse et résumé.

On a vu, à la fin de ses nouvelles observations critiques, le R. Promoteur de la Foi demander à l'Auguste tribunal de la Sacrée-Congrégation des rites, la nomination d'un médecin expert chargé de formuler un jugement scientifique sur le caractère et la gravité de la maladie dont la guérison fait le sujet du second miracle proposé pour la canonisation du B. Benoît-Joseph Labre. Le sacré tribunal, acquiesçant à cette demande, confia au docteur Vincent Diorio le soin d'y satisfaire, et l'éminent docteur ayant accepté l'honorable mandat qui lui était proposé, remit bientôt entre les mains des juges de la cause un travail complet, qui ne laisse rien à désirer sous le rapport de la science et de la clarté. Nous regrettons que l'étendue considérable de cette œuvre magistrale ne nous permette pas de l'insérer ici en entier; mais la nécessité de ne pas donner à ce volume un développement excessif, exige que nous nous bornions à une simple analyse et à quelques extraits des principaux passages.

Voici comment le docteur expose lui-même l'état de la question et la méthode qu'il compte suivre dans son travail : « Les efforts du défenseur de la cause, pour démontrer la vérité de ce miracle, ont été si heureux, qu'il ne manque plus au tribunal, avant de prononcer la sentence solennelle affirmant son existence, que l'avis médical qui, après l'examen des deux termes du fait proposé, en tire une conclusion, sans aucun doute possible et raisonnable, constatant que la maladie de la religieuse n'a pu être guérie, d'une manière parfaite et permanente, que par la seule intervention immédiate de la droite du Tout-Puissant... Pour nous acquitter de ce devoir, deux voies s'ouvrent devant nous. L'une, choisie déjà par le défenseur de la cause, consisterait à recueillir tous les symptômes qui, d'après les auteurs, révèlent le cancer ulcéré, et à les comparer à ceux qu'a présentés la maladie de la R. M. Marie-Louise, de sorte que, si ces derniers correspondent exactement aux premiers, on en tire cette conséquence naturelle, que la maladie de la religieuse était véritablement un cancer ulcéré. L'autre voie, beaucoup plus difficile et plus compliquée, serait d'étudier et de peser dans la balance médicale toute l'histoire de la maladie, de façon à en rechercher le caractère, la nature et le nom, par une complète analyse des symptômes, par une comparaison naturelle et comme spontanée de toute la maladie avec les

types spécifiques fournis par les auteurs. Nous préférons cette méthode synthétique dans les dissertations de ce genre ; c'est pourquoi nous tirerons des pièces du procès le résumé de la maladie principale, et de toutes celles qu'elle a engendrées, de sorte que, si nous prouvons synthétiquement et analytiquement son caractère d'incurabilité, nous aurons ouvert une voie plus facile au jugement de sa guérison miraculeuse. »

Tout le travail est divisé en deux parties comprenant chacune trente-cinq paragraphes. Dans la première partie l'auteur suit pas à pas, pour ainsi dire, toute la marche de la maladie, si longue et si compliquée de la R. M. Marie-Louise ; il l'étudie, l'explique et la discute d'après les pièces du procès et l'autorité des médecins les plus célèbres. Dans la seconde, il examine les dissertations et discussions médicales auxquelles a donné lieu la guérison, ainsi que le diagnostic soutenu par le défenseur de la cause ; puis, après avoir résolu chacune des objections proposées, il donne ses conclusions. Voyons rapidement de quelle manière tout cela est traité.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE DE LA MALADIE.

Marie Cogiatti (sœur Marie-Louise de l'Immaculée-Conception), née à Rome, est entrée au monastère du Divin-Amour du Mont-Falisque, à l'âge d'environ vingt ans. Le médecin du monastère, le docteur Bernardin Mancinetti, dit que « *le tempérament de Marie-Louise est asténique* (débile), *impressionnable, et sa complexion cachectique.* » Or Folchi a dit de ces tempéraments : « Les personnes de ce tem-« pérament sont timides, soupçonneuses, ennemies de la « société et quelquefois de leur propre vie, d'un esprit ingé-« nieux, d'une imagination déréglée, recevant et retenant « facilement les impressions... et exagérant leurs infirmités. « Elles sont sujettes à la mélancolie, aux humeurs chagrines, « à l'anxiété et à l'oppression des hypocondres, aux convul-« sions et au flux hémorrhoïdal... les digestions sont irré-« gulières, et les excrétions lentes et difficiles. » (Folchi, « *Hygiène et thérap. génér.*, Milan, 1843.) Marie Cogiatti fut pauvre de santé, dès son enfance ; elle était particulièrement faible d'estomac, et souffrait de la dyspepsie. A l'âge de sept ou huit ans, elle fut placée dans le monas-

tère du Divin-Amour, près Saint-Eusèbe de Rome, pour y faire son éducation ; mais elle en sortit après quelque temps, par suite des fièvres intermittentes dont elle fut saisie. A onze ans, une frayeur subite lui occasionna des convulsions qui la tourmentèrent pendant plus d'un an ; et elle eut beaucoup de peine à traverser l'âge de sa formation, qui n'arriva que dans sa dix-septième année. Dès avant cet âge, elle avait déjà une grande dévotion au B. Benoît-Joseph.

A la suite d'une attaque de fièvre pernicieuse, on l'avait conduite à la campagne, à Porto Fiumicino. Là elle but, un jour, dans le courant de la journée, et à plusieurs reprises, avec une jeune fille de son âge, une bouteille de rhum. Cette énorme étourderie devait avoir un effet désastreux. « La « nuit même de ce jour, dit-elle au procès, j'eus une très « grande fièvre ; j'étais brûlante et j'éprouvais une forte « douleur à l'estomac. On me ramena de suite à Rome et « on me confia aux soins du docteur Tridenti, qui me fit « saigner et appliquer des sangsues. A la douleur d'estomac « se joignirent des vomissements de matières grumeleuses « verdâtres ; *il m'arriva même un jour de rendre par la « bouche et à plusieurs reprises, pendant l'espace de deux « heures environ, du sang caillé en partie.* A cette occa- « sion on m'administra tous les sacrements, y compris celui « des Saintes-Huiles. » C'était là une gastrite dangereuse qui fut en grande partie l'origine de la grave maladie, sujet du miracle ; c'est pourquoi le docteur Diorio en fait l'objet d'une étude approfondie.

Joseph-Frank, Spedalieri et d'autres donnent l'abus des liqueurs spiritueuses comme une des causes occasionnelles de la gastrite. (Frank, *Princip. de médecine prat., malad. de l'estomac, etc.*) « La constitution lymphatique... les af- « fections de l'estomac... la dyspepsie... disposent à cette « maladie (*ibid.*). » Le même auteur parlant des symptômes de la gastrite, dit : « Il se produit... un vomissement dou- « loureux... de bile verte, de sang, ce dernier rejeté tantôt « avec effort, tantôt par éructation.... » (*Ibid.*) Requin parle dans le même sens. Or, ces symptômes sont bien ceux qui se manifestèrent chez la jeune malade qu'il importe de suivre dans le récit qu'elle fait de son mal : « Environ quatre « mois après, on m'envoya à Frascati, pour changer d'air ; « mais tout le temps, je continuai d'avoir une petite fièvre. « C'est pourquoi... le médecin crut bon de m'envoyer aux « bains de mer, à Fiumicino. Je me baignai deux fois seule- « ment, car la seconde fois on me retira du bain plus morte « que vive. De là je fus ramenée à Rome, où le docteur Fratoc-

« chi... décida de m'envoyer respirer l'air de Cottanello; j'y
« demeurai avec quelque avantage depuis le mois d'août jus-
« qu'à Noël, et j'en revins sans fièvre déclarée, mais avec
« un pouls un peu agité... De retour à Rome (Noël 1855), on
« continua le traitement par les rafraîchissants jusqu'à la fin
« de mai de l'année suivante, me trouvant, à cette époque,
« plutôt pire que mieux... C'est pourquoi, sur le conseil des
« médecins, je retournai à Cottanello, et j'y restai jusqu'à
« la fin de septembre *sans éprouver aucun soulagement*.
« Dans les premiers jours d'octobre, je revins à Rome, où
« *ma douleur d'estomac continua, en dépit du traitement*
« *habituel*... Au mois de mars de l'année suivante, 1857, je
« fus atteinte de la rougeole, qui fut si forte que je reçus le
« saint Viatique. Guérie de la rougeole, je me sentis un peu
« mieux, *nonobstant la douleur de l'estomac que je ressen-*
« *tais continuellement*, *plus ou moins forte, et je continuai*
« *à vomir quotidiennement*, *soit le jour*, *soit la nuit*... J'é-
« tais dans cette situation, lorsque, au mois de septembre
« 1857, j'entrai dans ce monastère pour m'y faire religieuse. »
On voit par ce récit que Marie-Louise, atteinte, probablement dès avril 1855, d'une gastrite aiguë, n'était pas guérie au mois de septembre 1857. Il est donc permis de supposer que cette phlogose de l'estomac produisit quelqu'un des effets auxquels donnent lieu les inflammations de ce genre non résolues en temps opportun. Cela est-il arrivé réellement? et, dans ce cas, de quelle nature a été cet effet?

Les médecins les plus célèbres s'accordent à reconnaître qu'on trouverait difficilement une maladie qui donne naissance à un aussi grand nombre de maladies secondaires dangereuses, que la gastrite aiguë non résolue à son temps.
« On doit redouter beaucoup la gastrite, dit Valentini, car
« elle dépasse rarement le quatrième jour, et très souvent
« se termine par la gangrène... La suppuration est rare, le
« squirrhe plus rare encore... Si la suppuration succède à
« l'inflammation... quelquefois *il se produit des ulcères qui*
« *dévorent les tuniques de l'estomac, et en rongent les vais-*
« *seaux, d'où résulte une hémorrhagie mortelle* (*Leçons de*
« *médec. prat.*, IIe vol., § 392). » Requin et Joseph Frank parlent également de vomissements de sang. Or ce vomissement se produisit chez notre malade, puisqu'elle parle de *vomissements quotidiens, de vomissements de sang à demi coagulé*. La gastrite aiguë avait dépassé, sans être guérie, le temps ordinaire de sa durée ; elle en était donc venue à un de ses dénouements habituels, soit par changement de forme, soit par dégénérescence.

Mais quel fut le caractère de ce dénouement? « Les « suites de la phlogose, dit Frank, sont souvent pires que la « maladie elle-même ; c'est pourquoi elles sont particuliè- « rement redoutables (*Leçons de pratiq. médic.*, § 95). » « De « la gastrite, dit-il ailleurs, peut naître un abcès de la sub- « stance de l'estomac, lequel abcès, *s'il n'amène pas la mort* « par lui-même, s'ouvre de différentes manières, et dans ce « cas laisse quelquefois des cicatrices, mais beaucoup plus « souvent *des ulcères* (*ibid.*). » Il poursuit en indiquant les symptômes qui font reconnaître ces suites de la gastrite : « Pour établir le diagnostic toujours difficile d'un abcès de « l'estomac, il est nécessaire d'avoir la connaissance de la « maladie et du traitement des maladies précédentes, ainsi « que de la constitution du malade. Il importe beaucoup « aussi de connaître *la condition de la fièvre hectique, la- « quelle, dans notre présente maladie* (que nous appelons « phthisie de l'estomac produite par un abcès), *se montre de « bonne heure et est très violente*, tandis que, dans les autres « espèces de phthisies de l'estomac, elle ne se développe que « tardivement, et est peu apparente (*ibid.*, § 97). » Or, dit la religieuse, « la maladie dura quatre mois avec persistance « d'une fièvre violente... ensuite on m'envoya à Frascati où « j'eus constamment une petite fièvre. » Tout ceci ne four- nit il pas une forte présomption de penser que la gastrite de Marie-Louise engendra soit un ulcère, d'après la doctrine de Valentini, soit un abcès, d'après celle de Frank. Cette der- nière supposition serait la plus probable, à raison de la per- sistance et de la dernière forme de la fièvre, et aussi par la longue durée de la maladie (quatre mois), ce qui n'eût pas eu lieu dans le cas de suppuration, c'est-à-dire, d'ulcère, puisque « si la suppuration survient, dit Valentini, les symp- « tômes durent environ une semaine encore, mais vont en « s'affaiblissant. » Il paraît donc bien raisonnable d'ad- mettre ici l'existence d'un abcès de l'estomac consécutif à une phlogose non résolue de ce viscère; et la matière puru- lente retenue à l'intérieur (car elle n'était pas d'abord reje- tée par les vomissements), explique très bien la fièvre hec- tique qu'elle provoquait.

Le rapport du savant Expert insiste beaucoup sur les symptômes accusateurs d'un abcès, il cite encore à ce sujet l'enseignement de Frank, ainsi formulé : « Les symptômes « d'un abcès évident de l'estomac sont : une douleur à l'épi- « gastre, les nausées, l'anxiété, le vomissement quelquefois « d'une matière puriforme, *sanguinolente, ressemblant « presque à de l'encre* ; la nourriture, même en petite quan-

« tité, augmente les douleurs ; il survient des frissons dans « l'après-midi, la chaleur et la rapidité du pouls augmen- « tent vers le soir... le corps maigrit, les extrémités ainsi « que la face se tuméfient. *On a observé aussi une tumeur « dans la région de l'estomac*, très douloureuse au commen- « cement et devenant peu à peu indolente, perceptible au « toucher, *avec une douleur* descendant, comme une flèche, « *de l'oreille gauche à l'hypocondre gauche*, et tout cela à la « suite d'une gastrite non résolue ». Ces symptômes sont bien ceux de la maladie de Marie-Louise, laquelle dura quatre mois, avec fièvre violente, douleur de l'estomac, vomissement quotidien et parfois contenant des grumeaux de sang, fièvres et frissons, etc. L'analogie d'ailleurs sera encore plus complète, quand on aura examiné l'état de la malade depuis son entrée au couvent, car jusqu'ici il n'a été question que du temps qui a précédé.

Lorsque Marie Cogiatti se décida à entrer en religion, elle venait d'être guérie de la rougeole, mais il lui était resté une douleur continuelle à l'épigastre et un vomissement quotidien : la maladie précédente continuait donc. Elle fut assez bien les dix premiers mois ; pourtant elle ressentait toujours la douleur à l'épigastre, avec de *l'inquiétude* (anxiété de Frank), des *envies de vomir qui ne lui faisaient presque rien rejeter* (nausées). Après sa prise d'habit son état ne fit qu'empirer graduellement, la douleur d'estomac augmentait, les vomissements étaient plus fréquents, si bien, qu'au bout d'un an, il fallut appeler le médecin qui constata la fièvre et ordonna le lit. Dès ce moment les symptômes deviennent plus graves que jamais, et il est nécessaire de les étudier avec une grande attention. D'après le récit de la malade, elle garda le lit quarante jours de suite ; son ventre était un peu enflé, elle avait de fréquentes nausées ; elle vomissait ordinairement des matières grumeleuses, jaunâtres, et d'une saveur amère ; quelquefois ce n'était qu'une simple bave ; mais quelquefois aussi les matières présentaient la couleur du café brûlé. Ajoutez à cela une diarrhée brûlante, et la recrudescence de la fièvre tous les soirs. Au bout de quarante jours, il se produisit un peu d'amélioration : néanmoins aucun des symptômes ne cessa entièrement. Il y eut toujours un mouvement fébrile vers le soir, de la diarrhée, des nausées et quelques vomissements ; la douleur de l'estomac persévéra, ainsi qu'une douleur à la cuisse et au bras droits, douleur qui s'était fait sentir autrefois à la cuisse et au bras du côté gauche. Il est impossible de ne pas saisir la parfaite analogie de ces symptômes avec

ceux fournis par Franck pour le diagnostic d'un abcès de l'estomac.

Or cet abcès, que l'on ne peut nier avoir existé dans l'estomac de la religieuse, a dû s'ouvrir, car « si l'abcès de l'es-« tomac n'entraîne pas la mort par lui-même, dit Franck, « il s'ouvre de diverses manières, et alors laisse quelquefois « des cicatrices après lui, mais beaucoup plus souvent des « *ulcères* ». « Il existe encore, dit le même auteur, une autre « terminaison non mortelle de l'abcès de l'estomac ; nous « voulons parler de la *fistule de l'estomac*, qui se produit « lorsque, par suite d'une adhérence morbide de la surface « antérieure de ce viscère avec le péritoine, le pus peut « s'ouvrir une issue à travers cette membrane, ou à travers « les muscles abdominaux, ou à travers les téguments exté-« rieurs et quelquefois par l'ombilic... (Franck, vol. cité, § 98). D'après Cruveilhier, l'ulcère de l'estomac est caractérisé par les signes suivants : « Défaut absolu d'appétit « ou appétit bizarre ; tristesse insurmontable ; digestion « laborieuse ; malaise ou douleur sourde à l'épigastre... dou-« leur très vive au niveau de l'appendice xiphoïde et dans « le point correspondant de la colonne vertébrale ; amai-« grissement plus ou moins rapide ; constipation ; nausées ; « vomissement des aliments, de matières noires, brunes, ou « de sang pur (hématémèse), et enfin évacuations alvines de « même nature ». Eh bien! qu'on lise seulement l'histoire du miracle proposé, et l'on reconnaîtra sans peine que les symptômes qui viennent d'être énumérés sont absolument identiques à ceux que fournissent les pièces du procès, à l'exception toutefois de la fièvre hectique et de la diarrhée qui, dans notre malade, indiquaient qu'il s'agissait non d'une simple gastrite ulcéreuse, mais d'une ulcération consécutive à un abcès de l'estomac. Veut-on encore d'autres preuves ? (le consciencieux Expert en a été, pour ainsi dire, prodigue), que l'on écoute Grisolle affirmant, avec l'autorité de sa science si connue, qu'il y a cinq critériums qui établissent le diagnostic d'une gastrite chronique ulcéreuse : 1° *La douleur vive et perforante ;* 2° *La douleur se faisant sentir à l'appendice xiphoïde,* 3° *La fixité de la douleur à ce point ;* 4° *Son irradiation ou retentissement dans le dos* ; 5° *Enfin une hématémèse abondante.* Les deux derniers sont particulièrement et infailliblement caractéristiques. Or, encore une fois, l'examen des symptômes de la maladie de Marie Louise met hors de doute leur analogie parfaite avec les critériums de Grisolle : la démonstration du docteur est surabondante à cet égard ; et il tire cette première conclusion de tout ce

qui précède : « Nous pouvons porter un jugement certain « sur l'existence d'ulcères de l'estomac chez Marie-« Louise ».

En poursuivant l'étude de la maladie et de ses symptômes, le docteur Expert est amené à supposer que des fistules se sont formées dans les tissus de l'estomac par suite des adhérences morbides de ce viscère avec les viscères voisins. En effet la grande quantité de matières purulentes rejetées à différentes fois par la malade dans ses vomissements, annonçait évidemment la rupture d'un énorme abcès caché soit dans l'estomac, soit dans l'un des viscères voisins. Or, en s'ouvrant, cet abcès a formé une véritable fistule, et peut-être plusieurs, dans les parois gastriques. De là pour les viscères adhérents, notamment pour le foie, une phlogose dont le résultat est absolument incontestable, d'après tous les symptômes. Le rapport du médecin entre ici dans de très longues et très habiles considérations, appuyées sur les autorités médicales les plus solides, pour démontrer l'existence chez la religieuse d'une hépatite, laquelle, jointe à la gastrite ulcéreuse dont elle fut la conséquence et le produit, rendait l'état de la malade tout à fait désespéré.

Enfin une nouvelle phase de la maladie s'est manifestée dans les derniers temps. Il s'agit d'une péritonite secondaire. Voici comment le docteur Diorio s'exprime pour démontrer la justesse de son diagnostic. « Nous apprenons, par les maîtres de la médecine, que les malades atteints d'une gastrite ulcéreuse sont ordinairement affligés des maux suivants : l'irritation et la phlogose causées par l'ulcère qui ronge la surface interne du ventricule, et en détruit les parois, gagnent les parties voisines et produisent l'inflammation lente d'abord et inaperçue de la membrane péritonéale servant de ligament suspenseur des viscères hypocondriaques..... Si les lésions causées par l'ulcération primitive qui a perforé le ventricule ne parviennent pas à se cicatriser, ces phlogoses se renouvellent sans cesse, produisant des destructions toujours plus grandes dans les viscères voisins, et, par suite, l'épiploon qui couvre les intestins, et le péritoine lui-même qui revêt les parois abdominales, sont atteints d'une inflammation spéciale appelée *péritonite secondaire*. Cette péritonite marche quelquefois avec lenteur, d'autrefois, au contraire, elle se déclare brusquement par une fièvre violente et d'atroces douleurs du ventre. Le propre de cette maladie est de produire une subite tuméfaction tympanitique de l'abdomen, et d'amener la suppression des urines et des matières fécales.

Or les symptômes observés dans la dernière période de la maladie de la religieuse révèlent : 1° la continuation du travail de l'ulcération primitive qui ronge les tissus organiques, ce que font clairement reconnaître le sang vomi dans les derniers jours de la maladie et la douleur poignante de l'estomac, correspondant à l'épaule ; 2° la suppuration du foie non encore arrêtée, comme nous l'indiquent le pus rendu avec le sang, la couleur jaune de tout le corps et la douleur s'étendant au bras droit ; 3° une péritonite secondaire produite par les graves lésions des viscères hypocondriaques, ce que manifestent indubitablement la recrudescence de la fièvre, les douleurs abdominales, la tympanite, et la suppression des fèces et des urines.

Tel est le résumé de la première partie du jugement médical porté par le docteur Diorio sur la maladie de la Mère Marie-Louise ; et déjà le célèbre praticien affirme que cette maladie, ou plutôt cette complication de maladies, ne laissait aucun espoir de guérison, que même la mort était proche, et qu'il a fallu un véritable miracle pour lui rendre la santé.

DEUXIÈME PARTIE.

DISSERTATIONS MÉDICALES SUR DIFFÉRENTS POINTS FOURNIS PAR L'HISTOIRE DE LA MALADIE. RÉFUTATION DES OBJECTIONS ET CONCLUSION.

Afin de donner plus de force encore à sa démonstration, si complète et si claire, de la guérison miraculeuse de la Sœur Marie-Louise, le savant Expert s'attache, dans la seconde partie de son rapport, à réfuter scientifiquement certaines objections qu'une critique sévère pourrait opposer à différents points de sa thèse. Et, en cela, comme dans le reste, il réussit à présenter ses arguments sous un tel ensemble de solidité, de clarté et de logique qu'il impose la conviction et fait évanouir tous les doutes. On en jugera par cette courte et, malheureusement, trop incomplète analyse.

On se demande d'abord s'il est possible d'ajouter foi à la parole de la religieuse prétendant avoir été favorisée de l'apparition du B. Benoît-Joseph. Dans l'état si grave où elle se trouvait, et avec sa tendance naturelle à l'imagination, n'est-il pas bien plus probable qu'elle a pris un rêve pour une réalité ? et n'en voit-on pas la preuve dans cette question

de fistules au nombre de quatre dont elle assurait avoir été guérie? elle avait certainement rêvé une chose si étrange et dont jamais il n'avait été question jusque-là dans les divers traitements des médecins qui la soignaient.

Ce qui serait bien plus étrange, ce serait d'expliquer, comme la suite d'un rêve, une guérison aussi complète, aussi instantanée et aussi durable que l'a été celle de la sœur Marie-Louise. Car il n'y a pas possibilité de nier ou même de discuter le fait; c'est bien à la suite du prétendu rêve, que la malade, celle qui était sur le bord de la tombe, se lève, va, vient, mange sans fatigue, sans douleurs, en un mot, sans aucun vestige de mal. Un rêve, une simple imagination peuvent-ils produire un tel résultat? Non, mille fois. Un miracle seul est admissible; dès lors l'apparition doit être vraie en elle-même et dans ses détails.

C'est donc bien réellement que la malade a entendu ces paroles: *Je t'ai obtenu la grâce de te guérir* DE QUATRE FISTULES DANS L'ESTOMAC. Si elle ne les avait pas entendues, comment expliquerait-on qu'elle se fût servie d'un terme qui lui était sans doute inconnu, et dont il n'avait pas même été fait mention devant elle, puisque les médecins n'en soupçonnaient pas l'existence? Loin donc que cette particularité infirme la réalité de l'apparition, elle ne fait, au contraire, que la corroborer.

Quant à la présence même de ces fistules dans le viscère malade, admise la vérité de l'apparition surnaturelle, on doit croire que les paroles du Bienheureux n'étaient ni mensongères, ni erronées. D'un autre côté, la science est loin de voir en elles une contradiction à son enseignement et à ses expériences. On a vu, dans la première partie, comment l'ulcération des viscères peut produire et produit fréquemment des fistules. Frank, Niemayer, Frierichs, Cruveilhier, ce dernier surtout, ont très savamment parlé des fistules gastriques et hépathiques, résultat d'ulcères et d'abcès ulcérés. Frierichs dit, entre autres choses, que le même viscère peut compter jusqu'à trois abcès simultanés pouvant former autant de conduits fistuleux. Or de trois à quatre, il n'y a pas loin. Le savant Expert, revenant sur les symptômes de la maladie de Marie-Louise, montre qu'il est bien difficile d'expliquer quelques-uns d'entre eux sans supposer des fistules, d'abord au nombre de trois; et il trouve la quatrième manifestée par la tache livide qui parut pendant un certain temps à l'épigastre de la malade, et dont aucune autre raison ne donnerait d'explication satisfaisante.

Cette première objection résolue, le docteur examine la question de l'épigraphe du miracle. La postulation appelle la maladie dont la religieuse fut miraculeusement guérie, *un cancer ulcéré de l'estomac.* L'examen médical ne permet pas d'approuver le choix de ce titre, attendu que la maladie n'a pas présenté les symptômes d'un cancer, mais bien ceux d'une *gastrite chronique ulcéreuse.* Ici encore l'éminent Expert entre dans de très nombreuses et très minutieuses considérations, dans lesquelles ce simple résumé de son important travail ne peut le suivre. Bornons-nous à donner un aperçu de son raisonnement.

En principe, il est très difficile d'établir un diagnostic certain et indubitable entre les ulcères chroniques, simples ou perforants, de l'estomac et les ulcères cancéreux. Cependant il est des cas dans lesquels une étude intelligente et bien dirigée des critériums différentiels permet de porter un jugement au moins probable entre les uns et les autres; c'est ce qu'il est possible de faire dans le cas présent.

« Si vous avez, dit Niemayer, à porter un diagnostic dif-
« férentiel (entre le cancer et l'ulcère chronique de l'esto-
« mac), les points principaux sur lesquels vous devez por-
« ter une attention spéciale sont les suivants : 1° l'âge du
« malade, car *on peut presque avec certitude nier l'existence*
« *du cancer* chez les jeunes gens ; 2° la durée de la maladie,
« car si l'affection dure depuis quelques années déjà, il y a
« bien moins de probabilité en faveur du cancer ; 3° les
« forces et l'état de nutrition de l'organisme que l'ulcère
« perforant n'abat ordinairement que peu à peu et tardive-
« ment, tandis que, avec le cancer, elles disparaissent ra-
« pidement et en peu de temps ; 4° la nature des douleurs,
« attendu que les vrais paroxysmes cardialgiques sont plus
« favorables au diagnostic de l'ulcère chronique qu'à celui
« du cancer ; 5° la quantité du sang rejeté avec le vomis-
« sement : dans l'ulcère perforant il est ordinairement vomi
« en plus grande quantité, et il ne présente qu'une légère
« altération, tandis que, dans le cancer, la quantité rejetée
« est beaucoup moindre, et il offre l'aspect d'une masse
« noire, semblable à du marc de café ; ce n'est que par
« exception que l'hématémèse est abondante, dans le can-
« cer, ou que les matières vomies, dans l'ulcère chronique,
« renferment une masse noire et grumeleuse ; 6° la pré-
« sence ou l'absence d'une tumeur palpable ; dans le pre-
« mier cas, on peut admettre comme à peu près certaine
« l'existence d'un cancer de l'estomac, car très rares sont
« les cas où l'ulcère rond donne, par l'épaississement des

« parois gastrites et par la formation de nouveaux tissus
« adhérents aux viscères voisins, naissance à une tumeur.
« D'un autre côté, on ne doit pas oublier que l'absence
« d'une tumeur n'exclut pas toujours absolument le diag-
« nostic d'un carcinome de l'estomac. »

Le docteur adoptant ce procédé de Niemayer dans la recherche du véritable diagnostic de la maladie soumise à son jugement, passe minutieusement en revue chacun des six points indiqués ici, en les comparant aux phases et symptômes divers de la maladie de Marie-Louise qu'il prend dès son bas-âge.

1° Marie Cogiatti d'une constitution naturellement faible, a beaucoup souffert de l'estomac dans son enfance et aux jours de son adolescence. Elle eut à peine atteint sa dix-septième année, qu'une gastrite chronique ulcéreuse se déclare; pendant cinq ans son état ne fait qu'empirer, et à vingt-deux ans elle ne doit sa guérison qu'à un miracle. Si cette longue maladie a été un cancer, c'est un fait dont la rareté étonne toujours, et, bien qu'il ne soit pas absolument impossible à un âge si peu avancé, il est au moins peu probable.

2° D'autre part, quand les meilleurs auteurs, Lebert entre autres, assignent au cancer de l'estomac, dit *à marche rapide*, une durée de trois à six mois, et au cancer *à marche lente*, une durée d'un à deux ans, ne doit-on pas arguer que les cinq années continues de la la maladie de Marie-Louise doivent faire rejeter l'existence en elle d'un cancer ?

3° Le cancer abat les forces rapidement. Or, Marie-Louise malade depuis 1855, entre au monastère deux ans après; pendant les dix premiers mois (près d'un an), elle supporte les fatigues de la vie religieuse et *reprend même un peu de chair*. Ce n'est qu'au mois de juillet 1858 que le mal s'aggravant, ses forces et son embonpoint diminuent progressivement jusqu'en 1860. Ce n'est donc pas là non plus l'effet habituel du cancer.

4° Les douleurs causées par le cancer sont relativement bénignes, elles s'exaspèrent rarement, et sur la fin. Marie-Louise avait souvent des douleurs excessives qui la faisaient tomber en défaillance; *elle en mordait ses draps*. Or tous les médecins s'accordent à reconnaître l'extrême violence des douleurs dans l'ulcère aigu ou chronique de l'estomac.

5° On rejette peu de sang, dans le cancer, et ce sang est toujours noirâtre, plus ou moins coagulé. La religieuse a rendu plusieurs fois du sang en assez grande quantité, du sang vif et liquide. Et, bien qu'on ait remarqué, dans un petit nombre de circonstances, que le sang vomi était en gru-

meaux et noirâtre, l'hépatite explique parfaitement cette exception. En somme, ses vomissements ressemblaient bien plutôt à ceux que provoque un ulcère.

6° Quant à la tumeur, qui doit presque toujours exister dans un cancer, on ne la découvre pas chez Marie-Louise. Il y a chez elle des enflures de l'estomac et du ventre, mais de tumeur proprement dite, aucune ; nouveau signe en faveur du diagnoctic de l'ulcère.

A ces six critériums, l'auteur du jugement médical en ajoute deux autres, la *diarrhée*, et la *fièvre*. Il est incontestable que l'un des effets du cancer de l'estomac est une constipation opiniâtre qui n'est suivie de diarrhée que *dans les derniers mois* de la maladie, quelquefois même *dans les dernières semaines*, et souvent *dans les derniers jours*. Or, chez notre religieuse, au moins depuis son entrée au couvent, trois ans avant sa guérison, la diarrhée fut continuelle. De même on sait, et même on s'en étonne, que dans une maladie aussi grave que le cancer, il n'y a pas de fièvre, à moins qu'il ne survienne quelque complication d'une maladie inflammatoire, ou d'une affection tuberculeuse. Marie-Louise, au contraire, eut presque constamment la fièvre plus ou moins forte. De toutes ces considérations, il résulte donc que, très vraisemblablement, la maladie de la jeune religieuse n'était pas un cancer, et qu'en conséquence, il y aurait lieu de changer l'épigraphe donnée par le Postulateur à la guérison miraculeuse.

Toutefois le savant Expert se garde bien de condamner absolument le titre auquel il préfèrerait le sien, car il reconnaît que certains symptômes, manifestés surtout vers les derniers temps, semblaient indiquer le caractère cancéreux de la maladie. Quoi qu'il en soit, il a dit, lui, Expert chargé d'une mission grave et sacrée, ce que ses connaissances scientifiques lui ont montré se rapprocher le plus de la vérité, ce qui n'empêche pas sa conclusion dernière d'être semblable à celle du défenseur de la cause, à savoir, la guérison incontestablement miraculeuse de la religieuse, et cela par l'intervention du B. Benoît Joseph Labre.

Dernières observations critiques.

1. Quoique la gravité de la maladie dont était atteinte Marie-Louise ait été démontrée par les symptômes manifestés dans

sa marche, et surtout à son époque terminale, cependant sa nature propre et caractéristique restait encore dans une certaine obscurité. Le premier travail du défenseur de la cause, bien que très-érudit, n'a pas réussi à dissiper cette obscurité, de façon à enlever tous les doutes. C'est alors que les Révérendissimes Pères, dans leur sagesse, ont confié à un habile représentant de la Science médicale le soin de nous montrer d'une manière claire, nette et précise, d'après une étude approfondie de ses symptômes caractéristiques, la nature et le caractère de cette maladie.

Ce savant médecin, ouvrant les trésors de la science médicale, nous a fait un rapport éloquent et peut-être plus étendu qu'il ne l'aurait fallu, et rendant sa tâche plus grande encore, en sortant des bornes de la question dont il avait à s'occuper, il a joint à son travail une trop longue dissertation sur la mauvaise foi des incrédules, race d'hommes que chacun sait être aussi préjudiciable aux intérêts de l'Eglise qu'à ceux de l'Etat. Mais ce volumineux travail importait peu à notre cause ; car, chargé par le devoir de notre fonction de présenter des Observations critiques sur la vérité des miracles, nous ne sommes pas de ceux qui croient follement devoir ramener toute chose au doute.

Nous avons principalement en vue que les miracles qui arrivent selon le bon plaisir et les secrets de la Providence de Dieu Créateur de l'ordre naturel, ne soient pas admis précipitamment par une crédulité inconsidérée. En conséquence, toutes les fois qu'il s'agit d'examiner leur réalité, la saine critique doit épuiser tous les moyens pour démontrer leur inéluctable évidence.

2. Au reste, ce n'est pas sans raison que la critique perspicace des R. R. consulteurs a regretté que l'habile expert ait passé sous silence, dans son volumineux rapport, la partie principale de l'œuvre dont il était chargé.

Il n'a pas en effet, dissipant, comme il convenait de le faire, toutes les ambiguïtés et les contradictions, établi la nature certaine de la maladie comme cancer ulcéré de l'estomac, mais, d'une manière vague, il la fait consister dans une complication de maladies diverses, gastrite chronique, abcès caché du foie, péritonite, et tout cela, assure-t-il, dans un corps consumé de langueur. Bien que, dans la dernière partie de son travail, il affirme *qu'on peut défendre la thèse d'un cancer ulcéré de l'estomac et qu'on peut conserver le titre du miracle*, il apparaît visiblement que cette assertion est faite plutôt en vue d'être agréable à l'illustre Patron de la cause, que pour définir exactement le véritable diagnostic de la maladie.

De tout l'ensemble de cette dissertation, on conclut facilement que son auteur n'avoue pas l'existence d'un carcinome dans l'estomac de Marie-Louise.

3. Si l'on examine ce jugement dans ses parties principales, il paraît être si contraire au sentiment des R. R. Consulteurs, qu'il semble impossible à ceux-ci d'y adhérer. Dès l'abord, en effet, il emploie tous ses efforts à prouver, en s'appuyant des autorités de la science médicale, que la maladie de notre religieuse ne fut rien autre chose qu'une gastrite chronique ulcérée, susceptible d'être guérie par les seules forces de la nature ; c'est pourquoi il a estimé que le défenseur de la cause, en proposant le titre du miracle, s'était complétement écarté de la véritable nature du mal. Ensuite, il a découvert et expliqué une espèce d'ulcère spécial perforant de l'estomac, doué d'une force pernicieuse. Plus loin (Rap. méd. XXXIII),il dit : « En considérant « non seulement dans leur entité chacun des symptômes énu- « mérés, et pris séparément, mais encore, et surtout en les « prenant dans leur ensemble, dans toute leur valeur et « leur signification, en tenant compte de toutes les phases « auxquelles a donné lieu la longue maladie de la religieuse « guérie, je pense ne pas m'éloigner de la vérité en soute- « nant que, dans les derniers temps de la maladie, il s'agis- « sait d'une péritonite secondaire menaçant gravement la « vie de la malade. » Mais *si*, comme il le dit, *dans les derniers jours de la maladie, il s'agissait d'une péritonite secondaire*, on ne comprend plus bien comment dans son même rapport (§ LXII), il ait pu ajouter ces paroles qui le contredisent : « Il ressort clairement que la dernière, la plus cruelle phase du mal enduré par Marie-Louise peut être considérée, médicalement parlant, comme du domaine d'un *cancer ulcéré de l'estomac*, nonobstant la multiplicité et la variété considérable des maux précédents dont il a été question en son lieu. » Comment, dans une telle contradiction avec lui-même, peut-il chercher à nous persuader la nécessité d'ajouter au titre du miracle des expressions qui montrent que la malade a été guérie *d'un cancer ulcéré de l'estomac, dernière et mortelle maladie, entre plusieurs autres dont elle avait été atteinte ?* Une telle manière de raisonner est si contradictoire, si obscure à comprendre, qu'Œdipe, malgré sa perspicacité, pourrait à peine en saisir les rapports et l'enchaînement.

4. C'est donc à juste titre que l'un des Révérendissimes Pères interpelle ainsi le savant Rapporteur : « Je demanderai à « l'éminent Expert ce que je dois admettre ici : est-ce une

« gastrite chronique ou bien un cancer ulcéré? Car la gué-
« rison de la première maladie pouvant avoir été opérée par
« les forces de la nature, ne peut être considérée comme
« miraculeuse qu'au point de vue du moyen, et ne sera plus
« qu'un miracle de troisième ordre; au contraire, la guéri-
« son de l'autre maladie serait entièrement prodigieuse, à
« cause de son incurabilité, et constituerait, en conséquence,
« un miracle de second ordre ». De plus, pourquoi dans l'origine, rejetait-il le titre proposé par la Commission Rogatoire et adopté par le Défenseur; et pourquoi, plus tard déclara-t-il que l'on pouvait inscrire et conserver ce titre du miracle? Voici en effet ses paroles: « *Nous estimons pouvoir affirmer et juger que la maladie dont Marie-Louise a si longtemps souffert, avait réellement un caractère cancéreux. C'est pourquoi il est permis de donner et l'on peut conserver dans le titre du miracle, les termes proposés par le Postulateur* ». (Rap. méd.).

5. C'est en vain que le Défenseur du miracle, satisfait du jugement favorable de l'illustre médecin, voulant expliquer et interpréter favorablement les contradictions de l'argumentation médicale, s'efforce, à l'aide d'une figure de Rhétorique, de nous le montrer comme *un sage vainqueur qui s'empare province par province du territoire ennemi; il fait la conquête de l'une et passe ensuite aux autres; ainsi fait notre Savant; il prend d'abord et met en lieu sûr ce qu'il a découvert sur l'origine de la maladie, il marche ensuite à de nouvelles recherches et finit par découvrir le cancer.*» (Rép. aux nouv. observ., § 5). Quoi qu'il en soit, la lecture attentive de ce rapport fait voir clairement que son auteur n'admet pas l'existence du cancer ulcéré, avec cette fermeté de jugement qu'il a manifesté ouvertement lorsqu'il affirmait tout d'abord, en invoquant les célébrités de la science médicale, qu'il s'agissait, dans le cas de Marie-Louise, d'une gastrite chronique.

6. Ainsi donc, le médecin délégué ne détermine pas dans son rapport d'une façon assez nette, assez ferme pour exclure le doute, la nature propre et particulière de la maladie. Bien plus, en cherchant à établir ce diagnostic véritable, il fait l'effet aux Révérend. Pères d'avoir ajouté des ténèbres plus épaisses à la première obscurité. Aussi, ceux-ci, qui ne sont pas obligés de jurer sur les paroles d'un maître quelconque, comprennent-ils que toute raison, même la plus légère d'hésiter, leur fait une loi de ne pas répondre au doute proposé par le *Constat* (1) sacramentel, puisque

(1) Expression consacrée qui représente dans la congrégation des rites la formule de l'approbation.

ce mot, comme l'enseigne l'auteur très-sage de nos règlements, *exige*, avant d'être prononcé, *des preuves tout à fait péremptoires*, et, pour ainsi dire, plus claires que la lumière du jour. Autrement l'office de juge expert, en se portant sur des choses sans valeur, nuirait plutôt à la découverte de la vérité.

7. Dans cet état de choses, il n'y a plus qu'un desideratum, c'est que l'éminent Défenseur de la cause emploie les ressources de sa grande intelligence à mettre en lumière le caractère précis de la maladie. Qu'il s'efforce surtout de nous apprendre, par des arguments convaincants, comment une gastrite chronique peut s'accorder avec un cancer ulcéré ; il guidera ainsi nos pas errants à travers les dédales de ce labyrinthe, il nous montrera la voie droite que nous puissions suivre en toute sûreté. Nous demandons une démonstration telle que, grâce à elle, le titre du miracle puisse être conservé sans l'ombre d'un doute, et donner à ceux qui le liront, la vérité certaine du fait. Lorsque ce devoir de sa charge aura été rempli avec tout le soin voulu, nous n'aurons plus rien à demander.

Réponse aux dernières observations critiques.

1. Dans un amplo et savant rapport, l'éminent médecin délégué par la S. Congrégation a exposé avec soin tous les maux dont Marie-Louise avait été atteinte, et il a dissipé toutes les causes de doute, en faisant ressortir la splendeur de ce miracle avéré. Cependant la Censure cherche à détruire la force et l'autorité de cette grave dissertation, sans toutefois oser infirmer le plus petit des arguments dont se compose, tant dans l'ordre des faits que dans celui des doctrines scientifiques, cet important travail. C'est pourquoi, si vous parcourez attentivement chacun des paragraphes de ces nouvelles observations critiques, vous trouverez que l'on a condamné soit la manière dont cet homme illustre a émis son opinion, soit le motif mis en avant par lui, soit sa manière d'argumenter dans un discours par trop long, soit enfin certains accessoires, certains ornements qui ne touchent pas à la substance de la question. Mais si vous demandez ce qu'il y a de faux dans les doctrines médicales, ce qu'il y a d'imaginaire dans la narration des faits, ce qu'il a de mauvais dans les arguments apportés, ce qui peut pécher dans les conclusions tirées, la Critique se tait et décline toute dis-

cussion. Cela me donne bon espoir; c'est une preuve qu'on n'a rien trouvé de solide à lui opposer; en même temps nous voyons combien est sage la résolution des Révérendissimes Pères, qui, tout en se plaignant que le rapport dont nous parlons ne les ait pas satisfaits, s'abstiennent prudemment de faire appel à un expert plus habile.

2. Et en effet, les hommes illustres et éminemment prudents qui sont appelés à donner leur suffrage, ne pouvaient ni avoir d'inquiétude sérieuses, ni faire appel à la science d'un médecin plus habile, sous le prétexte que celui-ci a joint à son rapport quelques pages pour percer à jour la mauvaise foi des incrédules qui pensent devoir en toute circonstance faire paraître douteux toute espèce de miracles. « *Nous ne sommes pas de ce nombre* », déclare à son tour l'éminent Promoteur de la Foi. Assurément, il ne viendra à l'esprit de personne de ranger dans cette catégorie d'individus un homme aussi religieux; ce n'est pas là non plus l'idée de notre très pieux docteur. Mais il s'est dit que sa dissertation pourrait bien tomber entre les mains de ces hommes qui se procurent ces sortes de travaux pour les railler; et voilà pourquoi il s'excuse de la prolixité de son travail, en disant qu'il a agi avec prudence, précaution et scrupule, car s'il avait agit autrement « à une époque aussi perverse, au milieu de tant d'hommes perdus et perfides, ceux qui rejettent absolument l'existence des forces surnaturelles se seraient par trop réjouis de ses erreurs (Rap. méd, p. 1 et 2). » Tel est le motif pour lequel il a parlé des incrédules. Mais, nous direz-vous, cette partie de la dissertation est inutile. Soit, rejetez-la parmi les agréments accessoires; si vous y trouvez une superfluité de paroles, il ne faut pas vous emporter pour cela; chacun sait que de semblables appendices ne peuvent en rien atténuer ou infirmer la substance d'un rapport médical.

3. On reproche ensuite à l'habile médecin « de n'avoir pas « établi que la nature certaine et bien reconnue de la mala- « die consistait dans un cancer ulcéré de l'estomac, mais « d'avoir parlé, et encore d'une manière vague, d'une com- « plication de diverses maladies, gastrite chronique, abcès « caché du foie, péritonite, tout cela, ajoute-t-on, dans un « corps affaibli et en langueur ». Daigne la Censure, dans un aussi grave sujet, ne pas avoir recours à de misérables ambiguïtés. Que signifie cette expression « *vague* » ?

Si l'on entend par là que l'expert ne s'est prononcé qu'avec hésitation et incertitude sur le diagnostic de chaque maladie, n'y aurait-il pas là une véritable antithèse avec

celui *« qui a établi le caractère certain et bien étudié de la maladie »* ? Est-ce là le sens de vos paroles ? Mais alors vous êtes contredit par tout le travail du médecin ; car on voit dans son rapport que chacune des maladies de la religieuse repose sur un diagnostic certain ; les faits, tels qu'ils ressortent, des actes sont soumis au contrôle de la science médicale la plus rigoureuse ; toutes les affirmations de l'écrivain sont ainsi prouvées par une démonstration péremptoire. Si par ce mot « *vague* », vous entendez que le médecin rapporteur, trouvant non pas une seule mais plusieurs maladies, est obligé de parler de chacune d'elles séparément, de passer ainsi de l'une à l'autre, et d'*aller ça et là*, pour ainsi dire ; alors nous acceptons l'emploi du mot « *vague* » ; mais cela ne rend pas le diagnostic incertain, et la faute de cette complexité, ou, pour mieux dire, de cette multiplicité de maladies, ne retombe pas sur le Docteur, mais bien sur le corps de l'infirme, accablé malheureusement de tant de maux. L'habile médecin s'est acquitté de son devoir, car tous les maux venus à sa connaissance, il les a indiqués avec un soin minutieux. Bien plus, on doit le féliciter de ce qu'il fait voir que toutes les maladies remontent à une même origine, qu'il établit leur connexion et leur dépendance, et explique avec soin les effets funestes de chacune d'elles.

4. « Bien que, poursuit la Critique, ce docteur affirme dans la dernière partie de son travail, qu'on peut défendre la thèse d'un cancer ulcéré de l'estomac et conserver ainsi le titre du miracle, il apparaît visiblement que cette assertion est faite plutôt en vue d'être agréable au patron de la cause, qu'en vue de définir exactement le véritable diagnostic de la maladie. » Pour être agréable au patron de la cause. L'illustre Professeur chargé par la sacrée Congrégation de formuler un jugement sous le sceau du serment, a donc méconnu la sainteté de la parole jurée, il a livré sa conscience, violé la vérité, foulé aux pieds la religion du serment, pour m'être agréable, pour reconnaître le miracle, lui conserver son titre, non pas parce que Dieu l'a opéré, mais parce que je le désirais ! Il m'a donc préféré à Dieu, à la vérité et à la religion qui viennent de Dieu ! C'est là un nouveau genre de crime ; je sais qu'il y a plusieurs espèces d'idolâtrie, mais l'advocatolâtrie ou (pour employer plus purement un mot grec) la synégorolâtrie, je ne la connaissais pas. Ainsi, vous, illustre Chevalier, vous célèbre par tant d'ouvrages, vous aussi remarquable par la science que par la piété, m'avez-vous donc préféré, moi misérable, infime de corps, plus infime d'esprit, privé de crédit et de

richesses, objet de mépris pour les bons et les méchants, moi dont vous n'avez rien à espérer ou à craindre, vous m'avez préféré, dis-je, à vos devoirs, à la foi, à la justice, à la religion, à la sainteté de ces serments, à Dieu enfin vengeur des parjures, vous avez osé rendre à un semeur de paroles le culte dû à la vérité ? Et cet injurieux soupçon aurait pu trouver un accès facile dans l'esprit des Révérendissimes Pères ? Non, je ne puis me résoudre à le croire.

5. Mais enfin, pour quel motif ce docteur éminent aurait-il, dans l'intention de conserver au miracle le titre qu'il portait, sacrifié la vérité des faits. Pour me plaire ! « Car (reprend la Censure à la fin du § 2), il ressort facilement du contexte entier de la dissertation, que pour l'Expert l'existence d'un carcinome dans l'estomac de Marie-Louise n'est rien moins que prouvé ». Qu'avons-nous donc entre les mains, d'après la censure ? est-ce un sérieux travail du chevalier Diorio, fait en vue de la vérité, ou bien une histoire de Quinte Curce, ou les idylles de Théocrite ou de Bion ? Dans le premier cas, que notre contradicteur relise la division de l'ouvrage jointe à l'exorde, et aussitôt il verra le savant rapporteur si bien fixer l'attention de ses lecteurs, qu'ils s'attendent tous à voir la terminaison cancéreuse d'une maladie multiple. Voilà ce qu'il promet de dire au § 57 : « Par tous les arguments fournis dans la présente dissertation, *il est affirmé et prouvé* que la dernière maladie de la miraculée avait *le caractère véritable et réel du cancer.* » Ensuite il parle de ce que contiendra le paragraphe suivant, LVIII « Pour prouver la thèse précédente, il est fait mention de quelques symptômes passés sous silence ; or ces symptômes, d'après l'enseignement de Trousseau, *établissent la nature cancéreuse de la maladie guérie.* » Comme le jugement du médecin se forme en associant les faits aux doctrines, il annonce, que dans le paragraphe 59e, il recueillera les paroles des témoins qui confirment, dans le cas de notre miraculée, l'existence des symptômes précités. Toutes ses promesses, l'éminent rapporteur les a fidèlement tenues dans le cours de son travail ; bien plus, pour que personne ne se trompât sur sa conviction de la nature cancéreuse de la maladie, il a résolu avec soin et clarté toutes les objections faites non pas contre la gastrite ou la péritonite, mais contre *le cancer ulcéré.* Il est bon de rappeler spécialement ce que l'illustre Professeur a dit des douleurs cancéreuses. Il voit dans l'étude de leur nature non seulement un puissant moyen de lever les difficultés, mais encore un argument invincible pour établir le diagnostic du

cancer. « Pour qu'il ne vous reste aucun doute sur ce sujet, « dit-il, je vais citer les paroles de Lebert sur ces sortes de « douleur *dans le cancer de l'estomac : Les douleurs (sur « les quarante-deux cas analysés)... chez* 35 *ont été « prononcées. C'est donc un signe qui s'est rencontré d'une « manière non douteuse au moins* 5 *fois sur* 6... *Quant à « la nature des douleurs, elles sont rarement gravatives; « elles consistent dans la sensation d'une pesanteur conti- « nuelle au creux de l'estomac : quelques malades les com- « parent à des coups de canif; elles sont parfois si persis- « tantes et si fortes qu'elles privent les malades de tout « sommeil.* (Lebert., Ouv. cit., pp. 506-507). Nous voyons « dans les actes que notre miraculée disait d'elle même : « Je ne dormais presque jamais...... *Je ne pouvais pas « dormir du tout, et à cause de la douleur et des spasmes « que j'éprouvais, je rongeais mes draps de lit.* Elle s'est « plainte aussi d'une pesanteur presque continuelle au creux « de l'estomac : que vous faut-il de plus pour arriver à con- « naître par la nature des douleurs la véritable existence « du cancer? Dites-le, je vous prie. »

Qui donc oserait dire encore que ce sont là les paroles d'un homme favorisant le patron de la cause? Qui n'y voit plutôt le solide raisonnement d'un homme éclairé qui fait part aux autres de ce qu'il connaît, et démontre lumineusement ce qu'il a découvert être vrai?

6. C'est en vain que la Censure toujours en éveil réunit certains passages, quelques lambeaux du rapport médical pour accuser de contradiction un homme très instruit et toujours conséquent avec lui-même. C'est pour ainsi dire par l'ascension graduelle et persévérante de 70 degrés, énumérés au commencement de son rapport, qu'il est parvenu à atteindre le faîte de son ouvrage. Son opinion diffère de la nôtre en ce qu'il nie que le squirrhe et ensuite le cancer se soient produit en 1855, à la suite d'une gastrite non terminée : appuyé de l'autorité de célébrités modernes, il combat ce que nous avions tenu pour certain et expérimenté, d'après ces paroles de Valentini : « Si les inflammations ne sont pas résolues et ne suppurent pas, elles dégénèrent souvent en squirrhe. » Rap. méd., § 51.

C'est pourquoi notre savant rapporteur affirme que, « *dans le cas présent, il ne s'agit pas d'un simple cancer « ulcéré, mais d'une gastrite chronique, plus tard suivie de « l'ulcération cancéreuse qui a causé les fistules allant « de l'estomac aux viscères voisins.* » (Ibid., § 78 à la fin).

Avant d'arriver à cette conclusion, il est obligé de passer

par bien des étapes, de s'arrêter à de nombreuses stations, d'énumérer beaucoup de maladies dont la patiente a été affligée. Il semble parfois, avant d'arriver à la fin de l'ouvrage, mettre de la confusion dans l'esprit des lecteurs, en paraissant tendre à un but entièrement différent de celui qu'il poursuit. Mais ceux-ci ne peuvent être induits en erreur ; quand ils ont saisi le fil d'Ariane dans l'exorde du discours, et quand au moyen de l'index des chapitres, ils peuvent regarder de temps en temps en arrière, avant ou après la lecture de chaque chapitre.

En outre l'éminent docteur, lorsqu'il semble nous combattre, emploie sciemment certaines locutions conditionnelles ou suspensives qui font voir clairement qu'il n'a pas l'intention d'insister, là où il propose quelque chose différent seulement en apparence de notre opinion. Ainsi, par exemple, au § 21. « Il s'élèverait (notez la forme du « verbe, un mode conditionnel) de là une différence ma- « nifeste entre l'épigraphe du prodige en discussion, pro- « posée par le postulateur, et le nom que conseillerait de « donner à la maladie guérie tout ce que nous avons exposé « si (quelle force a ce petit mot !) si la lumière ne venait « d'ailleurs pour éclairer une thèse si embrouillée. »

Et certes l'habile rapporteur fera jaillir une abondante lumière sur ces obscurités, si le lecteur veut le suivre patiemment jusqu'au bout de sa discussion. De même encore à la fin du § 23 : « Il ne vous paraîtra ni étonnant, ni puéril, R. R. « Pères, de voir jusqu'ici le diagnostic du miracle proposé « pour la canonisation du Bienheureux Labre, changé, et tout « le travail de l'éminent défenseur de la cause renversé de « fond en comble, lorsque déjà il pensait toucher la borne « du triomphe. Et pour ne pas paraître m'être avancé trop « légèrement dans cette discussion, permettez-moi de pour- « suivre la route commencée, et que votre patience qui m'a « déjà accompagné bien des fois dans de semblables cir- « constances, ne m'abandonne pas dans l'arène. »

7. Avec plus de circonspection il avertit ses lecteurs dans ce passage qui offusque davantage la censure, passage dans lequel il semble montrer *que la maladie de notre religieuse ne fut en réalité qu'une gastrite chronique ulcéreuse que la nature seule peut quelquefois guérir*, et où il pense *que le défenseur en proposant le titre du miracle, s'est écarté de la véritable nature du mal* (Obs. crit., § 3.). Il avertit ses lecteurs qu'ils ne doivent pas se figurer être arrivés au bout de la route à parcourir, car, dit-il (Jug. méd., § 51) : « Qui- « conque lira notre faible travail verra facilement que *jus-*

« *qu'ici* notre jugement porte plutôt sur le miracle par rap « port au mode, que sur le miracle par rapport à la « maladie. » Un peu plus loin : « De là, si la maladie de « notre religieuse pouvait être ramenée à une gastrite ulcé- « reuse chronique, tout l'échafaudage du postulateur paraî- « trait crouler » (Ibid.). Il établit alors une comparaison des critériums différentiels dont je m'étais servi, et par lesquels on diagnostique les ulcères perforants de l'estomac ; cette comparaison établie, il développe sa pensée à la fin du § 50. « Après une sérieuse comparaison des critériums entre « eux, *il semblerait* que nous devrions nous écarter raison- « nablement du premier titre proposé pour indiquer la « maladie dont fut guérie Marie-Louise de l'Immaculée Con- « ception, *à moins toutefois que d'autres découvertes ne* « *nous fassent agir autrement.* » Le lecteur est donc prié de suspendre son jugement jusqu'à ce qu'il ait vu si un autre motif ne viendra pas suggérer une ligne de conduite différente. Or, afin que tout le monde comprenne que l'illustre rapporteur, en expliquant la gastrite ulcéreuse et la production des diverses perforations, a seulement accompli *une partie* de sa route, il en avertit deux fois ses lecteurs. « Voici notre opinion et notre jugement dans le cas de Marie-Louise; il s'est agi d'une maladie d'estomac très grave et très compliquée qui, *pour le moins*, doit être comptée au nombre des gastrites ulcéreuses ; d'après l'ensemble des symptômes et un impartial examen médical (Rap. méd., § 54.). L'expression « *pour le moins* » est digne de remarque ; l'expression « *jusqu'ici*, employée plus bas, lui est correspondante. « Le postulateur s'est arrêté au titre de « cancer ulcéré ; quant à nous, *jusqu'ici* nous avons soutenu « l'ulcération et la perforation. » (Ibid., end. cit.)

8. Si le lecteur, muni de ces avis, s'avance prudemment dans la lecture du travail, il rencontrera une objection sérieuse et importante que se fait à lui-même l'éminent rapporteur ; il y trouvera aussi sa réponse. Écoutons-le : § 56 : « Il me semble entendre certains critiques me dire : à quoi « bon tout ce que vous avez écrit, simulant un vain étalage « de science, puisque vous vouliez, après tout, conclure à la « réalité de la guérison miraculeuse de Marie-Louise ? Telle « étant votre intention, un petit nombre d'arguments plus « simples vous suffisaient. Pourquoi avoir recueilli cet amas « de citations pour faire échec à l'illustre défenseur de la « cause, *lorsque vous aviez l'intention arrêtée de conclure* « *comme lui?* » Peu après, nous lisons : « Au reste, *nous* « *n'avons jamais eu l'idée* arrêtée de *contredire le savant*

« *défenseur de la cause* dans aucun endroit de notre travail;
« au contraire, nous avons voulu l'aider de toutes nos forces
« à mener à bonne fin la défense d'une cause embrassée avec
« tant d'ardeur. *Nous avons élevé et suscité* des difficultés,
« de peur qu'on ne le fît, dans la suite, en mépris de l'Eglise;
« il est de toute prudence d'écarter et d'empêcher de pa-
« reilles choses. » Puis il montre l'utilité résultant pour la cause de son insistance à confirmer la gravité de la gastrite ulcéreuse, même en dehors du caractère cancéreux que se revêtirent, dès la dernière période du mal, les ulcères de mauvaise nature. « Quant à la difficulté du diagnostic entre
« les deux maladies comparées, je dirai qu'elle a donné
« lieu à plusieurs recherches desquelles il est résulté aux
« yeux de chacun que, même en admettant une maladie
« d'un caractère plus bénin que le cancer, il n'en se-
« rait pas moins acquis que, malgré la bénignité relative
« de cette maladie longue et compliquée, Marie-Louise n'au-
« rait jamais pu en guérir complétement et d'une manière
« permanente par les seules forces de la nature. C'est pour-
« quoi la difficulté du diagnostic différentiel ne nuit pas
« au miracle, puisque son existence ne peut pas être niée,
« même en admettant le terme le moins grave de la com-
« paraison ; vous êtes bien forcé de tirer la même conclu-
« sion même dans le cas où vous supposeriez que Marie-Louise
« fut atteinte d'une maladie d'un caractère beaucoup plus
« grave » (Ibid., § 56). Après cela, il entre avec confiance dans la dernière partie de son travail, et montre victorieusement le caractère cancéreux des ulcères, en s'appuyant principalement de l'autorité de Trousseau, (Voir Rép. aux nouv. obs. crit., § 5). C'est pourquoi il ne s'est nullement contredit, comme le voudrait la Critique ; il s'est au contraire constamment montré d'accord avec lui-même ; et, selon ce qu'il avait promis, il conclut ainsi, au § 62 : « Il
« ressort clairement de tout cela que la dernière et la plus
« cruelle phase des maladies de Marie-Louise peut, médica-
« lement parlant, être considérée comme dépendant *du*
« *cancer ulcéré de l'estomac*, nonobstant la variété et la
« multiplicité considérable des maladies précédentes ou
« concomitantes, dont nous avons parlé en temps et lieu. »

9. Quand on a bien saisi, bien étudié la manière de procéder de l'éminent Professeur dans son raisonnement, depuis le commencement jusqu'à la fin, on voit s'évanouir la difficulté suscitée au sujet de cette péritonite survenue dans les derniers temps de la maladie. En effet, cette maladie fut si grave, qu'elle envahit les organes voisins de l'estomac ; et de

même que l'inflammation s'étendit jusqu'au foie, elle gagna de la même manière le péritoine. De ces deux maladies secondaires, l'illustre rapporteur a parlé séparément, comme il convenait, et, quand il arrive à la seconde, il avertit clairement, que, dans les derniers jours qui précédèrent la guérison, le péritoine. par des symptômes indubitables qui annonçaient son inflammation, participait assurément à la phlogose venant de l'estomac ; et rien que pour cette raison, même en l'absence d'autres maux, la vie de la religieuse fut en danger grave. C'est ce que signifient les paroles suivantes du § XXXIII qui ont déplu à la Critique : « En « considérant non seulement un à un et séparément les « symptômes énumérés, dans leur entité, mais encore et « surtout en les prenant dans leur ensemble, dans toute leur « valeur et leur signification, en tenant compte de toutes « les phases morbides, par lesquelles a si longtemps passé la « religieuse guérie, je pense ne pas m'éloigner de la vérité « en soutenant que, dans les derniers temps de la maladie, « il s'agissait de la péritonite secondaire menaçant grave- « ment la vie de la malade. » Il est en même temps avéré que le savant rapporteur n'avait pas reconnu ce seul mal chez Marie-Louise, car il ajoute au § XXXIV: « Soit que vous « considériez la durée et la malignité de la gastrite chro- « nique ulcéreuse, soit que vous teniez compte de l'origine « de l'abcès interne du foie et l'impossibilité d'arrêter la « corruption progressive du viscère, soit enfin que vous « jetiez les yeux sur cette péritonite se développant dans un « corps tout consumé, il y a dans une seule de ces maladies « de quoi persuader à un homme même ignorant de la méde- « cine, que c'en était fait de la vie de Marie-Louise. Com- « ment donc tous les symptômes, pris ensemble, ne démon- « treraient-ils pas une issue fatale imminente ? » (Rap. méd., § XXXIV.). Mais la racine et la source de toutes ces maladies étaient dans les ulcères de l'estomac revêtant dans les derniers temps le caractère cancéreux ; ils méritaient donc la première place dans le titre du miracle, bien que, jusqu'au moment du prodige, le péritoine fût enflammé, et que la péritonite secondaire dût encore subsister, puisque la première qui lui avait donné naissance, allait toujours en empirant. Que notre contradicteur relise avec soin la récapitulation (Rap. méd., § LXII) des sept périodes morbides par lesquelles a passé le corps de Marie-Louise ; et, dans les trois dernières renfermant la conclusion, il verra la solution de sa difficulté. Les voici textuellement. « 5° Fistules gastriques « à cause des cavités de l'estomac et des communications

« pathologiques produites dans les viscères par les ulcéra-
« tions précédentes. 6° *Péritonite secondaire et mortelle*
« occasionnée tant par la diffusion de l'envahissement phlo-
« gistique que par l'ulcération rongeante et perforante de
« l'estomac. 7° Une évolution visible de phlegmasie sur une
« partie du corps, d'où, *vu la réunion des autres sym-*
« *ptômes, le caractère cancéreux* de la maladie miraculeuse-
« ment guérie, apparaît, selon la doctrine de Trousseau,
« dans toute sa réalité, et *aussi clairement que la lumière*
« *du jour*. Or comme ceci revient à affirmer que les ulcéra-
« tions de l'estomac étaient de nature cancéreuse, puisqu'on
« ne distingue aucune ulcération cancéreuse autre que celle
« provenant du cancer ulcéré, il en résulte donc que la der-
« nière et la plus cruelle phase des maladies dont fut atteinte
« Marie-Louise peut être rangée, médicalement parlant, au
« nombre des cancers ulcérés de l'estomac, nonobstant la
« variété et la multiplicité des maladies précédentes et con-
« comitantes dont il a été question en temps et lieu. » Jugem.
médic. § LXII. Ces dernières paroles indiquent aussi pourquoi le savant professeur a proposé ce léger changement qui paraît répugner à la Censure ; à savoir : qu'à cette expression : *d'un cancer ulcéré* », le savant Rapporteur ajoute : « *dernière et mortelle maladie dont, au milieu de beau-* « *coup d'autres, Marie-Louise avait été affligée* ».

Il a craint, cet homme consciencieux, qu'en laissant intact le titre proposé par le Postulateur, la maladie, qui en réalité était multiple, ne fût considérée comme unique par les lecteurs non prévenus.

Je crois que, dans ces titres, il faut énoncer la vérité, mais il n'est pas toujours nécessaire d'exposer toute la vérité. La principale maladie résidait dans l'estomac, la lésion la plus grave du viscère consistait dans les ulcères causés par l'inflammation, ces ulcères avaient un caractère cancéreux (ce qui met en relief la gravité du mal), et, d'après la terminologie médicale nous apprend ce cas pathologique est suffisamment désigné par les mots de « cancer ulcéré de l'estomac » ; y avait-il donc nécessité de mentionner, en général ou en particulier, les maladies secondaires soit du foie, soit du péritoine ? Dans la cause du R. Pierre Canisius, il fut question de la guérison d'Elisabeth Vondeweit atteinte d'une hépato-emphraxie mortelle ; il fut reconnu dans le cours de la discussion, que plusieurs graves maladies secondaires en étaient issues ; et cependant on ne fit mention d'aucune d'elles dans le titre du miracle ; et l'inscription proposée fut maintenue. En ce qui me concerne, je ne refuse pas d'admettre

l'addition proposée par le savant rapporteur ; elle est conforme à la vérité, et fait ressortir davantage la splendeur du miracle ; mais, si je siégeais au nombre des juges, je préférerais ma rédaction comme plus simple et plus concise.

10. Tout ce qui vient d'être dit a préparé la réponse à la demande d'un des Révérendissimes Pères désirant savoir de l'Expert s'il fallait croire à une gastrite chronique ou bien à un cancer ulcéré. Si l'on désire remonter à l'origine de la malade, il faut remonter à la gastrite ; si l'on veut connaître la provenance des lésions de l'estomac et leur nature maligne, on peut certainement invoquer l'ulcère cancéreux, ou, ce qui revient au même, le cancer ulcéré. Si l'éminent contradicteur a cru découvrir une contradiction dans les sept évolutions morbides exposées au § LXII du Rap. méd., qu'il accuse alors directement l'illustre rapporteur de contradiction ou de jugement à double sens ; mais, tant que cette contradiction ne sera pas reconnue, (et je crois que personne ne prétendra sérieusement qu'elle le soit), qu'on laisse le savant professeur, à l'aide des lumières de la science et de sa sagesse, revendiquer comme *cause de la maladie* la gastrite protopathique non résolue par la crise nécessaire, et, comme *dernier terme* de la maladie, le cancer ulcéré. C'est en usant de son droit que cet homme savant a pu dire : « tout ce qui a été discuté par nous sur la gastrite « chronique ulcéreuse, *tout et chaque point en particulier* « *demeurent dans leur intégrité*, quand bien même le carac- « tère et la nature de la maladie discutée, en raison des » symptômes récemment évoqués, paraitraient avoir revêtu « une forme pernicieuse et *vraiment cancéreuse* » (Rap. méd. § LIX). Mais la gastrite était guérissable, et le cancer est incurable. C'est bien. Aussi le savant professeur, arrivé au § XLI de son travail, n'ayant encore démontré jusque là que l'inflammation de l'estomac, prévient avec habileté qu'il n'a encore émis son opinion sur le miracle, que quant à son mode et non sur le miracle respectivement à la maladie. Mais dans la suite, expliquant les dernières phases du mal, il dit : « la nature cancéreuse envahissant l'ulcère, tout espoir de guérison est enlevé à la malade ». (Rap. méd. ibid).

11. Résumons-nous rapidement. Si nous n'étions pas persuadé que l'illustre rapporteur a procédé *graduellement* dans l'exposition de son jugement, nous ne pourrions rien comprendre à ces pages savantes et consciencieuses. Si au contraire nous tenons pour certain qu'il a fourni sept étapes, pour ainsi dire, comprenant soixante-dix paragraphes, comme il

l'avoue avec simplicité dans la division du discours placée après l'exorde, ce qu'il confirme du reste dans la récapitulation (§ LXII), toute difficulté disparaît, toute espèce de doute s'évanouit. Ce n'est donc pas sans raison que, dans nos précédentes réponses aux Observations critiques, nous avons comparé cet habile médecin à un sage conquérant qui s'empare d'un pays ennemi par parties, ne passant à une seconde conquête qu'après avoir assuré la première.

Notre illustre contradicteur blâme l'opportunité de cette comparaison, parce que, dit-il, si le rapport médical est lu avec soin, on verra clairement que son auteur n'est pas aussi affirmatif au sujet de l'existence du cancer qu'il l'a été, lorsque, auparavant, appuyé sur le témoignage de savants médecins, il assigne la gastrite chronique comme maladie principale chez Marie-Louise, (Obs. crit. § 5 à la fin). La fermeté de jugement, j'imagine, ne peut ressortir que du genre de mots employés par le savant médecin, lorsqu'il parle du cancer.

Or ses expressions sont bien celles d'un homme ferme, convaincu, affirmant son opinion. Car, dans un chapitre de sa dissertation, il dit (§ LVIII): « Pour prouver la thèse pré-« cédente (il s'agit du caractère cancéreux véritable et réel « de la maladie), il fait mention de certains symptômes « passés sous silence, et de ces symptômes, d'après la doc-« trine de Trousseau, il *déduit la nature cancereuse* de « la maladie guérie.» Puis, au § LIX : « Nous croyons « pouvoir affirmer en toute sécurité que la maladie dont a « été si longtemps affligée Marie-Louise, *fut vraiment et* « *réellement de nature cancéreuse.* » Ensuite, au § LX : « Dans notre cas, ce que nous avons dit de l'action corrosive « de l'ulcère simple sur les tissus de l'estomac, *est confirmé* « *de plus en plus par la découverte du caractère cancé-* « *reux de la terrible maladie* ». Et plus loin : Vu la réunion « des autres symptômes, le caractère *vraiment et réelle-* « *ment cancéreux* de la maladie guérie apparaît *en pleine* « *lumière*. (Ibid., § LXII, n° 7). » Et encore, § LXI : D'après « nos recherches, *nous sommes arrivés à reconnaître* que la « cause occasionnelle de la maladie de Marie-Louise fut *une* « *diathèse cancéreuse ; cela nous est bien prouvé.* » Il ajoute enfin : « Comme, d'après ce qui a été dit, on ne peut « douter raisonnablement *de la présence d'un cancer ulcé-* « *ré, ou d'une ulcération cancéreuse*, ce qui est la même « chose, dans l'estomac de notre religieuse guérie, il est « superflu etc. » (ibid.. § LXIII). De quelles expressions, de

quelles formules plus claires, plus nettes, doit se servir un homme instruit, pour manifester pleinement, avec certitude et constance, la fermeté de son jugement sur l'existence d'un cancer ulcéré ?

12. La fermeté de jugement étant acquise à notre illustre rapporteur, si l'on y joint la convenance harmonieuse de toutes les parties de sa dissertation, le corollaire du § 12 des Obs. crit. tombe de lui-même. Aucun doute ne reste donc, rien ne peut faire hésiter les Révérendissimes Pères à répondre au doute proposé, par le terme approbatif, *Constat*. Il me reste seulement à satisfaire, selon mes faibles forces, au vœu exprimé par les RR. PP. de savoir *comment la gastrite chronique peut s'allier avec le cancer ulcéré*. La difficulté de concevoir cette évolution morbide consiste principalement en ce que beaucoup de personnes s'imaginent qu'il n'y a pas d'autres cancers que celui qui provient d'un squirrhe (tumeur dure et indolente). Or cela est faux, car les ulcérations cancéreuses peuvent exister, bien qu'il n'y ait pas eu d'abord de squirrhe. « Il est des plaies cancéreuses, dit J. B. « Monteggia, qui n'ont pas été précédées d'un squirrhe ; « elles sont, par conséquent, dépourvues de base volumi- « neuse et squirrheuse, mais les chairs sont également dures « et inégales, les lèvres souvent irrégulières; leur tendance à « se dilater est la même, ainsi que leur incurabilité par les « remèdes ordinaires. On peut les appeler simplement plaies « cancéreuses ou *ulcères cancéreux*, en réservant le nom de « *carcinome* à celles qui auraient eu pour principe, ou qui « conserveraient encore pour base le squirrhe, c'est-à-dire, « la tumeur squirrheuse, puisque la terminaison *oma* sert la « plupart du temps à indiquer une tumeur (Instit. chirurg. « Part. 1, ch. XV, § 1054). » Quelle que soit l'origine de l'ulcération, elle peut être douée du même caractère pernicieux, surtout si le malade est atteint de diathèse cancéreuse. Dès que ce caractère pernicieux est découvert dans l'ulcère, il ne diffère plus de ce qu'on nomme cancer *ouvert*, ou ulcéré. Aussi l'auteur précité diagnostique de la même façon le cancer ouvert et l'ulcère cancéreux (Ibid., 1057), et il ajoute que les ulcères de nature différente peuvent revêtir ce caractère de mauvaise nature. Quelquefois en effet « un vice local sous « forme de tumeur, *ou d'ulcère d'une autre nature, prend* « *avec le temps les caractères du squirrhe ou du cancer*, et « si on le laisse durer trop longtemps, le virus cancéreux se « propage dans toute la constitution » (ibid., p. 1073).

13. Rien d'étonnant à cela, car dans les ulcères il arrive fréquemment que le tissu naturel des chairs subisse cette

dégénérescence (j'emploie un mot moins usité) dite *tissu cancéreux*, dans laquelle consistent la force et la substance du cancer. Car, comme le dit Mouneret : « Le cancer est un parasite qui s'y est greffé (dans l'organisme), qui vit aux dépens des tissus, et qui entraîne par sa mort leur désorganisation... il est constitué par un tissu parasite organisé, vasculaire, qui ne ressemble à aucun de ceux que nous connaissons (production hétérologue) »; et ailleurs : « le tissu propre résulte ou de la formation d'un tissu cellulaire nouveau, ou de l'hypertrophie et de l'induration de celui qui appartient à l'organe envahi. Grisolle dit également : « Le cancer est un tissu de formation récente, sans analogue dans l'économie (Trait. élément. et prat. de pathol., vol. II., p. 273). C'est pourquoi, lorsque les parois du tissu dans lequel la blessure paraît béante deviennent telles, il existe une ulcération cancéreuse tout aussi bien que s'il se fût trouvé un squirrhe ramolli et ouvert. Représentez-vous donc Marie-Louise atteinte d'une gastrite chronique, et, par suite de la violence de cette maladie, affligée d'ulcérations dans l'estomac; voyez ensuite ce virus délétère contenu dans la diathèse cancéreuse, donner naissance en cet endroit à un cancer, et rien n'empêchera la succession morbide du cancer, après la gastrite et les ulcérations produites par elle. C'est pourquoi *l'ulcération* a constitué la lésion du viscère dont la restitution fut l'objet de la guérison, comme l'a si justement dit le Bienheureux : « *Je t'ai obtenu la grâce de te guérir de quatre fistules à l'estomac*. La gastrite chronique est une maladie produisant ces lésions. Le caractère pernicieux de l'ulcération est signifié par l'addition du mot *cancéreux*.

14. Telle est également l'opinion de l'illustre Professeur, comme on peut le voir dans le § LXII du Rap. méd., où sont exposées, rapidement et par ordre, les sept évolutions successives de l'affreuse maladie. Elle ressort encore de ces autres paroles du même docteur : « Avant tout, rappelons-nous que, dans le cours de cette dissertation, nous avons proposé un diagnostic générique et spécifique de la maladie guérie, en tant que nous pensions que la gastrite chronique pouvait être, dans notre cas, considérée comme *le genre* de la maladie, tandis que la coexistence des *ulcérations* reconnues *de nature cancéreuse* en représenterait l'espèce ; si donc quelqu'un disait qu'il est ici question *d'une gastrite chronique, ulcéreuse* et *maligne*, comme le cancer dépasse toutes les autres maladies en effets pernicieux, il ne serait pas éloigné de la vérité (Rap. méd., § LXIII). Et ailleurs : « Puisque dans notre cause il ne s'agit pas seulement d'un simple

cancer, mais d'une *gastrite chronique*, à laquelle *succéda une ulcération cancéreuse* qui détermina des fistules entre l'estomac et les viscères voisins, la présence et la précocité relatives de la diarrhée ne peuvent pas exclure le diagnostic d'un cancer (ibid., § LXVIII). Il avait déjà dit précédemment: « Nous rappellerons, au sujet de l'ulcération de l'estomac, dans le cas présent, que des arguments irréfutables peuvent se tirer de ce que nous avons dit jusqu'ici. C'est pourquoi, comme il est facile, en recherchant sa nature pernicieuse, de constater, par l'aveu unanime des témoins oculaires, l'existence de critériums certains, démontrant cette mauvaise nature chez notre malade avant le 24 octobre 1860, on ne peut donc pas dire qu'il soit impossible de porter un jugement certain *sur l'ulcère cancéreux* (Ibid., § LXIV). Et ailleurs encore : « Tout ce qui a été longuement exposé par « nous jusqu'ici sur la *gastrite chronique ulcéreuse*, tout et « chaque point en particulier demeurant dans leur intégrité, « quand bien même le caractère et la nature de la maladie « discutée, en raison des symptômes récemment évoqués, pa- « raîtraient avoir revêtu une forme maligne et vraiment cancé- « reuse » (Ibid., § LIX). Si donc quelqu'un demande quel lien, « ou, pour mieux dire, quelle relation existe entre la gastrite « et l'ulcération cancéreuse, l'habile rapporteur lui dira qu'il « regarde la gastrite et ses évolutions morbides non pas comme « des causes directes et efficientes du cancer, mais bien comme « ayant fourni un concours de causes prédisposantes. « Je ne « veux cependant pas encourir les reproches des lecteurs, « par cette raison que, présentement, je parais en quelque « sorte admettre que cette gastrite protopathique a con- « tribué à faire naître *l'ulcération cancéreuse de l'estomac*, « tandis que plus haut, appuyé sur Cruveiller, j'ai refusé « d'admettre la phlogose parmi les causes efficientes du « cancer. Je réponds en toute humilité que autre chose est « de parler des causes occasionnelles et prédisposantes, « autre chose de parler des causes efficientes. Et en effet, si la « cause efficiente manque dans ces maladies qui sont engen- « drées par un principe spécifique délétère de l'économie or- « ganique, les maladies directement correspondantes ne sont « jamais engendrées ; tandis que le propre des autres causes « est d'être tantôt efficientes et tantôt occasionnelles : ce « qui constitue une différence substantielle Le cancer est « constamment engendré par *une cause efficiente propre*, « bien qu'il n'exclue pas *le concours de causes prédisposantes*. « Dans notre cas, la gastrite non résolue et ses diverses évo- « lutions morbides ont offert ce concours de causes pré- « disposantes (Ibid., § LXII).

15. Tout le monde sait que ce ne sont pas là des nouveautés dans les annales médicales. L'immortel Boerhave et Stoll ont observé souvent ce que notre savant Expert a constaté chez la religieuse du Mont-Falisque, à savoir une gastrite chronique guérissable par elle-même, devenir incurable par suite de l'apparition cancéreuse : « Ordinai« rement, ajoutent Boerhave et Stoll, cette inflammation « devient promptement mortelle avec le squirrhe et le can« cer » (Diction. des sciences médic., Venise, 1829, titre gastrite, vol. IX, p. 8).

Grisolle est à peu près du même avis, car il place le cancer et la péritonite parmi les suites de la gastrite (comme il est advenu chez notre religieuse), tout en niant avec notre éminent Expert que le cancer soit un effet *direct* de la gastrite. « La gastrite chronique, dit-il, est toujours une ma« ladie de longue durée, et il est rare qu'elle se prolonge « moins de deux ou trois mois, nous la voyons même « durer fréquemment des années entières. L'issue funeste « est due, la plupart du temps, à quelque maladie conco« mitante, ou à un accident quelconque de la gastrite elle« même, par exemple, à une hématémèse ou à une perfo« ration. Si, dans ce dernier cas, la solution de continuité « n'est pas fermée par un organe voisin, elle donne lieu à « une *péritonite* aiguë. Il est prouvé aujourd'hui que le « cancer de l'estomac n'est ni une variété ni un effet de la « gastrite; *néanmoins il est incontestable que, chez certains « individus prédisposés, un cancer peut se développer dans « l'estomac par suite d'une inflammation*, de même qu'on « voit quelquefois le cancer de la mamelle succéder à une « phlegmasie traumatique de cet organe. D'ailleurs il existe « dans la science plusieurs faits démontrant qu'un cancer « a envahi les parois de l'estomac, par suite d'une violente « phlegmasie. » (Ibid., p. 150).

Remarquons en passant que les vomissements noirâtres (tels que les avait notre religieuse) sont réputés symptômes de gastrite chronique par ce même auteur, et qu'ils sont également indiqués par lui comme indice certain du cancer : « Les vomissements que l'on observe dans la gastrite chro« nique... se composent de liquides âcres, brûlants, amers, « d'aliments plus ou moins digérés, et quelquefois de sang « pur rendu en grande quantité, ou bien altéré et semblable « à la suie ou au marc de café. Ces derniers vomissements « sont appelés *mélassiques*.....leur présence indique presque « sûrement *une affection cancéreuse de l'estomac dont ils « sont en réalité un des caractères les plus constants et les*

« *plus certains* » (Ibid., p. 150). De même Roche et Sanson attestent que la succession des maladies dont nous parlons est fréquente ; voici comment, en traitant des origines du cancer, ils s'expriment : « Finalement celui-ci succède assez « fréquemment à la gastrite chronique, quelles qu'en aient « été les causes, et par le seul fait de la longue durée de cette « affection » (Roche et Sanson, Elém. de Pathol., tome I, p. 782). L'autopsie des cadavres a confirmé cette doctrine de la manière la plus évidente. En effet le célèbre de Raimann, parlant de plusieurs sujets ayant succombé à la gastrite, dit : « Dans les dissections des cadavres *on trouve ordinairement* des épaississements du ventricule, des endurcissements, des dégénérescences et des cancers dans les parties atteintes, » (de Raimann., Pathol., vol. I, série 8, inflammat. de l'estomac). Avant de laisser là cet auteur, que les Eminentissimes Pères me permettent de citer de lui une parole qui, tout en paraissant un peu étrangère à la controverse de la succession morbide dont nous nous entretenons, est cependant bien en faveur des expressions par lesquelles notre Bienheureux a désigné la maladie. Il dit, en effet : « La suppuration, con- « séquence de la gastrite, amène avec elle plusieurs suites, « selon que l'abcès s'ouvre dans la cavité de l'estomac ou de « l'abdomen... formant alors une *fistule* de l'estomac. » (Ibid.)

16. Mais pour en revenir à la question, je comprends qu'on puisse encore me faire une objection sur l'explication que je viens de fournir ; à savoir : étant donnée la nature de la maladie, telle que je l'ai exposée, il eut été préférable de l'appeler *ulcération cancéreuse de l'estomac* (comme l'appelle en différents endroits notre habile Professeur), plutôt que *cancer ulcéré de l'estomac.* Mais le savant expert a prévu lui-même l'objection, et il l'a résolue en montrant que les deux expressions ont la même valeur. Car, après avoir prouvé avec Trousseau la nature cancéreuse du mal guéri, il poursuit ainsi : « comme ceci revient à affirmer que les ulcérations de l'estomac chez notre religieuse *étaient de nature cancé-* « *reuse*, puisqu'on ne connaît pas d'autre *ulcération cancé-* « *reuse* que celle *provenant du cancer ulcéré*, on en « déduit facilement que la dernière et la plus cruelle phase « traversée par la maladie dont fut atteinte Marie-Louise, « peut être rangée, médicalement parlant, au nombre des « *cancers ulcérés de l'estomac.* » Et plus loin : « D'après ce « qui a été dit, d'après le témoignage de Trousseau, et « d'après les symptômes recueillis des œdèmes partiels et dou- « loureux, on ne peut raisonnablement douter de l'existence

« dans l'estomac de Marie-Louise d'une ulcération cancé-
« reuse, ou d'un ulcère cancéreux, *ce qui revient au même*,
« nous croyons tout à fait superflu de proposer ou accep-
« ter n'importe quel changement dans l'énoncé du miracle
« en discussion (Ibid., § LXIII). » En effet, dès lorsque l'affreux néoplasme, dans lequel consistent la substance et l'énergie du cancer, s'est jeté sur une partie du viscère, et que cette partie a son ulcère, ce sera toujours la même chose que vous l'appeliez cancer ulcéré ou ulcération cancéreuse. Une autre raison de cette synonymie est que les auteurs désignent parfois le cancer même ouvert du nom d'ulcération cancéreuse. Ainsi Monneret : « Lorsque le cancer est développé
« dans un parenchyme ou dans l'épaisseur d'une membrane,
« celle de l'estomac par exemple, il finit par faire irruption
« dans la cavité viscérale... alors s'établit une *ulcération*
« dont les effets immédiats sont de jeter dans les viscères ou
« dans les cavités libres la matière cancéreuse en détritus »
(Ouvr. cit., vol. II, p. 629.). Valleix tient le même langage:
« Dans le plus grand nombre des cas, j'ai dit qu'il existait
« une *ulcération* (Guid. du médecin pratic., vol. I, p. 706) ».
De même Roche et Sanson : « c'est toujours par la mem-
« brane muqueuse que l'*ulcération* commence » (ouvr. cité, vol. I, p. 784.). Au reste, s'il paraît aux membres de la Sacrée Congrégation que les mots *ulcération cancéreuse de l'estomac* expriment plus justement et plus exactement, par leur addition, le sujet du miracle, nous n'avons aucun motif pour nous y opposer.

17. Selon la mesure de mes forces, j'ai répondu à l'unique désir du très bienveillant Censeur; de son côté il a déclaré n'avoir plus rien à objecter après cette discussion. J'unis donc ma prière ardente et confiante à celle du Postulateur, le R. P. François Virily, missionnaire apostolique, de la congrégation du Précieux-Sang de N.-S. J.-C., pour que, le doute qui a motivé de notre part cette triple discussion étant enfin dissipé et détruit, un suffrage unanimement affirmatif soit émis et qu'il soit suivi de la sentence solennelle portée par vous, Très-saint Père, etc.

C'est pourquoi etc.

HILAIRE ALIBRANDI, AVOCAT.

La solennité de la canonisation.

8 *Décembre* 1882.

Deux heures avant le commencement de la cérémonie, les escaliers du Vatican étaient envahis. Ceux que l'exiguité de la salle en tenait éloignés s'alignèrent bravement sur la place Saint Pierre, ou pénétrèrent dans l'église, pour s'unir de cœur et de prière à leurs frères plus heureux.

On dit que le nombre de ces intrépides assistants d'esprit devint si considérable, que, à un moment donné, la place Saint-Pierre s'en trouva remplie. Admirable courage, qui donna, dit-on, des regrets au Souverain-Pontife, et mérita certainement les meilleures faveurs des nouveaux saints.

Les longues heures d'attente qui leur étaient imposées permirent aux premiers venus d'étudier à loisir les merveilles décoratives de l'AULA, exécutées par le commandeur Fontana, l'habile architecte du palais apostolique.

Le portique supérieur de la basilique Vaticane est transformé en un beau temple, vraiment digne, à défaut de Saint-Pierre, de la solennité grandiose qui va s'y accomplir.

Le trône pontifical est placé au fond de la salle, et cinq larges degrés couverts de drap rouge y donnent accès.

L'autel papal est situé au milieu, vers les deux tiers de la salle. Des deux côtés du trône, et tout autour de l'autel, sont les bancs des cardinaux, des archevêques, évêques et prélats.

Il était dix heures quand le cortège pontifical est entré dans la Loggia, à travers les lumières et les fleurs, au milieu des flots de peuple fidèle et des ornements de toutes sortes, signalant la gloire des héros de l'Église, nos maîtres, nos protecteurs, nos amis, que le Saint-Esprit allait dénoncer à notre foi et à notre amour par la voix infaillible du Souverain Pontife.

Deux à deux, portant un cierge allumé, symbole de leur mission de lumière et de vigilance, coiffés de la mitre de lin, au milieu d'un silence et d'un respect que nous ne pouvons décrire, que nous ne pouvons faire comprendre, et dont il faut avoir ressenti l'impression, les évêques s'avancent lentement et se dirigent vers l'autel.

Ils prennent place sur les bancs préparés pour eux, et pour divers prélats, dont je ne puis vous donner la nomenclature.

Les archevêques viennent ensuite, puis les cardinaux. Tous sont en chapes et en mitres blanches.

De loin en loin, dans cette longue et imposante procession, apparaissent quelques mitres précieuses, privilège de divers sièges orientaux.

La procession se continue, et les places réservées aux prélats se garnissent.

Le chœur au delà de l'autel se remplit.

Je ne décris pas la garde papale, la garde suisse, la garde d'honneur, les camériers circulant dans leurs brillants costumes; tout pâlit, tout s'efface devant la simplicité majestueuse et touchante des évêques, des archevêques et de tout le corps cardinaliste.

Tout à coup, à l'entrée de la salle, entouré de ses familiers, précédé par les flambellis, apparaît le pape porté sur la *Sédia gestatoria*.

Le Souverain-Pontife a le trirègne sur la tête, il est revêtu de ses vêtements pontificaux, tout reluisants d'or et de pierreries.

Que dire de sa personne sacrée? Sa main s'élève et bénit de tous côtés; son regard se promène sur cette assistance confondue devant lui; Lui, l'autorité suprême sur la terre, lui, le vicaire de Jésus-Christ, Lui que, dans un langage énergique auquel l'Eglise ne trouve rien à redire, le docteur nouveau dont il va proclamer la gloire, Benoît-Joseph Labre, appelait le vice-Dieu.

Ce n est pas une vision de la terre, en effet, c'est une véritable apparition du paradis. Il passe au dessus des têtes, bénissant toujours, s'humiliant et se dressant tout à la fois sous l'autorité immense qui devrait l'accabler, et qu'il porte bénignement pour le bien, pour la consolation, pour la lumière de tous. C'est le pape! C'est le Roi! C'est le Père!

A l'aspect du Saint-Père, les chantres de la chapelle Sixtine l'accueillent par le motet habituel aux grandes solennités: *Tu es Petrus.*

L'enthousiasme contenu de la foule était comme soulagé par ces chants ardents qui se continuèrent jusqu'à ce que le Pape eût pris place sur son trône.

Après l obédience dans laquelle Sa Sainteté donna à baiser sa main aux cardinaux, son genou aux évêques, et sa mule aux abbés, le cardinal Bartolini, Postulateur de la canonisation, commença ses postulations au nombre de trois.

Le procureur demande *instanter* d'abord, *instantius* ensuite, et enfin *instantissime* la canonisation des nouveaux Saints.

A la première postulation, le secrétaire des Brefs, Mgr Mercurelli, qui se trouve en face du trône, répond en latin au nom du Saint-Père, qui s'agenouille devant l'autel avec toute l'assemblée pour réciter les litanies des Saints.

C'est comme une invocation suprême, comme une dernière consultation, qui réclame les lumières de l'Esprit saint et l'assentiment de la Cour céleste, avant d'admettre les nouveaux élus au nombre de ceux que devra invoquer l'Eglise.

Après le chant des litanies, le Pape est remonté sur son trône, et le Postulateur de la canonisation renouvelle les instances.

Le prélat secrétaire répond de nouveau au nom de Sa Sainteté, et, après le chant du *Veni Creator*, pendant que le prélat Postulateur resté à genoux en suppliant, le Pape, la mitre en tête, comme docteur infaillible et chef de l'Eglise universelle, prononce le décret suivant :

Pour l'honneur de la sainte et individuelle Trinité, pour l'exaltation de la foi catholique et le développement de la religion chrétienne, par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des bienheureux apôtres Pierre et Paul et par la Nôtre, après mûre délibération, et ayant souvent imploré le secours de Dieu, sur le conseil aussi de nos vénérables frères, les cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, les patriarches, les archevêques et évêques, nous définissons que les bienheureux Jean-Baptiste de Rossi, Laurent de Brindes, Benoît-Joseph Labre, confesseurs, et Claire de la Croix, vierge, sont nommés Saints et nous les inscrivons dans le catalogue des Saints. Nous statuons en outre que leur mémoire doit être honorée chaque annee avec une pieuse dévotion par l'Eglise universelle, savoir, parmi les Saints confesseurs non pontifes, celle de Jean-Baptiste le 23 mai, celle de Laurent le 7 juillet, celle de Benoit-Joseph le 16 avril ; parmi les saintes vierges, celle de Claire le 18 août.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Le décret solennel était promulgué, l'Eglise comptait quatre nouveaux Saints et notre Bienheureux prenait rang pour toujours parmi les protecteurs et les patrons du monde catholique.

Aux trompettes d'argent qui annoncent au loin l'heureuse nouvelle, les cloches de Saint-Pierre font écho en sonnant à toute volée, et bientôt toutes les cloches de la Ville Sainte répondent par les plus joyeux accords !

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DU TOME SIXIÈME.

LE MIRACLE AU TRIBUNAL DE LA SCIENCE.

FIN.

1901. — ABBEVILLE. — TYP. ET STÉR. GUSTAVE RETAUX.